Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12674 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 29 OCTOBRE 1985

UNE INNOVATION EN RFA

Les Verts vont entrer dans un gouvernement régional

Réunis en congrès le dimanche 27 octobre à Neu-Isenburg, près de Francfort, les Verts de Hesse ont approuvé, à une majorité des deux tiers, l'accord de gouvernement conclu avec le Parti social-démocrate au plan régional.

Aux termes de cet accord, le gouvernement, dirigé par M. Holger Boerner (SPD) comprendra un ministre et deux secrétaires d'Etat, membres du Parti écologiste. L'ancien député au Bundes, M. Joschka Fischer, détiendra le portefeuille de l'environnement et de l'énergie. Il sera assisté par un secrétaire d'Etat, M. Karl Kerschgens, président du groupe parlementaire des Verts au Parlement de Wiesbaden, la capitale du Land de Hesse.

Mme Marita Maibach sera, elle, secrétaire d'Etat chargée des problèmes féminins, un poste créé dans le *gouvernement régional* à la demande du parti écologiste.

Les instances nationales du Parti Vert avaient fait connaître à la veille du congrès leur opposition à tout accord de gouvernement avec le SPD.

La Hesse en vert et rouge

L'événement, en soi, est historique : pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne, le parti Vert, écologiste et pacifiste, fait son entrée dans un gouvernement régional, celui du Land de Hesse.

Le ministre-président social-démocrate, M. Holger Börner, dirigera donc un cabinet dont le ministre de l'environnement, M. Joscha Fischer, était à la tête des manifestations contre l'extension de l'aéroport de Francfort, durement réprimées, il y a cinq ans, par ce même Holger Börner...

Il n'aura pas fallu moins de trois ans de tractations pour que puisse se constituer cette « majorité à gauche des chrétiens-démocrates » souhaitée par l'ex-chancelier Willy Brandt à la veille des élections au Bundestag en 1983.

Et pourtant Frédéric Nietzsche aurait qualifié d'« intempestive » cette coalition. En effet, elle survient à un moment où le SPD, lassé sur le plan national de l'immaturité politique du parti Vert, a choisi de se lancer à la reconquête du pouvoir à Bonn en ne comptant que sur ses propres forces.

Sous la houlette de M. Johannes Rau – qui a lui-même donné le ton en remportant une éclatante victoire en Rhénanie-Westphalie sans faire la moindre concession aux écolo-pacifistes, – la social-démocratie allemande s'emploie, en vue des élections législatives de 1987, à reconquérir un électorat centriste allergique au style et aux thèmes politiques incarnés par les Verts.

Le « modèle de Wiesbaden », ville où siège le gouvernement du Land de Hesse, va désormais se trouver au centre du débat politique en RFA.

La coalition au pouvoir à Bonn guettera les moindres faux pas du gouvernement régional pour brandir devant l'opinion publique l'épouvantail du « chaos rouge-vert » qui menacerait le pays tout entier s'il faisait école.

La fraction « dure » du parti écologiste, majoritaire dans les instances fédérales, fera tout, de son côté, pour faire échouer cette expérience. Elle estime, en effet, que les « realpolitiker » de Hesse, inspirés par un Dany Cohn-Bendit converti aux charmes de la politique politicienne, risquent de perdre leur âme en entrant dans le système.

Mais c'est le Parti social-démocrate et son candidat chancelier Johannes Rau qui se trouvent dans la situation la plus délicate : il leur est maintenant difficile d'expliquer par quelle ruse de la dialectique il est possible de dire « non » aux Verts à Düsseldorf et à Bonn, et « oui » à Wiesbaden...

Enfin, cette accession des Verts à la notabilité gouvernementale, qui leur donne un nouveau poids dans le pays, est de nature à raviver les inquiétudes de ceux qui, au sein de l'alliance atlantique, avaient vu sans déplaisir s'essouffler le mouvement pacifiste outre-Rhin. L'accord conclu à Wiesbaden vient à point pour rappeler aux partenaires de la RFA que le déclin électoral du parti Vert ne signifie aucunement la fin des interrogations des Allemands sur le destin de leur nation divisée.

LE PREMIER FACE-A-FACE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

M. Fabius et M. Chirac ont exclu les extrêmes de leurs projets gouvernementaux

***Le face-à-face télévisé entre M. Fabius et M. Chirac, – une heure vingt-sept minutes de débat dimanche soir 27 octobre sur TF1 – a été souvent vif : au premier ministre qui l'interrompait à plusieurs reprises pour l'accuser* « de dire n'importe quoi », *le président du RPR a répliqué en lui reprochant de* « tricher » *et en le qualifiant de* « roquet ».**

***D'entrée, M. Chirac a exclu de* « s'associer à un gouvernement où il y aurait des hommes de l'extrême droite » *et a brossé le tableau d'*« un pays déçu, affaibli et inquiet ».**

De son côté, M. Fabius, après avoir réaffirmé les grandes lignes de la politique de son gouvernement, notamment en matière d'emploi, a insisté sur les conséquences néfastes à ses yeux d'une politique de dénationalisation et de la promesse, faite par M. Chirac, de supprimer l'autorisation administrative de licenciement. Il a lui aussi exclu de gouverner avec les communistes.

En fin de débat, MM. Chirac et Fabius se sont notés avec sévérité :* « Des positions plus négatives que je ne le pensais », *a dit le premier ministre;* « un langage de petit vieux », *a dit le maire de Paris.

Au-delà des chiffres

par ANDRÉ FONTAINE

NOAH-McEnroe. Chirac-Fabius. Même combat ? Dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait certes de gagner. Mais au tennis il n'y a pas de coups bas, alors que le *fair play* déserte de plus en plus les joutes politiques. Le premier ministre d'avant-hier et celui d'aujourd'hui ont passé trop de temps dimanche à s'accuser réciproquement de mensonge ou de tricherie. Ce genre d'arguments impressionne pourtant de moins en moins les Français.

A-t-on oublié le sondage *Paris-Match*-BVA (1) qui a suivi l'affaire Greenpeace ? 61 % de nos compatriotes sont convaincus, non sans raison, qu'on leur a raconté des histoires. Aux yeux de 64 % d'entre eux, il n'y a pas là, pour le président de la République, motif à démissionner. Même jugement, à 59 %, concernant Laurent Fabius. Ces chiffres sont à comparer avec les cotes de popularité de l'un et de l'autre, qui sont très largement au-dessous. Quant à Charles Hernu, à qui l'on a fait porter le chapeau en l'accusant, en public et en privé, d'être un vilain dissimulateur, il a pu *mesurer, dans le Rhône, à Toulouse* et ailleurs, que son « image », comme on dit aujourd'hui, n'en avait aucunement souffert.

Nos compatriotes seraient-ils donc devenus indifférents à la vérité ? Le fait est qu'instruits par l'expérience ils n'attendent pas de ceux qui les gouvernent ou aspirent à les gouverner un excès de franchise. A la limite, ils s'en méfieraient plutôt, craignant qu'il ne dissimule l'hypocrisie ou la naïveté. Et ils n'arrivent toujours pas à comprendre pourquoi les Américains ont ignominieusement chassé un de leurs meilleurs présidents, lequel, en mentant, il est vrai, comme un arracheur de dents, n'avait fait que suivre l'exemple de son prédécesseur et les règles immuables de la politique, telles qu'elles ont été fixées depuis longtemps, entre autres, par Machiavel et par Shakespeare.

(Lire la suite page 10.)

(1) *Paris-Match*-BVA, 4 octobre 1985.

PRIVATISATIONS DANS LA CAPITALE

Les brouillons du maire de Paris

De la distribution de l'eau à l'impression du bulletin municipal officiel, en passant par l'accueil des familles des défunts et la collecte des ordures, seize tâches d'intérêt collectif sont accomplies à Paris par des entreprises privées. Quatorze d'entre elles ont subi cette privatisation au cours des trois dernières années. Promettant de dénationaliser s'il parvient au pouvoir, Jacques Chirac fait ses brouillons à l'Hôtel de Ville.

Ce basculement a déjà entraîné la non-création ou la suppression de plusieurs centaines de postes dans les effectifs municipaux. Bien que le bilan comptable soit beaucoup plus difficile à établir, il se solde, affirme-t-on à l'Hôtel de Ville, par plusieurs dizaines de millions de francs d'économie. En agissant ainsi, M. Chirac a inversé un courant plus que centenaire. *Les élus de toutes tendances* et les hauts fonctionnaires qui ont administré la capitale depuis le second Empire ont pratiqué *une sorte de socialisme municipal*.

Paris, ville-phare, devait montrer l'exemple dans tous les domaines : propreté, transports, hygiène, sécurité, assistance aux plus démunis, etc. A chaque besoin nouveau, on a répondu en créant un service municipal. Le statut particulier de la capitale que les préfets tenaient en tutelle a renforcé encore cette tendance. Les fonctionnaires se méfient des sociétés privées.

Paris est aujourd'hui la ville la plus « administrée » de France : quarante mille fonctionnaires y pourvoient. Lorsqu'il a empoigné ce formidable levier après son élection, en 1977, Jacques Chirac en a été satisfait. A l'époque, le RPR était encore partisan de l'intervention massive de la puissance publique. Il n'était pas question de mettre en cause un service municipal ; bien au contraire, on embauchait.

Tout a changé avec la victoire de la gauche en 1981. « *Moins d'Etat, moins d'impôts, davantage de liberté* », tels sont les nouveaux slogans de l'opposition. On s'aperçoit alors que l'administration parisienne est lourde, coûteuse, figée et d'une médiocre productivité. On commence à prospecter dans les tréfonds de la grande maison des « *gisements d'économie à exploiter* ». Bien entendu, on en trouve. Certains services sont obsolètes, et en refusant tout changement, les syndicats les condamnent encore davantage. Et puis, d'autres besoins s'expriment : pour les satisfaire, pourquoi ne pas se tourner vers les entreprises privées ?

En vérité, Jacques Chirac n'a rien inventé. Dès 1972, les préfets et le conseil municipal confiaient à Jean-Claude Decaux (encore inconnu) le soin de doter Paris d'un réseau convenable de 1 800 abribus, de les entretenir et de « se payer sur la bête » en y posant des affiches publicitaires.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 12.)

LA SUCCESSION DE M. NYERERE EN TANZANIE

Le maître d'école lâche sa baguette

Les Tanzaniens se sont rendus aux urnes, le dimanche 27 octobre, pour confirmer le choix du parti unique qui a désigné M. Mwinyi à la succession du président Nyerere. Les résultats seront annoncés mardi. M. Nyerere avait décidé de ne pas se représenter à l'élection présidentielle. Avec son départ, c'est une page de l'histoire de l'Afrique orientale qui est tournée.

De notre correspondant en Afrique orientale

Dar-Es-Salaam. – Le mwalimu – le maître d'école – lâche sa baguette. De son plein gré. Il ne se retire pas, il s'éloigne seulement. Il va s'asseoir au fond de la classe, prêt à bondir de sa chaise si chahut il y a. Ses vingt millions d'élèves, qui l'aimaient bien même s'ils ne comprenaient pas toujours ses leçons, s'étaient faits à l'idée qu'il ne les lâcherait pas de *sitôt*. Déjà près d'un quart de siècle à leur service, pourquoi pas davantage ?

Lui, Julius Nyerere, soixante-trois ans, en grande forme, en a jugé autrement. Le mwalimu a *tout dit, il a « couvert » son programme*. Il a donc décidé de passer la main et de s'en aller vivre dans son village natal de Butiama, près du lac Victoria, où le parti dont il reste le président lui a construit « *une jolie petite maison* ». Leçon de choses ; aux paysans alentours, il montrera comment travailler un champ avec une charrue tirée par des bœufs. Mais personne ne croit vraiment à ce retour à la terre.

Cette terre – le mwalimu avait vu juste, – c'était le seul, le vrai capital dont la Tanzanie disposait pour accéder à une vie meilleure. Constatation de bon sens, inscrite, en février 1967, dans la fameuse déclaration d'Arusha qui suscita tant d'espoirs. Surtout à l'étranger. Les observateurs attentifs du tiers-monde s'entichèrent alors de ce visionnaire qui avait su dégager une « troisième voie » de développement, socialiste certes, mais authentiquemnt africaine.

Nourri de christianisme social à la Mounier – il s'était converti au catholicisme à l'âge de vingt ans, – de socialisme utopique à la Proudhon – il est diplômé de l'université d'Edimbourg – et, au *départ, de philosophie bantoue* – il est le fils d'un chef zanaki, aristocrate mais analphabète, – le mwalimu en arriva à la conclusion que le salut de son pays, c'est-à-dire l'accession de celui-ci à l'autosuffisance alimentaire, passait par la création de villages communautaires, dits villages ujamaa. Belle ambition que de « *travailler ensemble pour le bien de tous* »...

Malheureusement, les paysans tanzaniens ne l'entendaient pas de cette oreille. Impossible de leur faire comprendre que l'accès à des *méthodes modernes* de culture supposait la mise en commun de leurs efforts. En 1973, le parti se décida donc à employer la manière forte pour arriver à ses fins et décréta un programme obligatoire de « *villagisation* ». Des récalcitrants furent jetés en prison, leurs huttes *rasées au bulldozer*...

Paradoxalement, la Tanzanie est aujourd'hui plus dépendante que jamais de l'extérieur pour ses approvisionnements.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 6.)

débats

CONSTRUCTION

Le Conseil national de la construction, qui représente vingt-deux organisations professionnelles, rend public, le mardi 29 octobre, son « projet pour l'avenir de la construction ». Jacques Danon, qui est l'un de ses inspirateurs, explique comment redonner vie à ce secteur, facteur de relance sans risques. De son côté, Roger Quilliot rappelle le rôle indispensable de l'État dans ce domaine.

Le nécessaire équilibre des aides de l'Etat

Si les pouvoirs publics se dégageaient fortement le marché de la construction s'effondrerait

IL n'est pas d'exemple, dans les pays industrialisés, de marché immobilier qui ait trouvé son équilibre sans une intervention, puissante ou modeste, de la collectivité. De là l'existence, partout, de ministères du logement chargés de concevoir et de répartir ces aides.

Le ressort de la politique française fut, pendant des décennies, l'aide à la pierre, sous forme ou de subventions ou de bonifications d'intérêt. Elle contribua à la reconstruction dès *après-guerre*, elle amortit la vague de l'exode rural déferlant vers les villes, elle facilita l'industrialisation (c'est là une des justifications du 0,9 % prélevé sur les entreprises, qui est encore une forme d'aide à la pierre).

Le mérite de l'aide à la pierre, en location comme en accession à la propriété, demeure d'assurer un marché relativement régulier de construction neuve et le maintien d'une offre régulière en logements sociaux : c'est à cette intervention massive de la collectivité que la France doit, en dépit des aléas d'une conjoncture rendue difficile par l'évolution des taux d'intérêt, de demeurer dans le peloton de tête de la construction par habitant ; elle a ainsi pu éviter les coups d'accordéon que connaissent les Etats-Unis et la RFA qui ont misé, tout ou presque, sur les aides à la personne et les aides fiscales, ou l'effondrement britannique provoqué par le brutal désengagement de l'Etat.

par ROGER QUILLIOT (*)

En 1977, le gouvernement d'alors crut bon de définir un système d'aide à la personne, qui se substituerait à la traditionnelle allocation-logement. L'aide personnelle au logement (APL) se voulait plus juste, puisque inversement proportionnelle aux ressources. Elle aura permis sans aucun doute de réhabiliter les centres-villes sans en exclure les habitants modestes ; elle a rendu solvables des familles dont le revenu est plus que modeste. En revanche, comme nous le craignions, elle a favorisé la création de ghettos pour familles en état de précarité et créé l'illusion d'une accession à la propriété facile ; le système s'est révélé explosif pour les finances publiques et, comme prévu, l'aide à la personne tend à se réduire avec les ans et la rigueur, perdant ainsi de son efficacité et de sa crédibilité : apparaissent dès lors des sinistrés de l'APL.

Dans la pratique, les gouvernements français maintiennent juxtaposés ces deux types d'aide. Si l'on jette un regard sur le projet de budget de 1986, on découvre que les prêts locatifs aidés, après une hésitation à la baisse, se maintiennent heureusement à 70 000, mais n'ont pas pleinement profité de la réduction des taux d'intérêt du livret A. En accession à la propriété, on nous présente un paquet de 310 000 prêts, dont 110 000 prêts d'accession à la propriété (PAP) et 200 000 prêts conventionnés (PC). Seuls les premiers coûtent au budget, qui fait valoir leur baisse de consommation. Observation pertinente, mais qui escamote le fait que, par leur quotité, les PAP ont été rendus difficilement consommables. Le glissement des PAP aux prêts conventionnés serait sans conséquence si les premiers ne s'adressaient à une clientèle plus modeste.

(*) Président de l'Union nationale des Fédérations d'organismes d'HLM. Ancien ministre.

Tous ne peuvent accéder à la propriété

Est-ce à dire que nous souhaitions revenir au slogan de la maison individuelle pour tous ? Nous n'avons jamais cessé de répéter que tous, contrairement à certaines formes de démagogie, ne pouvaient, les revenus étant ce qu'ils sont, accéder à la propriété ; les risques doivent être clairement appréciés par l'emprunteur : le rôle du prêteur — nos crédits immobiliers s'y efforcent — est de les lui faire mesurer, quitte à provoquer son retrait.

Inversement, il nous semble que la mise aux enchères des différents prêts entre banques — cette idée chatouille régulièrement nos argentiers — présente un risque énorme pour la construction et les éventuels emprunteurs : il suffit, dans cette hypothèse, que les banques intéressées se détournent du marché immobilier pour que celui-ci se trouve soudainement asséché. On voit pourquoi, tout en comprenant fort bien les préoccupations de nos financiers, nous souhaitons que l'engagement de l'Etat garantisse la continuité du rythme de construction (nécessaire au maintien et à la modernisation des entreprises du bâtiment, comme au développement du parc immobilier).

Depuis des années enfin, un important effort de réhabilitation du parc ancien, social ou privé, à été fort opportunément entrepris. Il dépend des crédits budgétaires sans doute (ramenés, semble-t-il, à 700 millions pour le patrimoine social), mais aussi du Fonds spécial pour grands travaux (on parle d'un milliard et demi). Les HLM avaient entrepris de réhabiliter plus de 100 00 logements l'an, qui revenaient, ainsi rénovés, sur le marché. Il serait regrettable que cet effort soit ralenti ; et, pire encore, que le rythme de dégradation l'emporte sur la réhabilitation.

Résumons-nous : l'aide à la pierre et l'aide à la personne nous ont toujours paru complémentaires. A terme, un système unique d'aide à la personne, esquissé dans les rapports Bonin et Badet, devrait se substituer au double système actuel (celui d'avant 1977 et celui d'après). Toute la difficulté de l'exercice consistait déjà à réussir leur synthèse à crédits constants, compte tenu des intérêts contradictoires des bailleurs, des locataires et de l'Etat. A crédits réduits, l'exercice devient franchement impossible.

Si l'Etat venait à se désengager fortement, le marché de la construction s'effondrerait au niveau britannique. S'il récusait l'aide à la pierre pour privilégier l'aide à la personne, l'effort financier n'en serait pas moins insupportable pour la collectivité et la construction connaîtrait de redoutables mouvements pendulaires. Quant à réduire, sinon à supprimer, comme certains le préconisent, les interventions en locatif, ce serait courir le risque (la rapide consommation des crédits PLA, malgré le déficit qu'ils engendrent, le prouve) de provoquer de sérieux déséquilibres sociaux.

Tout en effet, là comme ailleurs, est affaire d'équilibre.

LU

« PAR AMOUR ET PAR COLÈRE », de Christian Delorme

Le curé des beurs

DEUX *« marchés antiracistes »*, indépendantes l'une de l'autre, viennent de commencer à vingt-quatre heures d'intervalle : la première réunit de jeunes Maghrébins, la seconde des militants de SOS-Racisme (*le Monde* du 22 octobre). Parallélisme significatif qui illustre ce que Christian Delorme appelait récemment *« le besoin des beurs d'exister de manière autonome »* et de ne pas se diluer dans un rassemblement national. Nul ne connaît mieux les jeunes Maghrébins que ce prêtre lyonnais, surnommé *« l'aumônier des Minguettes »*, dont un autoportrait sort en librairie (1).

« Je suis un enfant naturel », révèle, dès la première ligne, ce provocateur de trente-quatre ans, grand, maigre, jambes en échalas et nez busqué. Confidence superflue ? Nullement : à l'en croire, cette entaille originelle expliquerait l'ensemble de ses engagements. *« Marqué du sceau de l'infamie*, écrit Christian Delorme, *je me suis naturellement rapproché de tous les infâmes : immigrés, prisonniers, prostituées... »* Quitte à passer lui-même pour marginal.

On l'a vu successivement appuyer une révolte de prostituées à l'intérieur d'une église, réclamer l'abolition des prisons, plaider le droit à l'homosexualité, faire la grève de la faim contre les expulsions d'immigrés, organiser une « marche pour l'égalité »... Du « touche pas à mon pote » avant l'heure, qui lui donne aujourd'hui une certaine autorité dans les milieux de l'immigration.

La vie de cet écorché vif est faite d'une succession d'amitiés qui, chaque fois, l'entraînent sur des chemins inattendus. Pour lui, les beurs ne sont pas une population, ils ont des noms : Yacine, qu'il avait ramassé ivre à quatorze ans ; Mocef, l'expulsé qu'il est allé retrouver en Algérie ; Malika et Abdenabi, qu'il a hébergés chez lui après leur mariage... C'est parce qu'il est devenu un membre de la famille que ce prêtre catholique peut parler des jeunes Maghrébins et même passer parfois pour leur porte-parole.

Saluer chaleureusement SOS-Racisme n'empêche pas Christian Delorme de s'en démarquer. *« A la longue*, écrit-il, *ses campagnes d'opinion peuvent entretenir l'« antiracisme de façade »... L'essentiel n'est pas, pour les jeunes issus de l'immigration, que des centaines de milliers de gens s'affichent comme antiracistes ; il est que tous les gens leur fassent place dans le fonctionnement de cette société. »*

Inutile de s'épuiser à démontrer la perversité du racisme, estime le « curé des beurs ». Celui-ci est d'abord une réaction affective. Mieux vaut *« en appeler à la tendresse, susciter des sympathies »* : beaucoup de Français férocement xénophobes ne s'émeuvraient-ils pas devant un enfant immigré ?

Il n'en faudrait pas davantage pour taxer d'angélisme ce révolté non violent... Il est simplement chrétien jusqu'au bout des ongles, n'ayant *« pas d'ennemis mais seulement des adversaires »*, capable de fraterniser avec des chefs de la police lyonnaise après être passé pour un anti-flic résolu lors des explosions des Minguettes et s'émerveillant chaque jour qu'*« un pauvre type de* (son) *espèce »* ait pu devenir prêtre et le rester. *« Par amour et par colère »*, comme le souligne le titre de cet autoportrait.

ROBERT SOLÉ.

(1) Christian Delorme, *Par amour et par colère*. Le Centurion, 159 p., 69 F.

De la déréglementation à une nouvelle dynamique

En deux ans, 100 000 emplois peuvent être créés grâce à l'accroissement de l'activité dans le bâtiment

PAR *leur excès même*, l'accumulation des textes qui encadrent la construction conduit à une perte d'efficacité. Le souci d'une orientation plus libérale a abouti à la création pour le bâtiment et les travaux publics d'une Commission nationale de déréglementation. Le bâtiment et les travaux publics ne refleuriront pas grâce à ses seules vertus. A l'inverse, ses réflexions lui permettent de mieux saisir les leviers sur lesquels il faut peser pour faire redémarrer ce secteur.

Après une longue et lente dégradation, le bâtiment et les travaux publics ont perdu brutalement, en quelques années, environ 25 % de leur activité. Les ouvrages, les logements, commencent à manquer, alors que la préoccupation essentielle pour la nation est le chômage. Chaque parti politique cherche les voies d'une relance, même faible. Or l'Allemagne de l'Ouest a repris le chemin de la croissance. Pourtant y sévissent un chômage important et une construction en crise. Ce rapprochement est significatif. Il rejoint l'adage de l'homme de la rue : *« Quand le bâtiment va, tout va. »* Car cet homme perçoit que le bâtiment c'est autant d'emplois en chaîne et bien peu de déficit pour le commerce extérieur. Interrogez les économistes. Leurs modèles apportent la même réponse, ajoutant en outre que cette activité est sans influence sur l'inflation. Seuls le bâtiment et les travaux publics réunissent pour une relance autant d'avantages.

Encore faut-il savoir s'y prendre. Un gouvernement ne réussira cette réanimation qu'en agissant simultanément sur deux leviers, celui de l'offre et celui de la demande. Depuis deux décennies,

par JACQUES DANON (*)

quel gouvernement peut s'enorgueillir de cette double préoccupation ?

Des « chalandonnettes » aux excentricités antiéconomiques de plans désordonnés, les politiques techniques inspirées par l'Etat ne présentent guère de continuité et ne débouchent pas sur une amélioration de l'offre. En fait, il n'y a pas lieu de se substituer aux acteurs de la construction pour leur tracer les directions de l'innovation et de la gestion. C'est leur métier.

Le levier de l'offre consiste à alléger les débours en empruntant deux voies. La première, la déréglementation, est lancée. L'autre voie est relative aux lourdeurs qui concernent le personnel — gestion et charges — et qui pèsent davantage sur le bâtiment et les travaux publics, dont le chapitre « main-d'œuvre » par rapport au chiffre d'affaires est élevé.

Le levier de la demande

Quant au levier de la demande, il voit s'ouvrir devant lui deux directions.

La première concerne la suppression d'effets pervers psychologiques et économiques. On les trouve dans la loi Quilliot — M. Quilès avait commencé à les atténuer — et dans l'IGF, impôt immobilier par excellence.

La seconde direction vise à créer des mesures économiques incitatives de nature fiscale.

Les taux d'intérêt réels des emprunts sont incompatibles actuellement avec les besoins de financement de la construction. La conjoncture internationale contribue à maintenir les taux élevés. Aussi est-ce, pour l'accession à la propriété, par la déduction totale des intérêts au titre de l'impôt sur le revenu que l'on donnera le coup de fouet nécessaire. Pour sa part, le locatif privé trouvera les moyens de son développement au travers des incitations fiscales remises en vigueur pour les bailleurs individuels ou les investisseurs.

Mais, dans ce retour à plus de moyens privés, je formulerai une mise en garde solennelle. Rappelons-nous : au lendemain de mai 1981, 50 000 logements aidés supplémentaires ont été financés par le budget. Et pourtant l'on a assisté à la chute globale que l'on connaît due à d'autres effets négatifs. Que pareille aventure n'arrive pas en sens inverse ! Que le recours plus important à un financement privé, monétaire, ne fasse pas oublier le financement budgétaire du logement aidé, élément de solidarité envers les plus démunis.

Malheureusement, le gouvernement a emprunté un chemin inverse pour le budget 1986 en arbitrant contre la demande de M. Quilès. Cette mise en garde ne vise pas la seule solidarité. Il y va de la réussite de la relance.

Tout cela n'est pas un rêve. L'Etat récupérera sa mise, et au-delà, au travers des recettes que lui procurera l'accroissement de l'activité. En deux ans, 100 000 emplois nouveaux seront créés.

La déréglementation est un pion sur l'échiquier. La route est ouverte pour qu'elle s'inscrive dans un vaste dessein.

(*) Président de la Commission nationale de déréglementation de la construction, ancien président de la Fédération nationale du bâtiment.

COURRIER DES LECTEURS

Minable...

Fidèle lecteur du *Monde* depuis vingt ans j'ai été frappé de stupeur en lisant l'article du 16 octobre consacré à M. Le Pen. Je trouve le procédé minable, indigne de votre journal (...). Jamais je n'aurais supposé que vous viseriez aussi bas (...).

A. DE CEPÈLE
(Nailloux).

... Bravo

Suite à l'article que vous avez publié dans *le Monde* du 16 octobre, M. Jean-Marie Le Pen assigne votre journal en diffamation. Sans doute les déclarations de M. Demarquet étaient-elles réellement trop violentes et insuffisamment fondées, mais le risque que vous avez pris a effacé en moi de bien douloureux souvenirs, notamment celui d'un placard *publicitaire à la gloire du maréchal* Pétain, que vous publiâtes voici quelques mois : votre journal est redevenu celui que nous avons connu ; il s'étoffe, il redécouvre l'engagement, il oublie ses propres soucis pour se retourner vers l'extérieur (...).

LAURENT CHEVREL
(Brionne).

Un soir, à Mahabad

Un Kurde qui est pendu à Mahabad pour le meurtre d'un pasdar n'a droit à aucune ligne dans la presse occidentale ; un Noir qui est pendu à Pretoria pour l'assassinat d'un policier fait la « une » de la grande presse mondiale pendant toute une semaine (...).

Un dictateur qui a fait massacrer ou exécuter plus de 120 000 personnes en cinq ans n'a droit à aucun blâme particulier, si ce n'est quelques murmures de la part des ligues et mouvements charitables et antiracistes ; un dictateur qui a fait pendre un millier de personnes en cinq ans soulève la colère et la réprobation de la quasi-totalité de l'humanité.

Manifester devant l'ambassade d'Afrique du Sud et boycotter un régime raciste est une saine chose ; manifester devant l'ambassade d'Iran et rejeter un régime barbare serait encore mieux.

Devant la mort, les cadavres noirs ou blancs devraient peser le même poids !

F. SAHEBJAM
(Neuilly-sur-Seine).

Une imagination sans borne

L'article de votre correspondant à New-Delhi (*le Monde* du 19 octobre) relatif au conflit qui oppose Indiens et Pakistanais dans le secteur du bassin glaciaire du Siachen — le plus grand glacier de vallée d'Asie — est tout à fait révélateur de l'état d'esprit qui continue, après trois guerres non sanctionnées par un traité de paix, à animer à propos de ces régions les deux Etats.

Il reste que les projets, en matière de voies de communications, prêtés par les Indiens aux Pakistanais sont gonflés d'une imagination sans borne. Connaissant bien la région de Hunza et un peu celle du Baltistan jusqu'à Khapalu, pour y avoir effectué, plusieurs étés durant, des missions de recherche, il me paraît totalement exclu que l'on puisse avec quelque sérieux envisager la construction d'une voie ferrée... dans le Karakorum oriental.

Cette région est formée de très hautes montagnes puissamment englacées et des plus profondes vallées de la planète, vallées dont les versants abrupts sont d'une extrême instabilité. L'état de la « Karakoram Highway » — fréquemment coupée par les éboulements — qui met en communication Gilgit et Kachgar par la vallée de Hunza le prouve (...).

CHRISTIAN CHARLES,
agrégé de géographie
(Grenoble).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

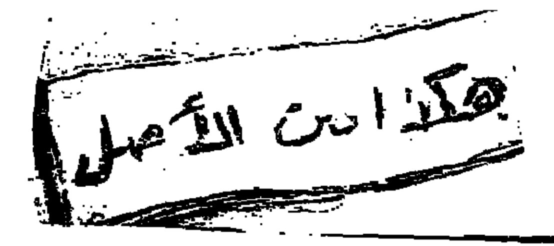
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

L'éventuelle reprise de l'émigration des juifs soviétiques est accueillie avec prudence

De notre correspondant

Jérusalem. – Les dirigeants israéliens affichent une prudente réserve quant aux récentes informations selon lesquelles Moscou autoriserait à nouveau, dans un proche avenir, un exode massif des juifs soviétiques vers l'Etat hébreu. Qu'elle soit sincère ou tactique, cette circonspection reflète le souci de ne pas vendre la peau de l'ours. Même si elles disposent d'informations les incitant à prévoir un assouplissement de l'attitude du Kremlin envers les « refuzniks » – ce qui n'est pas du tout certain, – les autorités s'efforcent publiquement de ne pas alimenter de faux espoirs.

Tout en relevant le *« changement de style »* des Soviétiques depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, a exprimé, dimanche 27 octobre, *« ses doutes »* quant à une *« modification substantielle de leur politique »*. *« Je n'ai aucune preuve,* a-t-il ajouté, *que l'URSS souhaite restaurer ses relations diplomatiques avec Israël, fût-ce de façon progressive. J'attache plus d'importance à une reprise de l'émigration qu'à une normalisation bilatérale. »*

M. Yaacov Tsur, ministre de l'intégration des immigrants, a observé qu'il ne disposait pour l'instant d'*« aucun indice concret »* laissant prévoir une évolution à Moscou. M. Akiva Lewinsky, trésorier de l'Agence juive, a, quant à lui, déclaré qu'il était *« dangereux »* de prendre pour argent comptant *« des spéculations ou des illusions ». « Il est difficile,* a-t-il dit, *de prédire ce que fera le Kremlin. Le sort des juifs soviétiques est trop important pour qu'on prenne au premier degré les rumeurs qui font partie de la préparation psychologique du sommet Reagan-Gorbatchev. Ce manque élémentaire de prudence donne un avantage dangereux à l'URSS. »* Et *Davar*, journal proche des travaillistes, intitulait, lundi, son éditorial consacré à ce sujet : « Entre le désir et la réalité. »

Un marchandage

En fait, chacun est convaincu ici que d'éventuels concessions soviétiques dans ce domaine feront nécessairement partie d'un *marchandage* plus vaste entre les Deux Grands. L'URSS pourrait monnayer un geste envers les *« refuzniks »* contre l'attribution par Washington d'avantges financiers ou douaniers, par exemple une révision de l'amendement Jackson sur l'application de la *« clause de la nation la plus favorisée »*.

Quoi qu'il en soit, Israël est matériellement prêt à accueillir des milliers d'immigrants soviétiques. Pour ne pas être pris au dépourvu, les responsables de l'intégration ont mis au point un programme permettant de loger immédiatement les immigrants sans les obliger à transiter pendant de longs *mois, comme c'est* l'usage, dans des *« centres d'absorption »*. L'Agence juive a *« bloqué »* un parc de quatre cents appartements à louer dans les grandes villes. Elle s'attache aussi à rechercher des emplois pour les éventuels arrivants. La quête d'un appartement et d'un emploi adéquat constitue la principale difficulté que rencontrent habituellement les immigrants. Israël estime pouvoir, *si besoin*, accueillir, dans l'immédiat sans problème majeur, jusqu'à 40 000 Soviétiques.

Sur les 2,5 à 3 millions de juifs vivant en URSS, environ 260 000 ont émigré depuis la guerre de six jours, 160 000 sont venus en Israël, les autres se sont installés presque en totalité en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). Moscou accorda 51 303 visas de sortie en 1979, l'année-record. Depuis, l'émigration s'est presque tarie. En 1984, on a enregistré seulement 899 départs et 332 arrivées à l'aéroport de Tel-Aviv. Un émigrant sur trois vient en Israël.

L'organisation de vols directs Moscou-Tel-Aviv, évitant le transit des juifs vers Vienne – d'où ils partent vers les Etats-Unis, la « nouvelle terre promise », – est une revendication majeure de Jérusalem. Les Israéliens se disent, en effet, persuadés – *à tort ou à raison* – que la plupart de ceux qui tournent le dos à l'Etat hébreu et choisissent les Etats-Unis sont inconsciemment victimes de la propagande antisioniste en vigueur en URSS *décrivant sous* des aspects cauchemardesques la vie quotidienne en Israël. Des vols directs permettraient, selon eux, de stopper l'hémorragie vers l'Amérique des émigrants. Selon une statistique vieille de quelques années, 78 % des juifs soviétiques vivant en Israël recommanderaient à leurs parents candidats au départ de venir s'établir à Sion.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LES PROPOSITIONS DE PAIX DE JÉRUSALEM

• M. Pérès confronté à la grogne du Likoud
• L'Egypte et la Syrie rejettent le plan

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, devait soumettre, ce lundi 28 octobre dans l'après-midi, son plan de paix à la Knesset (le Parlement) et lui demander de l'approuver. Le débat *s'annonce difficile : M. Pérès doit* faire face à une mini-rébellion de la part du Likoud (le principal partenaire des travaillistes au sein du cabinet d'union nationale), dont les *représentants* ont *refusé, dimanche*, lors d'une réunion de cabinet de près de six heures, d'avaliser les propositions de paix faites la semaine dernière à l'ONU par le *premier ministre*.

Les ministres du Likoud ont exigé que M. Pérès en modifie la teneur – une offre de négociations directes avec la Jordanie sur la question palestinienne comme sur celle de la paix – ce que le premier ministre a catégoriquement *refusé*. Le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, a accusé M. Pérès d'être à l'origine de *« la grave situation »* prévalant actuellement, selon lui, au sein du gouvernement.

L'irritation du roi Hussein

A Amman, les propositions israéliennes devaient être au centre de conversations entre le roi Hussein et M. Arafat, attendu dans la journée de lundi dans la capitale jordanienne. Le souverain – qui a effectué samedi 26 octobre une *visite éclair* à *Bagdad* – et le chef de l'OLP, rapporte notre correspondant Emmanuel Jarry, doivent tenter de sauver ce qui peut l'être de l'initiative de paix commune qu'ils ont *lancée en février*. Ces dernières semaines, le roi n'a pas caché son irritation à l'encontre de l'OLP. Il a qualifié de *« revers pour la cause palestinienne »* l'assassinat de trois Israéliens à Larnaca, l'affaire de l'*Achille-Lauro* et la fin de non-recevoir enregistrée à Londres par une délégation palestinienne.

Toutefois, le numéro deux du Fath, Abou Jihad, a catégoriquement démenti, dimanche, de récentes informations selon lesquelles certaines installations de l'OLP à Amman auraient été fermées.

D'autre part, le départ pour Damas, ce week-end, d'une délégation jordanienne conduite par le ministre du commerce et de l'industrie semble confirmer le début de rapprochement entre la Jordanie et la Syrie.

Les propositions de paix israéliennes ont été rejetées samedi 26 octobre aussi bien par la Syrie que par l'Egypte. A Damas, le président Hafez El Assad a estimé qu'elles signifieraient *« une capitulation arabe »*. Au Caire, le président Moubarak – inquiet du rapprochement Amman-Damas – a defendu l'OLP que M. Pérès veut exclure des négociations. *« Il n'est pas possible,* a dit M. Moubarak, *d'imaginer des efforts de paix sans la participation active et directe de l'OLP, représentant unique et légitime du peuple palestinien. »* Dans une déclaration qui témoigne d'un *soutien particulièrement appuyé* de l'Egypte à l'organisation de M. Arafat, le président Moubarak a encore défendu *« le droit légitime des Palestiniens à la création de leur propre Etat »*.

Liban

Raid israélien sur la Bekaa

L'aviation israélienne a bombardé, dimanche 27 octobre, dans la plaine centrale de la Bekaa, des dépôts de munitions appartenant au Front de libération de la Palestine – commandement général (FPLP-CG) de M. Ahmad Jibril. Le raid – le sixième depuis le début de l'année contre le FPLP-CG dans la Bekaa – a été opéré par quatre chasseurs. Les positions de DCA des forces syriennes dans la Bekaa sont entrées en action contre les avions israéliens. L'opération aurait fait cinq morts et une dizaine de blessés, selon la police libanaise.

D'autre part, le ministre libanais de la défense et de l'agriculture, M. Adel Osseirane, a affirmé, samedi, que la Force arabe de dissuasion (FAD, à effectifs syriens) entrerait prochainement à Beyrouth. Il a encore estimé qu'il n'y aurait pas de *« nouvelle guerre des camps palestiniens, aucune des parties en présence ne désirant mener de tels combats »*.

Enfin, les *représentants* des trois principales milices libanaises – chrétienne, chiite et druze – ont tenu, samedi à Damas, une nouvelle séance de pourparlers – la cinquième depuis le 26 septembre – destinée à définir un projet de réformes constitutionnelles et politiques. – *(AFP, AP.)*

● *Entretiens égypto-soudanais.* – L'Egypte est prête à accorder une aide au gouvernement du Soudan pour *« résoudre les problèmes du Soudan du Sud »*, a déclaré, dimanche 27 octobre, au Caire, le président Moubarak à l'issue des entretiens qu'il venait d'avoir avec son homologue soudanais, le général Abdel Rahman Sewar Al-Dahab. *« Nous souhaitons que ce problème soit réglé pacifiquement »*, a dit M. Moubarak, qualifiant d'*« excellentes »* ses conversations avec le général Sewar Al-Dahab, qui ont aussi porté sur les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays. – *(AFP.)*

EUROPE

L'ENQUÊTE SUR LE DÉTOURNEMENT DE L'« ACHILLE-LAURO »

Les juges de Syracuse et ceux de Gênes sont en désaccord sur la responsabilité d'Aboul Abbas

De notre correspondant

Rome. – L'enquête sur le détournement de l'*Achille-Lauro* donne lieu, en Italie, à un imbroglio juridique. A peine connue la nouvelle du détournement, deux parquets italiens s'étaient emparés de l'affaire : celui de Gênes, port d'où était parti le navire avec, à son bord, les pirates ; celui de Syracuse, dans la circonscription duquel se trouve la base de Sigonella, où avait atterri le Boeing égyptien détourné par la chasse américaine avec, à son bord, les auteurs du détournement. Tout, assurait-on, se déroulait en bonne harmonie entre les *deux sièges, et la* Cour de cassation devait trancher rapidement ce conflit de compétence...

Mais on apprenait, le 26 octobre, que les quatre juges étaient en désaccord complet.

Les deux « siciliens » ont déjà fait parvenir au procureur général de la Cour de cassation leurs conclusions, retentissantes, sur le fond : Aboul Abbas, chef du Front de libération de Palestine, doit être considéré comme le maître d'œuvre du détournement et, partant, comme responsable, entre autres graves chefs d'accusation, du meurtre du passager américain Leon Klinghoffer.

Un mandat d'arrêt en ce sens a donc été rédigé à son encontre (1). Les deux juges génois, en revanche, ont déclaré n'avoir aucun élément leur permettant, en l'état actuel des choses, d'incriminer le chef du FLP, et ce *bien qu'ils aient sous la main* l'un des quatre pirates, qui a commencé à parler la semaine dernière.

Les *magistrats de Syracuse ont*, selon toute apparence, fondé leur conviction sur le dialogue radio qui a eu lieu le 9 octobre entre les pirates de l'*Achille-Lauro* et Abou Khaled à Port-Saïd. *Ce dialogue*, dont la transcription a été remise à l'Italie par les services israéliens ou *américains, démontre* une intime familiarité entre les cinq hommes et un évident lien de subordination de ceux du bateau à celui qui était à terre. Mais les juges de Gênes ne sont apparemment pas *convaincus* que ledit « Abou Khaled » et Aboul Abbas soient une seule et même personne.

La Cour de cassation de Rome devrait trancher cette semaine le conflit de compétence entre les deux sièges. Mais le substitut du procureur général auprès de cette juridiction – s'exprimant donc en accord avec l'exécutif – a déjà fait savoir qu'il demanderait aux juges suprêmes de trancher en faveur de *Gênes – ville dans laquelle les* pirates ont reçu armes et ultimes instructions avant d'y monter à bord du *navire qu'ils allaient détourner.*

Si la Cour de cassation devait suivre l'avis du parquet, l'inculpation d'*Aboul Abbas serait donc rien* moins qu'acquise.

Une péripétie qui, survenant après les polémiques des deux dernières semaines sur l'attitude des pouvoirs publics italiens dans l'affaire de l'*Achille-Lauro*, ne manquera pas d'être diversement jugée en Italie et à l'étranger.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) En outre, le parquet de Syracuse a décidé l'ouverture d'une enquête sur les graves incidents survenus entre militaires américains et italiens sur la base de *Sigonella la nuit de l'arrivée de* l'avion égyptien détourné par quatre F-14 de l'US Airforce.

Les pacifistes britanniques marquent le pas

De notre correspondant

Londres. – Près de 100 000 personnes selon les *journaux britanniques* (70 000 à 80 000 d'après la police) ont défilé le samedi 26 octobre pendant trois heures dans le centre de Londres en passant devant les ambassades de *l'URSS* et des Etats-Unis.

Alors que, ces derniers mois, il avait paru *relativement moins actif*, le mouvement Campagne pour le désarmement nucléaire *(CND)* a ainsi prouvé qu'il avait toujours un capacité de mobilisation et pouvait prétendre *avoir conservé* – même diminuée – une assez large audience dans l'opinion *publique, comme* l'ont encore indiqué de récents sondages.

Cependant, plusieurs dirigeants ont eux-mêmes reconnu qu'il était difficile de ne pas établir de comparaison avec la précédente manifestation organisée par le CND *dans les rues* de la capitale il y a *juste deux* ans : entre 150 000 et 200 000 personnes *avaient alors répondu*. Mais ils ont souligné qu'il y avait à cette époque une motivation *supplémentaire*, sans doute moins perceptible aujourd'hui.

En octobre 1983, les manifestants *protestaient surtout contre* l'installation imminente des premiers missiles de croisière *américains* en Grande-Bretagne. La raison du rassemblement de samedi concernait moins *directement la* population britannique, puisqu'il s'agissait de dénoncer la course *aux armements avant* le prochain sommet américano-soviétique.

Toutefois, le CND a encore montré son influence dans le *débat* politique. En tête du cortège, on a remarqué la présence de Mme Glenys Kinnock, *l'épouse* du leader du Parti travailliste. Le Labour entend donc rester fidèle à son *choix en faveur du désarmement* nucléaire unilatéral. Il y a deux semaines, au cours d'une *réunion* sur les questions de défense, M. Kinnock, bien que prêchant maintenant *un « nouveau réalisme »* dans d'autres domaines, a souligné qu'il n'était pas *question* d'évolution sur le désarmement nucléaire et que le programme travailliste – *prônant* le renforcement des moyens de défense conventionnels – devait *toujours comprendre* l'annulation du projet de missile Trident (qui doit remplacer les Polaris dont sont actuellement équipés les sous-marins de la force de dissuasion *britannique*), *mais aussi* l'arrêt complet du déploiement des missiles de croisière.

M. Kinnock semble cependant moins déterminé a s'assurer du démantèlement des Polaris au cas où son parti reviendrait au pouvoir. *Malgré ce rappel, on a noté* que le Parti travailliste, depuis plusieurs mois, est dans l'ensemble beaucoup plus discret sur ses options militaires et ce, de toute *évidence, dans* la perspective de la prochaine campagne électorale et d'un rapprochement éventuel avec les deux autres partis d'opposition : le Parti libéral et le *Parti social-démocrate* (SDP).

On a d'ailleurs noté que les libéraux, dont les positions sont voisines de celle des travaillistes sur le plan militaire, ont pour consolider *leur alliance* avec le SDP, nettement plus modéré à ce sujet, fait quelques concessions. Ils ont notamment accepté l'idée, au cas où ils participeraient à un gouvernement, *de ne pas prendre* de décision sur les missiles de croisière sans avoir tenté d'abord une négociation avec le gouvernement américain. Le léger assouplissement des *partis* le plus opposés à l'armement nucléaire découle peut-être du moindre succès des thèses « pacifistes » que viennent de constater les dirigeants du CND.

FRANCIS CORNU.

Turquie

NEUF SOLDATS TUÉS PAR DES « SÉPARATISTES » KURDES

Ankara *(AFP, AP)*. – Neuf militaires turcs ont été tués par des *maquisards kurdes* lors de l'attaque, le vendredi 25 octobre, d'un poste de gendarmerie situé dans le village d'Andic, dans la province de Hakkari, près de la frontière irakienne. Les rebelles kurdes, qui ont attaqué le poste fortifié à la mitrailleuse et au *lance-roquettes, ont pu s'enfuir* sans subir de pertes.

Ce raid est l'un des plus meurtriers effectués par les rebelles kurdes, qualifiés de *« séparatistes »* par les *autorités turques*.

Le commando rebelle appartiendrait au Parti des travailleurs kurdes (PKK, principale organisation kurde), très bien implanté dans la *province de Hakkari*, indique-t-on de source bien informée à Ankara. Cette province, frontalière, au sud, de l'Irak et, à l'est, de l'Iran, est soumise à la loi martiale.

Depuis la reprise des affrontements, il y a plus d'un an, 108 *rebelles, 59 militaires et* 74 civils ont été tués dans cette partie du pays, selon les bilans officiels. Selon des sources bien informées, les pertes réelles des deux côtés, ainsi *que dans* la population civile, sont plus lourdes.

Les régions montagneuses du sud-est de la Turquie, où la population est en grande majorité kurde, sont étroitement surveillées par des dizaines de milliers de soldats pour empêcher *l'infiltration de* groupes armés venus d'Iran ou de Syrie (*le Monde* du 16 juillet).

Bulgarie

TOUR DE VIS DANS LES ÉCOLES

Retour à une *discipline* à l'ancienne, port de l'uniforme, contrôle accru : les écoliers bulgares vont être repris en main, si les ordonnances que vient d'adopter le ministère de l'éducation sont appliquées.

Ces directives destinées à *« contrer certaines phénomènes négatifs dans le domaine de l'éducation »*, prévoient notamment :

– Le port obligatoire pour les élèves d'un uniforme avec l'emblème de leur école, même en dehors des heures de scolarité ;

– L'interdiction de sortir dans la rue après 21 heures ;

– La délivrance d'une carte d'identité scolaire d'ici au 30 octobre, que l'élève devra obligatoirement avoir sur lui en cas de contrôle ;

– Des réunions fréquentes de parents d'élèves, qui recevront des instructions sur la façon d'élever leurs enfants.

« Il faut que les travailleurs et spécialistes de demain possèdent les vertus et la personnalité communistes et respectent les normes de la société socialiste », commente le journal *Rabotnitchesko Delo*, qui admet que cette ordonnance ne manquera pas d'*« exciter les esprits »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Accord de principe au sein de la CEE sur les exportations des pays méditerranéens

Au terme d'une réunion de leurs ministres des affaires étrangères tenue à Luxembourg dans le cadre de la coopération politique, les pays de la Communauté européenne sont parvenus à un accord de principe sur les mécanismes qui permettront de maintenir les exportations des pays méditerranéens (Maghreb, Israël, etc.) vers l'Europe après l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté au début de l'an prochain, a annoncé M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures.

Il est prévu, notamment, que les droits de douane frappant les produits de ces pays seront abaissés, dès 1986, dans les mêmes proportions que ceux de l'Espagne et du Portugal et que la Commission fera le point sur ce problème dans quatre ans, au terme de la période transitoire précédant l'adhésion complète des deux pays ibériques. Les Dix n'ont, toutefois, pas clairement défini les moyens financiers qui soutiendront cette orientation : la RFA et la Grande-Bretagne ont, notamment, fait savoir qu'elles n'entendaient pas sortir des limites budgétaires actuelles de la CEE.

Les ministres des affaires étrangères ont, par ailleurs, réaffirmé leur attachement aux droits de l'homme en Amérique centrale, après la suspension des libertés publiques au Nicaragua, ainsi que leur confiance dans le processus de démocratisation en Argentine, malgré l'instauration de l'état de siège dans ce pays. Ils ont adopté une position d'attente sur les propositions du COMECON visant à établir des relations officielles avec la CEE, et chargé la Commission européenne de demander des éclaircissements à ce sujet à l'organisme économique des pays de l'Est.

Enfin, M. Poos, ministre luxembourgeois des affaires étrangères, a annoncé que le prochain conseil européen des chefs d'Etat, ou de gouvernement, qui se tiendra les 2 et 3 décembre à Luxembourg, sera principalement consacré à la réforme institutionnelle de la CEE et à l'évaluation des rapports Est-Ouest. Auparavant, selon M. Dumas, l'Assemblée nationale française aura tenu, le 21 novembre, un grand débat européen qui se terminera vraisemblablement par le vote d'approbation du traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

APRÈS LE RETRAIT DES ETATS-UNIS

Les fonctionnaires américains de l'UNESCO ne seront pas renvoyés

Sofia *(AFP)*. — Les cent trente fonctionnaires américains employés à l'UNESCO ne seront pas renvoyés de l'organisation du fait du retrait des États-Unis. Comme l'avait demandé M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, ils ne subiront donc *« ni discriminations ni privilèges »*.

Ainsi en a décidé à Sofia, la conférence générale de l'UNESCO, qui a adopté une solution relative aux personnels du secrétariat présentés par la commission administrative.

La conférence générale a ainsi refusé de suivre l'avis des représentants de la plupart des pays du tiers-monde et de l'Europe de l'Est, qui exigeaient le renvoi de l'UNESCO — notamment par non-renouvellement de contrats — des ressortissants d'un Etat qui s'en est retiré.

La conférence générale ne s'oppose pas par ailleurs à l'engagement éventuel de fonctionnaires d'un Etat non membre. Elle stipule toutefois : *« Pour le recrutement du personnel nouveau, les ressortissants d'Etats membres devraient bénéficier de la priorité sur les ressortissants d'États non membres »*, conformément à la règle actuellement en vigueur. Enfin, un Etat qui se retire de l'organisation *« perd tous les droits et privilèges attachés à la qualité de membre de l'organisation »*, en particulier son droit au contingent de fonctionnaires qui lui était antérieurement attribué.

ASIE

Philippines

Crédits supplémentaires pour la lutte contre la guérilla

Manille. — Le président Ferdinand Marcos a ordonné, samedi 26 octobre, le déploiement de troupes supplémentaires, la formation de forces de police d'élite et le déblocage de nouveaux crédits pour renforcer la lutte contre la rébellion communiste qui menace de plus en plus son régime.

Ces décisions ont été rendues publiques une semaine après la visite à Manille du sénateur américain Paul Laxalt, envoyé spécial du président Reagan, chargé d'exprimer à M. Marcos les vives préoccupations des Etats-Unis face au *« développement rapide »* des effectifs et du contrôle de la Nouvelle Armée du peuple (NPA, communiste). La nouvelle campagne prévoit l'attribution d'environ 27 millions de dollars aux forces armées gouvernementales, le déploiement de nouveaux *bataillons venant s'ajouter au* soixante-douze opérant déjà dans l'archipel et la formation d'effectifs policiers *« spécialisés »*. En outre, il est prévu de donner un supplément de formation aux quelque soixante-dix mille membres des forces paramilitaires d'auto-défense chargées de la répression du communisme dans les campagnes, mais très souvent accusées, comme certaines unités de l'armée, de se livrer à des exactions et crimes contre la population sous couvert d'opérations anti-guérilla.

Compte tenu, entre autres facteurs, de l'importance de la militarisation des campagnes et des abus qui l'accompagnent dans le développement de la guérilla, on se demande à Washington si la politique suivie, celle d'un accroissement des forces armées et de police, est, en l'occurrence, la plus judicieuse.

Samedi dernier, à Hongkong, le cardinal Jaime Sin, chef de l'Eglise catholique des Philippines, a rappelé que de nombreux Philippins rejoignent ou soutiennent la NPA non par sympathie pour le communisme, mais par rejet du régime du président Marcos, au pouvoir depuis vingt ans. Pour leur part, les dirigeants américains semblent souhaiter, pour sortir du dilemme dans lequel ils sont enfermés (soutien à un régime autoritaire de plus en plus impopulaire et compromettant ou lâchage profitable à l'opposition nationaliste et, éventuellement, aux communistes) que M. Marcos procède aux réformes politiques et économiques indispensables pour rétablir un minimum de confiance et de crédibilité sur place et à l'étranger. Interrogé, le vice-président américain, M. Bush, affichait samedi un profond pessimisme : *« Nous sommes inquiets (...) ; on ne sait pas à quoi s'attendre là-bas. »* (aux Philippines), a-t-il notamment déclaré.

Enfin, dans son édition de dimanche, le *Washington Post*, citant des services de renseignements américains, écrit que le président Marcos est *« gravement malade »*, qu'il souffre d'un lupus érythémateux, qu'il *« est à peine capable de diriger son gouvernement »* et qu'*« il n'a pas plus de 50 % de chances de vivre jusqu'à la prochaine élection présidentielle »* en 1987. — *(AFP, UPI, Reuter, AP.)*

Inde

Paris s'est engagé à faire un « geste significatif » pour contribuer à l'assainissement des eaux du Gange

De notre envoyé spécial

Bénarès. — La France s'est engagée à faire un *« geste significatif »* pour contribuer à la dépollution des eaux du Gange, notamment en participant à la construction d'une usine de traitement des eaux usées de la ville sacrée de Bénarès.

L'ampleur de la tâche est évidente, surtout à Bénarès, dont la population a fêté, en fin de semaine dernière, le Durga Purja, les offrandes à la déesse Purga. Même à la mi-journée, bien après la fin des ablutions traditionnelles d'une foule très matinale, les processions bruyantes se poursuivaient dans les rues encombrées qui accèdent aux soixante-dix ghâts, ces escaliers qui descendent jusqu'au fleuve entre des palais de mahradjahs parfois squattés par des pauvres et sur les balcons desquels courent des singes, animaux sacrés.

A 200 mètres en aval, toujours sur la rive sacrée du fleuve — l'autre, qui fait face à la ville, étant maudite, — les incinérations se poursuivaient au ghât Manikarnika, réservé aux crémations. Les corps, amenés sur des brancards de fortune et couverts d'une étoffe, étaient trempés dans les eaux sacrées du Gange avant d'attendre, dans un environnement de boue et d'immondices, d'être placés sur un bûcher en plein air. A Bénarès, il meurt de deux cents à trois cents personnes par jour.

Le Gange est symbole de pureté. On y fait sa toilette, on s'y rince la gorge et on y lave son linge. Dans la vieille ville, qui borde le fleuve, des milliers de temples hindous accueillent en permanence une foule de croyants. Plus loin, les eaux usées des égouts de cette cité d'un million d'âmes — si l'on compte les pèlerins, qui forment le dizième de la population — se déversent dans le fleuve purificateur, l'un des plus pollués de la planète.

C'est à la tâche de la dépollution de ces eaux que M. Rajiv Gandhi, lors de son séjour à Paris en juin dernier, a demandé aux Français de s'associer. La France n'a pas dit non, d'abord parce que l'on souhaite à Paris un renforcement continu des liens entre les deux pays et, ensuite, parce qu'il s'agirait, de cette façon, de contribuer à la restauration d'un site prestigieux. Pour l'instant, cependant, on envisage de traiter les eaux usées de la moitié de la population de la ville, un projet qui s'étalerait sur trois ans et dont le coût serait de l'ordre de 200 millions de francs.

Une première étape

Le projet, dont le montage financier est en cours d'étude, prévoit la réparation des égouts, la construction d'une usine de traitement des eaux, de façon à pouvoir en affecter une partie à l'irrigation de cultures. Les éléments solides éliminés pourraient être utilisés pour l'amendement de sols, ainsi qu'à la production d'énergie électrique — à partir de gaz de digestion — pour assurer l'autonomie énergétique de l'usine de traitement et des pompes.

Les études ont été confiées à deux entreprises françaises, la Lyonnaise des eaux et la CGE (Compagnie générale d'électricité) qui n'ont pas encore trouvé un terrain d'entente entre elles, ce qui retarde d'autant la mise au point du montage financier. Mais Paris tient à la réalisation du projet. Un mémorandum a été signé, le 9 juin, dans la capitale française, entre M. Dayal, secrétaire général pour les énergies renouvelables auprès du gouvernement indien, et M. Christian Nucci. De passage à New-Delhi, le 25 octobre, le ministre français délégué au développement et à la coopération a confirmé à ses interlocuteurs indiens que *« le geste français, qui devrait être fait, sera significatif »*, même si deux questions — le *« coût global de l'opération »* et l'*« articulation de l'aide française »* — demeuraient posées.

En fait, l'Etat français semble prêt à débourser environ 25 millions de francs, à des conditions très avantageuses, pour peu que le coût de l'opération se situe aux alentours de 200 millions de francs. Il prendrait également à sa charge le financement des études, d'un coût supplémentaire de 22 millions de francs. Mais ce geste revêt un *« caractère exceptionnel »* et n'engage pas Paris — ainsi que le souhaiterait New-Delhi — à participer, dans des conditions si avantageuses, à l'assainissement complet de la ville de Bénarès : collecte et traitement de toutes les ordures, restauration des ghâts, et même amélioration de la circulation urbaine.

La coopération franco-indienne a donc trouvé un nouveau champ d'application avec la construction, apparemment acquise, d'une usine de traitement d'eaux usées à Bénarès. Mais la dépollution des eaux purificatrices du Gange est une autre affaire. Même pour Bénarès, dont la population doit doubler dans les trente années qui viennent, il ne s'agira que d'une première étape.

J.-C. P.

Corée

RETOUR DE LA FRANCE AU SEIN DU COMMANDEMENT DE L'ONU

La France a réintégré le commandement des Nations unies en Corée, après une absence de vingt ans, a-t-on appris samedi 26 octobre. L'attaché militaire français à Séoul, le lieutenant-colonel Jacques Vernet, désigné pour assurer les fonctions d'officier de liaison au sein du commandement des Nations unies en Corée, a pris part à une réunion de la commission militaire d'armistice qui s'est tenue la semaine dernière à Panmunjom.

A Paris, le ministère des relations extérieures a confirmé cette nomination, indiquant que la mesure *« reflète l'intérêt de la France pour la situation dans cette région du monde »*. Lors de la guerre de Corée, en 1950, la France, à la demande de l'ONU, avait envoyé un corps expéditionnaire, mais avait retiré son officier de liaison en 1965. Plus récemment, le gouvernement de Séoul avait craint, au moment de l'arrivée des socialistes français au pouvoir, que Paris n'établisse des relations diplomatiques avec la Corée du Nord. La France a élevé le niveau de la représentation nord-coréenne à Paris, tout en assurant la Corée du Sud qu'elle ne procéderait pas à la reconnaissance formelle du gouvernement de Pyongyang contre les vœux de Séoul. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

L'espion John Walker plaidera coupable

Washington. — John Walker, un ancien officier de marine, accusé d'avoir monté un réseau d'espionnage pour vendre des documents secrets à l'Union soviétique, a décidé de plaider coupable, ont indiqué, samedi 26 octobre, des sources militaires qui ont gardé l'anonymat. L'espion présumé aurait offert sa coopération, afin que son fils, Michael, également impliqué dans cette affaire, puisse échapper à une trop lourde peine. Les deux hommes risquent la prison à vie si les charges retenues contre eux sont confirmées par le tribunal. John Walker a également accepté de témoigner contre un ancien membre de son réseau, Jerry Whitworth, un opérateur radio de la marine en retraite, dont le procès est prévu pour le mois de janvier, mais qui, pour sa part, a décidé de plaider non-coupable. — *(AFP.)*

INDE

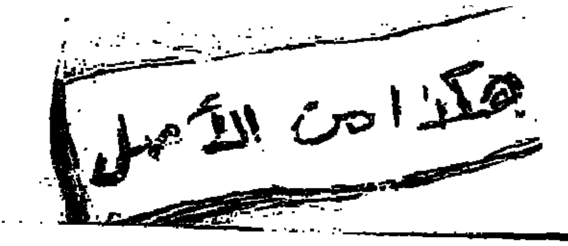
Visite surprise de M. Gandhi à Moscou

Moscou. — En regagnant l'Inde, à l'issue d'une tournée dans plusieurs pays occidentaux — notamment aux Etats-Unis, — le premier ministre indien a effectué, samedi 26 octobre, une escale impromptue à Moscou, où il a rencontré M. Mikhail Gorbatchev. Cette halte, organisée précipitamment, a aussitôt été interprétée, dans les milieux diplomatiques, comme le souci d'un contrepoids aux entretiens de M. Gandhi avec plusieurs dirigeants occidentaux. Dès son retour à New-Delhi, dimanche, le premier ministre indien a qualifié de *« très positives »* les propositions soviétiques concernant un désarmement nucléaire. Sur l'Afghanistan, il a déclaré que *« les Américains n'ont malheureusement pas l'intention de discuter de garanties »* qui pourraient faire suite au retrait des troupes soviétiques stationnées dans ce pays. — *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE

Nouvelles arrestations

Varsovie. — M. Seweryn Jaworski, ancien responsable de Solidarité des aciéries de Varsovie et ancien membre de la direction nationale du syndicat, a été condamné vendredi 25 octobre, sur simple décision du procureur, à une nouvelle peine de trois mois de prison pour *« incitation à troubles publics »*. Cette sanction intervient au lendemain de la célébration solennelle à l'église Saint-Stanislas de Varsovie du premier anniversaire de l'assassinat du Père Popieluszko par trois officiers de la police politique. Le syndicaliste, âgé de cinquante-quatre ans, avait déjà été condamné à trois mois de détention après les manifestations du 1er mai, et il a passé plus de deux ans et demi en prison après la proclamation de l'état de guerre. D'autres arrestations ont eu lieu, notamment celles de M. Pomian-Biesiekierski (cinquante-sept ans), dont la femme est déjà en prison, et de Mme Danuta Skorenko. Ces personnes sont accusées d'avoir mis en place un petit émetteur clandestin de télévision dans la région de Katowice. D'autre part, deux militants de Lodz, MM. Zyzniewski et Przybylinski, ont été arrêtés début octobre pour avoir distribué des tracts appelant au boycottage des élections. — *(AFP.)*



ASIE

Indonésie

Quand Pékin et Moscou redeviennent fréquentables...

Le ministère indonésien des affaires étrangères a annoncé vendredi 25 octobre la visite à Djakarta (du 28 octobre au 1er novembre), du vice-premier ministre soviétique, M. Ryabov. Il s'agit de la première visite officielle en Indonésie d'une personnalité soviétique de ce rang depuis la tentative de coup d'État communiste il y a vingt ans. Un accord de coopération économique et commerciale devrait être signé à cette occasion. En 1984, le ministre indonésien des affaires étrangères s'était rendu en visite à Moscou.

De notre envoyé spécial

Djakarta. — Quarante ans après l'accession de leur pays à l'indépendance, les dirigeants de l'Indonésie ont opté pour une diplomatie plus active et plus indépendante, sans toutefois remettre en cause leurs liens étroits avec les puissances occidentales. Cette évolution ne transparaît pas toujours nettement car l'archipel vit encore sous le poids des événements qui, il y a vingt ans, firent des centaines de milliers de victimes. Pourtant, les héritiers de Sukarno ont rompu avec la flamboyance d'une démocratie d'une autre époque et dont leur pays ne touche guère aujourd'hui les dividendes.

Un pays asiatique, peuplé de plus de 160 millions d'habitants — ce qui le place au cinquième rang mondial — peut-il jouer un rôle important dans le concert des nations tout en ignorant la Chine ? Le président Suharto, sachant bien que non, a amorcé le dégel des relations sino-indonésiennes, mais avec une extrême prudence. En effet, les militaires indonésiens ne pardonnent pas à Pékin d'avoir soutenu le PKI lorsqu'il fut accusé d'avoir trempé dans le meurtre, le 30 septembre 1965, de sept officiers lors d'un coup d'État avorté qui devait coûter la vie à tant de communistes et modifier le cours de l'histoire (*le Monde* daté 6-7 octobre).

En outre, l'impopularité de la communauté chinoise d'Indonésie — qui a retrouvé ses positions commerciales dominantes — est exploitée par les adversaires du gouvernement, notamment les intégristes musulmans. Cela pose un sérieux problème dans un pays dont la population est islamisée à 90 %. Le président Suharto s'est donc contenté, jusqu'ici, de rétablir des relations commerciales avec Pékin et de recevoir, très brièvement, à l'occasion du trentième anniversaire de la Conférence de Bandoung, en avril, le ministre chinois des affaires étrangères. Malgré cela, rien n'indique que Djakarta envisage de renouer à court terme ses relations diplomatiques avec la Chine.

L'évolution est du même ordre — contrepoids au rapprochement avec Pékin ? — à l'égard du bloc soviétique. Pour la première fois en vingt ans, le président Suharto s'est rendu en visite officielle, en septembre, dans des pays du pacte de Varsovie. Plus récemment, M. Suwardjono, ministre indonésien de la santé, a fait état d'un projet d'aide soviétique à la construction de trois hôpitaux. Cette perspective, qui n'est démentie ni d'un côté ni de l'autre, est d'autant plus intéressante que le régime anticommuniste de Djakarta n'a pratiquement pas de relations commerciales avec les pays de l'Est et que les Soviétiques — principaux donateurs du temps de Sukarno — sont « *interdits de projets de développement* » en Indonésie depuis vingt ans.

> *L'Indonésie, grande puissance par la population, voudrait retrouver son rang en Asie. Pour y parvenir, le pays qui, il y a vingt ans, massacra ses communistes cesse d'ignorer superbement la Chine et l'URSS.*

Bonnes relations avec Washington

L'Indonésie bénéficie d'une aide occidentale plus que substantielle et entretient des relations privilégiées avec plusieurs capitales de l'Ouest, en particulier Washington. Entre Américains et Indonésiens, il n'existe guère de contentieux. Que Djakarta entende jouer un rôle plus actif au sein du Mouvement des non-alignés — ce qui est le cas, même si la présidence du Mouvement, pour deux ans, doit revenir au Zimbabwe et non à l'Indonésie, comme elle avait pu l'espérer — n'inquiète guère les Américains ; ils ne peuvent que se féliciter du renforcement de l'aile « modérée » du Mouvement. Simultanément, Washington souhaite sans doute un dégel sino-indonésien susceptible de contribuer à la stabilisation de la région.

Ballons d'essai ou premiers pas, les récentes initiatives de la diplomatie indonésienne, qui ont pour objet d'élargir un champ de manœuvre longtemps réduit, ne peuvent faire oublier que Djakarta doit opérer avec doigté en Asie du Sud-Est.

D'un côté, les dirigeants indonésiens estiment qu'à long terme le Vietnam peut jouer un rôle utile pour contrebalancer l'influence croissante du géant chinois, dont la diaspora régionale regroupe plusieurs dizaines de millions d'âmes. De l'autre, ils entendent renforcer leurs liens avec leurs partenaires de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Brunei, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Singapour et Indonésie), qui leur ont d'ailleurs confié l'épineux dossier de l'amorce d'une négociation du conflit cambodgien. Tout en entretenant de bonnes relations avec Hanoï, Djakarta a ainsi reçu pour mandat d'obtenir du Vietnam le retrait de ses troupes stationnées au Cambodge, ce qui paraît actuellement hors de question.

Après l'épreuve de 1965-1966, l'Indonésie s'était tenue en retrait de la scène internationale, le régime de M. Suharto se préoccupant, avant tout, de sa propre stabilité et du développement d'un archipel en passe alors de devenir une puissance pétrolière. Vingt ans plus tard, ce pays surpeuplé a amorcé son développement et réussi, en tout cas, à atteindre le seuil de l'autosuffisance alimentaire. L'« *ordre nouveau* » ainsi imposé par M. Suharto — par opposition à la « *démocratie dirigée* » de Sukarno — peut donc se targuer de quelques succès, même quand le pays traverse, à l'image de la région, une période de récession et que plusieurs projets de développement ont été reportés pour éviter que sa dette extérieure — et les remboursements — ne prennent des proportions alarmantes.

Il reste que la réactivation de la diplomatie indonésienne continuera de dépendre d'équilibres internes jamais définitivement acquis. Cette année, l'exécution d'anciens dirigeants communistes — emprisonnés depuis près de vingt ans — semble avoir eu pour objet de contrebalancer les condamnations, par des tribunaux, de religieux musulmans accusés d'incitation à la révolte. Le régime veut ainsi convaincre, semble-t-il, qu'il ne fait pas deux poids deux mesures et que le renforcement de la laïcité de l'État — qui se réclame des cinq principes du *pancasila* (croyance en un seul Dieu, démocratie, justice sociale, unité nationale et humanitarisme) — n'est pas dirigé contre l'islam. En bref, à ses yeux, rien ne justifie la montée actuelle de l'intégrisme musulman, pourtant sensible même dans les campagnes.

Cette affaire, en tout cas, ne semble pas liée au procès de l'ancien général Dharsono — qui fut secrétaire général de l'ASEAN, — inculpé notamment d'avoir été au courant des préparatifs d'attentats qui ont eu lieu l'an dernier. Ce procès, qui fait les grandes manchettes d'une presse cependant bien contrôlée, doit reprendre le 31 octobre avec l'audition des témoins de la défense. Fait révélateur sous ce régime dominé par l'armée, le procès est public, des haut-parleurs diffusant les audiences au profit d'une petite foule de sympathisants. Cela fait d'autant plus sensation que M. Dharsano est lié au « groupe des cinquante » — anciens généraux, ministres et fonctionnaires, — qui réclame depuis cinq ans que le régime s'amende et rétablisse les libertés. Cette dissidence pose manifestement un problème à M. Suharto, car la plupart des auteurs de la pétition sont d'anciens compagnons de route qui l'ont aidé à asseoir l'« ordre nouveau ».

1985, déjà l'année des anniversaires : quarante ans d'indépendance, trente d'« esprit de Bandoung » et vingt d' « ordre nouveau », pourrait devenir, dans l'histoire de l'Indonésie, celle d'un tournant. A défaut d'être de réels partenaires, les communistes, soviétiques comme chinois, sont revenus dans le champ de vision d'un pays qui aspire de nouveau à se faire entendre sur la scène internationale, quitte à franchir encore bon nombre d'obstacles.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

AFRIQUE

Algérie

Des effectifs importants sont engagés contre le maquis intégriste de l'Arba

De notre correspondant

Alger. – *El Moudjahid* du dimanche 27 octobre revient sur l'accrochage de Larba, à 40 kilomètres au sud d'Alger (*le Monde* du 24 octobre), en publiant les photos des cinq gendarmes tués *« au cours de l'opération d'arrestation des auteurs du vol de l'école de police de Soumaa »*. Les affectations différentes de ces gendarmes *« morts en service commandé »* révèlent l'importance du déploiement des forces de l'ordre dans la région comprise entre Larba et Tablat, où le reliquat du groupe armé a pris le maquis.

La colère de Dieu

Hormis l'hommage rendu à ces cinq victimes, la presse, depuis jeudi, reste silencieuse sur cet événement et ses prolongements actuels. Aucune information ne pouvant être recueillie de source officielle, les Algériens continuent de s'interroger sur ce qui s'est réellement passé il y a une semaine. Ce manque d'informations laisse le champ libre aux rumeurs les plus diverses. « Radio-trottoir », véritable circuit parallèle de nouvelles – souvent peu fondées, – transmet ces derniers jours, de bouche à oreille, que *« les bandits sont nettement plus nombreux que ne l'a dit la presse, et particulièrement bien armés »*, allant jusqu'à affirmer que *« des Libyens se sont infiltrés en Algérie et sont avec eux »*.

Coïncidence ? *El Moudjahid* publie également au-dessus des portraits des gendarmes l'intégralité du sermon prononcé, vendredi 25 octobre, sur les antennes de la télévision nationale par M. Ahmed Hamani, membre du comité central du FLN et président du Conseil supérieur islamique. Citant abondamment le Coran, M. Hamani essaie de démontrer qu'il est impossible de prêcher l'islam d'un côté et de vivre en enfreignant ses principes de l'autre. *A fortiori*, lorsque l'on est rangé dans la catégorie des intégristes et que l'on exhorte ses contemporains à prendre le Coran comme un mode d'emploi de la vie quotidienne.

M. Hamani ponctue son sermon de versets distillés à bon escient : « *Celui qui, sciemment, tue un croyant est voué à l'enfer pour l'éternité. Il encourt la colère et la malédiction de Dieu qui lui réserve le pire châtiment.* » Il conclut ainsi :

« Semer le trouble au sein d'une communauté de musulmans et se rebeller contre l'autorité légale légitimement établie par un peuple musulman dont le dirigeant déclare l'Etat musulman, se conformant aux préceptes de l'Islam – le fait est indiscutable et irréfutable, – c'est se mettre hors du droit. »

Voilà un sermon qui devrait, avec l'aide de l'armée, de la gendarmerie, des hélicoptères, ramener dans le droit chemin les brebis égarées dans les bois, entre Larba et Tablat. Leur mauvais berger, Mustapha Bouiali, ancien moudjahidin (combattant de la guerre d'indépendance) de quarante-cinq ans, condamné par contumace, au mois d'avril dernier, à la réclusion à perpétuité par la Cour de sûreté de l'Etat, est présenté ici tantôt comme un malfaiteur, tantôt comme l'un des leaders de l'activisme intégriste.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Tunisie

L'UGTT hausse le ton

De notre correspondant

Tunis. – La comparaison entre la situation des travailleurs tunisiens et le sort des manifestants en Afrique du Sud et dans les territoires arabes occupés faite par le secrétaire général de l'UGTT, lors d'une conférence de presse, le dimanche 27 octobre, paraît tout aussi outrancière que l'accusation portée par le journal du Parti socialiste destourien, *l'Action*, contre les syndicats, dont il dénonce *« les visées destructrices mues par une inspiration insurrectionnelle »*. Toutefois, l'une et l'autre traduisent bien le degré de tension prévalant actuellement dans les relations entre le pouvoir et la centrale ouvrière.

L'escalade de la crise

La crise née de l'échec des négociations salariales a connu, depuis le printemps, une escalade quasi continue (*le Monde* du 2 octobre). Mais le point de non-retour paraît aujourd'hui atteint après les dernières attaques contre plusieurs locaux syndicaux (1) et la mise en cause par les autorités de la gestion financière de certains biens appartenant à l'UGTT, dont une société coopérative d'assurances qui vient de se voir retirer son agrément.

Le conseil de la centrale, qui doit se réunir à la fin de cette semaine, arrêtera la ligne de conduite qu'il entend suivre face à cette situation. Mais, dimanche, M. Habib Achour a d'ores et déjà affirmé que *« si le gouvernement persiste à ne pas négocier sur les salaires, l'UGTT décidera de la lutte par tous les moyens pour reconquérir ses droits spoliés »*, laissant entendre que le recours aux grèves sera largement utilisé.

Dans l'épreuve de force que chaque partie paraît désormais prête à engager, M. Habib Achour vient de recevoir l'appui sans réserve de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), dont une délégation a visité ces derniers jours, à sa demande, la Tunisie.

Faisant siens tous les griefs de la direction de l'UGTT, M. Enzo Friso, secrétaire général adjoint de la CISL, qui conduisait la délégation, s'est montré particulièrement dur à l'égard du gouvernement, qu'il a accusé de multiplier les atteintes aux libertés syndicales.

Les émeutes sanglantes de 1978

« Nous sommes en présence, a-t-il déclaré, *d'un plan pour détruire le mouvement syndical. Nous sommes préoccupés et même consternés par la gravité de la situation. Aussi, quoi qu'il arrive, la CISL saura montrer dans les faits sa totale solidarité avec l'UGTT et ses dirigeants. »*

M. Friso s'est déclaré convaincu que l'expression du mécontentement parmi les syndicalistes ne vise en aucune manière à mettre en cause les structures politiques du pays, mais il a estimé que cette colère risque d'être récupérée par des éléments de l'intérieur ou de l'étranger, qui, eux, pourraient l'utiliser contre les institutions, car *« la violence appelle la violence »*.

Le représentant de la CISL a dit encore que la situation actuelle lui rappelle celle qui existait dans le pays la veille du 26 janvier 1978 lorsque la grève générale décrétée ce jour-là par l'UGTT fut marquée par des émeutes sanglantes.

MICHEL DEURÉ.

(1) L'UGTT accuse les « milices » du Parti socialiste destourien d'attaquer ses locaux, tandis que le gouvernement affirme que ces incidents opposent uniquement des syndicalistes partisans et adversaires – de plus en plus nombreux – de la direction de la centrale.

Sénégal

La grande colère des anciens tirailleurs

Dans l'imagerie rassurante de la francophonie africaine, il y a eu longtemps les attroupements joyeux devant les paieries au moment où arrivaient les fonds versés par la France à ses anciens soldats noirs devenus citoyens de républiques indépendantes. Las ! Rien ne va plus entre Paris et les plus fameux de ceux-ci : les anciens tirailleurs sénégalais. Mandatés par l'Association nationale des anciens militaires (sénégalais) de carrière retraités de l'armée française – qui a sept cent quarante-trois membres mais défend les intérêts de quelque trois mille cinq cents personnes, – deux avocats du barreau de Dakar viennent de saisir le comité des droits de l'homme des Nations unies, à Genève, d'une communication accusant la France de discrimination raciale.

L'affaire, qui ne concerne pas seulement les Sénégalais, a trait au contentieux sur les droits acquis. Dès 1960, une loi de finances disposait que les pensions des Africains étaient remplacées par des indemnités annuelles qui ne seraient pas réajustées à la hausse sur les mêmes bases que les pensions versées aux Français. C'est ce que l'administration appelle poétiquement la « *cristallisation* ».

Ces mesures furent souvent critiquées par la suite. Interrogé par un député en 1971, M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, invoquait une disposition du code des pensions – contestée par les intéressés – suspendant les droits en cas de perte de la nationalité française. *« Il convient aussi de souligner*, poursuivait-il, *que dans les pays en cause la France ne dispose plus de services propres aux contrôles liés à la gestion des pensions. (...) Par ailleurs, la législation applicable aux pensionnés découle directement des conditions économiques et sociales propres à la France. »*

En fait, ces dispositions furent tempérées par de nombreux décrets de dérogation. Notamment, la « cristallisation » n'avait pas d'effets dans cinq pays : Gabon, Madagascar, République centrafricaine, Sénégal et Tchad. Ce « privilège » fut aboli par la loi de finances rectificative du 21 décembre 1979 ; désormais tout le monde est « cristallisé ».

Parapluie et galimatias

L'arrivée de la gauche au pouvoir n'arrangea pas les choses, comme l'espéraient les Sénégalais : non seulement ces dispositions furent maintenues mais elles furent aggravées en décembre 1981. En raison de considérations juridiques complexes, le montant des indemnités fut celui calculé rétroactivement *« sur la base des tarifs en vigueur au 1er janvier 1975 »*. Par la suite, des revalorisations de l'ordre de 5 % par an furent consenties.

Ne renonçant pas à sa revendication de fond – le droit à une vraie pension, – l'association sénégalaise a multiplié les démarches auprès de M. Mitterrand. L'Elysée a transmis au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, qui a transmis au ministère de la défense, qui a transmis à celui des finances...

Me Niang, l'un des avocats, nous a montré un épais florilège de prose administrative : recours au « parapluie » et galimatias s'appuyant sur des textes où plus personne ne se retrouve. Il se peut que la France ait de bonnes raisons de persister dans son refus, mais le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne les expose pas clairement.

« C'est sans joie que j'ai accusé la France devant le comité des droits de l'homme », nous a dit Me Niang. Une consolation pour lui, cependant : l'Union (française) fédérale des associations d'anciens militaires de carrière, réunie en congrès à Perpignan en mai, a exprimé sa solidarité entière avec ses *« frères d'armes d'Afrique et de Madagascar »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

République sud-africaine

LA POLICE PROCÈDE AU RECRUTEMENT DE 11 000 HOMMES

Le président du Congrès national africain (ANC), M. Oliver Tambo, a déclaré, dimanche 27 octobre, dans une interview à la chaîne de télévision ITV, qu'une escalade du conflit sud-africain passait par *« l'usage d'armes à feu »*, ajoutant : *« Il faut comprendre que le conflit s'aggrave, qu'il s'enracine et s'intensifie. »* Samedi soir, au cours d'affrontements dans la région du Cap, des policiers ont été atteints par des balles, ce qui, jusqu'à présent, ne s'était produit que très rarement. Trois hommes ont été tués par les forces de sécurité et neuf personnes – dont trois policiers – ont été blessées. La police est, d'autre part, en train de procéder au recrutement de onze mille hommes supplémentaires afin de porter ses effectifs totaux à cinquante-six mille hommes d'ici mars 1987, soit une augmentation de 25 %. Au début de l'année, M. Louis Le Grange, ministre de la loi et de l'ordre, avait annoncé son intention de faire passer à au moins soixante-huit mille le nombre des policiers, avant dix ans.

Le gouvernement de Pretoria a, d'autre part, exprimé, dimanche, son « aversion » vis-à-vis de l'idée que des citoyens sud-africains puissent avoir des entretiens avec l'ANC et s'est engagé à prendre des « mesures appropriées » pour empêcher de nouvelles discussions de ce genre. M. Stoffel Botha, ministre des affaires intérieures, a qualifié d'« autodestructeur » tout dialogue avec l'ANC, affirmant qu'aucun citoyen sud-africain ne devait négocier avec un *« ennemi de la République »*. Faisant allusion à une rencontre prévue prochainement à Lusaka entre l'ANC et une délégation d'ecclésiastiques sud-africains conduite par le révérend Nico Smith, prélat de l'Eglise réformée hollandaise, M. Stoffel Botha a ajouté que le gouvernement essaierait d'empêcher ces discussions. – *(AFP, Reuter.)*

La succession de M. Nyerere en Tanzanie

(Suite de la première page.)

Le mwalimu reconnaît qu'il est *« dégradant »* d'avoir ainsi à tendre la main, mais du moins a-t-il jalousement veillé, dans cette position inconfortable, à ne pas se laisser dicter sa conduite par ceux qui lui venaient en aide. Il a réussi à définir une politique de coopération tous azimuts en choisissant, de préférence, des partenaires nordiques et canadiens – dont la neutralité était une garantie de non-ingérence dans les affaires intérieures du pays.

M. Nyerere s'est ainsi fait un point d'honneur de ne pas céder aux « diktats » du Fonds monétaire international (FMI). *« Si nous acceptions ses conditions, il y aurait des émeutes dans les rues de Dar-Es-Salaam »*, assura-t-il. De toute manière, l'économie, ce n'était pas son fort. On s'en rend compte aujourd'hui : les usines tournent à 30 % de leur capacité, les exportations ne couvrent que 40 % des importations. Le tout à l'avenant. Qu'importe. Aux yeux du mwalimu, l'essentiel était ailleurs : son ambition était de jeter, coûte que coûte, les bases d'une société égalitaire.

Forger une nation

En Tanzanie, il n'y a pas, entre riches et pauvres, des différences aussi criantes que dans certains autres pays africains. Le salaire urbain est aligné sur le salaire agricole, et l'échelle des rémunérations varie de un à six. Ici, l'ostentation est mal vue. Un *« code de bonne conduite »* interdit, en principe, toute confusion entre politique et affairisme. Au pouvoir, le mwalimu n'a pas fait fortune, n'a jamais mené grand train de vie. Il a voulu donné l'exemple. Son traitement proprement dit n'a pas bougé depuis 1967 : 4 000 shillings par mois, soit 235 dollars...

Le coût de ce rêve égalitaire est extravagant. Investissements humains à long terme ? Peut-être. Mais, à l'heure qu'il est, la Tanzanie est à bout de souffle. Cette *« économie de solidarité »* a tué toute initiative. Pour s'en sortir, il ne reste pas d'autres moyens que d'utiliser le « système D » et la magouille.

Ce dont, en revanche, peut s'enorgueillir M. Nyerere, c'est d'avoir forgé une nation malgré les bases artificielles héritées de la colonisation. Certes, l'émiettement ethnique – cent vingt-six tribus – lui a facilité la tâche. Mais la promotion du swahili comme seule langue officielle et le brassage des populations provoqué par la « villagisation » ont renforcé la cohésion du pays. Entre religions, la cohabitation est plutôt harmonieuse : le très catholique mwalimu cède son fauteuil présidentiel à un disciple d'Allah qui se choisira un premier ministre chrétien. Pas de tensions sociales majeures : même la forte communauté indo-paskitanaise est, ici, moins mal supportée qu'ailleurs en Afrique de l'Est.

Le mwalimu a tenté, à l'échelle du continent, ce qu'il avait réussi dans son propre pays. Bien qu'ayant, en son temps, reconnu la sécession du Biafra, il trouvait *« terrifiant que ces petites unités soient devenues indépendantes et que les chances d'arrêter la balkanisation aient ainsi diminué »*. En 1961, il avait proposé de retarder l'indépendance du Tanganyika jusqu'à ce que le Kenya et l'Ouganda voisins obtiennent la leur et joignent leur destin au sien. Le démantèlement de la communauté de l'Afrique de l'Est, en 1977, lui causa une grosse déception. Il n'en continua pas moins à se faire l'apôtre d'une impossible unité.

Il n'hésita pas, en 1978, à envoyer ses troupes en Ouganda pour abattre la dictature du maréchal Idi Amin Dada, ce *« fasciste noir »*, qui faisait honte au continent. Coûteuse expédition militaire – 500 millions de dollars – pour un bien maigre résultat : M. Milton Obote ne valait pas mieux que son prédécesseur. En juillet dernier, un coup d'Etat l'écarta du pouvoir, et le mwalimu eut alors la désagréable surprise de voir revenir, dans les fourgons du nouveau régime, des *« gens d'Amin »*...

« Passionnément non aligné », M. Nyerere le fut jusque dans sa manière de s'habiller : au costume européen, il préférait la chemise africaine. Il invita ses frères de race à demeurer authentiquement eux-mêmes, à puiser leur inspiration dans les traditions locales plutôt que de singer bêtement l'étranger. M. Léopold Senghor, ancien chef de l'Etat sénégalais et membre de l'Académie française, était, à ses yeux, le prototype de l'Africain déraciné, qui a trahi les siens. Même s'il avait traduit en swahili le *Jules César* de Shakespeare, le mwalimu tenait, en effet, en grande suspicion le *« métissage culturel »*.

Quand il le fallait, ce petit homme frêle à la fine moustache savait dire ses quatre vérités à chacun, sans détours. Selon les circonstances, il pouvait être charmeur ou vindicatif. Il approuva l'envoi de troupes cubaines en Angola mais reprocha à l'Union soviétique de *« ne pas avoir agi correctement »* en Afghanistan.

> *Père du « socialisme à l'africaine », le président Nyerere a bonne réputation à l'étranger. Mais cette « conscience » du continent n'a guère réussi à mobiliser les Tanzaniens dans la bataille pour le développement.*

Une « voix » en Afrique australe

« Nyerere, c'était une voix, souvent prophétique », disent ceux qui regrettent de le voir s'éloigner du pouvoir au moment même où l'Afrique australe est en pleine ébullition. Il y a déjà dix ans que le mwalimu appelle, sans beaucoup d'écho, la communauté internationale à prendre des sanctions contre le régime de l'apartheid, avec lequel il a toujours refusé de dialoguer. *« Nous ne nous associerons pas à une organisation qui admettrait parmi ses membres un Etat qui, délibérément et de façon brutale, poursuit une politique raciste »*, déclara-t-il alors que la Tanzanie était invitée à adhérer au Commonwealth en mars 1961.

Sous son magistère moral, la très vertueuse Tanzanie vitupéra tous ceux qui, de près ou de loin, pactisaient avec le « diable » sud-africain, d'autant plus à son aise qu'elle n'en était pas économiquement prisonnière. Le mwalimu reprocha ainsi aux Etats-Unis d'utiliser l'Afrique du Sud *« comme un bastion contre l'infiltration soviétique »*. De la France, qui vendait des armes au régime de Pretoria, il n'hésita pas à dénoncer *« l'attitude arrogante, provocante et mercantile »*. Jusqu'à une époque récente, il avait refusé d'établir des relations diplomatiques avec le Malawi voisin, qui, lui, en entretenait, depuis 1966, avec le pays de l'apartheid.

La présidence des pays de la ligne de front (1), M. Nyerere vient de l'abandonner et M. Kenneth Kaunda, le chef de l'Etat zambien, qui, en août 1975 et en avril 1982, avait rencontré ses homologues sud-africains de l'époque, John Vorster et Pieter Botha, ce qui lui avait alors valu le surnom de *« Sadate de l'Afrique australe »*. C'est dire que certains s'inquiètent de voir arriver sur le devant de la scène un homme moins fermé sur les principes que son prédécesseur. *« Le Mwalimu ne va pas complètement se retirer. Il pourra continuer de surveiller les choses »*, se consolent des membres du Congrès national africain (ANC).

Intransigeant avec Londres

Depuis l'« humiliation » qu'a représenté, aux yeux de M. Nyerere, la signature, en mars 1984 à Nkomati, d'un pacte de non-agression entre Maputo et Pretoria, la Tanzanie a offert l'hospitalité aux membres de l'ANC qui, conformément aux clauses de ce dit accord, ont dû abandonner leur base arrière du Mozambique. Ceux-ci ont donc replié une partie de leur état-major à Dar-Es-Salaam, l'autre demeurant à Lusaka en Zambie. S'ils se sont éloignés du *« champ de bataille »* – la Tanzanie n'a pas de frontière commune avec l'Afrique du Sud, – ils s'y trouvent plus en sécurité car le régime de l'apartheid n'a jamais poussé si avant ses expéditions punitives.

Par prudence, les responsables de l'ANC nient que leur organisation dispose, en Tanzanie, de camps d'entraînement militaire. *« Il n'y a, ici, que des réfugiés »*, assurent-ils. A leur intention, ils viennent d'inaugurer, à Morogoro, à 190 kilomètres à l'ouest de Dar-es-Salaam, une école secondaire de trois cents élèves, capable d'accueillir le double, un petit hôpital et une ferme.

Le Mwalimu fut aussi de tous les combats pour abattre les autres « bastions » blancs en Afrique australe. Sa capitale, Dar-es-Salaam, fut choisie, en 1963, comme siège du comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Il fut l'un des premiers, à la fin de 1975, à reconnaître la « victoire » du mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA). Quant au Front de libération du Mozambique (Frelimo), il avait établi son quartier général en Tanzanie pendant la lutte pour l'indépendance. Le dernier « réduit » à tomber fut, en avril 1980, celui de la Rhodésie. M. Nyerere s'employa activement avec M. Henry Kissinger, alors secrétaire d'Etat américain, à y hâter l'arrivée au pouvoir d'une majorité noire. En 1966, il avait rompu les relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne qui avait réagi, trop mollement à son goût, à la déclaration unilatérale d'indépendance de M. Ian Smith.

Reste, aujourd'hui, le « gros morceau » de l'Afrique du Sud sur lequel, jusqu'à maintenant, tout le monde s'est cassé les dents. Avec de pauvres moyens, le Mwalimu tente de s'opposer aux opérations de déstabilisation que lance le régime de Pretoria dans les pays alentours. L'agence de presse portuguaise a récemment indiqué que trois mille soldats tanzaniens épauleraient les troupes mozambicaines pour venir à bout de la résistance nationale du Mozambique (RNM). Il est, cependant, peu vraisemblable que près du dixième de l'armée nationale soit ainsi engagé dans une coûteuse expédition militaire hors des frontières.

Ce qui paraît sûr, en revanche, est la présence, au Mozambique, de plusieurs centaines d'instructeurs tanzaniens, chargés de la formation de milices villageoises. D'autre part, les autorités de Dar-el-Salaam ont récemment remis à la disposition de leur voisin les anciens camps d'entraînement du Frelimo, situés à Nachingwea, dans le sud du pays. On ne voit pas que le successeur du Mwalimu puisse faire beaucoup plus. Il lui manquera, en tout cas, l'autorité de celui-ci pour inciter les autres à en faire davantage...

JACQUES DE BARRIN.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Zambie et Zimbabwe.

Le Monde

politique

Le face-à-face télévisé entre M. Fabius et M. Chirac





La seule certitude qui fera peut-être l'unanimité du jury électoral, au lendemain du match télévisé du dimanche 27 octobre, sur TF 1, c'est qu'aucun des deux boxeurs politiques n'a mis l'autre KO. De là à dire que le premier ministre et le président du RPR ont fait match nul, il y a un pas que l'expérience invite à ne pas franchir, tant il est vrai que les retombées profondes de ce genre de confrontations, dont l'impact vaut plus par la forme que par le fond des échanges, ne sont pas toujours perçues tout de suite.

Le débat, en tout cas, a eu le mérite de la clarté. La preuve en est que les deux arbitres, Anne Sinclair et Pierre-Luc Séguillon, n'ont pratiquement pas eu à intervenir, aucun des deux combattants n'ayant véritablement frappé au-dessous de la ceinture malgré, par-ci par-là, quelques coups assez retors.

M. Fabius était le favori. C'est lui qui avait défié les prétendants de l'opposition. On le savait à l'aise devant la caméra. Il n'a certainement pas déçu ses supporteurs, et par ses questions précises, par un rythme plus alerte que celui de son challenger, il *s'est montré à son avantage dans* l'offensive, *surtout* dans la première partie du match. Mais il n'a pourtant pas réussi à faire basculer le maire de Paris par-dessus le ring.

Le premier ministre voulait essayer de démontrer deux choses pour obtenir le déclassement de son adversaire avant les échéances capitales : d'une part que le président du RPR est un contradicteur superficiel, *qui s'emmêle les gants quand on veut lui faire* préciser sa pensée et son programme ; d'autre part que M. Chirac, par tempérament, est un chef porté à l'« agitation ».

Pour faire cette démonstration, M. Fabius n'y est pas allé de main morte. *Il a multiplié les interpellations*, sommant fréquemment M. Chirac de répondre par « oui » ou « non », à propos des mesures préconisées par le RPR pour lutter contre le chômage, pour réduire le nombre des fonctionnaires, etc. Et il est, en effet, parvenu, en plusieurs circonstances, à placer le maire de Paris sur la défensive. Il lui a fait aussi le « coup » de la compétence, recourant à une méthode chère à tous ses prédécesseurs, qu'ils soient de droite ou de gauche, en manifestant la morgue d'un surdoué pour les approximations d'un challenger renvoyé sans cesse à ses notes. Tout cela pour pouvoir conclure comme il le souhaitait, en *affirmant que* chez M. Chirac, derrière *« les idées générales », « il n'y a plus grand monde ».*

La démonstration eût été plus convaincante si sur ses propres orientations le premier ministre ne s'en était, lui aussi, tenu dans sa propre conclusion, à l'énoncé de quelques idées générales. En revanche, M. Fabius n'a pas atteint son second objectif : ses coups de griffes répétés n'ont pas mis en fureur le président du RPR. Malgré les allusions du premier ministre aux jugements de M. Raymond Barre sur la gestion passée, malgré le « pressing » exercé par un interlocuteur qui ne cessait de l'inviter au calme que pour mieux l'énerver, M. Chirac a conservé son sang-froid et son sourire. Il n'a jamais donné de lui cette image d'*« agité »*, dénoncée naguère par certains de ses alliés d'aujourd'hui. Sur ce terrain, il a bien résisté à l'entreprise de M. Fabius. A deux reprises, le maire de Paris a paru *sur le point de « craquer », quand il a répliqué* sèchement que si M. Barre avait été aussi mécontent de la façon dont *le pays* était géré *sous* sa responsabilité, il *« aurait pu démissionner »* du gouvernement (où il assumait les fonctions de ministre du commerce extérieur), et quand, excédé par les interruptions de M. Fabius, il l'a traité de *« roquet »*. Mais l'explo*sion souhaitée par le premier ministre ne s'est pas* produite et, au bout du compte, le président du RPR est apparu en net progrès dans la pratique de l'art médiatique.

Au début de l'émission, M. Chirac avait un chat dans la gorge. On le sentait tendu. Par la suite, il ne s'est pas totalement décontracté, mais son assurance *a donné du fil à retordre à celui qui rêvait sans doute* de le mettre au supplice. Il a surmonté le handicap qu'on lui accordait au départ. C'est peut-être sa non-défaite qui constituera son principal succès, aussi paradoxal que cela puisse paraître, dans la mesure où il se pose en démolisseur numéro un d'une gauche affaiblie ! Ainsi va la politique-spectacle...

ALAIN ROLLAT.

Questions de méthode

Dans les premières minutes de l'émission, les deux débateurs ont fait – M. Chirac dès sa première réponse, M. Fabius un peu plus tard – une sorte de déclaration liminaire :

M. CHIRAC. – « La France, aujourd'hui, est un pays déçu, affaibli *et inquiet. Déçu par la gestion* socialiste, on le voit à toutes les élections, à tous les sondages ; *affaibli* par le chômage, l'endettement, la stagnation de la production, des échanges et surtout de l'investissement ; inquiet sur son niveau de vie, inquiet pour des questions de sécurité : des personnes et des biens, *inquiet sur le problème*, c'est vrai, de la place qui doit être celle des travailleurs immigrés dans notre société. (...) Je crois que c'est la réponse qu'on peut apporter à ces différents problèmes qui intéressent les Français. Naturellement, nous pourrions, avec M. Fabius, évoquer longuement nos gestions passées, les *difficultés que nous* avons pu rencontrer, les difficultés qui peuvent exister dans le Parti *socialiste* ou dans l'opposition, un certain nombre de problèmes : Greenpeace ou d'autres.

Je crois que ce que l'on attend de nous, *aujourd'hui, c'est bien plus de* parler de l'avenir, c'est-à-dire : Comment envisageons-nous de lutter contre le chômage ? Comment envisageons-nous de rembourser nos dettes, de relancer l'investissement *et donc de rendre la confiance* ? Comment envisageons-nous de maintenir le niveau de vie, la protection sociale de nos concitoyens ? D'améliorer la sécurité des personnes et des biens ? Comment pensons-nous résoudre les problèmes posés par la place des immigrés étrangers dans notre société ? Bref, *comment envisageons-nous de ren*dre à la France sa place, et sa place dans le monde ? (...) Ce ne sont pas les problèmes ponctuels que nous devons évoquer, mais les grandes orientations.

M. FABIUS. – On m'avait dit : *« Tu vas rencontrer Jacques Chirac. » Il procède par affirmations, il » cogne, il affirme et il ne démontre » pas. »* Je ne vais pas passer mon temps, lorsque vous dites des choses *exagérées ou mensongères*, à démontrer à chaque fois l'exagération ou le mensonge, sinon j'y passerai tout mon temps, et nous ne pourrions pas avancer comme vous le souhaitez. Je relèverai simplement des inexactitudes, des déformations ou parfois, malheureusement, des mensonges.

Les alliances

Avec qui gouvernerez-vous ?

M. FABIUS. – Le Parti socialiste et la majorité vont aller à la bataille dans *cinq mois*, donc dans très peu de temps. Si nous avons assez de sièges pour gouverner sur nos positions et sur nos valeurs, nous gouvernerons. Si nous n'avons pas assez de sièges, nous serons dans l'opposition. C'est clair et net.

M. CHIRAC. – Je regarde les sondages, je vois ce qu'ils indiquent, avec prudence, naturellement. Ils semblent dire que l'UDF et le RPR, ensemble, devraient avoir une majorité. Si tel est le cas, ensemble, comme nous en sommes convenus dans notre pacte *récemment* signé, nous gouvernerons, conformément aux engagements que *nous aurons* pris pendant la campagne électorale.

M. FABIUS. – Y aura-t-il des ministres du Front *national* dans votre gouvernement si l'UDF et le RPR n'ont pas la majorité à eux seuls ?

M. CHIRAC. – Je crois que vous êtes mal placé pour me poser cette question, M. Fabius, à laquelle je réponds (...) « non ». Pour arriver au *pouvoir*, vous avez fait une alliance avec les communistes qui, de mon point de vue, sont pour les libertés et les droits de l'homme, au moins aussi dangereux que l'*extrême* droite.

En 1981, l'extrême droite n'existait *pratiquement* pas. Elle existe, aujourd'hui, par réaction contre votre gestion. Vous avez amplement facilité son développement. (...) Les gens, par un phénomène de « ras-le-bol » à l'égard de votre sectarisme, de votre dogmatisme, de vos erreurs, se sont rassemblés autour de *ceux qui* criaient le plus fort. Et enfin, M. Fabius, M. Mitterrand et vous-même, *vous* avez tranquillement décidé d'instituer la proportionnelle, c'est-à-dire que vous avez décidé d'officialiser et de consacrer l'extrême droite en lui permettant, par cette loi électorale, d'avoir demain des députés à l'Assemblée nationale. Vous n'avez absolument, M. Fabius, aucune vocation ni pour larmoyer *ni pour donner* des leçons à quiconque dans ce domaine.

(...) Je ne m'associerai à aucun gouvernement où il y aurait des hommes de l'extrême droite, c'est clair. Et permettez-moi de vous poser une question à laquelle je souhaiterais avoir une réponse aussi claire : pouvez-vous, ce soir, vous engager *formellement* à ne plus jamais gouverner avec des communistes, ni au niveau des conseils des régions, des départements ou des communes ?

M. FABIUS. – D'abord, je veux vous féliciter de votre réponse sur l'extrême droite qui tranche avec le flou artistique qu'on entend souvent sur vos rangs. Je crois que c'est bien et je souhaiterais que vous ayez la même attitude au niveau local, *municipal*, ce qui, malheureusement, n'est pas toujours le cas (...).

Les communistes : c'est chez vous une fixation. J'ai entendu que, récemment, vous aviez *dit* : « *Il faut* chasser les communistes de la haute fonction publique. » Sur *le plan du* citoyen, M. Chirac, faites bien attention. Je ne suis pas communiste, vous n'êtes pas communiste, mais les communistes sont des *citoyens et* ils ont des droits comme tous les citoyens français. Sur le plan *du* gouvernement, vous vous rappelez peut-être (...) qu'à la Libération, le général de Gaulle – vous êtes gaulliste, je crois – a pris des communistes dans son gouvernement (...).

Si les dirigeants communistes devaient continuer sur la ligne *actuelle qu'ils* ont *choisie*, il n'est, évidemment, pas question qu'ils soient au gouvernement, pas plus qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Le général de Gaulle, à la Libération, lui aussi, avait instauré la proportionnelle, qui est plus juste. Dreux, c'était avant la *proportion*nelle et, pourtant, le phénomène de l'extrême *droite* existait. Si vous voulez, comme moi, donnez un coup d'arrêt vis-à-vis de l'extrême droite (...) dites simplement : « Pas d'accord, non pas seulement avec M. Le Pen, mais avec ses thèses qui sont racistes, extrémistes. »

Là, *nous le verrons tout* à l'heure, ce que je retrouve, moi, c'est que vous êtes bien plus souvent en accord, malheureusement, avec ses thèses, qu'en désaccord (...).

J'ai une deuxième question (...). Vous ne pouvez pas espérer arriver au *pouvoir* sans les « barristes ». Or, vous – avec raison, je crois, – dites : « Si nous avons une majorité, *nous* » gouvernerons, et le président de la » République sera là. » (...) M. Barre dit exactement l'inverse. *Donc*, vous ne pouvez pas avoir la majorité seul et, en même temps, vous ne pouvez pas gouverner avec les « barristes » parce que, eux, [ils] veulent chasser le président de la République. Comment ferez-vous ?

M. CHIRAC. – M. Barre a ses positions. Laissons les Français s'exprimer. Laissons le débat démocratique et nous verrons ce qui se passera (...). Je pense, très sincèrement, que nous aurons une majorité et que cette majorité, conformément à l'esprit des institutions, gouvernera sans aucun compromis, sachez-le, ni avec le président de la République, *qui fera ce qu'il voudra, ni* avec les socialistes.

M. FABIUS. – Si autour du Parti socialiste se rassemble une majorité, nous pourrons avancer sur une politique de redressement et il y aura une stabilité. Si vous avez la majorité, *vous ne pourrez pas gou*verner, et ce sera l'instabilité institutionnelle et peut-être même la crise.

M. CHIRAC. – M. Fabius, « Moi ou le chaos », cela a déjà été *développé dans le passé* (...). Ça n'est pas parce que vous prévoyez l'apocalypse pour le cas où vous perdriez les élections que cela changera quoi que ce soit.

La politique étrangère

M. FABIUS. – Quatre événements qui ont eu lieu au mois d'octobre illustrent bien la politique étrangère et la politique de défense telles *que* nous les pratiquons et telles que nous les souhaitons.

Premier événément : au début de ce mois, la première visite, à l'extérieur, du secrétare général du Parti communiste de l'Union Soviétique, M. Gorbatchev, a été pour la France.

Deuxième événement : le président Mitterrand – il y a deux *semaines* – s'est rendu au Brésil, il était le premier chef d'Etat étranger à *être invité* au Brésil depuis que la démocratie existe et a été rétablie dans ce pays. J'y vois une double leçon qui est, aussi, une des clés de notre politique extérieure : nous sommes attachés à lutter contre le sous-développement et nous sommes attachés aux droits de l'homme. Là aussi, c'est une reconnaissance du rôle de la France.

Troisième événement : la France a pris l'initiative et a réussi à convaincre une grande partie de ses partenaires qu'il fallait construire, au niveau européen, la navette spatiale Hermès, l'Europe est le troisième axe de notre politique.

Quatrième axe : le récent voyage *que j'ai fait*, avec plusieurs ministres et plusieurs parlementaires, à Mururoa, pour *assister à une expérimenta*tion nucléaire : nous sommes attachés à la dissuasion *nucléaire*, nous sommes attachés à l'indépendance nationale...

Je tire de cela quelques conclusions, et je me répète :

Premièrement : indépendance vis-à-vis des deux blocs.

Deuxièmement : attachement au développement et aux droits de l'homme.

Troisièmement : l'Europe et l'avenir de la France.

Quatrièmement : dissuasion nucléaire, indépendance nationale.

M. CHIRAC. – La visite de M. Gorbatchev avait pour objet de voir si, par hasard, il n'était pas possible, pour les Soviétiques, d'introduire un coin entre la France et ses alliés; quant à l'avion spatial que j'approuve sans réserve, hélas, *l'accord est loin d'intervenir* puisque les Allemands ne semblent pas vouloir s'y associer.

» Monsieur Fabius, je vais vous dire une chose : une politique étrangère ne peut être conduite qu'à partir d'un pays économiquement fort et qui n'est pas endettée. Vous dites : l'Europe... c'est vrai, nous y *sommes tous* favorables, mais pourquoi avez-vous accepté un élargissement au *détriment des intérêts* de nos agriculteurs, producteurs de vin, de fruits, de légumes, de nos pêcheurs ?... Pourquoi avez-vous laissé se détériorer, à ce point, la politique agricole commune ?... Hélas, nos agriculteurs voient une baisse importante de leurs revenus, actuellement... Pourquoi la France *n'est-elle plus* l'un des moteurs qu'elle a été, avant, de l'Europe ?...

Vous parlez de la *fidélité* à vos alliances : oui, nous avons approuvé la position prise sur le déploiement des missiles, mais pourquoi cette politique de soutien systématique à des révolutionnaires, comme au Nicaragua, par exemple ?... Pourquoi avoir, sans aucune réflexion, dit « non » aux Etats-Unis ? Pourquoi avoir *été* les seuls à dire « non » de nous associer dans le domaine de la *défense du futur* ? (...) Pourquoi avoir laissé, en Libye, une situation qui, hélas ! *fait que la moitié de ce* pays est maintenant occupée ?... Pourquoi refuser de s'associer à tous les Européens dans la lutte contre le *terrorisme ?... Pourquoi avoir*, purement et simplement, engagé une politique d'abandon de *la* Nouvelle-Calédonie alors que l'immense majorité des Calédoniens souhaitent rester dans la France ?...

M. FABIUS. – La dette extérieure de la France, par rapport à sa richesse nationale, est inférieure à celle du Canada, de l'Italie, du Royaume-Uni, de l'Allemagne de l'Ouest, du Japon... Arrêtez de dire des contre-vérités...

Sur l'Europe, l'élargissement à l'Espagne : vous êtes bien mal placé pour en parler (...). N'est-ce pas parce que vous avez négocié dans de mauvaises conditions l'élargissement grec (...). N'est-ce pas parce que vous avez accepté je ne sais quelle renégociation de la contribution britannique (...).

Sur l'affaire (...) de la proposition faite par les Américains de construire la « guerre des étoiles », je préfère à beaucoup la position de M. Debré à la vôtre : M. Debré est hostile à tout ce qui pourrait constituer *une sous-traitance, de la part* des Européens, à l'égard des Etats-Unis.

Sur la Libye, (...) lorque nous sommes arrivés au pouvoir, en 1981, il y avait des Libyens partout. (...) Mais maintenant (...) les Libyens ont été *repoussés au nord et* (...) il n'y a plus de Français présents au Tchad. Sur la Nouvelle-Calédonie, vous mélangez tout (...), politique de défense, politique étrangère et puis département et territoire d'outre-mer... J'ai dit que « depuis de longues années, on avait, dans ce territoire, agi trop peu, agi trop tard » *et nous avons* voulu faire en sorte que les Communautés qui sont là-bas puissent *dialoguer* au lieu de s'affronter.

M. CHIRAC. – (...) J'en reviens à l'initiative stratégique de défense : vous avez eu tort : la défense de demain se situe dans l'espace (...), nous sommes menacés, nous devons nous protéger. Les Américains nous proposent de nous y associer : il y *avait une grande idée que nous* aurions pu proposer et qui consistait à dire : « Les Américains sont menacés par des missiles à longue portée (...) avec leur initiative, ils vont essayer de parer à ce danger » (...) ; nous, nous sommes menacés par autre chose, par des missiles à moyenne portée : les SS 20 *et les autres ou par des* bombardiers (...). Les Européens doivent se rassembler *et*, en *liaison* avec les Etats-Unis, mettre en commun leur savoir pour trouver le moyen de renforcer leur propre bouclier contre les missiles à moyenne portée et les bombardiers (...). Vous avez purement et simplement caricaturé la pensée de M. Michel Debré, vous me permettrez d'exprimer la pensée des *gaullistes, mieux que vous ne* pouvez le faire (...).

En Nouvelle-Calédonie, les *affrontements sont venus* (...), *lors*que vous avez fait en sorte qu'une poignée d'indépendantistes, – d'ailleurs largement aidés et soutenus par l'étranger – se sont mis à mobiliser une partie de l'opinion publique. Néanmoins, vous avez réussi cet exploit, après deux statuts votés en un an, ridiculisant le Parlement *français* (...), *que*, avec *plus de 60 %* des suffrages, ceux qui veulent rester Français contrôlent une région sur quatre et, avec 28 % des suffrages, le FLNKS en contrôle trois sur quatre (...). Ceci est votre conception de la morale politique et électorale. C'est une manière, purement et simplement, de tricher avec le *scrutin*, comme vous l'avez fait à maintes reprises (...).

A propos de l'élargissement du Marché commun à l'Espgne, nous demanderons une renégociation des *modalités techniques qui ont été* négociées en dépit du bon sens et en dépit de nos *intérêts, c'est clair*. Nous redemanderons la remise en cause d'un certain nombre de ces principes, comme d'ailleurs l'Angleterre, la Grèce, à deux reprises.

(Lire la suite du débat pages 8 et 9.)

Nouvelle-Calédonie : bien avant 1981, déjà...

Affirmer, comme l'a fait M. Chirac, que *« jusqu'en 1981 il n'y avait pas de crispation et d'affrontements »* en Nouvelle-Calédonie, relève soit de la méconnaissance de l'histoire de ce territoire, soit de l'oubli volontaire. S'il existe, au contraire, une terre où les affrontements ont *été permanents* entre les autochtones et les colonisateurs, depuis la *« prise de possession »* de 1853, c'est bien la Nouvelle-Calédonie. Sans remonter aux *révoltes* canaques de 1878 et 1917, qui firent plusieurs centaines de morts et dont le souvenir continue de hanter la *mémoire* collective de la population de la Grande-Terre, la *décennie écoulée a été* caractérisée, justement, par l'émergence d'une revendication nationaliste, ponctuée, en brousse surtout, par de très nombreux incidents entre Canaques et caldoches.

C'est d'ailleurs au début du septennat de M. Valéry Giscard *d'Estaing* – M. Chirac occupait alors les fonctions de premier ministre – *que les principaux* dirigeants canaques, jusque-là partisans de l'autonomie *du* territoire, optèrent pour l'indépendance, en 1975. Et c'est en juin 1979 que, pour la première fois, les indépendantistes formèrent un front commun pour préparer les élections territoriales prévues un mois plus tard en application d'une réforme mise en œuvre par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM de l'époque, M. Paul Dijoud. La responsabilité politique de l'émergence du mouve*ment* indépendantiste, alimentée par les tensions locales, ne saurait donc *être* imputée aux socialistes. – A. R.

LE FACE-A-FACE TÉLÉVISÉ

L'emploi

M. FABIUS. — Première cause : nous changeons véritablement de monde. Une nouvelle technologie, de nouvelles valeurs, un déséquilibre entre les pays développés et les pays sous-développés, tout est bouleversé, et cela se traduit par des suppressions massives d'emploi.

Une deuxième cause qui, elle, est davantage liée à la France : pour lutter contre le chômage, j'y viendrai dans un instant, il faut absolument avoir une économie forte et modernisée. Or, au moment où d'autres pays se modernisaient dans les années 70-80, malheureusement la France a pris du retard et, comme en matière industrielle les choses mettent beaucoup de temps à se relancer, eh bien, du coup, il y a eu des pans entiers de notre économie qui se sont effondrés.

Maintenant que faut-il faire pour essayer de redresser les choses par rapport à ce fléau terrible ?

Je pense qu'il y a trois directions sur lesquelles il faut agir qui sont celles que nous empruntons, mais qui mettront du temps, je ne veux pas faire de démagogie.

La première direction est d'ordre économique : il faut miser à fond à la fois sur la formation, sur la recherche et sur l'investissement.

La formation : nous nous en donnons les moyens, puisque nous fixons comme objectif d'avoir 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac, alors qu'il y en a 37 % aujourd'hui.

La recherche, qui avait décliné malheureusement entre 1970 et 1980, de votre temps, a repris du « poil de la bête », et la recherche, c'est vraiment la création des entreprises.

L'investissement, qui avait décliné, alors là, plus longtemps, y compris jusqu'en 1983, commence, heureusement, à retrouver un meilleur rythme.

Formation, recherche, investissement, c'est vraiment là-dessus qu'il faut mettre « le paquet », parce que c'est cela qui est le nœud de l'emploi. C'est la première dimension, la dimension économique.

La deuxième dimension est une dimension sociale.

On ne résoudra pas le problème du chômage si l'on ne va pas hardiment vers un aménagement du travail, vers une implication plus grande des travailleurs dans la production par un meilleur dialogue social, les lois Auroux pour les travailleurs et aussi si l'on n'aide pas socialement les mutations. C'est une des différences, peut-être, qui existent entre nous. Je pense que l'on ne peut pas éviter les mutations, mais nous voulons, nous, les accompagner *socialement, ce qui est un coût, alors* que j'ai cru comprendre que vous aviez, peut-être me contredirez-vous, une vision beaucoup plus dure. Je crois qu'il faut à la fois un effort économique et à la fois un effort social.

Et puis, il faut une troisième direction qui est la direction internationale.

Si la France relance toute seule, c'était un peu la réponse à votre question, sans que l'Europe, en même temps, aille de l'avant, il y aura les déséquilibres extérieurs que vous avez connus, lorsque vous étiez premier ministre, que j'ai connus lorsque, en 1981-1982, j'étais ministre. Il faut donc relancer en même l'Europe et il faut, en même temps, dernier élément, essayer de combler ce fossé dramatique entre les pays comme les nôtres, développés, riches malgré tout, et les pays sous-développés.

Je dis donc que c'est le problème le plus important pour la France d'aujourd'hui. Que celui qui dit : *« J'appuie sur tel ou tel cadran et je résous le problème ! »* est un menteur. Qu'il faut appuyer sur trois volets à la fois :

— le volet économique : formation, recherche, investissement ;

— le volet social : mutation sociale, dialogue social, aménagement du temps de travail ;

— le volet international : Europe, sous-développement.

Ce n'est pas simple, c'est quelque chose qui demande du temps, c'est ce que nous sommes en train de faire, je pense que nous aurons des résultats, mais cela demande du temps.

M. CHIRAC. — Ce n'est pas votre politique, Monsieur Fabius, qui peut diminuer le chômage, elle ne fera que l'augmenter.

Pour diminuer le chômage, que faut-il ?

Il faut d'abord des entreprises *plus libres, c'est-à-dire* des entreprise qui soient moins chargées en ce qui concerne les impôts, les taxes, dans tous les domaines. Ce qui suppose une diminution massive des dépenses publiques inutiles, que vous avez tant développées lorsque vous étiez ministre du budget. Il faut moins de contraintes administratives, il faut laisser plus de liberté. Et donc revenir à une liberté des prix, à une liberté des changes, à plus de flexibilité dans l'emploi. Il faut supprimer un certain nombre d'effets de seuil, qui sont paralysants, notamment pour les petites et les moyennes entreprises, tout en maintenant l'acquis social, et le tout dans une politique contractuelle et concertée, naturellement avec les organisations syndicales. Il faut supprimer l'autorisation administrative de licenciement donnée au bout d'un délai qui fait que, pendant ce temps, les charges sont telles que les entreprises font faillite et que, psychologiquement, elle empêche un grand nombre de petits ou de moyens entrepreneurs, qui ont peur, pour le cas où cela ne sera pas donné, qui ont peur d'embaucher et n'embauchent pas. Cette suppression permettra d'augmenter sensiblement les emplois.

Il faut également moins de gestion directe. Les nationalisations ont été une erreur capitale. Il faut, deuxièmement, des salariés plus responsables et plus motivés. Il faut de l'aménagement du temps de travail avec des horaires beaucoup plus souples, avec le temps partiel. Il faut inciter, effectivement, à l'expression et à la *participation des travailleurs* dans l'entreprise par un certain nombre de méthodes modernes et non pas en donnant des pouvoirs excessifs aux syndicats.

Il faut une nation compétitive, c'est-à-dire une nation, certes, où il y ait une meilleure formation, non pas celles que vous faites qui sont des formations-parkings, qui ne débouchent sur rien mais qui permettent simplement de dégraisser les statistiques du chômage, mais une formation avec un accord permanent entre les centres de formation, l'Université, les écoles, les entreprises, pour qu'elle soit réellement efficace.

Il faut, enfin, une réduction du coût du travail. Car le coût du travail en France, depuis que vous êtes arrivé, a augmenté de façon excessive. Oh ! non pas les salaires, qui, eux, depuis deux ans, depuis que vous êtes premier ministre, en pouvoit d'achat, ont diminué, — 0,7 %, ça, c'est une réalité — mais toutes les charges annexes que vous avez instituées et qui coulent nos entreprises.

Je voyais le rapport de l'OCDE, je le tiens aussi à votre disposition. Je n'avance pas des chiffres au hasard, Monsieur Fabius, les miens sont des chiffres officiels et qui montraient que de 1980 à 1984, si le coût du salaire horaire — cela n'a pas de rapport avec le salaire lui-même, c'est l'ensemble du prix du travail — avait augmenté de 7 % en Allemagne, de 8 au Japon, de 21 % en Angleterre ou de 11 aux Etats-Unis, il a augmenté de 67 % en France. Comment voulez-vous que des entreprises soient incitées à investir, à produire, à créer des emplois avec une situation de cette nature ?

Votre politique, Monsieur Fabius, c'est une politique consistant, théoriquement, à faire de la rigueur, mais de la rigueur sans liberté. Et à partir du moment où vous aurez de la rigueur sans liberté, vous aurez indéfiniment de la rigueur, jusqu'à ce que vous soyez obligé d'abandonner une politique et de laisser d'autres faire une nouvelle politique.

ROQUET !

M. CHIRAC. — La tactique qui consiste à vouloir en permanence, parce que cela vous gêne, interrompre pour essayer de déstabiliser l'adversaire, elle ne sert à rien, car ce n'est certainement pas vous, monsieur Fabius, qui allez me déstabiliser, vous l'imaginez bien !

M. FABIUS. — Ne vous énervez pas, ne vous énervez pas !

M. CHIRAC. — J'ai de ce point de vue au moins autant d'expérience que vous et, par conséquent...

M. FABIUS. — Ça, je reconnais que vous avez plus d'expérience politique que moi...

M. CHIRAC. — Soyez gentil de me laisser parler et de cesser d'*intervenir incessamment* — un peu comme un roquet...

M. FABIUS. — Ecoutez, je vous en prie, vous parlez au premier ministre de la France...

M. CHIRAC. — Non, je parle à monsieur Fabius... premier personnage du Parti socialiste.

M. FABIUS. — Je vous en *prie, je vous en prie !*

M. CHIRAC. — Ecoutez, monsieur Fabius, cessez de m'interrompre indéfiniment, vous saurez comme cela quelles sont mes réponses.

Nationalisations, dénationalisations

M. FABIUS. — Tout ce que vous proposez, ou à peu près, tout ce que vous proposez vient d'être fait en Grande-Bretagne : j'entends les dénationalisations, la suppression de l'autorisation de licenciement, l'abaissement de ceci, l'abaissement de cela, à peu près tout a été fait en Grande-Bretagne. Moyennant quoi, *que voit-on ? Le chômage est passé* à 3200000. L'industrie ravagée.

Et l'on voit des troubles sociaux, que vous avez vus probablement à la télévision, comme beaucoup d'entre nous, dans les bourgs, les communes se révoltent, les événements du stade du Haysel etc.

Alors que le peuple anglais est un grand peuple et que Mme Thatcher, elle, a beaucoup de volonté.

De sorte que l'on a une traduction en grandeur réelle de ce que vous voudriez faire, monsieur Chirac, et je vais vous poser des questions précises qui est une espèce de programme qui se prétend inspiré de la liberté, mais qui est, tout simple*ment, un programme de démolition.* Vous êtes, vraiment, je crois un démolisseur ! (...) Alors j'ai pris note que vous vouliez supprimer l'autorisation de licenciement, cela fait 200000 chômeurs en plus, si, malheureusement, c'était appliqué, c'est-à-dire si vous veniez au pouvoir (...).

Moi, je ne suis pas comme vous, je ne raisonne pas en termes d'idéologie absolue. Dès que vous voyez une nationalisation, maintenant, vous bondissez, ce qui, d'ailleurs, entre nous, n'est pas très gaulliste et vous voulez dénationaliser tout, ce qui introduirait des traumatismes absolument inacceptables dans notre économie et, en particulier, laminerait le marché financier et ferait que beaucoup de ces entreprises nationales seraient bradées à l'étranger.

Alors, une question précise, vous pouvez y répondre par « oui » ou par « non », voulez-vous dénationaliser ce qui a été nationalisé avant *1981*, y compris par le général de Gaulle, le voulez-vous ou pas ?

M. CHIRAC. — Les nationalisations ont fait amplement, en France comme à l'étranger, la preuve de leur échec. Elles coûtent horriblement cher aux contribuables, elles ont obligé à créer des déficits considérables. Je les ai évoquées tout à l'heure, c'est un système d'irresponsabilité. J'ai rencontré, ces derniers temps, la plupart ou presque tous les présidents de grandes entreprises nationalisées, ils disent, tous : *« Il faut dénationaliser »* et d'ailleurs, vous le savez très bien, ils préparent activement actuellement la dénationalisation pour l'année prochaine (...). Alors, nous le ferons, et nous le ferons non pas en fonction d'une date, mais parce que le système est lui-même mauvais lorsqu'il s'agit d'entreprises qui sont dans le secteur concurrentiel. Et vous me dites : *« Mais, cela va perturber le marché financier ! »* Monsieur Fabius, vous avez endetté la France au point que les pouvoirs publics empruntent, actuellement, les trois quarts des disponibilités sur le marché financier.

Alors, permettez-moi de vous dire que si on dénationalise et que l'on vend au marché financier, ce que l'on encaissera, ce que l'Etat encaissera, *sera autant* de moins qu'il aura à aller percevoir sur le marché financier.

D'autre part, nous avons, naturellement, fait un programme avec un échéancier. Vous avez voulu faire croire pendant longtemps que vous aviez le monopole du cœur, on s'est aperçu ce qu'il en était ! Vous voudriez nous faire croire, aujourd'hui, que vous avez le monopole de la raison, Monsieur Fabius ? Vous n'avez, croyez-moi, ni l'un ni l'autre, et vos résultats devraient vous conduire à être plus modeste (...).

Le sort du « patrimoine national »

M. CHIRAC. — J'ai regardé quelles avaient été les dernières ventes depuis 1981. Thomson a vendu la Compagnie des lampes à Philips (Hollande). Pechiney a vendu sa division « colorants » à Inc. Chemical (Britannique). Pechiney a vendu sa participation *Ahomet à Alimax, aux Etats-Unis.* Le CCF a bradé, je dis bien « bradé », Bozel Brésil, qui était l'un des joyaux de l'électro-métallurgie française, à des intérêts privés brésiliens.

Total et Paribas ont vendu le contrôle de la première entreprise d'engrais, la COFAS, aux Norvégiens.

Le CEA a vendu Sesigraph à BMW (allemand) et des discussions sont en cours, actuellement, vous le savez parfaitement, pour vendre la CGCT, qui a coûté 2 milliards aux contribuables français, presque autant que La Chapelle-d'Arblay, à ATT et à Philips, c'est-à-dire aux *Etats-Unis et en Hollande.*

Alors, monsieur Fabius, quand l'on a conduit une politique depuis quatre ans, probablement pour des raisons financières et parce que vous étiez un peu aux abois, qui a consisté à brader une partie importante du patrimoine industriel français aux étrangers, on ne vient pas soulever ainsi des fantasmes, en disant qu'éventuellement nous pourrions faire de même. Nous, monsieur Fabius, nous prendrons nos dispositions pour que le patrimoine industriel français (...) reste français tout simplement. En interdisant la vente de plus de 10 ou 20 % du patrimoine à l'étranger. Comme cela a été fait dans tous les pays qui dénationalisent et notamment dans cette Angleterre que vous critiquez si vivement. Quant à Renault, elle n'a pas vocation à être [une entreprise nationale].

M. FABIUS. — Renault ne sera plus la Régie nationale de l'usine Renault, eh bien, que chacun écoute cela !

Bon, alors vous avez lu une note, là, comme moi, que vous avez sous vos yeux sur les ventes à l'étranger mais il faudra dire à vos conseillers qu'il faut préparer l'ensemble ! Qu'avons-nous vendu à l'étranger en termes d'entreprises nationales, et, en revanche, qu'avons-nous acquis ?

Car, monsieur Chirac, l'économie c'est quelque chose de souple, où l'on vend et où l'on achète. A la fin 1984, dernières statistiques connues, nous avions réalisé 89 cessions, dont 17 participations majoritaires et 14 minoritaires à l'étranger. Voilà les chiffres : 89 cessions. Et nous avions réalisé 202 acquisitions, dont 25 participations majoritaires et 19 minoritaires acquises à l'étranger. Il n'y a pas du tout bradage du patrimoine national, là-dessus !

J'ajoute, c'est intéressant pour vous, que lorsqu'il y a eu des opérations de vente cela a toujours été le cas pour des filiales et jamais pour des sociétés que l'on appelle des sociétés mères où se définit la stratégie... Et ces opérations ont toujours été limitées, que les secteurs choisis ont toujours été des secteurs non stratégiques et que nous l'avons fait ou bien dans un souci de restructuration, exemple celui que vous avez cité, sans le connaître, Francolor, à Issy, et je le connais bien, parce que c'est à côté de chez moi. Ou bien pour mieux assurer le développement de la société concernée, par exemple la société Remix ou encore pour assurer la survie de l'activité.

Monsieur Chirac, j'attache autant d'importance que vous, vous le pensez bien, au patrimoine national (...) !

Vous dites, mais, malheureusement, vous ne devez pas connaître bien le dossier : « Nous prendrons des dispositions pour que l'on ne puisse pas, quand l'on est un étranger, avoir plus de 10 %, 20 %... » Mais, vous ne connaissez pas le dossier ! Si on dénationalise, on vend dans le public, alors on peut dire au moment où l'on vend : « Attention, les étrangers ne peuvent pas acheter plus de 10 % », mais les gens qui vont acheter les titres et qui sont Français, vous ne pouvez pas du tout, dans un marché boursier tel qu'il est, leur interdire, après, de revendre à l'étranger. C'est-à-dire que d'ici six mois, un an, alors que vous auriez mis au départ des garde-fous, eh bien, vous auriez le contrôle de Rhône-Poulenc, de Pechiney, de Bull, et d'autres sociétés comme cela par l'étranger (...).

Le nombre de fonctionnaires

M. CHIRAC. — Monsieur Fabius, lorsque vous étiez ministre du budget, que vous faisiez la relance par la relance, vous avez créé, je ne sais plus combien, cent ou cent cinquante mille postes de fonctionnaires, folie furieuse, que nous sommes obligés maintenant de payer indéfiniment. Ils sont sous statut, on ne peut pas les mettre dehors, naturellement. Beaucoup sont tout à fait inutiles, alors qu'il y a des endroits où ils seraient beaucoup plus utiles. Ce que je vous propose simplement, c'est de faire ce à quoi vous êtes, d'ailleurs, arrivé cette année. C'est-à-dire de ne recruter qu'au maximum la moitié du nombre des fonctionnaires qui partent chaque année à la retraite. A partir de là, vous engagerez un processus qui limitera les dégâts, que *nous* vous devons, à vous, quand vous étiez au budget, où vous avez creusé les déficits que nous ne sommes plus en mesure aujourd'hui d'assumer.

M. FABIUS. — Je demande des réponses précises, dans quel ministère ?

M. CHIRAC. — C'est très curieux... Vous me paraissez avoir... vraiment... Pourtant, vous avez été secrétaire d'Etat au budget. Il est vrai que vous avez traité ce malheureux budget, quand vous étiez secrétaire d'Etat, avec une désinvolture tout à fait incroyable puisque vous avez creusé des déficits que nous n'arrivons plus à maîtriser maintenant (...)

M. FABIUS. — Répondez à ma question, monsieur Chirac...

M. CHIRAC. — Dans tous les ministères... sauf quelques ministères prioritaires...

M. FABIUS. — Exemple...

M. CHIRAC. — Je dis « on ne doit réembaucher que la moitié du nombre des fonctionnaires...

M. FABIUS. — Où trouverez-vous les 40 000 suppressions ? (...).

M. CHIRAC. — Où les avez-vous trouvées, monsieur Fabius, vous, parce que c'est ce que vous avez fait ? Enfin, dans le budget de cette *année*, pourriez-vous me dire où vous les avez trouvées ? Tout simplement, dans tous les ministères...

M. FABIUS. — Vous n'avez pas bien regardé le budget, monsieur Chirac (...). Nous avons supprimé 5 000 emplois, ce n'est pas 40 000. Je demande 40 000, où ? (...).

M. CHIRAC. — Je dis tous les ministères (...).

M. FABIUS. — Moi, je veux poser les questions précises qui intéressent tous les Français, les élections sont dans cinq mois. Si M. Chirac arrive au gouvernement, il faudra répondre à ces questions...

M. CHIRAC. — Je reconnais que M. Fabius n'a jamais eu l'expérience de la rigueur, autrement que dans les discours. Moi, qui ai géré la Ville de Paris, je peux vous dire que nous n'avons pas fait d'inflation de personnel, ce qui nous permet de gérer sérieusement... Je vous dis que nous sommes aujourd'hui dans une situation où chaque ministère, sauf quelques ministères prioritaires, comme le ministère de l'intérieur, devront être autorisés, chaque année, à ne recruter que la moitié du nombre des personnels qui partent en retraite, moyennant quoi ils devront faire en leur sein un certain nombre de répartitions différentes...

M. FABIUS. — Vous savez combien il y a eu de personnels qui sont partis en retraite cette année ? (...).

M. CHIRAC. — Soixante-dix mille ou soixante-douze mille.

M. FABIUS. — Non, quarante mille, donc si vous divisez par 2, cela fait vingt mille, il en reste vingt mille.

M. CHIRAC. — Ne nous bataillons pas sur les chiffres.

L'immigration

Quelle peut être aujourd'hui une véritable politique de l'immigration ?

M. FABIUS. — « C'est un sujet très difficile parce que le problème existe incontestablement et, en même temps, il faut éviter de déraper vers le racisme et les théories extrémistes à la Le Pen. Nous avons choisi d'agir dans une triple direction :

1) Lutter avec sévérité contre l'immigration clandestine. Il y a eu plus de douze mille reconduits à la frontière et plus de quarante mille refoulements ;

2) Réinsérer tous ceux qui l'acceptent dans leur pays d'origine, en particulier ceux qui ne trouvent pas d'emploi, par des aides au retour. En 1985, nous avons eu quinze mille candidats ;

3) Il faut que ceux qui sont régulièrement installés puissent être insérés dans la population avec leurs devoirs et leurs droits. C'est autour de ces trois idées, sans dérapage et sans faiblesse, qu'il faut agir avec fermeté.

M. CHIRAC. — Je suis content d'entendre M. Fabius dire qu'il faut lutter contre l'immigration clandestine, alors que, à partir de 1981, les socialistes ont massivement régularisé la situation des clandestins. (...) *Il faut d'abord fermer nos frontières,* monsieur Fabius, et les fermer énergiquement et, c'est vrai, sanctionner de façon draconienne tous les responsables des filières d'immigration clandestine. Je le dis, moi, depuis longtemps. Il y a les émigrés qui travaillent, ceux-là ont les mêmes droits, les mêmes devoirs que nous, n'en parlons pas. Il y a ceux qui ont perdu, hélas ! leur emploi : pour ceux-là, il faut une politique humaine mais ferme de retour, en les aidant, naturellement, et en accord avec leur pays d'origine. Il y a les clandestins, qui sont très nombreux : ceux-là, il faut les expulser et non plus les régulariser, comme vous l'avez fait si longtemps. Cela veut dire quoi, monsieur Fabius, les expulser ? Cela veut dire, d'abord, les trouver. Or, vous avez interdit — ce qui est scandaleux — les contrôles d'identité ; il faut naturellement les rétablir. Vous avez interdit les documents d'identité infalsifiables, ce qui est le seul moyen de lutter contre l'immigration clandestine. Il faut, bien entendu, les établir. Et puis, il y a les délinquants ; ils sont, hélas ! nombreux. Savez-vous, monsieur Fabius, et permettez au maire de Paris de le dire, moi, tous les jours, je reçois des dizaines et des dizaines de lettres angoissées par des gens qui sont agressés, pas, naturellement, obligatoirement par des étrangers, mais 42 % des délinquants interpellés à Paris sont des étrangers. De même qu'un tiers ou presque des prisonniers en France sont des étrangers. De même que 75 % de ceux qui sont interpellés pour trafic de drogue sont des étrangers. Eh bien, ces étrangers, *monsieur Fabius, il faut les expulser* immédiatement et les remettre entre les mains de la police de leur pays d'origine. Cela, c'est une mesure de salubrité publique. A partir de là, vous pourrez rétablir un climat de sérénité et qui exclut les réactions, hélas ! racistes que l'on voit se développer chez nous, aujourd'hui, à cause de votre politique.

Racisme : la dérobade

En mai 1977, lorsque M. Raymond Barre, opposé à M. François Mitterrand devant les caméras de télévision, avait choisi d'interroger son adversaire sur le programme de la gauche, on aurait pu croire qu'il lui faisait un cadeau puisqu'il paraissait admettre que ce programme avait des chances sérieuses d'être appliqué un an plus tard. Or cette tactique avait été payante pour le premier ministre d'alors. M. Mitterrand, de l'avis général, s'était mal tiré de l'épreuve.

M. Fabius a recouru, dimanche, à la même méthode que M. Barre il y a huit ans. Sans perdre la partie, il n'a pas marqué, néanmoins, les points qu'il pouvait espérer et il a paru sur la défensive. Sans doute, le sang-froid de M. Chirac dans le maniement des *« grandes orientations »* (annoncées par lui-même) ou des *« idées générales »* (dénoncées par M. Fabius) a-t-il à plusieurs reprises empêché le premier ministre, de « conclure » des coups pourtant bien engagés (sur la réduction du nombre des fonctionnaires, par exemple). L'explication de ces demi-succès est cependant ailleurs et sans surprise : M. Barre ne souffrait pas, en 1977, d'un handicap pareil à celui que représentent les chiffres de l'emploi pour le premier ministre d'une gauche élue parce qu'elle avait promis de ne pas « laisser filer » le chômage.

Le président du RPR a même surpris son adversaire. M. Fabius a annoncé, dans les premières minutes de l'émission, une critique des positions de la droite parlementaire sur l'immigration. Cette critique n'est pas venue. Faut-il en conclure que la politique exposée par M. Chirac sur ce chapitre n'appelait aucune observation de la part du représentant de la gauche ? Ou bien que celui-ci, après une heure de débat, ne se sentait plus assez fort pour oser affronter une opinion ébranlée par les coups de boutoir de Le Pen ?

La conjoncture était pourtant favorable, après les mensonges personnels et politiques du président du Front national. Le premier ministre nous avait préparés, par ses déclarations antérieures, à entendre de lui une dénonciation sans ambiguïté du danger que font courir à la société française les « idées » de Le Pen et l'écho que leur donnent le RPR et l'UDF. En cherchant à biaiser face au populisme raciste, la gauche commettait une erreur stratégique : il y a beaucoup d'électeurs hésitants parmi ceux qui ont répondu aux appels de SOS-racisme, beaucoup de jeunes qui ne se connaissent pas encore de raisons — sauf celle-là, peut-être — de choisir un camp plutôt que l'autre. M. Fabius, dont l'identité politique manque encore de tranchant, aurait pu être l'homme de ce choix-là.

Au-delà de la stratégie d'un parti ou d'un homme, il y avait l'exemple courage : celui de M. Mitterrand affirmant, à un mois de l'élection présidentielle, face à une opinion majoritairement contraire, son refus viscéral de la peine de mort.

PATRICK JARREAU.

ENTRE M. FABIUS ET M. CHIRAC

L'insécurité

M. FABIUS. – Contrairement à une idée répandue, le phénomène de l'insécurité, malheureusement, est ancien. Et j'ai été moi-même surpris, en regardant les statistiques et en reprenant les grands dossiers, car quand on regarde la télévision on se dit : « Mais au fond, cette insécurité, elle nous agresse, c'est un phénomène récent ! » C'est vrai qu'elle nous agresse, et, en même temps, ce n'est pas un phénomène récent et il existe dans toutes les sociétés industrielles (...). Malheureusement, que ce soit, vous, M. Chirac, qui soyez premier ministre ou que ce soit moi, Laurent Fabius, qui soit premier ministre, c'est un phénomène permanent. *(M. Fabius énumère alors sept faits divers survenus entre 1974 et 1976.) Ce qui veut dire que la grande délinquance, le terrorisme, l'insécurité, sont malheureusement des phénomènes qui ont continué et qui datent de très loin.*

Pour ce qui concerne la petite délinquance, qui est un autre phénomène, il y a eu augmentation assez régulière de votre temps, du début du gouvernement de la nouvelle majorité, on note, j'espère que cela sera confirmé, une certaine – mais je suis très prudent – diminution depuis maintenant un an, un an et demi, ce sont les dernières statistiques du ministère de l'intérieur. Comment peut-on lutter ? Dans trois directions :

1) La prévention. Nous avons créé des conseils nationaux et communaux de prévention où l'on met tout le monde, tous ceux qui sont responsables, ensemble, pour qu'ils se battent ensemble pour diminuer l'insécurité.

2) Réprimer, sanctionner, et je regrette, M. Chirac, que vous n'ayez pas voté la grande loi de modernisation de la police avec plus de 10 milliards de francs de crédits, que nous venons de faire voter, qui rend des moyens à la police, que cette police n'a jamais eus et qui va pouvoir, parce que l'on modernise les commissariats, mettre les policiers sur le terrain, avec leur fierté et leur efficacité.

3) Il faut, quand il y a des victimes, réparer, et réparer bien. Et je souhaite que, plutôt que nous ayons un affrontement là-dessus, nous puissions être d'accord pour, ensemble, agir contre l'insécurité.

M. CHIRAC. – Etant maire de Paris, je suis confronté tous les jours à ce problème, je reçois un courrier monumental sur ce sujet dramatique, angoissant. Savez-vous, M. Fabius, que, depuis une heure que nous parlons, trente voitures ont été volées ? Savez-vous que quarante cambriolages ont eu lieu ? (...) Il faut une nouvelle politique. Vous avez eu tort de libérer massivement des prisonniers : 12500 depuis 1981, et maintenant il faut essayer de les rattraper, y compris les gens d'Action directe. Il faut instituer une véritable peine de substitution à la peine de mort... ce que vous n'avez pas fait malgré vos engagements. Il faut rétablir une loi en l'adaptant, anti-casseurs, que vous avez abrogée. Il faut rétablir les documents infalsifiables d'identité sans lesquels il n'y a pas de lutte contre la petite délinquance. Il faut prolonger la garde à vue, c'est une nécessité pour lutter contre le terrorisme. Il faut rétablir une juridiction de la nature de la Cour de la sûreté de l'Etat ainsi que les quartiers de haute sécurité, sans cela, on ne luttera pas sérieusement contre la grande criminalité, ni contre le terrorisme. Il ne faut plus régulariser de clandestins comme vous l'avez fait si massivement. Il faut, c'est vrai, donner des moyens à la police et il faut cesser de la faire gérer par un syndicat prétendument socialiste. Il faut cesser de faire nommer les chefs de la police pour des raisons exclusivement politiques. Il faut donner une vraie priorité à une action de prévention mais aussi à une action de répression, en bref, il faut une autre idéologie et pas seulement quelques moyens.

Restauration pénale

C'est une véritable restauration pénale que M. Chirac a annoncée, beaucoup plus explicite et radicale que ce qu'on peut lire dans le Pacte RPR pour la France. En matière de justice et de sécurité, ce « pacte » restait, pour l'après-mars 1986, dans un flou relatif. Sur TF1, le président du RPR a été beaucoup plus précis : rétablissement, « *en l'adaptant* », de la loi « anti-casseurs » ; création, abandonnée par la gauche, d'une carte d'identité infalsifiable ; institution d'une juridiction « *de la nature de la Cour de sûreté de l'Etat* » et réouverture des quartiers de sécurité. Il ne manque à cette énumération que le rétablissement des tribunaux militaires et de la peine capitale, à propos de laquelle M. Chirac a été là aussi et une nouvelle fois très précis : « *Je suis contre.* »

La détermination de M. Chirac à revenir sur les réformes pénales entreprises par M. Badinter éclipse l'autre information de la soirée, livrée, celle-là, par M. Fabius : « *Le nouveau code pénal va être déposé incessamment, au Parlement.* » La surprise est d'autant plus grande que le 10 octobre, au micro de CFM, lors de l'émission « *Le Monde reçoit* », le garde des sceaux avait déclaré que ce projet ne faisait plus l'objet d'une priorité absolue à l'échelon des comités interministériels.

Les quelque trois cent cinquante articles du nouveau code franchiront donc bientôt le cap du conseil des ministres pour aboutir sur le bureau de l'Assemblée nationale, où il est exclu, cependant, qu'ils soient discutés par la majorité actuelle, étant donnée l'ampleur du projet.

Ce texte, tel qu'il est sorti de la plume de M. Badinter, est une œuvre libérale et moderniste destinée à remplacer le vieux code de 1810. Il s'inscrit dans la tradition pénale française telle qu'elle s'est perpétuée jusqu'à M. Peyrefitte. Plusieurs points cependant restent en discussion, notamment la durée de la peine de « sûreté » applicable aux condamnés à perpétuité. Fixera-t-on à vingt ans ou vingt-cinq ans, voire à plus, la période au cours de laquelle ces condamnés ne pourront obtenir de libération conditionnelle ou de permission de sortir ?

B. L. G.

Conclusions

M. FABIUS. – J'ai trouvé, dans certaines réponses que M. Chirac a faites à nous tous, une position plus négative que je ne le pensais, mais sur le fond cela ne modifie pas mon jugement (...). Je vous ai observé participant à ce débat et je vous ai trouvé à l'aise, comme vous l'êtes très souvent sur les idées générales, mais quand cela devient plus précis, quand il y a une question précise à laquelle il faut répondre, il n'y plus grand monde, et pour gouverner, M. Chirac, il faut être précis (...). D'autre part, vous avez cherché, réussi dans une large mesure, pour une fois, à garder votre calme. J'ai senti affleurer – peut-être est-ce que je me trompe – un certain énervement et une certaine agitation. Pour gouverner, il ne faut pas être agité. Maintenant, venons-en au fond : vous avez été premier ministre, il y a maintenant dix ans, vous représentez une politique du passé. Elle a été mise en œuvre avant 1981, malheureusement, elle n'a pas bien réussi. Si c'est pour recommencer, cela ne vaut pas le coup. Vous y ajoutez quelques idées nouvelles, et ces idées ont été expérimentées dans d'autres pays – je pense, en particulier, à l'Angleterre, – et elles ont échoué.

Je note aussi, et nous n'en avons pas parlé, qu'une bonne partie de votre équipe est un peu usée : à mon avis, ce n'est pas ainsi qu'on va construire l'avenir de la France.

Pour ce qui nous concerne, nous avons engagé un effort dont je veux remercier les Français très sincèrement. Je ne prétends pas que nous avons réussi sur tout, mais je crois que les choses bougent pour construire l'avenir.

Nos choix sont clairs, je les ai rappelés dans cette émission : la formation, sans quoi rien n'est possible, la recherche, l'investissement, qui détermine l'emploi, l'Europe, l'égalité des chances. Ce sont là nos choix. Pourquoi faisons-nous ces choix et demandons-nous aux Français de continuer à les soutenir ? Parce que, comme vous sans doute, j'ai la fierté de la France et je veux que mon pays réussisse. Il y a une autre raison qui est plus personnelle : j'ai deux jeunes enfants, je pense à tous le jeunes de France, je connais leurs difficultés et je voudrais vraiment leur donner tous les atouts pour qu'ils puissent réussir leur vie.

M. CHIRAC. – Je ne vous surprendrai pas, M. Fabius, en vous disant que je n'ai pas été séduit, ni surtout convaincu. Personne ne peut contester que la France est, aujourd'hui, affaiblie et inquiète ; elle le manifeste d'ailleurs régulièrement lorsqu'elle porte un jugement sur votre politique, sur l'action du gouvernement et sur le président de la République. J'espérais que vous donneriez quelques précisions sur les données actuelles de la situation et sur l'avenir. Je n'ai pas l'impression que vous ayez dit la vérité sur le chômage ; je n'ai pas l'impression que vous ayez dit la vérité sur les impôts, les charges, les taxes de toutes natures qui paralysent notre société ; je n'ai pas l'impression que vous ayez dit la vérité sur le budget, pas plus que le pays n'ait eu l'impression que vous disiez la vérité dans cette lamentable affaire du *Rainbow-Warrior* qui, permettez-moi de vous le dire, ne correspondait pas du tout, dans l'attitude que vous avez eue, à l'idée que je me fais de la dignité d'un premier ministre (...).

J'ai essayé de dire ce que nous proposions : ce que nous proposions pour un pays qui est un pays de plus en plus assisté et contrôlé : il faut une rupture complète avec le socialisme, ceci est ma conviction très profonde ; il faut encourager ceux qui travaillent ou ceux qui veulent travailler et ne pas les charger de chaînes, comme vous le faites en permanence, sauf dans vos discours naturellement : il faut une équipe nouvelle, il faut un gouvernement qui, demain, j'en suis sûr, si l'opposition gagne, sera composé essentiellement d'hommes et de femmes nouveaux.

M. Fabius, il faut rendre la confiance et l'espoir à nos concitoyens. Vous avez été incapables de le faire : vous nous avez promis le bonheur, vous nous avez donné la rigueur, mais cette rigueur qui s'impose aujourd'hui est une rigueur sans liberté et, par conséquent, sans espoir, sans capacité d'en sortir : vous avez voulu avoir un langage jeune, et c'était un langage de petit vieux... M. Fabius, en réalité, vous avez raté et démontré que le socialisme était une idée qui ne marchait pas, c'est le seul élément bien positif de l'expérience que vous avez menée.

Je reprendrai simplement une phrase de François Mauriac, en 1957, jugeant, à l'époque, aussi un gouvernement socialiste et qui disait : « *Le gouvernement socialiste actuel, ivre d'échecs jusqu'à l'euphorie...* ». C'est un peu, M. Fabius, l'impression que vous m'avez donnée ce soir.

Greenpeace

L'affaire Greenpeace n'avait été que cursivement évoquée au début des échanges.

« *Vous croyez que l'affaire de Greenpeace a renforcé la position de la France ?* », avait demandé M. Chirac.

« *Vous croyez que c'est en jetant de l'huile sur un feu qui est en train de mourir qu'on se renforce soi-même ?* », avait rétorqué M. Fabius.

« *Je n'ai pas jeté de feu* », avait ajouté M. Chirac.

Le premier ministre n'est revenu sur cette affaire qu'au terme de l'émission, quand M. Chirac, dans sa conclusion, l'a évoquée de nouveau. Le président du RPR l'ayant autorisé à l'interrompre, M. Fabius a indiqué : « *C'est une affaire très pénible, un coup tordu, comme on dit. Les responsabilités ont été établies, les sanctions ont été prises... Pour le reste, le problème était de savoir :*

» 1° Si nous voulions ou non avoir une politique nucléaire et continuer nos essais. La réponse est oui ;

» 2° Si nous voulions avoir des services secrets qui marchent. La nomination du général Imbot, la suppression d'Aspretto, la création du 11ᵉ choc, voilà nos réponses.

» Pour le reste, en matière de vérité, l'affaire Greenpeace m'a beaucoup heurté, mais au moins a-t-on cherché la vérité, ce qui, ni dans l'affaire de Broglie, ni dans l'affaire Fontanet, ni dans d'autres affaires n'a été malheureusement le cas. »

M. Chirac lui a répondu : « *Je ne voulais pas développer l'affaire Greenpeace. Je disais simplement que votre comportement n'avait pas été celui que j'attendais du premier ministre de la France. M. Mitterrand, dans son livre* Politique II, *disait : « Le » code de l'honneur maritime » oblige tout commandant de » navire qui perd son bateau à » rendre compte », et il ajoutait : « Il en va de même pour les » hommes politiques. Lorsque » Alexandre de Yougoslavie fut » assassiné à Marseille, le prési» dent du conseil, Albert Sar» raud, qui n'y était pour rien, » donna aussitôt sa démission. » J'ai assumé vos fonctions, je sais comment fonctionnent les services spéciaux. (...) Je puis vous dire que votre attitude, qui n'a convaincu personne, en France, qui, hélas ! n'a pas grandi l'image de marque de la France dans le monde, n'a pas été celle qui correspondait, en tous les cas, à l'idée que je me fais de la fonction. Passons...* »

C'est faux, c'est faux !

Le débat a été émaillé d'interruptions et d'échanges rapides, parfois vifs, dont voici quelques exemples :

M. FABIUS. – On m'avait dit : « Tu vas rencontrer Jacques Chirac, il procède par affirmations, il cogne, il affirme et il ne démontre pas... » Je ne vais pas passer mon temps, lorsque vous dites des choses exagérées ou mensongères, à démontrer à chaque fois l'exagération ou le mensonge, sinon j'y passerai tout mon temps et nous ne pourrions pas avancer comme vous le souhaitez...

Je relèverai simplement des inexactitudes, des déformations ou parfois malheureusement des mensonges.

∴

M. CHIRAC. – Monsieur Fabius, « moi ou le chaos »... cela *a été développé dans le passé...*

∴

M. FABIUS. – Nous sommes attachés à l'indépendance nationale...

M. CHIRAC. – Cela est nouveau...

M. FABIUS. – Ce n'est pas nouveau.

∴

M. FABIUS. – Vous dites vraiment n'importe quoi là-dessus. Vous dites vraiment n'importe quoi...

Oui, enfin des affirmations absolument pas démontrées et dont la quasi-totalité est inexacte.

∴

M. CHIRAC. – ..Qu'est-ce qui ne vous convient pas dans l'élargissement grec ?...

M. FABIUS. – C'est qu'il aurait fallu prendre – ce que nous faisons aujourd'hui avec l'Espagne – les précautions avant : il vaut mieux prendre les précautions avant plutôt que de négocier...

M. CHIRAC. – Lesquelles ?...

M. FABIUS. – ... Plutôt que de négocier n'importe quoi...

M. CHIRAC. – ... Mais lesquelles ?...

M. FABIUS. – ... En particulier sur le domaine agricole... Plutôt que de négocier n'importe quoi...

M. CHIRAC. – ... Lesquelles ?...

M. FABIUS. – Je continue...

∴

M. FABIUS. – ... Je ne peux pas lui laisser dire cela... J'emploie un mot « neutre » pour être poli : « contre-vérité »...

∴

M. FABIUS. – Arrêtons-nous...

M. CHIRAC. – ... Laissez-moi terminer, monsieur Fabius...

M. FABIUS. – ... Non, c'est un très bon exemple...

M. CHIRAC. – ... C'est insupportable... Je parle, vous aurez la parole après...

M. FABIUS. – ... Calmez-vous... Ne vous énervez pas... Calmez-vous...

M. CHIRAC. – ... Vous parlerez quand j'aurai terminé...

M. FABIUS. – ... Calmez-vous... Il n'y a pas besoin de s'énerver... Gardez votre calme...

∴

M. FABIUS. – ... Ecoutez, j'ai rencontré beaucoup de menteurs dans ma vie, mais alors là...

M. CHIRAC. – ... Vous êtes sérieux, monsieur Fabius ?...

M. FABIUS. – ... Tout à fait, tout à fait. Vous voulez que je vous dise le jugement que portait M. Barre lorsqu'il vous a succédé...

M. CHIRAC. – ... Je voudrais surtout que vous me citiez des chiffres un peu plus réalistes, ce serait plus vrai...

∴

M. CHIRAC. – ... Quant à M. Barre...

M. FABIUS. – ... Oui, parlez-en, là ! Sans rictus...

M. CHIRAC. – Si véritablement il était si mécontent de la façon dont était gérée la France, n'oubliez pas qu'il a été mon ministre pendant toute cette période, il aurait pu démissionner, c'est ce que j'ai fait, moi, quand je n'ai pas été satisfait... S'il n'a pas démissionné, j'imagine qu'il approuvait la politique qui était conduite par mon gouvernement ?...

M. FABIUS. – ... C'est une partie de ping-pong entre vous, mais, moi, je n'y suis pour rien du tout... Et vous dites que vous allez gouverner avec les barristes ? Bon, très bien !

∴

M. FABIUS. – ... C'est faux, c'est faux !

M. CHIRAC. – ... C'est peut-être faux, mais c'est le rapport...

M. FABIUS. – ... Votre affirmation est fausse...

M. CHIRAC. – J'ai l'article ici, si vous le voulez, je peux en donner lecture...

M. FABIUS. – ... Votre affirmation est fausse... votre affirmation est fausse...

M. CHIRAC. – ... Je donne donc lecture du rapport...

∴

M. FABIUS. – ... Allez-y...

∴

M. FABIUS. – ... Il n'y a pas de quoi rire !

M. CHIRAC. – ... Ce qui me fait rire, ce n'est pas le chômage, naturellement, c'est la façon dont vous présentez les choses, qui est, comme toujours, truquée.

∴

M. CHIRAC. – ... Vous avez une audace fantastique monsieur Fabius !...

∴

M. CHIRAC. – ... Vous avez vraiment un toupet montre, monsieur Fabius....

M. FABIUS. – ... Calmez-vous, ce n'est pas parce que vous avez trois fois plus d'inflation que moi qu'il faut parler trois fois plus fort, calmez-vous !...

LE FACE-A-FACE TÉLÉVISÉ ENTRE M. FABIUS ET M. CHIRAC

Combat de coqs

Le degré combat de coqs de la politique : tel a été le face-à-face entre MM. Fabius et Chirac ; et c'est dommage ! Dans un pays où les discours et les hommes politiques eux-mêmes font l'objet d'un certain discrédit, il n'était guère utile d'opposer les « mensonges » de l'un aux « truquages » de l'autre ; sur une scène politique où deux hommes, MM. Raymond Barre et Jean-Marie Le Pen, jouent précisément avec succès de ce relatif rejet des autres, il n'était guère habile de se lancer l'anathème. De ce point de vue, il n'y a — hélas — *rien de neuf sous notre soleil politique.*

Et pourtant, que nous sommes loin des face-à-face d'antan, c'est-à-dire d'il y a seulement quatre ans ! Hier, — avant 1981 — tout débat politique entre la droite et la gauche était centré sur la sempiternelle question du changement de société. La gauche, c'était au choix — si l'on ose dire — le goulag, le collectivisme, la fin des libertés ; la gauche protestait, bien sûr, mais elle promettait la « rupture » avec l'ordre ancien.

Cette fois, la seule véritable discussion entre les deux hommes a tourné autour de la dénationalisation... Et c'est M. Fabius qui a donné une leçon de libéralisme : *« l'économie doit être souple, monsieur Chirac... »*

Le fait que le changement radical de société ne soit plus à l'ordre du jour illustre à la fois la mutation d'une société, la révolution culturelle de la gauche et le transfert vers la droite, ou le recentrage, comme on voudra, du débat idéologique. Cette donnée-là change évidemment en profondeur le jeu politique, laisse toutes ses chances à la « cohabitation » et rend encore moins acceptable — parce qu'elle en renforce le caractère désuet — le comportement de nos deux champions.

D'autant moins acceptable qu'il restait possible, et nécessaire, d'aller au fond sur les enjeux de la société, au premier rang desquels prend place la querelle de l'immigration. MM. Fabius et Chirac n'ont traité que l'aspect politique de la question : aucun n'a osé, sur ce sujet, prendre l'opinion à rebrousse-poil, ce qui revient à créditer M. Le Pen du mérite de poser les bonnes questions, voire à proposer de vraies solutions (M. Fabius n'a pas contredit le souhait de M. Chirac de voir expulsés les immigrés chômeurs).

De *même*, malgré les invitations répétées des témoins, Pierre-Luc Séguillon et Anne Sinclair, l'avenir de la protection sociale n'a pas été abordé. Il n'était certes pas inutile d'entendre et de réentendre M. Chirac affirmer qu'il ne gouvernerait pas avec M. Le Pen, et M. Fabius qu'il ne pourrait pas — « s'ils restent sur leur ligne actuelle » — gouverner avec les communistes. Il était intéressant de constater à quel point l'« atlantisme » n'est plus l'apanage des socialistes, mais il était décevant et inquiétant de relever que, en matière de politique économique, les mots d'ordre ou les slogans ont la vie dure. Bien malin qui pourra après ce face-à-face préciser les moyens de la reprise promise par M. Chirac s'il revient au pouvoir.

Image, image...

Chacun a préféré privilégier sa propre image, ou plutôt a cherché à atteindre l'image de son vis-à-vis. Et c'est là que réside l'erreur la plus lourde : elle est, pour l'essentiel, imputable à M. Fabius. Le premier ministre a voulu changer sa propre image en cours de route ; de premier ministre gouvernant sagement, il s'est métamorphosé en meneur de campagne électorale ; élégant, *calme, pratiquant à merveille l'art de l'esquive*, il s'est brutalement transformé en un combattant vif, certes, mais aussi, condescendant, et, pour tout dire, tel qu'en lui-même, c'est-à-dire trop sûr de lui. Comme M. Giscard d'Estaing en 1981, face à M. Mitterrand, il a peut-être cru qu'étant le meilleur à la télévision il *lui suffirait* d'être face à son adversaire pour lui faire mettre un genou à terre.

Comme M. Giscard d'Estaing, il avait surtout à ce point intériorisé la défaite électorale qu'il a, *ipso facto*, placé M. Chirac dans la meilleure position qui soit, celle d'avoir à répondre de l'avenir. Or non seulement M. Fabius n'a pas assumé son propre bilan — ou plutôt celui de la gauche, — mais il n'a pas su contrôler le débat. On comprend bien que le premier ministre veuille changer de terrain : tant que l'opinion continuera d'apprécier les socialistes en fonction des espoirs de 1981, ces derniers ont peu de chances de retrouver ses faveurs. Il n'est donc pas politiquement absurde, au contraire, de vouloir faire porter la discussion sur l'après-86 : encore faut-il (comme il a tenté de le faire dans la première partie du face-à-face) accréditer l'idée que cette même opinion aurait tout intérêt à refuser l'« aventure » chiraquienne. MM. Rocard et Jospin devraient en tirer, pour la suite de la campagne, quelques enseignements.

Car c'est un Jacques Chirac plus prudent, plus retenu qu'à l'ordinaire (bien que sur certains points, aussi prompt à la « démagogie », comme dirait M. Barre, qu'à l'accoutumée), *qui pourrait bien être le bénéficiaire* de l'opération. Il est vrai qu'il partait d'assez bas pour ne pas profiter du fait même de pouvoir parler au nom de toute l'opposition. Au fond, M. Chirac ne sort vainqueur que parce que M. Fabius n'a pas su gagner.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Au-delà des chiffres

(Suite de la première page.)

A ce public au départ sceptique, les deux champions ont demandé de les départager en brandissant des chiffres. On serait curieux de savoir combien de téléspectateurs auront changé d'avis sur l'un ou sur l'autre, à l'énoncé de ces statistiques dont Disraëli disait déjà, il y a un siècle, qu'elles étaient le superlatif du mensonge. On aurait aimé les voir s'élever un peu et brosser une large vision de l'avenir. Ce n'est pas le style de Fabius et l'on avait dû mettre en garde Chirac contre cette propension au lyrisme qui donne facilement à son éloquence un caractère suranné.

Le combat des hommes devait nécessairement, dans ces conditions, prendre le pas sur la confrontation des idées. Le plus âpre était le plus jeune, ce qui est après tout naturel, mais il a laissé percer une morgue surprenante chez un homme de gauche. Elle pourrait, s'il n'y prend garde, lui nuire à l'avenir. Et il n'a pas réussi, contrairement à son visible espoir, à faire s'énerver son adversaire, dont le doux regard de myope, débarrassé des lunettes, a, plus d'une fois, démenti la réputation de carnassier. Il faut dire qu'il y a chez le *maire de Paris un aspect radical-socialiste* en battle-dress et, une fois sorti de l'arène, un tout autre homme.

Au-delà des piques et du discours technocratique — ce socialiste qui ne parle jamais du socialisme et ce gaulliste dénationalisateur et atlantiste sont tous deux des énarques, — que reste-il de l'affrontement de dimanche, sinon le passage sur l'immigration, qui a fait apparaître un étonnant degré de consensus ? Comme c'est l'un des problèmes les plus sérieux qui se posent à notre pays, marquons ce jour d'une pierre blanche. Non que l'un ou l'autre ait proposé des solutions à l'échelle du défi posé, mais parce qu'on a senti chez tous deux non seulement une commune hostilité au racisme, mais un commun refus de l'utiliser à des fins électorales. Disons que chez Fabius, qui est socialiste, c'est la moindre des choses, mais que chez Chirac, toujours menacé d'être débordé par le Front national, il y faut un courage qu'on aimerait voir relayer en toutes circonstances par ses troupes.

Ni d'un côté ni de l'autre, cependant, on ne peut s'en tenir là. Les bonnes paroles ou le silence n'effacent pas les réalités. *Le Figaro-Magazine* a publié, samedi, une enquête sur les perspectives de la France de l'an 2 015, dont Georgina Dufoix a trop vite dénoncé le caractère à ses yeux « hitlérien » *(lire page 40)*. Jean Raspail, auteur de l'étude, romancier de grand talent, se laisse certes entraîner par sa plume et par son imagination. Certains de ses chiffres sont contestables. Il exagère ce qui constitue à ses yeux la menace d'un tiers-monde dont il perd de vue qu'il est déchiré par ses luttes internes — la guerre irako-iranienne a fait à elle seule plus de 300 000 morts — et par son retard technologique. Il néglige ce phénomène décisif si bien relevé par Régis Debray dans ses *Empires contre l'Europe*, qu'est *« Le divorce de Marx et de Mahomet »*. Il ignore presque la fabuleuse montée en puissance de l'extrême Asie.

Mais il est vrai, comme le relève cette semaine l'*Economist*, que la « libanisation » du monde tend à s'étendre, ce qui signifie que les communautés d'origines, de conditions et de convictions différentesont de plus en plus de peine à cohabiter. Il est non moins vrai que le décalage démographique grandissant entre les deux rives de la Méditerranée risque de susciter des antagonismes dramatiques si l'on ne trouve pas les moyens de les prévenir : Alfred Sauvy avait déjà tiré, il y a longtemps, la sonnette d'alarme dans nos colonnes à ce sujet (2).

Ces moyens existent, mais il y faut beaucoup de générosité et d'audace. Il faut d'abord se dire que la xénophobie et le racisme n'ont pas de sens, puisque tous nos pays d'Europe sont le fruit d'intenses métissages. La France, pour commencer, dont Valéry disait qu'elle est la nation la plus hétérogène qui soit et qui a démontré si souvent sa capacité d'assimilation. Cette capacité s'arrêterait-elle aux frontières de l'islam ? Le paradoxe est que ceux qui le soutiennent défendaient souvent dans le passé le rêve d'une Algérie française qui aurait donné aujourd'hui à notre pays plus de 20 millions de citoyens musulmans. Le Maghreb, avec tous ses échecs, montre que subsiste un grand degré de symbiose franco-arabe. On peut en dire autant de plus d'un pays du Proche-Orient. Et l'Espagne ne serait pas ce *qu'elle* est si le sang des Ibères n'avait pas été fécondé par tant d'envahisseurs, y compris les Arabes.

Reste que ce que l'esprit n'a pas de mal, en prenant un peu de recul, à concevoir bute sur la manière dont les uns et les autres vivent trop souvent la réalité : de la méfiance à la *peur et de la peur à la haine, le chemin*, nous le savons bien, est court. Nous n'avons pas le pouvoir d'inverser rapidement les courbes de population. Nous avons celui de préférer à la logique de l'affrontement celle du dialogue, de la coopération, de la fraternité des hommes. Et si l'on nous dit que c'est impossible, il nous suffit de regarder ce qu'en un an un Rajiv Gandhi a réussi à faire d'une Inde qui paraissait vouée, au moment de la mort de sa mère, à l'autodestruction par l'intolérance.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) *Le Monde* daté 25-26 mai 1980 et 7 janvier 1984.

Précisions

● **LE TAUX D'INFLATION.**

Selon M. Chirac, il y avait *« 14 %, même un peu plus »* de hausse des prix quand il a été nommé premier ministre, le 27 mai 1974, et 8,5 % quand il est parti deux ans après, le *25 août 1976. Selon les* chiffres de l'OCDE, le taux d'inflation est, en moyenne, de 7,3 % en décembre 1973, il est de 15 % au premier semestre 1974, et de 9,7 % pour les six premiers mois de 1976. D'autres modes de calcul sont possibles. Ils conduiront tous à constater que le taux d'inflation a diminué entre mai 1974 et août 1976, même si ce n'est pas dans les proportions indiquées par M. Chirac.

● **L'IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES (IGF).**

En 1985, il a rapporté 5 milliards de francs, dont 4 milliards au titre des patrimoines déclarés et 1 milliard à celui des placements anonymes. Sa mise en place a nécessité l'embauche de 600 fonctionnaires, représentant un coût maximum de 90 millions de francs. On peut y ajouter le temps passé par les fonctionnaires du fisc déjà en place (difficile à chiffrer, car ces agents sont le plus souvent polyvalents) s'occupant, notamment, d'impôts directs. Entre, également, en ligne de compte le temps passé par les contribuables et leurs conseillers, appointés pour faire leurs déclarations. Il est cependant très difficile d'affirmer que cet impôt a coûté plus cher qu'il n'a rapporté.

● **LES ACHATS ÉTRANGERS SUR LES ACTIONS DE SOCIÉTÉS DÉNATIONALISÉES.**

La législation actuelle interdit de vendre directement à des étrangers, sans autorisation officielle, plus de 20 % du capital d'une entreprise. Mais rien n'interdit, en théorie, à des intérêts étrangers d'acheter des titres de ces sociétés à la Bourse de Paris. La réglementation oblige néanmoins les acheteurs à se déclarer lorsque leur acquisition atteint 10 % du capital d'une société, ce qui permettrait, peut-être, aux pouvoirs publics de préparer une riposte. Un moyen peut être utilisé pour conjurer la menace d'une mainmise, c'est l'émission de certificats d'investissement, dont le droit de vote est attribué à l'actionnaire existant et le droit au dividende réservé à l'acquéreur, comme le font les Suisses.

● **DETTE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE.**

Il est exact que la dette « nette » de la France, c'est-à-dire déduction faite de ses créances à moyen et long terme sur l'étranger (environ 230 milliards de francs, soit 29 milliards de dollars), rapportée à sa richesse nationale (produit intérieur brut), est de l'ordre de 10 %. Elle est inférieure à celle du Canada (34 %), de l'Allemagne fédérale, du Royaume-Uni, du Japon et de l'Italie (15 %). En revanche, une part appréciable de ces créances (300 milliards de francs, soit 35 milliards de dollars) risque d'être plus ou moins « gelée », comme dans le cas de la Pologne, de l'Amérique latine et de l'Afrique. En outre, en ce qui concerne le Canada, par exemple, beaucoup d'emprunts extérieurs ont été effectués pour financer des investissements, ce qui n'a pas été fréquent en France. L'Allemagne et le Japon ont une balance des paiements excédentaire qui leur permet de réduire leurs dettes, tandis que la Grande-Bretagne bénéficie de ses ventes de pétrole brut.

● **LES STATISTIQUES DU CHOMAGE**

— M. Chirac a indiqué qu'avec + 5,5 %, la France avait connu la plus forte augmentation du chômage dans la CEE en septembre 1985, mais il ne s'agit que de la progression sur un mois, d'août à septembre. Sur un an, de septembre 1984 à septembre 1985, le chômage dans la CEE (moins la Grèce) a augmenté de 2,6 % contre + 0,8 % pour la France, + 8,5 % pour l'Irlande, + 8,1 % pour l'Italie, + 5 % pour la RFA et + 1,9 % pour la Grande-Bretagne. M. Fabius a affirmé qu'en 1980, la France avait un taux de chômage (par rapport à la population active) supérieur à celui de la CEE, ce qui n'était plus le cas aujourd'hui. En décembre 1980, en effet, le taux de chômage était de 7,2 % pour la CEE (+ 27,3 % en un an) et de 7,3 % pour la France (+ 11,1 %). En septembre 1985, le taux de chômage dans la CEE était de 10,8 % et le taux de chômage en France de 10,5 %.

— Lorsque M. Chirac est devenu premier ministre, en mai 1974, il y avait, en données corrigées des variations saisonnières, 420 000 demandeurs d'emploi. En août 1976, *lorsqu'il a démissionné* on en recensait 961 700. Le nombre de demandes d'emploi non satisfaites a plus que doublé pendant la durée de son gouvernement alors que les offres d'emplois diminuaient de 45 %.

— L'autorisation administrative de licenciement (loi du 3 janvier 1975) qu'a évoquée M. Chirac est accordée dans 98 % des demandes déposées par les entreprises qui représentent plus de 50 % des salariés à licencier, dans un délai de sept jours renouvelable une fois. Nombre de délais ont été rallongés par des conventions collectives. En 1984, l'INSEE et le commissariat général du Plan ont réalisé une simulation, à laquelle s'est référé M. Fabius, sur les effets d'une suppression de l'autorisation administrative de licenciement (*le Monde* du 11 juin). La première année, la France, selon cette simulation, perdrait 196 000 emplois et le chômage augmenterait de 101 000 *personnes. Il faudrait* attendre 1992 pour retrouver un solde d'emplois créés positif dans l'industrie, et 1995 pour faire le même constat dans le secteur non industriel. L'augmentation du chômage s'annulerait en 1993 et, en 1998, on obtiendrait 22 000 chômeurs de moins.

Les réactions

Cherchez la différence !

Pas de différence : tel est le jugement porté aux bords extrêmes du champ politique après la prestation de MM. Chirac et Fabius. *« Cela n'avait rien à voir avec un vrai débat ; c'était un débat trompe-l'œil »*, a estimé M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire du comité central du PCF.

Pour M. Gayssot, *« sur le plateau, il y avait deux personnages différents, deux ambitions personnelles, mais uniquement une politique, celle de l'austérité, que l'un et l'autre veulent poursuivre. Menée par la droite avant 81, cette politique a entraîné le pays dans la crise, sur la voie du déclin et du chômage massif. Depuis, la situation s'est aggravée avec le Parti socialiste »*.

« Le CNPF était en coulisses. Il devait se frotter les mains, a encore déclaré M. Gayssot. *C'est lui le gagnant du show Fabius-Chirac. »* Dans *l'Humanité* du 28 octobre, Jacques Coubard écrit qu'*« il ne pouvait y avoir de débat réel entre deux champions de la priorité au profit »*.

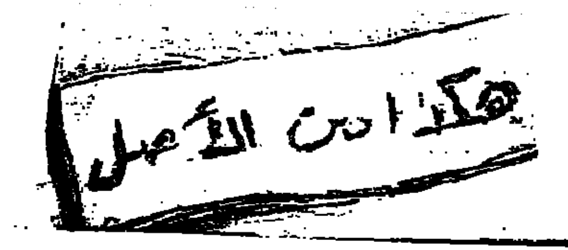
Réaction analogue à l'extrême droite : *« Rien de fondamental ne sépare le premier ministre de François Mitterrand du possible futur premier ministre du président de la République »*, a estimé, dimanche soir, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national.

Pour M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, *« M. Chirac a gagné parce qu'il a informé, démontré, proposé, alors que Laurent Fabius, durant toute l'émission, s'est contenté d'interroger, d'interrompre, de harceler. »*

Pour M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, le premier ministre a *« fait la preuve de la maîtrise qu'il manifeste dans la conduite des affaires de notre pays »*. Au contraire, a-t-il ajouté, *« Jacques Chirac a démontré que la droite s'enfermait dans une attitude doctrinaire et irréaliste »*.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a estimé que, sur les questions *« du chômage, de l'insécurité et de l'immigration »*, M. Fabius avait *« parlé plat et fait du sentimentalisme larmoyant »*.

Selon M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, *« Laurent Fabius a pris un ton à la limite de l'insolence et, à mon avis, il a sûrement accru la désaffection d'un électorat centriste qui a pu à un moment voter socialiste. »*



société

AU MUSÉE MARMOTTAN A PARIS

Neuf chefs-d'œuvre de Monet et de Renoir volés en plein jour par des gangsters armés

Cinq malfaiteurs ont fait irruption, dimanche 27 octobre, dans le musée Marmottan à Paris et, sous la menace de leurs armes, se sont emparés de neuf tableaux impressionnistes représentant une valeur de plus de 100 millions de francs, parmi lesquels des toiles de Claude Monet, dont *Impression, soleil levant*, et de Renoir.

Il est un peu plus de 10 heures dimanche. Le musée, un ancien hôtel particulier où se trouvent une cinquantaine de toiles de Claude Monet, vient d'ouvrir. Parmi une quarantaine de visiteurs, des étrangers pour la plupart, se glissent deux jeunes hommes qui payent leur ticket d'entrée comme tout le monde. Ils seront rejoints un instant plus tard par trois autres malfaiteurs (dont un masqué), qui font irruption dans une salle du musée.

Très rapidement, les cinq gangsters enferment dans un cagibi, sous la menace de leurs armes, les neuf gardiens du musée et regroupent la quarantaine de visiteurs dans une salle. Trois membres du « commando » se précipitent alors dans la « Salle Monet », au sous-sol, pour y décrocher trois toiles dont *Impression, soleil levant*. Puis ils remontent dans la salle du rez-de-chaussée pour y décrocher d'autres toiles, cassant une petite vitrine pour en sortir deux tableaux de petit format. Les gangsters connaissent parfaitement la disposition des salles et choisissent sans hésitation les tableaux. Peu après, une responsable du musée dira : « *Ce sont des connaisseurs, ils savaient ce qu'ils étaient venus chercher.* »

Leur forfait accompli, les cinq hommes repartent aussi vite qu'ils étaient venus, en empilant les toiles dans le coffre ouvert d'une voiture grise, garée en double file. En tout et pour tout, l'opération aura duré moins de dix minutes.

La tâche des malfaiteurs a été facilitée par l'impossibilité de mettre en œuvre le système d'alarme. Dans la journée, en effet, celui-ci n'est pas branché car, selon un des gardiens, « *il pourrait y avoir, en raison des visiteurs, des fausses alertes* ». Dans ces conditions, la sécurité des toiles, exposées dans quinze salles réparties sur plusieurs étages, n'est assurée que par neuf gardiens non armés. La nuit, en revanche, tous les tableaux, ainsi que les portes et les fenêtres du musée sont branchés sur un système d'alarme relié au commissariat le plus proche.

Jusqu'à présent, le musée Marmottan n'avait été victime que d'un vol, à la sauvette celui-là. En 1981, une miniature avait été décrochée également en plein jour devant des visiteurs, mais, cette fois-là, par un homme sans arme.

L'enquête est menée par la brigade de répression du banditisme. Selon les experts, les toiles dérobées sont considérées comme invendables. Dès lors, plusieurs hypothèses sont avancées : dissimulation des tableaux pendant plusieurs années pour les remettre ensuite sur le marché en espérant que l'affaire sera oubliée ou encore vente à un richissisme amateur maniaque qui les gardera dans son « musée secret », cachés de la vue de tous. En revanche, le chantage à l'assurance serait inopérant puisque les toiles n'étaient pas assurées. Certains n'excluent pas l'hypothèse d'une action organisée par un groupe terroriste désireux d'attirer l'attention de l'opinion publique.

Les toiles dérobées

Neuf toiles ont donc été volées à Marmottan, et parmi elles la plus célèbre des peintures impressionnistes, celle qui a donné, dit-on, son nom au mouvement : *Impression, soleil levant*, de Claude Monet, une *vue du port du* Havre peinte en 1872, qui serait plutôt d'ailleurs un coucher de soleil et qui avait été exposée à la première exposition impressionniste en 1874.

Quatre autres Monet ont disparu : *Camille Monet et sa cousine sur la plage de Trouville* (1870) ; *Champ de tulipes en Hollande* (1886), *le Portrait de Poly, pêcheur à Belle-Ile*, une toile également célèbre, enfin le *Portrait de Jean Monet*.

A cet ensemble d'une valeur considérable, défficilement estimable, « Impression » ayant une valeur symbolique, il faut ajouter deux Renoir : une *Baigneuse assise sur un rocher* (1882) et un *Portrait de Monet*, *la Femme à l'éventail*, de Berthe Morisot, et un *Portrait de Monet*, par Narusé.

On peut difficilement estimer le montant du vol, de toute façon supérieure à 100 millions de francs, comme l'a déclaré le peintre et conservateur du musée Marmottan, Yves Brayer.

Pour en juger on peut rappeler quelques ventes récentes : comme celle d'un petit tableau de *Nymphéas* de Monet, qui a atteint, en novembre 1984, à New-York, 7 700 000 francs, ou celle de *Nymphéas* de grand format, vendu 19 200 000 francs. Quant aux *Baigneuses* de Renoir, un plus petit format que le tableau qui vient d'être volé, a été adjugé à Londres à près de 20 millions de francs ; un portrait également de Renoir avait atteint, en 1984, à Drouot, 4 millions de francs.

A L'ORIGINE DE L'IMPRESSIONNISME

Le musée Marmottan, installé dans un petit hôtel particulier du dix-neuvième siècle, 2, rue Boilly, a été créé en 1934 à partir de la donation Paul Marmottan à l'Académie des beaux-arts qui en est toujours la propriétaire. Il est constitué de trois *départements distincts : un musée* d'ambiance Premier Empire réuni par Jules Marmottan et son fils Paul, tous deux directeurs des mines de Bruay un département de primitifs flamands et hollandais auquel est venue s'ajouter, en 1981, la donation d'enluminures de la collection Wildenstein ; enfin le département des peintures impressionnistes constitué de la donation Donop de Monchy, d'une part (elle comprenait six Monet dont *Impression, soleil levant* et la *Dame à l'éventail*, de Berthe Morisot, deux des toiles volées, d'autre part du legs Michel Monet, le fils du peintre, comprenant les tableaux dont son père n'avait pas voulu se séparer. C'est pour accueillir cet ensemble que le musée avait été agrandi en sous-sol par l'architecte Carlu.

DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Des réfugiés basques ont manifesté malgré l'interdiction préfectorale

(De notre correspondant.)

Bayonne. – Malgré l'interdiction préfectorale, une marche organisée par les comités d'entraide aux réfugiés basques parcourt, depuis samedi 26 octobre, les villages du Pays basque français. Les marcheurs, dont le nombre oscille entre quinze et cinquante, jouent à cache-cache avec les gendarmes qui ont pour ordre de faire appliquer l'interdiction prise par le préfet des Pyrénées-Atlantiques « *pour des motifs d'ordre public et afin de prévenir d'éventuels attentats de la part du GAL* ». Lors des deux premières étapes, plusieurs manifestants ont été interpellés et contraints de continuer leur route en voiture. Ils en sont redescendus hors la présence des gendarmes pour reprendre leur marche à pied.

La marche a pour objet de réclamer le « *droit pour les réfugiés de vivre au Pays basque* » sans subir, précisent-ils, les pressions de l'administration française (assignations à résidence ou expulsions) et sans encourir les attentats meurtriers du Groupe antiterroriste de libération (GAL). Les manifestants considèrent que la situation qui leur est faite vise à isoler les plus « durs » d'entre eux, accusés d'être des dirigeants de l'ETA, et à les contraindre à déposer les armes sans avoir pu négocier, comme le réclame l'organisation clandestine.

Ph. E.

DÉFENSE

La Nouvelle-Zélande annonce un deuxième essai nucléaire français à Mururoa

Wellington *(AFP)*. – La France a procédé, le samedi 26 octobre, à un deuxième essai nucléaire souterrain en trois jours à l'atoll de Mururoa (Polynésie française), a affirmé dimanche, M. Geoffrey Palmer, premier ministre néo-zélandais par intérim (en l'absence de M. David Lange).

M. Palmer a indiqué qu'il s'attendait que la France procède encore à deux expérimentations pendant la campagne d'essais en cours, si celle-ci se déroule comme les précédentes.

La charge avait une puissance trois fois supérieure à celle de l'explosion du jeudi 24 octobre, à laquelle assistaient MM. Fabius et Quilès, selon M. Palmer, qui l'a évaluée à 15 kilotonnes. M. Palmer a indiqué qu'il ne disposait pas d'informations lui permettant de déterminer si l'arme testée samedi était une bombe à neutrons.

L'organisation écologiste Greenpeace a exprimé son inquiétude après le nouvel essai français. M. Gerd Leipold, coordinateur de la campagne antinucléaire de Greenpeace, s'est déclaré « choqué ». « *Nous n'abondonnons pas encore l'espoir de voir le gouvernement français revenir à la raison. Mais, évidemment, il faudra assez longtemps à la France pour comprendre que les essais nucléaires ne sont pas la meilleure façon de se faire des amis dans le Pacifique sud* », a-t-il ajouté.

M. Leipold s'exprimait après l'arrivée à Auckland du remorqueur *Greenpeace*, qui a dû quitter Mururoa en raison d'une panne de propulsion. Les autorités néo-zélandaises ont renforcé les mesures de sécurité dans le port pour accueillir le navire de Greenpeace.

Un seul bateau de Greenpeace demeure au large de Mururoa, le voilier *Varangian*, après la saisie du *Vega*, qui avait franchi la limite des eaux territoriales.

A PARIS ET EN BANLIEUE

Treize Pakistanais écroués pour trafic d'héroïne

Un important trafic d'héroïne en provenance de Madagascar vers Paris, l'Espagne et la Suisse vient d'être démantelé par l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) : treize Pakistanais ont été interpellés à Paris et en banlieue et écroués.

L'enquête a commencé grâce à l'identification d'un Pakistanais arrivé à Paris en juillet dernier, signalé comme trafiquant d'héroïne. Aussitôt Mme Claude Etevenon, juge d'instruction à Nanterre, ouvrait une information judiciaire et très vite les policiers parvinrent à établir que ce trafiquant appartenait à un réseau dont les bases étaient installées à Madagascar. La drogue, toujours de l'héroïne, partait donc de l'île, parfois *via* la Réunion mais, le plus souvent, directement pour Paris. Transportée par différents passeurs, elle était ensuite partagée en trois parts : une pour le marché français, une autre pour celui de l'Espagne, la troisième pour le marché suisse.

● *Huit personnes écrouées à Saumur pour trafic de cocaïne et de fausse monnaie.* – Huit personnes, toutes domiciliées dans le Maine-et-Loire, impliquées dans un trafic de cocaïne et de fausse monnaie, viennent d'être inculpées à Saumur de trafic de stupéfiants, de vols aggravés et d'émission de fausse monnaie et écrouées.

Mercredi dernier 23 octobre, dans la région de Saumur, les policiers d'Angers, au terme de trois mois d'enquête et de filature, avaient interpellé vingt personnes et retrouvé au domicile de celles-ci près de cinq cents doses de cocaïne, plusieurs dizaines de kilos de haschich, plus d'un millier de louis d'or, des fausses coupures de 500 francs, des bijoux, des dollars et environ un million de francs.

APRÈS AVOIR REVENDIQUÉ LE MITRAILLAGE D'UN COMMISSARIAT PARISIEN

L'ex FLNC lance une campagne d'action contre la drogue

L'ex-FLNC a revendiqué, le samedi 26 octobre, dans un communiqué « *le mitraillage du commissariat à Paris (15e) en riposte à la décision de l'éparpillement des militants de Lyon dans plusieurs centrales de France et à la condamnation d'A Riscossa* [Association d'aide aux prisonniers politiques corses] *par le tribunal de Nice* ». « *Ces deux décisions*, ajoute le mouvement nationaliste dissous, *ne vont pas dans le sens de la mise en place d'un statut politique pour nos militants emprisonnés.* »

Le mitraillage d'un commissariat du 15e arrondissement à Paris, pendant la nuit du 17 au 18 octobre derniers, n'avait provoqué que des dégâts matériels. Quant à la condamnation d'A Riscossa, il s'agit d'une peine d'un an de prison avec sursis et d'un franc de dommages-intérêts infligée il y a quelques jours à une femme, Felicia Silvagnoli, poursuivie pour outrage à magistrats à cause de propos tenus lors d'un meeting de l'Association le 18 novembre 1983.

De plus, ajoute le mouvement nationaliste, « *la drogue faisant depuis quelques années des ravages considérable au sein de notre jeunesse (...), nous nous attaquerons à ce problème dans les semaines et les mois qui viennent* ». « *Nous entamerons*, indique le communiqué, *une campagne d'action contre ce fléau immonde [qui] visera les lieux publics où se vend et où s'utilise la drogue, ainsi que les propriétaires de ces lieux et les dealers* ».

« *Des lettres explicites seront envoyées aux uns et aux autres* », annonce l'ex-FLNC, qui précise : « *En cas de refus devant nos avertissements, ils devront s'apprêter à en assumer toutes les conséquences.* » « *Quant à la police*, conclut le communiqué, *nous lui conseillons de ne plus utiliser les filières de la drogue comme réseau de renseignement contre les nationalistes.* »

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Le barrage Marne va être réparé

Le colmatage des fissures constatées dans les digues du barrage Marne, qui retient les eaux de la Seine, devrait commencer dès le début du mois prochain. Le ministère de l'environnement, la région Ile-de-France, l'agence de bassin Seine-Normandie et les trois départements concernés se sont mis d'accord pour financer au moins la première tranche de travaux, qui va durer quatre mois et coûter 20 millions de francs. Dès la fin décembre, le réservoir, dont le tiers de la capacité sera disponible, pourra commencer à jouer son rôle d'écréteur de crue, sauf s'il y avait une inondation exceptionnelle. Deux autres campagnes de travaux se dérouleront en 1986 et, 1987 a la même époque. Au total, la réfection du barrage coûtera 96 millions de francs.

La Roche de Solutré « site pittoresque »

La Roche de Solutré (Saône-et-Loire) — que le président Mitterrand *gravit rituellement chaque année à la Pentecôte* — vient d'être classé « site pittoresque » par décret du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports. Ce classement préserve de tout projet d'urbanisme ce site qui est un des hauts lieux de la préhistoire européenne.

ÉDUCATION

Les étudiants libéraux en congrès

Le Collectif des étudiants libéraux de France (CELF, proche de l'opposition) a réuni le samedi 26 et le dimanche 27 octobre, à Grenoble, son septième congrès. Les délégués des sept mille adhérents que *revendique cette organisation étudiante ont réaffirmé leurs propositions* en faveur d'une université libérale : *« une université qui ne soit plus soumise au centralisme d'Etat, mais vraiment autonome, libre, concurrentielle, insérée dans le tissu économique régional »*. Jean Robello, un étudiant en sciences politiques, âgé de vingt-deux ans, a été élu président.

SCIENCES

L'Autriche et la Norvège à l'ESA

L'Autriche et la Norvège sont devenues, le vendredi 25 octobre, membres de plein droit de l'Agence spatiale européenne (ESA). Ces Etats étaient membres associés depuis 1981 et participaient depuis l'origine à certaines activités, comme le laboratoire Spacelab ou les satellites de communications maritimes. Leur adhésion formelle porte à treize le nombre des membres de l'ESA, où ces deux Etats rejoignent l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Irlande, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. Le Canada reste associé.

JUSTICE

LA MISE EN CAUSE D'UN MILITANT SOCIALISTE DANS UNE AFFAIRE DE CAMBRIOLAGE

Deux plaintes pour violation du secret de l'instruction sont déposées à Lille

De notre correspondant

Lille. — Deux plaintes pour violation du secret de l'instruction viennent d'être déposées entre les mains du doyen des juges d'instruction au tribunal de Lille. Elles concernent une affaire de cambriolage perpétré chez un numismate lillois le 4 avril 1984. Une affaire bien banale si n'y avait été inculpé de complicité M. Donald Tersin, militant socialiste très actif et très connu à Lille et, en même temps, coiffeur de nombre de personnalités lilloises, dont le maire, M. Pierre Mauroy.

Mis en cause par les auteurs du cambriolage, M. Tersin avait été incarcéré pendant dix-sept jours à la fin de l'année dernière. Mais ses accusateurs s'étant rétractés, il avait obtenu de la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Douai sa mise en liberté, refusée quelques jours plus tôt par le juge d'instruction. Dès lors, il semblait qu'on s'acheminait vers un non-lieu.

L'affaire aurait pu en rester là. *Mais voici quelques semaines*, l'affaire a rebondi après la publication dans plusieurs journaux de transcriptions d'écoutes téléphoniques, effectuées par les gendarmes, à la demande du juge d'instruction, M. Carbuccia, sur la ligne de M. Tersin, en novembre et décembre dernier.

Certains, en effet, veulent voir, dans ces documents rapportant les conversations entre le présumé complice et plusieurs personnes de l'entourage de M. Mauroy, la preuve de pressions exercées sur la justice pour « blanchir » M. Tersin. Les autres, et notamment certaines des personnes mises en cause par les écoutes, voient dans tout cela une *« machination politique »* qui commence, selon eux, avant même la divulgation, toute récente, du texte des écoutes.

Deux faits troublants

La lecture de celles-ci montre, à l'évidence, que les amis de M. Tersin, dont certains sont de proches collaborateurs du maire de Lille, se sont préoccupés du sort du militant socialiste et s'en sont informés très vraisemblablement auprès du parquet ou du parquet général. Pour autant, y a-t-il eu pressions ? *« En ce qui me concerne*, répond M. Jacques Basse, procureur de la République à Lille, *cette inquiétude* [des amis ou de l'épouse de M. Tersin] *ne s'est traduite par aucune intervention. »*

Deux faits, cependant, sont troublants. Un : le coup de téléphone anonyme par lequel l'épouse d'un des coïnculpés aurait été prévenue d'une perquisition deux heures auparavant. *« Il n'est pas raisonnable d'imaginer une indiscrétion venant de l'autorité judiciaire*, répond M. Basse. *On voit mal le parquet, qui n'aura aucune hésitation à requérir l'incarcération de M. Tersin, le faire bénéficier d'une quelconque complaisance. »* Deux : la rapidité avec laquelle la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Douai statue sur la demande de mise en liberté de M. Tersin. La requête est déposée le 28 décembre ; elle est examinée le 2 janvier alors que, d'habitude, ce genre d'affaire demande une quinzaine de jours. Sur ce point, le parquet avance une explication « technique » : le 2 janvier devait être examiné le cas d'un autre des coïnculpés ; ainsi, avait-il semblé opportun de faire en sorte que les deux dossiers soient traités le même jour avec comparution des inculpés.

A l'opposé, si interventions il y a eu, on peut s'étonner que la partie civile — qui a relancé l'affaire en septembre — ne s'en soit émue que tardivement, tout comme le juge d'instruction d'ailleurs, qui vient seulement de décider d'entendre quelques-unes sinon chacune des personnes mises en cause par les écoutes téléphoniques alors que celles-ci datent de plusieurs mois et qu'elles n'ont rien à voir avec l'affaire du cambriolage proprement dit. On peut également s'interroger sur l'origine des « fuites » et sur le fait qu'elles sortent dans la presse au moment où l'instruction reprend. Enfin, s'il y a eu pression, c'est de trafic d'influence qu'il s'agit et, dès lors, il y aurait peut-être lieu qu'une autre information soit ouverte et confiée à un autre juge d'instruction.

JEAN-RENÉ LORE.

M. LE BONNIEC INCULPÉ ET LAISSÉ EN LIBERTÉ

M. Yves Le Bonniec, co-auteur du livre *Suicide, mode d'emploi*, a été inculpé le samedi 26 octobre d'homicide involontaire et de non-assistance à personne en danger par M. Dominique Bardou, juge d'instruction à Castres (Tarn). Il a été laissé en liberté.

L'audition de M. Le Bonniec, qui a duré trois heures, en présence de son avocat, Me Francis Teitgen de Paris, faisait suite à une plainte avec constitution de partie civile déposée en janvier 1985 à Castres par M. Bernard Cazalens, un habitant de Lautrec (Tarn). Son fils Daniel âgé de vingt-trois ans, s'était suicidé dans la nuit de Noël 1982, après avoir suivi les indications du livre *Suicide, mode d'emploi* et reçu un courrier d'Yves Le Bonniec complétant certaines indications figurant à la page 225 de ce livre.

Le co-auteur de *Suicide, mode d'emploi*, M. Claude Guillon était également présent à Castres samedi. M. Le Bonniec avait été arrêté mercredi 23 octobre au palais de justice de Paris à la sortie de l'audience de la seizième chambre correctionnelle devant laquelle il comparaissait, inculpé du délit de « non-assistance à personne en danger » (*le Monde* du 25 octobre). M. Le Bonniec avait été ensuite conduit à Castres devant M. Bardou.

L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES FRANÇAIS A LOURDES

Un compromis sur la catéchèse

Réunis en assemblée plénière à Lourdes, du 26 au 29 octobre, les évêques de France sont arrivés à un compromis sur la catéchèse : ils n'ont guère modifié les méthodes destinées aux enfants mais mis en chantier un *« exposé complet et organique de la foi »* à l'usage des adultes. Dans son discours d'ouverture, Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale, a dénoncé les *« peurs injustifiées »* et les *« mépris inacceptables »* qui empêchent de *« construire entre immigrés et Français les chances d'un avenir commun »*. Il a également évoqué les *« responsabilités historiques »* de l'Eglise de France *« envers le peuple libanais »*, ainsi que l'Afrique du Sud, *« écartelée par une intolérable discrimination raciale »*.

De notre envoyé spécial

Lourdes. — Les noms de deux personnages qui, a *priori*, rien ne semblait devoir rapprocher, ont pesé sur l'assemblée plénière des évêques : celui du cardinal Ratzinger, qui, dans l'Eglise romaine, est le gardien sourcilleux de la doctrine, et celui de M. Jean-Pierre Chevènement, devenu en France le symbole d'un retour à une conception plus classique de la transmission du savoir.

En 1967, les évêques français renoncent au « catéchisme national » par questions-réponses, inadapté à des enfants qui ne vivent plus dans une atmosphère de chrétienté, et mettent en route une autre démarche pédagogique, faisant davantage appel à la découverte personnelle. En 1979, ils adoptent un texte de référence, s'imposant aux auteurs des nouveaux manuels catéchétiques. Des manuels diversifiés selon les diocèses et selon les âges (les *« parcours »*). Un an après, les évêques lancent *Pierres vivantes*, un recueil des *« documents privilégiés de la foi »*.

Sur fond de campagne intégriste dénonçant à Rome la catéchèse française, le cardinal Ratzinger se déplace, en janvier 1983, à Lyon et à Paris, où il déclare que *« ce fut une première faute de supprimer le catéchisme national »* et ajoute qu'*« il faut oser présenter le catéchisme comme un catéchisme »*. C'est la consternation chez les deux cent vingt mille bénévoles qui assurent l'enseignement de la foi aux enfants. En octobre 1984, les évêques remettent donc en chantier *Pierres vivantes*, dont une deuxième édition vient de sortir.

Mettre en valeur le contenu doctrinal

Mais ce n'est pas tout : au début de cette année, dans une lettre à l'épiscopat français, le cardinal Ratzinger *« exige »* un catéchisme *« destiné à tout le territoire »*, *« un texte de base incontesté au plan national »*. Dépêché à Rome, Mgr Vilnet convient avec son interlocuteur allemand de la préparation d'un *« exposé complet et organique de la foi »*. Sans plus de précisions, cependant, sur le contenu, les destinataires (adultes ou enfants) et les délais de publication de cet ouvrage. C'est sur ces points obscurs que les évêques français, à Lourdes, viennent de faire la lumière.

Leur réponse a toutes les allures d'un habile compromis. Elle ne remet pas en cause le dispositif mis en place depuis près de dix ans. En particulier, l'*« exposé biblique et organique de la foi »* (ou texte fondamental), dont la mise en œuvre devra commencer *« sans plus tarder »* par des rédacteurs que le conseil permanent de l'épiscopat va désigner, n'est destiné qu'aux adultes, et *« prioritairement »* aux catéchistes. Même si Rome ne l'avait jamais explicitement demandé, il va de soi que l'exigence exprimée par le cardinal Ratzinger d'un catéchisme national visait aussi bien les enfants que les adultes : à une forte majorité (94 oui, 12 non, 3 blancs), les évêques français l'ont réservé aux adultes. Les enfants du catéchisme continueront de travailler sur les *« parcours »* et sur *Pierres vivantes*. Mais, dotés de ce nouveau texte fondamental, les deux cent vingt mille catéchistes — souvent des femmes pleines de bonne volonté, mais sans véritable formation — pourront assurer un service d'une meilleure qualité.

En revanche, les évêques ont tenu compte des recommandations de Rome en demandant aux auteurs de documents catéchétiques de *« mettre en valeur les éléments du contenu doctrinal »*. Personne ne sait encore selon quelles modalités cette disposition, adoptée par 87 oui contre 27 non, sera appliquée, mais il est clair que la vérification de la conformité de ces textes à la doctrine de l'Eglise sera davantage assurée. Conscients d'évidentes faiblesses, nombre de leurs auteurs devraient d'ailleurs s'y prêter d'assez bonne grâce.

Le camp de ceux pour qui le catéchisme ne peut plus être fait comme autrefois estimera que le pire a été évité. Huit enfants sur dix qui s'inscrivent au catéchisme n'ont jamais entendu parler dans leur famille de Jésus-Christ. Il n'est donc pas possible, selon eux, de revenir aux anciennes méthodes : *« Ce n'est pas en apprenant par cœur les premiers mots de la foi*, dit Mgr Georges Gilson, évêque du Mans, l'inspirateur de *Pierres vivantes, que l'enfant fera aujourd'hui l'expérience de la foi. Au contraire, il a besoin de lieux catéchétiques nouveaux où il rencontre des témoins plus que des professeurs. »*.

Dans l'autre camp, mis à part les intégristes nostalgiques du catéchisme d'hier qui n'en finissent pas de régler ses comptes à l'Eglise conciliaire, on rencontre les partisans d'une pédagogie plus classique de la foi. Perturbés par la nouveauté des méthodes françaises, ils devraient, demain, se réjouir de cette présentation plus complète, plus ordonnée et plus structurée de la foi chrétienne. La demande d'ouvrages de référence complets et précis n'est d'ailleurs pas limitée à la France. Après dix ans de travail, l'Allemagne vient d'éditer un catéchisme pour adultes. Les évêques belges s'y intéressent, et deux maisons d'édition françaises sont déjà en piste pour la traduction...

HENRI TINCQ.

Mgr Bernard Panafieu, nouveau président de l'enseignement catholique

De notre envoyé spécial

Lourdes. — Pour diriger l'enseignement catholique, les évêques français, qui ne manquent pas d'à-propos, ont choisi un pur produit de l'école publique. Ancien aumônier de lycée, aujourd'hui archevêque d'Aix-en-Provence, Mgr Bernard Panafieu a, en effet, été élu, le 26 octobre, président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire. A ce titre, il devient président du comité national de l'enseignement catholique, succédant ainsi à Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, arrivé en fin de mandat.

Mgr Panafieu est né le 26 janvier 1931 à Châtellerault, dans la Vienne. Il est l'un des plus jeunes évêques français.

Ordonné prêtre le 22 avril 1956 dans le diocèse d'Albi, il devient dans cette ville aumônier du lycée Lapérouse, où Jean Jaurès et Roger Garaudy ont enseigné et où Georges Pompidou a été élève. Dans ce diocèse, il est encore responsable des aumôneries de l'enseignement public et aumônier de la paroisse universitaire. Il remplit la même fonction à Toulouse de 1966 à 1970.

S'agissant de ses nouvelles responsabilités à la tête de l'enseignement catholique, Mgr Panafieu s'inscrit dans la *« continuité »* de Mgr Honoré : si *les orages sont passés, il est* convaincu que la *« vigilance »* continue de s'imposer. Ce répit devrait cependant permettre, selon lui, à l'enseignement catholique, qui a milité pour sa *« liberté »*, d'affirmer davantage son projet éducatif et sa spécificité chrétienne. Il entend enfin ne rien céder sur la question de l'aménagement de la semaine scolaire, avec ses conséquences pour l'enseignement religieux le mercredi : *« Nous ne nous satisferons pas*, a-t-il dit, *du catéchisme reporté au samedi ou aux soirées. »*

Les autres présidents des commissions épiscopales élus à Lourdes sont : Mgr Pierre Plateau (enseignement religieux), Mrg Didier-Léon Marchand (commission sociale), Mgr Louis Cornet (enfance, jeunesse), Mgr Guy Deroubaix (monde ouvrier) et Mgr Claude Feidt (liturgie).

H. T.

ZIZANIE PARMI LES MUSULMANS DE FRANCE

Réunis, le samedi 26 octobre, à Paris, les représentants de cent vingt associations confessionnelles musulmanes soutenus par la Ligue islamique mondiale (dont le siège est en Arabie saoudite) ont décidé de se doter d'une structure nationale commune qui devrait être, selon eux, *« la seule instance représentative »* des mahométans vivant en France. Une deuxième réunion aura lieu le 30 novembre prochain au cours de laquelle sera effectivement constituée une fédération prenant le nom de *« Parlement islamique »*. L'exécutif en sera assuré par un *« conseil islamique »* de onze membres.

De son côté, la mosquée de Paris (contrôlée par le gouvernement algérien) et son recteur cheikh Abbas ont organisé le 27 avril dernier à Lille un *« congrès islamique »* qui tiendra sa deuxième réunion le 14 décembre à Lyon. Cette formation est soutenue par environ 80 associations groupant pour la plupart, soit d'anciens harkis, soit des travailleurs algériens. Elle se pose, *elle aussi*, comme l'« interlocuteur privilégié » des pouvoirs publics. La lutte d'influence qui opposait en sous-main les « Algériens » au nombre de 800 000 et les musulmans d'autres nationalités (1 700 000) est donc aujourd'hui étalée au grand jour.

Les brouillons du maire de Paris

(Suite de la première page.)

Ce contrat a soulevé à l'époque bien des protestations, mais il a été si bien exécuté qu'en 1976 on a « remis ça » avec 1 300 panneaux d'information. Non seulement ils ne coûtent rien à la Ville, mais celle-ci touche 60 millions de redevances publicitaires chaque année.

Le maire a donc repris cette politique, mais il l'a sérieusement infléchie. Car les nouveaux accords passés avec Jean-Claude Decaux depuis 1981 portent, cette fois, sur des services qui ne rapportent rien à la Ville mais lui coûtent cher : les 400 édicules baptisés sanisettes, les 120 panneaux diffusant un journal électronique, les 78 motos ramasse-crottes sont facturés à la mairie plusieurs dizaines de millions de francs.

La « liquidation » dénoncée par la gauche et les syndicats se fait sans tambour ni trompette, au coup par coup et presque de manière rampante. Si, fortement inspiré par ses deux lieutenants Jean Tiberi et Alain Juppé, le maire souligne à chaque occasion *les vertus de la privatisation*, il ne semble pas avoir de plan d'ensemble pour l'Hôtel de Ville. Il ne se targue pas non plus de ses « travaux pratiques » parisiens dans ses discours provinciaux. Son tempérament et sa carrière d'homme d'appareil le freinent manifestement sur la voie du libéralisme sauvage.

Pourtant dans un domaine au moins un plan de privatisation *existe : celui du ramassage des* ordures ménagères. Actuellement, 570 véhicules et 6000 éboueurs. Mais le maire a hérité d'un système bizarre que la Cour des comptes n'a pas manqué de critiquer. Les bennes, leurs garages et les éboueurs sont municipaux, mais l'entretien de ce matériel et les chauffeurs sont sous la responsabilité de deux compagnies privées : la Sita (filiale de la Lyonnaise des aux) et la CGEA (filiale de la compagnie générale des eaux). La Ville paye ces sociétés en quelque sorte à la note de frais. Comment sortir de cet imbroglio historique ? En inventant de nouveaux types de collecte. Par exemple celle du verre en 1982, puis celle des vieux papiers en 1984, confiées justement à la CGEA. Mieux encore, en imaginant un ramassage de nuit des ordures des « gros producteurs » que sont les usines et les hôpitaux. Ce service lui aussi a été concédé (mais totalement cette fois) à la Sita et la CGEA.

Elles glanent déjà par ce moyen 10 % des déchets parisiens. Elles en auront encore 5 % de plus lorsque, le mois prochain, on leur concédera de nouveaux circuits dans le centre et au porte à porte. Objectif final : parvenir dans dix ans à faire assurer la collecte moitié par la Ville, moitié par les privés. Histoire de diviser par deux le nombre des éboueurs, celui des véhicules municipaux et d'entretenir l'émulation...

Autre morceau considérable : le Palais omnisports de Bercy, confié à une société mixte dans laquelle la Ville détient 40 % des parts — bientôt 51 % mais qui est dirigée par deux entrepreneurs de spectacle : Jacques Goddet et Robert Thominet.

Bercy a fait brillamment la preuve de sa polyvalence. Mais il a révélé de graves imperfections techniques (d'où une rallonge de 120 millions de francs), et ses comptes sont dans le rouge. On les renfloue par toutes sortes d'artifices : subventions, aide technique prolongée, augmentation de capital, allégement des charges des exploitants, etc. Au total, plusieurs dizaines de millions de francs rien qu'en 1985. La semi-privatisation est un échec financier, mais, si le palais avait été géré par la Ville, la note aurait été peut-être encore plus salée.

En tout cas, l'offensive de la privatisation s'intensifie. Depuis le début de l'année, deux services des pompes funèbres (fabrication des cercueils et accueil des familles) ainsi que l'Imprimerie municipale ont été fermés. Et les sociétés privées sont entrées en force dans l'incinération des ordures ménagères jusqu'ici confiée à EDF.

Grosse affaire, la distribution de l'eau a été concédée pour deux tiers à la Compagnie générale des eaux et pour un tiers à la Lyonnaise des eaux. Premier résultat : une hausse de 20 % des factures pour les Parisiens. Demain ce seront l'achat, la pose et la gestion de 4 000 parcmètres du onzième arrondissement qui seront mis sur le marché. Avis aux amateurs. La Ville ne veut même plus récupérer les parkings concédés voici trente ans à des entrepreneurs privés et qui devraient revenir à présent dans son patrimoine. Elle souhaite les laisser aux privés à condition que ceux-ci les rénovent ou les agrandissent.

Même le secteur sanitaire et social est touché par la vague. L'an dernier, on a retiré au dispensaire municipal George-Eastman le dépistage des caries dentaires chez les écoliers parisiens. Ce sont désormais les dentistes particuliers qui le feront. Du coup, on ne sait plus trop que faire de l'institut, de ses 117 employés et de ses médecins. Finira-t-on par le fermer ? Mais déjà on parle des crèches. Jacques Chirac a promis aux familles parisiennes 4 600 places supplémentaires d'ici à 1990, mais il souhaite que 2 000 d'entre elles soient installées et gérées par le privé. Quant aux aides ménagères que le Bureau d'aide sociale envoie chez les personnes âgées, on voudrait bien qu'elles soient désormais prises en charge par des associations, qui, dit-on, en tireraient bien meilleur parti.

Jusqu'où ira-t-on ? *« Je ne suis pas un tonton macoute de la privatisation*, assure M. Camille Cabana, le secrétaire général de l'Hôtel de Ville. *Ce qui importe, c'est que les prestations servies aux Parisiens soient les meilleures possibles et au moindre coût. Si nos services se modernisent pour le faire, tant mieux. S'il faut recourir au privé, eh bien nous le faisons ! »*

On cite deux services, celui des *transports automobiles municipaux* (1 200 véhicules) et celui des égouts, qui, de crainte d'être à leur tour privatisés, sont en pleine autotransformation. L'un est parvenu à abaisser ses coûts à 10 % au-dessous de ceux des *loueurs privés*, l'autre s'informatise et réduira ses effectifs de 400 personnes dans les années prochaines.

Si la privatisation est loin d'être toujours l'excellente affaire que l'on dit, si elle s'est faite avec le souci indéniable de préserver les intérêts des personnels, elle constitue un électrochoc pour la vénérable administration parisienne. Elle l'oblige à des révisions salutaires mais pas forcément déchirantes.

MARC AMBROISE-RENDU.

MUSIQUE

LE RETOUR D'HOROWITZ

Aux yeux du souvenir

15 h 30, samedi 26 octobre, au Théâtre des Champs-Elysées : veste bleu foncé, pantalon gris clair, pochette blanche, il entre d'un pas paisible en pétrissant ses mains, tandis que le public debout l'acclame ; il s'assied à son Steinway devant le rideau de fer doré ; les applaudissements redoublent ; il se relève, montre le piano en souriant, *fait mine de jouer, se rassied et commence*. Vladimir Horowitz est revenu à Paris, et l'on s'étonne, après tant de bruit et de gloses ces derniers temps, que cela paraisse naturel.

Le dos tendu, à demi penché, assez loin du clavier, il observe ses mains comme un pilote d'avion son tableau de bord, attentif au jeu de ses doigts qui chantent la *Sonate en si mineur* (K.87) de Scarlatti, la plus élégiaque peut-être (qu'il enregistrait déjà il y a cinquante ans), comme la très douce confidence d'une reine mélancolique enfermée dans son château ; ni très pensive ni douloureuse, mais liquide, rêveuse, avec ces notes graves qui subsistent à la pédale, elle donne sa tonalité au récital.

Tout le programme sera joué ainsi comme aux yeux du souvenir, dans une brume lointaine. Les mains de fer, naguère d'une violence incroyable, rompues par tant d'années d'exercices et de conquêtes, les doigts courbés, aplatis, parfois comme recourbés, ne sont plus que velours et cristal, palette impressionniste captant les couleurs d'un univers inouï. Les luttes de la vie s'estompent, le désir d'épater ou de vaincre a disparu, et il ne reste que la poésie.

Un lac profond et noir

Après un second Scarlatti (K. 135), qui court délicieusement comme une fillette avec son cérceau, viennent les *Kreisleriana* de Schumann ; on se rappelle le merveilleux disque de 1969 (1), mais le paysage est ici *tout différent*, feutré, pensif, plus tendre que passionné, avec tant de belles voix intérieures sortant d'un lac profond et noir, et de légers scherzos qui restent aujourd'hui dans le monde des *Scènes d'enfants*. Tout juste, un moment, l'ardeur d'une déclaration provoque-elle un accent superbe, qui nous rappelle la poigne du vieux lion.

Deux *Etudes* de Scriabine ensuite, dont l'op. 8 nº 12 qu'il a enregistré trois fois, flamboyante, « révolutionnaire » ; elle vient du fond de la mémoire, avec un phrasé admirable de sobriété au milieu de mille couleurs tressaillantes, surgit tout à coup en pleine lumière avec les entrechocs d'acier d'antan, puis disparaît dans le silence, fulgurante, ineffaçable.

Horowitz se lève souriant, agite son mouchoir en zigzag vers tous les balcons, ouvre les bras avec l'air de dire : *« Mon Dieu, c'est tout naturel »*, à son tour applaudit le public, et quitte tranquillement la scène.

A l'entracte, c'est à peine si l'on a envie de parler, pour garder intacte cette impression de beauté sereine qui va à nouveau planer sur la seconde partie du récital : *Impromptu avec variations en si bémol*, de Schubert (nouveau à son répertoire), *Consolation*, *Impromptu* et *Valse oubliée*, de Liszt, jolies gravures romantiques aux sonorités quasi debussystes ; deux *mazurkas*, de Chopin, dont celle, très aimée, en fa mineur op. 7 nº 3, avec ce « canon sous les fleurs » qui, cet après-midi, résonne si loin.

Va-t-il se déchaîner dans la *Grande Polonaise en la bémol ?* Mais non, le ton reste retenu, le tempo relativement lent, les octaves régulières, sans effets bravaches ou ferraillants ; et pourtant la vision héroïque sourd toujours dan le halo d'une virtuosité transcendée, qui n'est plus qu'une essence musicale.

Tel fut ce récital de confidence et de mémoire, qui différait sensiblement de la légende brodée autour de la carrière d'Horowitz. Rien en tout cas (sinon en bis cette *Rêverie* de Schumann, désarticulée depuis si longtemps d'une manière qu'il vaut mieux ne pas qualifier) ne rappelait le pianiste irrégulier, fantasque, parfois superficiel et exhibitionniste, des mauvais jours. Peut-être jouera-t-il samedi prochain dans un tout autre climat, réveillant les fauves assoupis, mais nous garderons de lui cette image d'un bel automne ensoleillé, éternisé.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Réédité par CBS, MP 39551 (disque et cassette), avec les *Scènes d'enfants* et la *Toccata*, ainsi que le fameux disque Scarlatti (MP 39762) et le coffret Chopin (trois disques, 79340).

★ *Rappelons le récent livre sur Horowitz* de Glenn Plaskin (*le Monde* du 15 octobre), en déplorant la scandaleuse suppression des références (annoncées pourtant page 10), qui interdit toute recherche et tout contrôle. *Deutsche Grammophon* publiera prochainement *de nouvelles interprétations* du grand pianiste, gravées au cours d'un film qui va sortir sur les écrans américains.

LE BUDGET DE LA CULTURE A L'ASSEMBLÉE

Sondages et crédits à la hausse

Le discussion du budget de la culture à l'Assemblée nationale, qui commence lundi 28 octobre, s'inscrit dans un contexte inhabituel. Elle suit immédiatement un colloque organisé par l'opposition à Lyon (*le Monde* du 23 octobre) et surtout elle se trouvera inévitablement nimbée par les résultats d'un sondage de l'*Evénement* (1).

Selon ce sondage, la politique conduite par M. Jack Lang depuis 1981 se trouve très largement plébiscitée. Qu'on en juge : les Français *approuvent* les grands travaux (66 % contre 18 %), souhaitent que l'actuel ministre reste en place, quel que soit le résultat des législatives en 1986 (51 % contre 15 %) ; ils estiment que le gouvernement a été équitable entre les artistes de gauche et de droite (48 % contre 17 %) ; ils trouvent le ministère utile (80 % contre 8 %).

D'une manière générale, l'action de l'Etat est approuvée, quels que soient les champs culturels, les domaines les plus mal perçus restant largement positifs : la mode (53 % contre 37 %) et le rock (48 % contre 41 %). Seules ombres, si l'on peut dire, au tableau : les Français ne voteront pas en fonction des positions « culturelles » des candidats (49 % contre 36 %). Ils sont d'autre part 11 % à estimer que des économies pourraient être faites en cas de nécessité (mais 32 % préféreraient voir la défense se serrer la ceinture). Enfin, ils inclinent à penser que c'est davantage aux communes d'organiser la culture (42 %) et moins à l'Etat (30 %).

La décentralisation, c'était d'ailleurs le thème choisi habilement pour le colloque de Lyon. Une notion défendue avec clarté et précision par MM. Raymond Barre et Michel Guy, présidents de séance, et par quelques autres orateurs, soucieux de ne pas attaquer inconsidérément la politique de M. Lang. Se doutaient-ils déjà que même la question des grands travaux, qui est un de leurs chevaux de bataille favoris, n'est pas forcément un bon cheval à jouer ? C'est en tout cas moins leur principe que leur part dans le budget qui semble être mise en cause et qui va l'être sans doute à nouveau lors de la discussion à l'Assemblée.

Le ministre arrivera au Palais-Bourbon mieux armé que jamais, malgré quatre ou cinq handicaps. Pour lui : un budget non seulement préservé de la rigueur mais en augmentation par rapport à 1985 : + 15,6 %, à structure constante (2) ; soit 9,9 milliards de francs contre 8,6 milliards en 1985 soit encore 0,96 % du budget national. On frôle le fameux 1 %. Le gouvernement a eu l'élémentaire prudence de ne pas altérer le budget 1985 par des régulations budgétaires comme il l'avait fait les années précédentes, jetant un soupçon d'hypocrisie sur sa bonne volonté culturelle.

Les économies ne sont toutefois pas épargnées à la rue de Valois proprement dite, puisque ses dépenses de fonctionnement, déjà réduites de 2 % en 1985, le sont à nouveau de 3 %. Cette mesure et quelques autres permettent, malgré les grands travaux, de maintenir à peu près à leur niveau 1985 la plupart des dotations et de poursuivre les efforts faits, selon le ministre, notamment dans trois domaines : *la formation et l'éducation artistique* (508 millions de francs) ; *le patrimoine monumental* (maintien en gros des crédits : (843 millions de francs), muséographique, écrit et documentaire (gros effort en faveur de la Bibliothèque nationale) ; *enfin, l'aide à la création*.

Les handicaps : la part des grands travaux, bien sûr, et notamment des crédits de paiement (de 2,8 milliards de francs à 3,9 milliards), conséquence des autorisations de programme engagées les années précédentes ; réduction des dépenses d'intervention publique et de certaines subventions d'investissement ; la situation du cinéma français *(lire page 15)* ; le retard encore grand de la lecture publique et cette fameuse décentralisation, qui ne « s'accorde » pas sans réticence ni méfiance. Enfin, une diminution des crédits apportés aux maisons de la culture. Sur ce dernier point, quelques membres de l'opposition présents à Lyon ne peuvent qu'être satisfaits...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Sondage Louis Harris réalisé les 18, 19, 20 *septembre*, auprès de mille personnes représentatives de la population de plus de dix-huit ans.

(2) On y intègre une partie des crédits de la lecture publique inscrite désormais au budget de l'intérieur. L'augmentation sans cela est de 12,3 %.

VARIÉTÉS

Frantz Salieri à l'Alcazar

Jean-Marie Rivière s'en va, Frantz Salieri arrive, et l'Alcazar de Paris prépare lui aussi sa rentrée pour mars 1986. Il y a un an, le *producteur Tony Azzi avait repris le célèbre établissement de la rive* gauche avec son inusable présentateur et maître-d'œuvre. Mais aussi avec ses problèmes financiers. Après la reprise d'ordre économique, *c'est donc la relève artistique. En faisant appel à Frantz Salieri pour* imaginer un nouveau spectacle, Tony Azzi est assuré de surprendre. Le nouveau maître des cérémonies est en effet le père de la Grande-Eugène, qui a fait voici quelques années les beaux jours de la nuit parisienne. Il gardera cependant le vieux principe parisien de l'Alcazar avec son présentateur version « aboyeur » et ses dîners-champagne, comme il devrait pour l'essentiel conserver la troupe actuelle, hommes et femmes, même si les rôles ne sont pas toujours aussi bien définis. Quelques vedettes nouvelles, une imagination rafraîchie, un professionnalisme à l'américaine et de grandes ambitions sont, avec Salieri lui-même, les principaux atouts du nouveau spectacle.

F. E.

MUSIQUE

Prêtre et Weissenberg à l'Orchestre national

L'Orchestre national de France a offert, le vendredi 25 octobre, aux « entrepreneurs de la vie économique », qui soutiennent son action dans l'ADEMMA, un programme comme on n'en voit plus, médiocrement composé et tape-à-l'œil. Dommage pour Georges *Prêtre, qui faisait ainsi sa rentrée à Paris après avoir été nommé* directeur musical de l'Orchestre symphonique de Vienne.

Il ne s'est d'ailleurs pas montré fort inspiré, prenant un *mouvement exagérément lent dans les tapageuses Danses polovtsiennes* de Borodine, qui leur donnait un caractère plus pompeux que sauvage, et modelant à l'excès le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, aux dépens de la pure ligne debussyste. Peut-être a-t-il voulu trop en faire et jouer au plus fin, ce qui ne convient guère à son tempérament robuste, direct et vibrant. Malgré un début confiné à l'excès, le *Boléro* de Ravel, mené cette fois avec une remarquable rigueur de tempo jusqu'à l'explosion finale, était d'une tout autre éloquence.

Quant au *Concerto en si bémol* de Tchaïkovski, avec Alexis Weissenberg, ce fut comme un concours entre le chef et le soliste, à qui serait le plus maniéré et sirupeux, l'un et l'autre maniant hardiment l'antithèse du cyclone et du murmure, dans une exécution *tantôt batailleuse, tantôt lymphatique. La virtuosité du pianiste n'en* déchaîna pas moins l'enthousiasme.

J. L.

PATRIMOINE

Une hélisurface sur l'Hôtel Ritz ?

La commission du Vieux Paris a récemment appris que la direction de l'Hôtel Ritz demandait l'autorisation d'installer une héliport sur les admirables toits construits par Hardouin-Mansart au dix-huitième siècle... En toute simplicité et sans se soucier le moins du monde des règlements *en vigueur sur le survol* de Paris *qui sont* strictement appliqués par la préfecture de police.

Ce n'est pas la première fois que la nouvelle direction de ce célèbre *établissement s'en prend aux toits de Mansart. N'y a-t-elle* pas fait aménager il y a quelques années de larges tabatières dites « châssis norvégiens » *qu'elle* fut sommée de faire disparaître sur l'injonction du ministre de la culture, mais qui sont toujours là ? La laissera-t-on construire ce qu'on appelle désormais une hélisurface sur un des lieux les plus prestigieux du Paris du dix-huitième siècle ?

A. J.

EXPOSITION

Hélène Delprat chez Maeght

Hélène Delprat a choisi, a vingt-huit ans, pour sa première exposition personnelle à Paris de présenter son travail le plus récent. Il y a un an, elle exposait à la Villa Médicis, à Rome, dont elle fut pensionnaire pendant deux ans. *Hélène Delprat semble* prendre à son compte la rigueur des peintures rupestres comme l'efficacité immédiate de la BD. Mais ses jungles et son bestiaire ne *s'encombrent pas de références. Elle se passe de maîtres classiques* et du conformisme des modes. La matière et les couleurs de ses peintures, rugueuses et subtiles, comme ses manières d'idéogrammes *affirment sa fougue et sa maîtrise. Ce sont des chasses sombres,* secrètes, initiatiques qu'elle peint. Et c'est le regard qui en est la première proie...

P. B.

★ Hélène Delprat. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac, 75007 Paris. Jusqu'au 31 octobre 1985.

EXPOSITION

GALERIE AGATHE GAILLARD

François Delebecque, le travail à l'œuvre

La notion de progrès n'est pas évidente en photographie, encore moins peut-être que dans les autres arts. Tous les grands photographes le disent, la photo est une pratique à la fois incroyablement facile et terriblement difficile. Ceux qui en trouvent une clef, semble-t-il, sont aspirés dans une spirale d'évidence. Une fois qu'un cadre a tendance à se répéter, ou une distance au sujet, ou une certaine obnubilation du choix de ce sujet – bref, dès qu'un style est en formation –, les spécimens peuvent bien s'accumuler, comme au sortir d'une grille posée sur telle *ou telle fraction de la réalité*, la hachurant d'une multitude de duplicata.

En même temps, cette aptitude formidable à la production est contrariée par un élan adverse. Au terme d'une carrière, les grands photographes se retrouvent avec des milliers de clichés, mais n'en reconnaissent chacun qu'entre cinquante et cent. Le travail de la photographie – là serait son principal progrès, la technique laissant peu de marge d'amélioration – consisterait surtout à faire tomber les photos précédentes, à avancer par retranchements. Pourtant les premiers instants restent décisifs, il y a toujours dans les premières photos d'une œuvre des échantillons indéracinables.

L'œuvre naissante

La *nouvelle exposition de* François Delebecque chez Agathe Gaillard est émouvante, parce qu'on voit le travail à l'œuvre. Travail, dirait-on, qui travaille au corps l'œuvre naissante autant qu'à venir. Toutes les photos présentées – une quarantaine – ont été faites dans l'espace d'une année. Et beaucoup – on le sent – seront amenées à tomber, chassées par de nouvelles photos qui en seront des répétitions raffinées. Mais il y a là, déjà présents et éclatants, l'essence d'une œuvre véritable, *son tâtonnement, son labeur, ses* méthodes, son courage, ses patiences et ses grains de folie.

En 1984, François Delebecque est pensionnaire de la Villa Medicis *(le Monde* du 26 juillet 1984). Il a la trouvaille – seule façon de se sortir du guet-apens doré – de se faire l'élève de la tradition et de travailler les genres l'un après l'autre : se moulant dans les académismes, recopiant ses clichés pour mieux inventer, dans des décalages. La statuaire se fond dans le nu, le nu se glisse dans le paysage, le paysage fond dans la nature morte. C'est tout un jeu de réductions et d'amplifications, de clins d'œil, de soumission à la tradition et de ruses pour s'en *déjouer*. A *force de l'avoir exercée*, l'élève deviendra maître en sa matière.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Jusqu'au 5 *novembre. Nous attendons une* occasion plus favorable pour rendre compte du beau travail de Gladys, pour l'instant exposée en sous-sol.

ROCK

CONCERT UNIQUE A L'OLYMPIA

Le royaume de Jesse Garon

Pour la première fois, Jesse Garon se présente à l'Olympia ce lundi 28 octobre.

Bien qu'il affectionne le « look » des années 50 avec les *vêtements* de cuir et les cheveux gominés coiffés un peu comme ceux de Gene Vincent, Jesse Garon, qui a découvert le rock n'roll à quinze ans avec de vieux titres d'Elvis Presley, et, qui a changé son nom patronymique (Bruno Fumard) pour celui du jumeau mort-né de l'idole de Memphis, affirme avec force ne pas vouloir faire revivre une époque révolue. Certes, il a bénéficié, il y a un an, d'une vague rétro. Mais il n'est pas un imitateur.

Coup de cœur

Il porte en lui la vérité du coup de cœur *pour le rock n'roll. Les textes* qu'il chante d'une voix proche par certaines vibrations de celle d'Elvis Presley sont clairs, simples, plus nuancés qu'ils ne paraissent au premier abord. Et il danse avec humour, il renouvelle à sa manière une tradition que l'on croyait figée.

Jesse Garon vient de donner cent cinquante concerts en province avec une petite formation (deux guitares, une basse, une batterie et un saxophone). Pour celui qui chantait dans les beuglants de La Rochelle, sa ville natale, il n'y a pas si longtemps, ces premiers contacts avec un grand public ont joué un rôle important. Il a appris à occuper la scène et il a *écrit* beaucoup de chansons.

Tout a été très vite ces derniers mois. L'Olympia, *c'est* pour lui un grand événement. Il a répété des nuits et des nuits avec de nouveaux musiciens, dont un bassiste originaire de Los Angeles et un guitariste de Washington. *« Il n'y aura pas,* dit-il, *de mise en scène. Pas de motos, pas de danseurs. Je chante et je joue. »* Et il s'habille de neuf pour l'occasion : *« J'aurai des pompes noires laquées. Un rêve de jeunesse ! »*

Profitant de l'Olympia, Jesse Garon publie un album de reprises, en anglais et en français, de titres de Gene Vincent, de Ray Charles, de Chuck Berry, d'Eddy Mitchell. En février prochain, il sortira un autre album enregistré en direct avec des chansons plus sophistiquées en forme d'histoires.

« Jesse Garon et l'âge d'or », son premier 33 tours, s'est vendu à 80 000 exemplaires. Le chanteur a pour lui sa *sincérité* et sa naïveté. Et aussi le bonheur d'avancer dans son aventure : *« Le rock n'roll, le blues, c'est mon royaume. »*

CLAUDE FLÉOUTER.

■ ORSAY AUX ETATS-UNIS. – Une importante exposition d'œuvres d'art du dix-neuvième siècle reflétant la diversité du musée d'Orsay, actuellement en voie d'achèvement, sera présentée dans deux musées américains, le Brooklin museum de New-York et le Museum of Art de Dallas, de mars à juillet 1986.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE KABBALISTE D'EAST BROADWAY : Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : le Jardin aux lilas.

COMÉDIE FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Débats/Rencontres : Aspects des littératures de l'Inde aujourd'hui :* Hommage à Rabindranath Tagore (1861-1941) : à 19 h : projection de films et spectacle (l'Homme infini) ; à 21 h : table ronde : J. Bose, « La modernité de Tagore » ; F. Bhattacharya, « Les derniers poèmes de Tagore » ; *Cinéma-vidéo* 17 h 30 : l'Orchestre noir, de S. Lejeune ; à 16 h, Jacqueline Badord, de Modom Productions ; Magazine des arts nº 1, de F. Leclair, M. Nuridsany, A. Fleischer ; à 19 h, Albert Cohen, de M. Soutter ; *Cinéma indien à travers ses stars :* se reporter à la rubrique Festival de cinéma.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : *Concert :* 20 h 30 : Orchestre philharmonique du Japon/Ken-Ichiro Kobayashi/Ikanyo Kamya (piano) (Tomaya-Matsura, Mozart, Tchaïkovski).

Les autres salles

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 20 h 30 : les Cent Jours

CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : Talca, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

ÉCOLE NATIONALE DU CIRQUE (42-66-63-17), 21 h 30 : le Tambourin de soie.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Riffifoin dans les labours.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : l'Écume des jours ; 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : le Bel Indifférent — le Menteur ; 21 h 45 Chant d'elles ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ESPACE GAITE (43-27-95-94). 20 h 30 : Embrasse-moi idiot.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : M. Garay, L. Rizzo, Cabrerita, J. et S. Rey.

La danse

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60) : I. Halimi, N. Haychi.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Les arts florissants, dir. : W. Christie (Bach), « la Passion selon saint Jean », mise en scène P.-L. Pizzi ; chœurs de l'ensemble BWV.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ch. Stigliani (Bach, Beethoven, Sarlatti...).

Carrefour de la Différence, 20 h 30 : D. Visse.

Crypte de l'église de la Madeleine, 20 h 30 : Ensemble Carmina Alterna, dir. : J. Royer (Vivaldi).

Théâtre de Paris, 20 h 30 : D. Starobin (Sor, Castelnuovo, Tedesco, Kolb...).

Comédie des Champs-Elysées, 19 h 30 : M. King, S. Gazeau, C. Cantin, J. Didonato, N. Palmier, J. Rigal, C. Tsan, D. Abramovitz (Mozart, Schubert, Schönberg...).

Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : P. Glackin.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : Benoit Blue Boy ; le 29 : R. Galliano, J.-M. Jafet, R. Perci, L. Augusto.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.

ELDORADO (42-08-23-50), 20 h : Midge Ure.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : New Jazz Art.

MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), 22 h : Jeremy ; 0 h 30 : M. Maria.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : Wild Bill Davis.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger Trio.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Ph. de Preissac.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : D. Liebman, R. Beirach, R. McClure, B. Hart.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : J. Garou.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Blue Doctors.

Lundi 28 octobre

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : C. Smith/B. Tate/Jackson.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : E. Lelann.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h, Trio E. Goubert.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : E. Lelann, O. Hutman, C. Alvim, A. Cocarelli.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

PREMIÈRE SEMAINE IRLANDAISE A PARIS (30-44-14-81).

Théâtre de la Cité universitaire, le 28 à 20 h 30 : P. Glackin, Shamrock

En région parisienne

RIS-ORANGIS, la Dame bleue, (69-43-41-89), 21 h : F. Joly.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (43-74-81-16), 21 h : les Précieuses.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
MARDI 29 OCTOBRE

16 h, Adaptation à l'écran des Misérables, de Victor Hugo : les Misérables, de M. Bluwal (1er : la Masure Gorbeau ; 2e l'Epopée, rue Saint-Denis) ; 19 h 45, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Terreur à l'Ouest, de A. de Toth (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : la Nuit des Forains (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA DÉCHIRURE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33). — V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). — V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Convention, 17e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). — V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

Les festivals

CINÉMA ANGLAIS « LE COME BACK ? » (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41) : Another Country.

FESTIVAL DU FILM ARMÉNIEN (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40), 18 h : Vol entre rêve et réalité ; 20 h : le Triangle ; 22 h : Bonjour, c'est moi.

CARNÉ, Champo, 5e (43-54-51-60), Hôtel du Nord, Drôle de drame.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66) : 16 h : Traquenard ; 18 h : Drôle de drame ; 20 h : le Ministère de la peur ; 22 h : Lolita.

MARGUERITE DURAS, Denfert, 14e (43-21-41-01), 16 h : le Navire Night.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) : la Corde raide.

GARREL, Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41) : Athanor - la Cicatrice intérieure.

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS, Centre Georges-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29) : 17 h 30 : Boot Polish, de P. Arora ; 20 h 30 : Veerapandiya Kattabomman, de B.-R. Panthulu.

INSOLITES A PARIS (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65) : 16 h 15 et 22 h 15 : la Fièvre au corps ; 18 h 15 : Cul de sac ; 20 h 15 : Allemagne mère blafarde.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 18 h 30 : Dersou Ouzala.

ERIC ROHMER, Républic-Cinémas, 11e (48-05-51-33), 16 h : la Marquise d'O ; + Denfert, 14e (43-21-41-01), 15 h 50 : les Nuits de la pleine lune.

RUSS MEYER (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Hollywood Vixens (**), ven. 0 h 10 ; Faster Pussycat Kill Kill (**), ven. 0 h 20.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), 21 h 45.

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33), 20 h.

GÉANT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 50.

HAIR (A., v.o.), Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 18 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 20 h 15.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

LES FILMS NOUVEAUX

ELSA, ELSA, film français de Didier Haudepin : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS, film américain de Michael Laughlin, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOLD UP, film français d'Alexandre Arcady : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

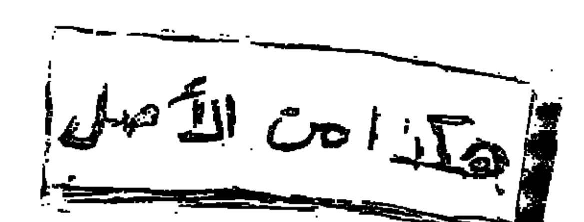
MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE, film américain de Lou Scheimer, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 17e (45-58-24-24).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE, film américain de Walter Murch, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon (v.o., v.f.), 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA TENTATION D'ISABELLE, film français de Jacques Doillon : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROUS DE MÉMOIRE, film français de Paul Vecchiali : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).





Les grandes reprises

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
CARMEN (SAURA) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Hauteville, 6e (46-33-79-38) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; V.F. Lumière, 9e (42-46-49-07).
LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES 5000 DOIGTS DU DR. T. (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LE CORBEAU (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Republic 11e (48-05-51-33).
LE FLIC DE BEVERLEY HILLS (A., v.o.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
HOTEL DU NORD (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
KING KONG (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
LOCAL HERO (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; *Studio Galande Hsp, 5e* (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE PACTOL (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
QUI CHANTE LA BAS ? (You.) Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
SHINING (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
STORMY WEATHER, (A., v.o.) UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI, A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Écoles, 5e (43-25-72-07) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (43-29-79-89) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).
TOMMY (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
VÉRITÉ MENSONGE Panthéon, 5e (43-54-15-04).

COMMUNICATION

SOUTIEN DE L'ÉTAT ET MODERNISATION

Polémiques autour de la crise du cinéma français

La baisse sévère de l'audience des films français dans les salles (–24 % en un an) continue de susciter des polémiques dans la profession cinématographique au sujet de l'aide de l'Etat. Contestant notre analyse (*le Monde* du 18 octobre), la Fédération nationale des cinémas français qui représente les exploitants de salles nous écrit : « *Il ne sert à rien d'aider à investir dans la production, sauf à encourager l'inflation déjà considérable du coût des films, si on ne se préoccupe pas par ailleurs de faciliter l'amortissement de ces films sur leur marché principal, celui des salles de cinéma. En clair, il faut compléter les aides nouvelles à la production par une aide à la diffusion (exploitation et distribution confondues) des films en salles* ». La Fédération, qui estime que les exploitants ont déjà fait de gros efforts sur le prix des places, affirme que « *sur le marché intérieur français, la diffusion des films en salles représente actuellement 75 % de l'amortissement des films* ».

La position de la Chambre syndicale des producteurs est radicalement opposée. Dans un entretien au *Film français*, son président, M. Gérard Ducaux-Rupp estime que l'aide de l'Etat doit aller en priorité à la production et qu'un nouvel investissement dans les salles ne peut pas résoudre la crise actuelle.

Ce débat autour de la manne publique pose le problème aujourd'hui classique de la modernisation des secteurs industriels. Le cinéma français a toujours été largement soutenu par l'Etat. Encore faut-il savoir si cette aide doit s'efforcer de maintenir les structures traditionnelles du marché en l'état ou favoriser la mutation du secteur.

Personne ne nie l'importance des salles de cinéma françaises dans l'amortissement des films. Mais chacun sait que la croissance du marché se joue d'abord du côté de la télévision, des nouveaux médias et de l'exportation. On ne peut pas vouloir doter la France d'une industrie de programmes aux dimensions internationales et raisonner exclusivement en fonction du marché intérieur. Un grand groupe comme UGC cherche aujourd'hui à rationaliser l'exploitation, en fermant un certain nombre de salles peu rentables, et concentre ses investissements sur la production et la détention de droits. L'Etat peut difficilement aller à contre-courant de la stratégie suivie par les principaux partenaires du secteur.

Personne ne souhaite un effondrement de la fréquentation. Mais quel type de mesure peut attirer le public vers le grand écran : une aide supplémentaire à des salles déjà modernisées ou la production de films plus ambitieux et plus séduisants ? Les récentes mesures fiscales prises par le gouvernement vont permettre d'augmenter l'investissement dans les films. Faut-il pour autant dénoncer un dérapage de coûts de production disproportionné avec l'état du marché ? Lorsque Roman Polanski tourne *les Pirates* avec 250 millions de francs, lorsqu'on investit 140 millions de francs dans *le Nom de la rose*, de Jean-Jacques Annaud, c'est pour pouvoir s'offrir des acteurs internationaux, un tournage en anglais comme en français et pour gagner, peut-être, un marché international.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La Cour des comptes s'interroge sur l'efficacité des aides à la presse

Déductions fiscales, tarifs postaux ou ferroviaires préférentiels, l'Etat consacrera près de 6 milliards de francs en 1986 pour aider la presse écrite. Cette aide publique contribue-t-elle efficacement au maintien et à la modernisation des titres existants ? Tout en s'armant de précautions, le rapport sur « *les mécanismes d'aide publique à la presse* », établi le 29 septembre par la Cour des comptes à la demande de la commission des finances de l'Assemblée nationale, répond par la négative

« *L'existence d'aides publiques à la presse écrite est justifiée par une finalité : permettre aux citoyens de disposer de l'information la plus large possible et d'être ainsi en mesure de participer à la vie publique (...) au moment où les autres moyens d'information connaissent un nouveau développement* », rappelle en prologue la Cour des comptes. Or, au fil des textes et des ans, le régime des aides publiques aux entreprises de presse n'a pas été suffisamment aménagé et a subi des « *dérives* ». Des aides temporaires sont devenues permanentes et les critères d'attribution de ces aides ont été généralisés à quelque 13 000 publications, sans souci de leur spécificité ni parfois de leurs besoins réels. « *Il y a lieu de s'interroger sérieusement sur le besoin d'une aide publique pour certaines publications* », souligne ainsi le rapport.

Outre, le caractère « *disparate* » des mesures mises en place, la Cour des comptes met aussi en relief le montant financier particulièrement élevé de l'aide de l'Etat à la presse écrite : 5 891 millions de francs en 1986 (*le Monde* du 29 septembre). Pourtant, malgré cette « manne », qui correspond à 14 % du chiffre d'affaires de la presse écrite, la situation de celle-ci reste difficile : diminution du nombre des lecteurs, régression des recettes publicitaires et difficulté de modernisation. De surcroît, note le rapport, ces aides ne bénéficient pas aux lecteurs puisque le prix de vente des journaux reste élevé.

Trois recommandations

Mais l'analyse économique bute sur le manque d'informations. Ainsi, la moitié seulement des quotidiens nationaux publient actuellement leurs comptes. Ce qui empêche la Cour des comptes d'avoir une vision complète et précise des effets de l'aide publique sur la situation des entreprises de presse. La Cour préconise donc « *la réalisation d'urgence d'une telle étude, avant toute modification de fond du dispositif en vigueur* ».

En l'attente d'une transparence plus grande, elle formule cependant trois recommandations. Afin de moderniser le régime d'aide publique à la presse écrite, il convient de l'adapter en se fondant davantage sur le contenu des publications, en distinguant la presse d'informations générales des autres formes de presse et en tenant compte du poids respectif des pages rédactionnelles et de la publicité ; il faut aussi éviter que les aides servent à couvrir les « *surcoûts anormaux* » constatés dans certains journaux et plus systématiquement favoriser la modernisation des entreprises de presse, que ce soit par des prêts ou des subventions d'équipement. « *Il ne faudrait pas*, conclut le rapport de la Cour des comptes, *que le régime des aides publiques, faute d'avoir été transformé à temps, puisse être jugé responsable du retard de la presse française par rapport à ses concurrents européens* ».

YVES-MARIE LABÉ.

● « *L'heure de vérité* » *piratée.* – Antenne 2 a décidé, vendredi 26 octobre, de porter plainte contre « *les auteurs et complices d'une contrefaçon* » de l'émission « L'heure de vérité » à laquelle a participé M. Jean-Marie Le Pen le 16 octobre dernier. Des enregistrements vidéo de cette émission, indique la deuxième chaîne, ont, en effet, été mis en vente lors de la fête du Front national qui a eu lieu au Bourget, il y a une semaine. Un droit de reproduction qui avait été demandé par Me Wagner, avocat de M. Le Pen, avait été « *repoussé* » par Antenne 2 qui, s'appuyant sur divers textes régissant la propriété intellectuelle, estime que « *la commercialisation de ces cassettes a donc été faite en toute illégalité* ».

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 28 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 L'avenir du futur : Emission de J.-P. Hutin.
20 h 40 Cinéma : 2001, l'Odyssée de l'espace.
Film américain de S. Kubrick (1968) avec K. Dullea, G. Lockwood, W. Sylvester, L. Rossiter, R. Beatty.
Naissance de l'humanité à partir des singes, aventure d'une expédition dans un immense vaisseau spatial. Ce film-événement des années 60 brasse la science moderne, le mystère des comportements humains confrontés à la technologie avancée, et un propos métaphysique. C'est splendide, vertigineux... du moins sur l'écran qui convient.
22 h 50 Débat : Espace, « l'après-2001 »
Avec M. Reeves, astrophysicien, maître de recherche au CNRS, R.-M. Bonnet, astrophysicien, directeur scientifique de l'Agence spatiale européenne, F. d'Allest, PDG du Centre national d'études spatiales, le professeur T. Donahue, président de la commission de l'espace à l'Académie américaine des sciences.
23 h 50 Journal.
0 h 05 C'est à lire.
0 h 20 Vidéo roque.
Championnat des prétendants d'échecs à Montpellier.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Le Sang des autres.
Film français de C. Chabrol (1984), avec J. Foster, M. Ontkean, S. Neill, S. Audran, L. Wilson.
En 1939, une jeune fille, styliste dans une maison de couture, s'éprend d'un syndicaliste. Il l'aime mais ne veut pas s'engager. Adaptation du roman de Simone de Beauvoir dans une version destinée à la télévision (la version cinéma n'était pas brillante).
22 h 20 Série documentaire : le cerveau.
De M. Tosello et R. Spry. Numéro 1 : Le stress de la vie.
Une série d'émissions qui tente d'expliquer ce qu'est le cerveau humain, l'objet le plus perfectionné de l'évolution du vivant.
23 h 00 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Benvenuta.
Film franco-belge d'A. Delvaux (1983), avec F. Ardant, V. Gassman, F. Fabian, M. Carrière, C. Wauthon.
Un jeune scénariste vient visiter une romancière retirée à Gand, pour lui arracher des confidences sur une histoire d'amour qu'elle écrivit autrefois et dont les personnages revivent. Thèmes et obsessions personnelles de Delvaux, d'après un roman – transformé – de Suzanne Lilar.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Tous en scène.
Magazine mensuel du théâtre de P. Laville.
Changeant de chaîne, passant d'Antenne 2 à FR3, « Plaisir du théâtre » devient : « Tous en scène ». La scène du théâtre et rien d'autre, avec, pour ce premier numéro, Ariane Mnouchkine, Hélène Cixous, le prince Norodom Sihanouk, pour son Histoire terrible mais inachevée, *à la Cartoucherie du Soleil. Mais aussi Jacqueline Daillan* (Lily, Lily) *et les traces de l'histoire : Marie Bell, Gérard Philipe.*
23 h 45 Coup de cœur.
23 h 50 Prélude à la nuit.
Extrait du Clavier bien tempéré, *le 2e livret no 10, de J.-S. Bach, par Yuko Hirose au piano.*

FR 3-PARIS ILE-DE-FRANCE

16 h, Première séance (cycle ciné 16, la sorcellerie) : Un jour entre chiens et loups ; 17 h 50, Ciné API : La mémoire aux images (la Camargue) ; 18 h, Sports ; 18 h 55, Dessin animé : Hello Moineau ! ; 19 h, Informations (et à 19 h 15) ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, *Le vampire de ces dames, film de S. Dragoti* ; 22 h 20, Boxe ; 23 h 20, Football américain ; 1 h 20, Chromosome 3, *film de D. Cronenberg.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « La Nuit », de Pierre Peju, avec M. Lonsdale, J. Faubert, J.-P.-P. Tamaris...
21 h 40 Latitudes : Musica 85 Strasbourg (Ray Lema, chanteur zaïrois).
22 h 30 La nuit sur un plateau.
Débat public au Théâtre de la Bastille avec François Chaslin pour la sortie de son livre les Paris de François Mitterrand ou les grands travaux du septennat.

FRANCE MUSIQUE

20 h 00 Concert (en direct de la grande salle de concert de Brême) : « Deux images » pour orchestre de Bartok, « Concerto pour piano et orchestre no 23 en la majeur », de Mozart, « Et expecto resurrectionem mortuorum », de Messiaen, par l'Orchestre philharmonique de l'Etat de Brême, dir. K. Nagano, sol. M. Levinas, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Aimez-vous Bach ? *Jasha Heifetz, violon ; à 23 h 5* : Attention, chef-d'œuvre.

Mardi 29 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 45 ANTIOPE 1. 10 h 15 La Une chez vous. 10 h 30 Croque vacances (et à 16 h 30). 11.30 Les jours heureux. 12.02 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 45 Transcontinental. Magazine des voyages.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 15 Anagram.
19 h 40 Cocoricoboy.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Commissaire Moulin.
Scénario de B. Rubinstein et J. Ray Lambert Réal. A. Dhenaut. Avec Y. Régnier, J. Seguin... (Redif.)
Le commissaire s'occupe du cas étrange de Monique Fremont, une jeune femme qui semble vivre dans un état de fureur permanent. Ses angoisses sont-elles chimériques ?
22 h 20 Contre-enquête, d'Anne Hoang.
Au sommaire : le mur (étrange apparition sur un mur) ; premier emploi (l'histoire de Danièle R.) ; la laïque (lutte pour l'école libre en Vendée) ; souvenirs d'Andrésy (mémoires de prostitution) ; Saint-Exupéry (le dernier vol du grand aviateur et écrivain).
23 h 20 Journal.
23 h 35 C'est à lire.
23 h 50 Vidéo roque. Championnat des prétendants d'échecs à Montpellier.
0 h 10 Tify, les applications informatiques dans l'entreprise.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin. 11.35 Les carnets de l'aventure. Chacraraju. **12.00 Journal et météo. 12.05 Jeu : L'académie des neuf.**
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h 00 Aujourd'hui la vie.
Le tremplin des inventeurs.
15 h 00 Série : Des agents très spéciaux.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 25 Récré A 2.
Ploom ; Image Imagine ; Superdoc ; Latulu et Lireli ; Robinson Crusoé ; Les mondes engloutis ; C'est chouette...
18 h 25 Derby.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h 00 Journal.

20 h 30 Loto sportif.
20 h 35 Cinéma : Mort sur le Nil.
Film anglais de J. Guillermin (1978), avec P. Ustinov, J. Birkin, L. Chiles, B. Davis, M. Farrow, J. Finch, O. Hussey, G. Kennedy. (Rediffusion.)
Un crime est commis sur un bateau au cours d'une croisière sur le Nil. Autant de passagers, autant de suspects. Le détective belge Hercule Poirot est là. Intrigue policière surannée, et humour d'Agatha Christie. Numéros d'acteurs.
22 h 55 Chefs-d'œuvre en péril.
Magazine de P. de Lagarde.
« Parcs et jardins de France ».
23 h 25 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures où l'on verra, sur tout le réseau, la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 15* Dynastie, *à 18 h 55,* Hello Moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 05 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
Tabac : comparez les dégâts !
20 h 35 Cinéma : le Grain de sable.
Film français de P. Meffre (1982), avec D. Seyrig, R. Morard, H. Gignoux, B. Rouan, G. Fontanel, M. Aumont.
Une veuve, caissière d'un théâtre parisien depuis quinze ans, se retrouve au chômage, ne peut l'accepter non plus que la solitude, et se raccroche à des rêves de son passé. Delphine Seyrig bouleverse par sa dérive.
22 h 5 Journal.
22 h 35 Émissions régionales.
23 h 35 Coup de cœur.
23 h 40 Prélude à la nuit.
La Scala di seta *(ouverture) de Rossini, par l'Ensemble orchestral de Paris, dirigé par J.-P. Wallez.*

CANAL PLUS

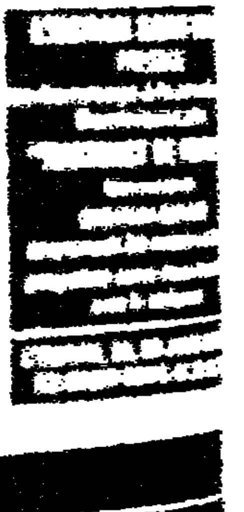
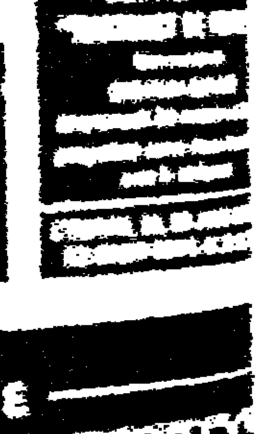
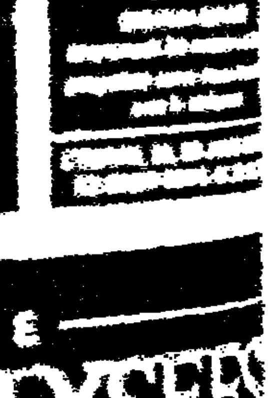
7 h, *Gym à gym* ; 7 h 10, Cabou Cadin (et à 11 h 30 et 17 h 30) ; 7 h 40, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 8 h 30, Rue Carnot ; *9 h, La Triche, film de Y. Bellon* ; 10 h 40, Pavillons lointains ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; *14 h, Class 1984,* film de M. Lester ; *15 h 45, Local Hero,* film de B. Forsyth ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; *19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30)* ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, *New York 1997,* film de *J. Carpenter* ; 22 h 15, Papy fait de la résistance, film de J.-M. Poiré ; 0 h, Gilda, film de C. Vidor ; 1 h 50, Pavillons lointains.

FRANCE-CULTURE

12 h, Panorama ; 13 h 40, *Instantané* : musique indienne à l'Orchestre de Paris ; 14 h, Un livre, des voix : « l'Usage de l'homme », d'Alexandre Tisma ; 14 h 30, *Les nouvelles du crime* : « le Clairon de Gettysburg », d'Ellery Queen ; 15 h 30, Mardis du cinéma : Ava Gardner ; 17 h 10, Le pays d'ici : à Amiens ; 18 h, Subjectif : Agora, avec François Gautier ; 19 h 30, *Perspectives scientifiques* : M. Tompkins s'explore lui-même ; 20 h, Musique, mode d'emploi : le luth ;
20 h 30, Le journal du corps : la maternité ; médecine scolaire ; dossier : médecine d'urgence ;
21 h 30, Diagonales, l'actualité de la chanson.
22 h 30, Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; à 23 h, Afrique du Sud.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

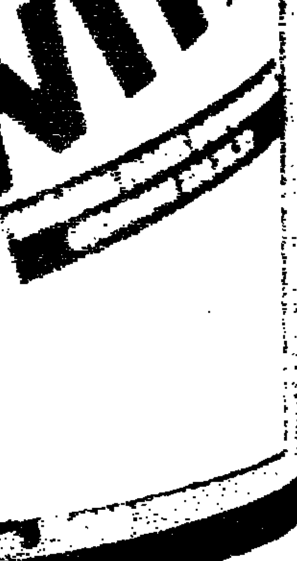
12 h 10, Le temps du jazz : « Les voies du Seigneur », gospels et spirituals ; 12 h 30, Concert : œuvres de Stravinski, Janacek, Louvier, Nikiprovetzki, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. A. Louvier ; 14 h 02, Repères contemporains : F. Vercken, F. Ibarrondo ; 14 h 30, *Les enfants d'Orphée* : Spécial vacances ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Paul Hindemith 1925-1933 ; à 16 heures, Premières gravures du Quatuor Amadeus ; à 17 heures, La vie et l'œuvre de Vladimir Horowitz ; retraite de 1953 ; 18 h 02, Acousmathèque : Reflets du Festival estival ; Denis Dufour et le Trio instrumental électroacoustique TM+ ; 18 h 30, 6e Festival estival de Paris ; 19 h 10, 17 mardis pour France-Musique. Concert lecture : (en direct de l'Auditorium 106) : « Les trois régénérations », de Thoresen ; 20 h, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.30 Concert (en direct de l'Auditorium 103) : Quatuor à cordes no 1 en la majeur de Vachon, « Time and again » trio à cordes de Kurtz, Trio à cordes no 1 en ré majeur de Boely, Quatuor à cordes en sol majeur de Haydn, par le Trio à cordes de Paris, C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle ;
22 h 30, Récital en direct de l'Auditorium 103) : Alice Ader, piano, joue la sonate en si mineur de Scarlatti, la sonate no 1 et la fantaisie en ré mineur de Bach, Les Variations sur un menuet de Duport de Mozart, l'allegretto en ut mineur, l'Impromptu no 2 opus posthume, la sonate en la mineur de Schubert.
24.00 Les soirées de France-Musique : le poème symphonique dans le romantisme tchèque.





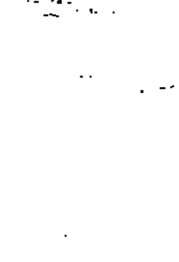
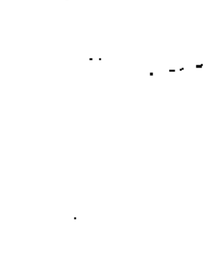










CARNET DU Monde

Décès

– Mme Robert Carbonnières,
M. et Mme Hervé Carbonnières,
M. et Mme Jean-Pierre Bergeron
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CARBONNIÈRES,
ancien élève
de l'Ecole nationale d'agronomie
et de l'Ecole de génie rural,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 23 octobre 1985, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 25 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Saint-Martin-le-Vinoux (Isère).

M. et Mme Roland Dreyfus
et leurs filles,
M. et Mme Francis Dumas,
Les familles Brush, Reilly, Janet, Georges,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry DUMAS,

survenu à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie a eu lieu le lundi 28 octobre 1985, à Grenoble, et l'inhumation au cimetière de Valence.

« Je suis la résurrection et la vie. »

– Saint-Brieuc. Paris. Nancy.

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean LEMOINE,
ancien directeur des finances
et des collectivités locales
à la préfecture de Meurthe-et-Moselle,
vice-président honoraire
de la Mutuelle générale des préfectures
et de l'administration territoriale,
ancien chargé de mission
de la Garantie mutuelle
des fonctionnaires,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite social,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 25 octobre 1985, à l'âge de soixante-quinze ans.

De la part de
Mme Jean Lemoine,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille.

12, boulevard Clemenceau,
22000 Saint-Brieuc.

– Mme Sébastien Loste,
née Christine Courrège,
M. et Mme Jacques Loste,
Mlle Madeleine Loste,
M. et Mme Pierre Breton des Loÿs,
Valentine et Alexandrine,

ont la douleur de faire part du décès de

Sébastien LOSTE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des lettres classiques,
maître des requêtes au Conseil d'Etat,

leur époux, fils, frère, beau-frère et oncle,
survenu le 24 octobre 1985, à Soisy-sur-Ecole (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée le mardi 29 octobre 1985, à 10 h 30, en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, à Paris-2e.

46, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève,
75005 Paris.
16, rue Montpensier,
75001 Paris.
Ferme de Montaquoy,
91840 Soisy-sur-Ecole.
10, rue Notre-Dame-des-Victoires,
75002 Paris.

(*Le Monde* du 26 octobre.)

– **Sébastien LOSTE,**
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des lettres classiques,
maître des requêtes au Conseil d'Etat,

Le service religieux à sa mémoire aura lieu le mardi 29 octobre 1985, à 10 h 30 très précises, en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, 75002 Paris.

On se réunira à la basilique, à *10 h 15.*

Remerciements

– Vaucresson (Hauts-de-Seine).

Mme René Duponchel,
Ses enfants,
Et toute la famille,

remercient profondément les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

M. René DUPONCHEL,
conseil juridique en droit des sociétés.

Anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire du décès de

Pierre CARTAILLAC,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE (20e PARTIE)

Les vains efforts de Karpov

Quatre-vingt-cinq coups avant de proposer une nullité qui apparaissait, dès samedi, inéluctable, Karpov a vraiment tout tenté, dans la vingtième partie, pour réduire l'écart de deux points qui le sépare de Kasparov. Mais l'avantage positionnel infinitésimal qu'il avait acquis dans les quarante premiers coups ne pouvait se transformer en gain que si Kasparov y mettait vraiment du sien.

Certain d'obtenir la nulle, ce dernier, comme dans la partie précédente, a montré ostensiblement au public ravi le 41e coup qui ajournait la partie samedi. Cette nouvelle provocation ne découragea pas le champion du monde mais il ne put, dimanche à la reprise, que faire durer la partie quarante-trois coups de plus. Il indiquait cependant, comme cela était prévisible, qu'il ne lâcherait pas sans une résistance farouche le point et demi qui manque à Kasparov pour lui ravir le titre mondial. Score : 11 à 9 pour le challenger. Vingt et unième partie mardi.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Vingtième partie
Gambit de la dame

1.	d4	d5	44.	Ré3	Cd6
2.	ç4	é6	45.	Rd4	Fç6
3.	Cç3	Fé7	46.	Cxd6	Rxd6
4.	çxd5	éxd5	47.	Fç4	Fé8
5.	Ff4	Cf6	48.	h4	f6
6.	Dç2	0-0	49.	Fg8	Rç6
7.	é3	ç5	50.	Fa2	Rd6
8.	dxç5	Fxç5	51.	Fd5	Ré7
9.	Cf3	Cç6	52.	Fg8	Rd6
10.	Fé2	d4	53.	Fh3	Ré7
11.	éxd4	Cxd4	54.	Fd1	Rd6
12.	Cxd4	Dxd4	55.	Fé2	Fd7
13.	Fg3	Fé6	56.	Fd3	Fé8
14.	0-0	Taç8	57.	Fç4	Ré7
15.	Ff3	b6	58.	Fé2	Rd6
16.	Tfé1	Db4	59.	g4	hxg4
17.	Fé5	Fd4	60.	Fxg4	Ff7
18.	a3	Dç5	61.	f4	f5
19.	Fxd4	Dxd4	62.	Fd1	Fd5
20.	Tad1	Dç5	63.	Fa4	Ff3
21.	Da4	a5	64.	Fb3	Fé2
22.	Dd4	Dxd4	65.	Ff7	Fh5
23.	Txd4	Tfd8	66.	Rç4	Fé2+
24.	Téd1	Txd4	67.	Rç3	Fh5
25.	Txd4	Rf8	68.	b4	Ré7
26.	Rf1	Ré7	69.	Fç4	Rd6
27.	Ré2	Fb3	70.	bxa5	bxa5
28.	Ré3	Tç5	71.	Rd4	Ff3
29.	Rd2	h6	72.	Ff1	Fd5
30.	Fé2	Cé8	73.	Fé2	Fb7
31.	Ff3	Cf6	74.	Fd1	Fd5
32.	Td3	Té5	75.	Ré3	Rç5
33.	h3	Tç5	76.	Fa4	Ff7
34.	Td4	Tç8	77.	Fd7	Rç4
35.	Fé2	Tç5	78.	a4	Rç5
36.	Fd3	h5	79.	Fb5	Rd5
37.	g3	g6	80.	Rd3	Rç5
38.	Cé2	Cd7	81.	Rç3	Rd6
39.	Té4+	Té5	82.	Rd4	Fh3
40.	Cd4	Fd5	83.	Fé8	Ré7
41.	Té2	Txé2+	84.	Fxg6	Fxg4
42.	Fxé2	Cç5	85.	Fxf5	Rf6
43.	Cb5	Cé4+		Nulle.	

Le tournoi des candidats

EXPLOITS DE SPASSKY

Luttes acharnées au Tournoi des candidats de Montpellier. A trois rondes de la fin, ils sont huit – et d'autres peuvent peut-être les rejoindre – pour les quatre premières places qui ouvrent les portes des demi-finales. Et parmi eux, Spassky, qui a effectué un sans-faute dans les deux dernières rondes, battant Nogueiras samedi, puis, avec les Noirs, Sokolov dimanche. S'il gagne sa partie de la sixième ronde, ajournée pour la quatrième fois, contre Vaganian, l'ancien champion du monde peut se retrouver dans le carré d'as. Un exploit après un début de Tournoi catastrophique.

ONZIÈME RONDE. – Tchernine-Portisch, 0,5-0,5 (42) ; Beliavsky-Smyslov, ajournée ; Short-Sokolov, ajournée ; Spassky-Nogueiras, 1-0 (37) ; Kortchnoï-Spraggett, 0,5-0,5 (62) ; Ribli-Seirawan, 0,5-0,5 (25) ; *Timman-Youssoupov, ajournée* ; Vaganian-Tal, 0,5-0,5 (15).

DOUZIÈME RONDE. – Portisch-Tal, 0,5-0,5 (24) ; Youssoupov-Vaganian, ajournée ; Seirawan-Timman, 0-1 (30) ; Spraggett-Ribli, 0,5-0,5 (19) ; Nogueiras-Kortchnoï, ajournée ; *Sokolov-Spassky, 0-1* (37) ; Smyslov-Short, 0,5-0,5 (33) ; Tchernine-Beliavsky, 0,5-0,5 (23).

CLASSEMENT. – 1. Youssoupov (2 ajournées), Timman (1 ajournée), Tal, 7 ; 4. – Beliavsky, Sokolov (1 ajournée) et Tchernine, 6 ; 7. – Portisch, Nogueiras et Spassky (1 ajournée), 5,5 etc.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 27 octobre :

DES ARRÊTÉS

● Fixant le montant pour 1985 du budget du Fonds additionnel d'action sociale concernant les services ménagers pour les personnes âgées.

● Relatif à la protection de certains poissons d'eau douce.

UN DÉCRET

● Modifiant le décret du 13 juillet 1979 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence nationale de valorisation de la recherche.

PARIS EN VISITES

MARDI 29 OCTOBRE

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Arcus).

« La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois », 14 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le réservoir souterrain de Ménilmontant illuminé », 14 h 30, métro Saint-Fargeau. Lampes de poche (M. Banassat).

« Coulisses et collection d'un grand couturier ». Tél. : (1) 42-33-01-53 (M. Hager).

« A Issy, un parc, un séminaire », 15 heures, 33, avenue du Général-Leclerc à Issy (Paris et son histoire).

« Exposition : Soleil d'encre », 15 heures, entrée Petit Palais (Paris et son histoire).

« Hôtels et églises de l'île-Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Arts et curiosités de Paris).

« Un quartier de roture : Charonne et son cimetière », 14 h 45, métro A.-Dumas (V. de Langlade).

« L'Opéra », 13 heures, hall d'entrée à *droite*.

« Les Grands Boulevards et la fête parisienne », 14 h 50, musée Carnavalet (Approche de l'art).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé) ; ou 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

MERCREDI 30 OCTOBRE

« Hôtels et jardins du Marais. La place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers.

« De la Villette aux Buttes-Chaumont », 14 h 30, métro Danube *(Paris pittoresque et insolite)*.

« La peinture française au musée du Louvre », 14 heures, hall porte Denon (Hauts lieux et découvertes).

« L'univers de Rodin dans une résidence du XVIIIe », 15 heures, 77, rue de Varenne, et « L'abbaye du Val-de-Grâce », 15 heures, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Paris et son histoire).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (Arts et curiosités de Paris).

« Jardins et couvents du quartier Saint-Jacques », 15 heures, devant le Val-de-Grâce (M. Hager).

« La vie au temps des Etrusques, bijoux et objets d'art », 14 h 30, Louvre, hall d'entrée (porte Denon) (Approche de l'art).

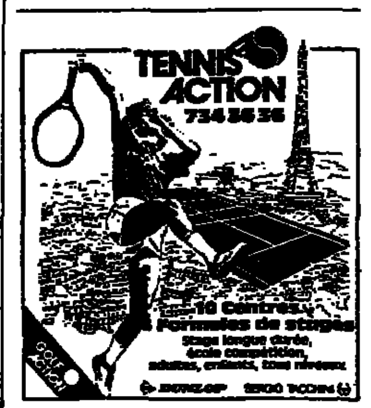
CONFÉRENCES

MARDI 29 OCTOBRE

Centre culturel du Panthéon, 73, rue Mouffetard. 21 heures : « L'université de Paris au Moyen Age, le roi et les pouvoirs », par J. Heers, professeur à Paris-IV. Tél. (1) 43-31-11-99.

MERCREDI 30 OCTOBRE

26, rue Bergère, « La révolution du réel : Krisnamurti » ; présentation de son livre par R. Fouere.



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28-10-85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 29-10-85 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 octobre à 0 heure et le mardi 29 octobre à 24 heures.

Situation générale :

Sur les régions méditerranéennes, les masses d'air instables vont se maintenir et un front froid atténué va traverser la moitié nord du pays.

Mardi. – Une bande nuageuse située le matin sur le Nord se déplacera vers le Sud en cours de journée pour se situer le soir de l'Aquitaine au Massif Central et au nord des Alpes. Elle ne provoquera que de rares pluies, en particulier sur les côtes de la Manche. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, le ciel sera très nuageux, et, malgré une lente amélioration, des pluies se produiront encore sur la Corse, la côte varoise et le Languedoc-Roussillon où les vents seront encore assez forts. Les températures minimales seront voisines de 6 à 9 degrés sur les côtes de la Manche et les côtes atlantiques, de 3 à 6 degrés dans le Nord, de –2 à +2 dans le Nord-Est, de 1 à 5 degrés dans le Centre et de 8 à 13 degrés dans les régions méditerranéennes.

Les températures maximales seront proches de 10 à 14 degrés sur la moitié nord, de 15 à 20 degrés sur la moitié sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 27 octobre, le second, le minimum de la nuit du 27 octobre au 28 octobre) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 16 et 7 ; Bordeaux, 20 et 5 ; Bréhat, 12 et 10 ; Brest, 11 et 9 ; Cannes, 21 et 15 ; Cherbourg, 11 et 9 ; Clermont-Ferrand, 16 et –1 ; Dijon, 15 et 3 ; Dinard, 12 et 10 ; Embrun, 19 et 5 ; Grenoble-St-M.-H., 17 et –1 ; Grenoble-St-Geoirs, 17 et –1 ; La Rochelle, 19 et 5 ; Lille, 7 (maxi) ; Limoges, 5 (mini) ; Lorient, 14 et 9 ; Lyon, 10 et –1 ; Marseille-Marignane, 18 et 13 ; Menton, 15 (mini) ; Nancy, 10 et –3 ; Nantes, 14 et 4 ; Nice 21 et 15 ; Nice-Ville, 22 (maxi) ; Paris-Montsouris, 11 et 3 ; Paris-Orly, 11 et 3 ; Pau, 15 et 8 ; Perpignan, 14 et 13 ; Rennes, 12 et 7 ; Rouen, 11 et 2 ; Saint-Etienne, 14 et –2 ; Strasbourg, 7 et –2 ; Toulouse, 15 et 6 ; Tours, 14 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 10 degrés ; Genève, 13 et 1 ; Lisbonne, 23 et 16 ; Londres, 12 et 8 ; Madrid, 16 et 8 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 5 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4084

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III			■						■
IV				■					
V								■	
VI					■				
VII					■				
VIII						■			
IX			■			■			
X						■		■	
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Que l'on laisse passer ou que l'on ne fait pas repasser. – II. Instrument à percussion. – III. Adverbe. Prends donc à la gorge. – IV. On peut le garder dans le « buffet » ou le servir à table. Il lui faut bien peu de chose pour être chocolat. – V. Recueillit le dernier souffle de Roland. – VI. Mère d'Apollon et d'Artémis. Divisions qui se font par étages. – VII. Ne sera jamais un « homme ». Peut être dure comme fer ou tendre à croquer. – VIII. Donne du pois. On peut y voir passer les régates. – IX. L'accord parfait ou la plus complète solitude. Au cœur de la cité. Dame de fer. – X. Tenue de cérémonie ou tenue de gala. – XI. Grandes poches.

VERTICALEMENT

1. Sont à l'article de la mort. – 2. Donne un teint de fleur mais pas un teint de pêche. – 3. « Retient » le Japonais, fait partir l'Américain. Petits malins. Fleuve. – 4. Couche de vase. Homme de science. – 5. Nous oblige à vider notre « tirelire ». Donnent du bon temps. – 6. Quand on leur accorde notre main, c'est pour la vie. – 7. Emploie la force pour calmer les esprits. – 8. Ses yeux sont peints en vers. S'il fut un homme d'argent, il parla aussi d'or. – 9. Personnel. Des durs d'oreille.

Solution du problème n° 4083

Horizontalement

I. *Enfants de chœur.* – II. Valser. Orient. – III. Etai. Odin. Ré. – IV. Qu. Lacets. Brème. – V. Urnes. Troènes. – VI. Eau. Cru. Erudit. – VII. Sloughi. Elixir. – VIII. Ictères. Us. – IX. Sm. EV. Trève. – X. Etamine. Eleusis. – XI. Démilitarisé. Si. – XII. Liquide. Lit. – XIII. Couleuvres. Pâte. – XIV. Tu. Enée. Usurier. – XV. Etat. Serre-tête.

Verticalement

1. Evêques. Edicte. – 2. Naturaliste. Out. – 3. Fla. Nuoc-mâm. – 4. Asile. Ut. Millet. – 5. Ne. As. Gé. Ilien. – 6. Troc. Chroniques. – 7. Décrié. Etuvée. – 8. Doit. Se. Air. – 9. Ernst. Verdeur. – 10. Si. Relu. Liesse. – 11. Herboristes. Ut. – 12. Onéreux. Rue. Pré. – 13. Et. Endives. Lait. – 14. Meir. Visitée. – 15. Test. Hésiter.

GUY BROUTY.

CONFÉRENCES

CONFÉRENCES SUR LE CHRISTIANISME ORIENTAL. – Après la causerie du Père Dagher sur les *maronites, le 15 octobre,* le Centre de recherches et d'études sur le Proche-Orient de Paris (CEROC) poursuit son cycle de conférences sur les chrétiens d'Orient : 29 octobre, les Grecs orthodoxes par M. Olivier Clément, théologien ; 5 novembre, les Arméniens par M. J.-P. Mahé, professeur aux langues O.

★ CEROC, BP 761, 75123 Cedex 03. Tél. : (1) 272-69-22 ou 68-21.

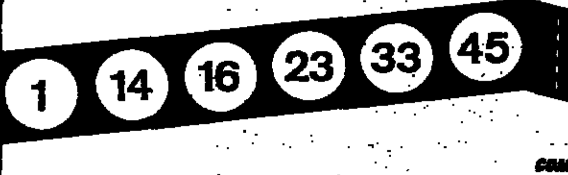
JEU GAGNANT N° 10

LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2					Equipe 1	Equipe 2			
1	MARSEILLE	LILLE	X	N	2	9	LAVAL	BORDEAUX	1	X	2
2	AUXERRE	TOULOUSE	X	N	2	10	LE HAVRE	TOULON	X	N	2
3	NICE	BASTIA	X	N	2	11	TOURS	GRENOBLE	X	N	2
4	BREST	METZ	1	X	2	12	BÉZIERS	CHAUMONT	X	N	2
5	NANCY	MONACO	1	X	2	13	MONTPELLIER	GUEUGNON	1	X	2
6	PARIS-S.G.	STRASBOURG	1	X	2	14	SEDAN	REIMS	X	N	2
7	LENS	RENNES	1	X	2	15	LIMOGES	NIORT	X	N	2
8	SOCHAUX	NANTES	1	X	2	16	BESANÇON	QUIMPER	X	N	2

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Vendredi 25 Oct. 1985 : 2 4 6 7 8 14 15

NATIONAL **LOTO** N° 43 — TIRAGE DU SAMEDI 26 OCTOBRE 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 30 OCTOBRE 1985 ET SAMEDI 2 NOVEMBRE 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	2	7 836 455,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	25	152 560,00 F
5 BONS Nos	1 386	8 645,00 F
4 BONS Nos	82 319	145,00 F
3 BONS Nos	1 667 947	15,00 F

BONUS DU SAMEDI 109 676

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 15,00 F x 2 = 30,00 F

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

هكذا من الأصل

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur technique adjoint

La Compagnie Angibaud, 1er producteur de fertilisants organiques en Europe, société de 150 personnes, 3 Usines, offre le poste de Directeur Technique Adjoint à un Ingénieur ENSI, HEI, INSA ou équivalent. Ce poste s'adresse à un candidat d'au moins 30 ans, ayant de très solides connaissances en mécanique et électrotechnique et une expérience de production d'au moins 3 ou 4 ans. Ses missions concerneront l'entretien, l'exploitation et l'amélioration des unités existantes (3 usines de 20 à 50 personnes) et la conception et la réalisation de nouvelles unités de production. Directement rattaché au Directeur Général il pourra, après une expérience réussie de 4 ans, prendre le poste du Directeur Technique et d'Exploitation qui prendra sa retraite.

Ce poste nécessite une personnalité affirmée, des dons réels d'animation et de formation, de bonnes capacités de conception et d'organisation. Lieu de travail : pendant une ou deux années Boulogne sur Mer, ensuite La Rochelle.

-Prière d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé en précisant votre niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE, sous réf. 11716/M, qui étudiera votre dossier en toute discrétion, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publival

sélé CEGOS

Prestigieuse société internationale de produits audiovisuels. PARIS

300 000F±

Directeur commercial

Pour promouvoir et développer les ventes, animer et gérer une importante équipe de représentants exclusifs.

Expérience réussie de 5 ans minimum dans la direction d'un service commercial structuré et performant exigée (secteur alimentaire exclu).

Bonnes aptitudes à former, animer et motiver un réseau de vente requises.

Formation supérieure et bonne maîtrise de l'anglais impératives.

Le candidat devra être un excellent négociateur et justifier d'une personnalité de premier plan.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 25021-M

MRI conseil

Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly

DIRIGER un CENTRE de PROFITS de 40 MF HF

Représentant 35% du C.A. de notre P.M.I. performante et en développement, ce Département progresse régulièrement de quelques points de plus que le marché grâce à une adéquation toujours meilleure de nos produits aux besoins de nos clients :

administrations et collectivités locales

Sous l'autorité du D.G. de la Société, vous animez les 50 personnes du Département : Chefs de Produits, développement, ventes, administration des ventes, stockage et expéditions. La fabrication est sous-traitée à un autre Département, la Trésorerie est gérée par la D.G. Vous êtes responsable du compte d'exploitation et du bilan dans le cadre d'un budget annuel.

Si vous êtes diplômé d'une Grande Ecole de Commerce/Gestion, si vous avez 10 ans d'expérience de Marketing et/ou Vente de produits industriels ou de produits industriels de consommation, si vous avez travaillé dans une société où vous avez appris que la rigueur et le dynamisme ne sont pas antagonistes, vous êtes peut-être celui que nous cherchons.

Notre Conseil recevra en toute discrétion sous référence M/108/Q votre C.V. précisant votre rémunération 1985 et vous enverra plus d'indications sur le poste avant de vous recevoir.

APCOREM

chp CABINET Henri PHILIPPE 106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

---

MISSION IMPOSSIBLE

Jeune Directeur Général Pour rétablir une filiale en perte

Un important Groupe d'activités de type services, coté en bourse, recherche pour une de ses filiales, en perte depuis plusieurs années, un Directeur Général qui aura pour mission de redresser l'activité, avant de se développer dans d'autres sociétés du Groupe en France ou à l'étranger.

La filiale à diriger emploie environ 250 personnes pour un chiffre d'affaires de 50 Millions de Francs fait à 90% avec quelques gros clients. Un climat social délicat et une pression quotidienne élevée, liée à l'activité, caractérisent cette unité.

La poste, situé à Paris-Est, consiste à prendre en main les trois secteurs : commercial, exploitation, gestion, à reconstituer un encadrement de valeur, pour atteindre au plus vite l'équilibre par des économies de moyens et une rigoureuse rationalisation de la gestion. Le dirigeant de la filiale disposera d'une importante assistance de la part de la Direction Holding.

Seuls seront considérés les candidats présentant une véritable formation supérieure (universitaire, grande école de commerce ou d'ingénieur). L'âge idéal : 30 à 35 ans, avec un sens aigu de l'entraînement des hommes, du concret, et un tempérament passionné.

A l'issue d'une période de l'ordre de 2 ans, le candidat se verra proposer des responsabilités élevées : à la hauteur du défi et de la réussite.

Envoyer une lettre manuscrite et un Curriculum Vitae sous référence HMC aux consultants du Département Ressources Humaines de SIASS.

SIASS

25, rue de Berri 75008 PARIS

Secrétaire Général Bretagne Nord 300.000

Nous sommes un laboratoire de transformation d'algues et de plantes, créé il y a 10 ans.

Nous commercialisons en France et à l'export des cosmétiques, des produits diététiques et des stimulants de croissance pour l'agriculture.

Nous recherchons notre secrétaire général qui aura à intervenir aussi bien dans le domaine de la gestion proprement dite - budgets, trésorerie, rédaction des contrats... - que sur un plan plus opérationnel tels que la politique produits, le suivi de la fabrication, le contrôle qualité.

Ces fonctions de généraliste et de direction seront confiées à un cadre de 35-40 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieur ou de commerce), ayant une réussite prouvée dans la responsabilité d'une unité autonome.

Outre ses compétences le candidat recherché est un homme de caractère qui a la "trempe" d'un patron. Il sera à même de participer à la direction active de notre PMI dont l'important budget de recherche favorise le rapide développement. Anglais courant indispensable.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 9677 M - 1 rue de Berri - 75008 Paris (lettre, CV, photo).

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Ville de PETIT-COURONNE

recrute pour sa crèche municipale

une directrice,

titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice. 5 ans minimum d'expérience professionnelle exigée. Adresser candidature manuscrite avec C.V. à :

Monsieur le Maire, Place de la Libération, 76650 PETIT COURONNE.

PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Nous sommes une société de 350 personnes produisant et commercialisant des équipements de pointe en milieu industriel et grand public. Nous connaissons un taux de croissance exceptionnel (20 %). Ce succès persistant ne doit rien au hasard. Il est le résultat de la valeur de nos produits et du dévouement de notre personnel. Les techniques les plus sophistiquées (électronique, informatique, automatismes) sont appliquées à la conception et fabrication de nos matériels pour répondre aux conditions les plus rigoureuses de fiabilité et de durabilité. Nous recherchons notre

Directeur des études

Rattaché au Président, notre patron du bureau d'études sera responsable de la recherche et du développement des produits et travaillera en étroite collaboration avec le Directeur du marketing. Homme d'innovation, il aura une expérience confirmée dans la mise en œuvre des nouvelles technologies. Homme de rigueur, il sera ingénieur et coordonnera avec le Directeur d'usine les lancements en fabrication. Agé de 35 ans minimum, son autorité naturelle lui permettra d'animer un bureau d'études de 20 personnes et d'établir la cohésion et l'enthousiasme nécessaires au succès. Le poste est à pourvoir en région parisienne.

Adresser confidentiellement C.V., photo et courte lettre manuscrite sous référence DREL 873 LM à Rosie SCHWARTZ



A+ Carrières

47 bis, avenue Hoche 75008 PARIS

Technologies de pointe.

Directeur technique systèmes

Prendre en charge et superviser l'ensemble d'un département études sur le plan technique, économique et humaine (20 ingénieurs de haut niveau). Assurer le support technique aux ingénieurs et coordonner l'ensemble des projets en cours.

Effectuer le suivi des projets en coûts et délais avant industrialisation. Assister le service commercial sur le plan technique dans les négociations avec la clientèle.

C'est la mission que vous propose cette importante et dynamique société travaillant dans le domaine des technologies de pointe.

Vous êtes de formation supérieure (de type ESE, ENSERG, ENSEET, ESME, ou équivalent), vous justifiez d'une expérience réussie de 10 ans minimum dans le management d'équipes et la conduite de projets industriels de haut niveau, (essais mesures, radionavigation, informatique temps réel), acquise de préférence dans les domaines militaire, aéronautique ou naval.

Le poste est basé dans une agréable ville du Sud Est de la France. La pratique de la langue anglaise est indispensable.

La rémunération et les conditions sont bien évidemment liées à l'expérience et de nature à intéresser un candidat de grande valeur.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 694 C à Christian Hollevoet, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

APCOREM

OC conseil

Ressources humaines

PARIS LYON

Directeur général

400 000

Groupe très diversifié de moyenne importance (C.A. 245 millions de francs) recherche son DIRECTEUR GENERAL. Rattaché à la société financière holding, il aura pour mission de gérer l'opportunité d'un projet de diversification et parallèlement de prendre des responsabilités de haut niveau auprès de certaines sociétés du groupe (PDG, DG).

Généraliste doué d'un grand esprit de synthèse, il maîtrisera parfaitement les aspects techniques et administratifs, tout en étant un gestionnaire exigeant très attaché à la qualité des relations humaines.

Agé de 35-40 ans, de formation supérieure (Centrale, X ...), bilingue anglais, vous avez une expérience réussie de la fonction de Manager. Vous avez d'autre part su prouver que vous êtes un meneur d'hommes et un fin négociateur.

Poste basé en Haute-Normandie.

Merci d'adresser lettre de candidature + C.V. + photo, sous référence RG/LM/851028, à CAPFOR-Normandie - Péricentre 4 - 149, rue de la Délivrande - 14000 CAEN.

MEDIA BA

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

Société COLMAR située à Te Boulba (TUNISIE), spécialisée dans la fabrication de ressorts pour poids lourds, recherche son :

Directeur d'Usine

De formation technique supérieure (ingénieur mécanicien - métallurgiste), vous possédez une expérience industrielle permettant de prendre la responsabilité de la gestion de l'ensemble de la production et de l'animation d'une équipe de 60 personnes (M.O. locale).

De par vos origines ou votre vécu, vous connaissez bien les usages et coutumes du pays (de préférence la région de Monastir), êtes parfaitement bilingue (français - arabe) et souhaitez y résider.

La rémunération sera liée à l'expérience et aux potentialités du candidat.

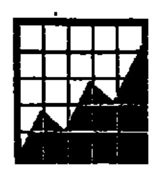


Adressez lettre + C.V. + photo, sous réf. 36.16.032, à Bruno BORTOLOTTI.

CREED

47, RUE ESQUERMOISE - B.P. 107 - 59000 LILLE CEDEX

MEDIA BA



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Pour assurer le développement de son réseau de succursales et agences
BANQUE FRANÇAISE
rattachée à un puissant Groupe Financier, recherche

DIRECTEURS D'AGENCES

(Paris et proche banlieue) - Niveau Classe V - VI

Dotés d'une bonne formation supérieure (de type école supérieure de commerce), ils devront impérativement justifier d'une expérience réussie de plusieurs années dans un réseau d'agences et être capables de maîtriser, outre les problèmes d'encadrement, les techniques d'exploitation afférantes à une clientèle de particuliers et d'entreprises de bon niveau.
Ils seront affectés dans une agence de taille moyenne (7 à 8 personnes) rattachée à une succursale.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite s/réf. M 101 à notre Conseil (stricte confidentialité assurée).

RECOR Département Bancaire
37 rue d'Amsterdam, 75008 Paris

SOURCES

TRANSIT MARITIME
Paris

6 AGENCES ET 6 ANTENNES COMMERCIALES en FRANCE - Filiales à l'Etranger
recrute

DIRECTEUR DES VENTES

Basé à PARIS et se déplaçant fréquemment, libéré des soucis quotidiens de l'Exploitation et RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT, IL ANIME SES AGENTS COMMERCIAUX, PROSPECTE LUI-MÊME ACTIVEMENT ET INTERVIENT RÉGULIÈREMENT CHEZ LES PRINCIPAUX CLIENTS FRANCE ET ETRANGER.

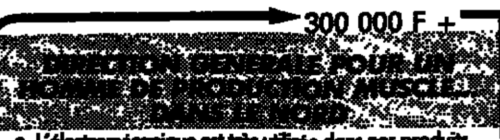
Spécialiste du «maritime»
(INDISPENSABLE)

- a 35 ans environ, de formation E.S.C. ou équivalent
- parlant couramment l'ANGLAIS
- *C'EST UN «DÉVELOPPEUR», ayant les moyens de son ambition*

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8327 à



300 000 F +



- L'électromécanique est très utilisée dans nos produits fabriqués en grande série (biens d'équipements).
- En relation directe avec le Président vous serez l'homme du quotidien pour les problèmes de fabrication (un bon Directeur de production vous apportera sa connaissance de notre métier), de gestion et de commercialisation.
- A terme il vous sera possible d'accéder au capital.
- Au salaire s'ajoute une villa et une voiture de fonction.

Ecrivez sous réf. C/118 à : Concordances
91, rue du Fg St Honoré, 75008 PARIS
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
Concordances

Pierre Lichau SA

S.S.I.I.

spécialisée dans les progiciels de gestion destinés aux moyennes entreprises où elle a acquis de nombreuses références, agissant en France et à l'étranger.

recherche

SON DIRECTEUR COMMERCIAL

Il devra analyser son marché et son évolution, promouvoir les produits, développer les relations avec les divers échelons commerciaux du constructeur, organiser et assurer le suivi des clients, participer à la négociation des contrats.

Nous souhaiterions confier ce poste à une personne d'environ 35 ans, de formation ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE OU DE GESTION, ayant occupé une fonction commerciale chez un constructeur informatique et connaissant le milieu professionnel.

Adresser lettre + c.v. à :
S.C.S.P.
132, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.



emplois régionaux

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
32 000 personnes — C.A. 11 Milliards de Francs
recherche pour développer son potentiel humain

Ingénieur Expérimenté diplômé Grande Ecole Electronique
Responsable Fabrication (260 personnes)

Valeo Machines Tournantes (Beaugency - 45)

Sous l'autorité directe du Chef d'établissement, vous aurez la responsabilité de concrétiser les engagements quantitatifs, de tenir les objectifs qualitatifs et de productivité et de veiller à l'écoulement normal des flux matières de nos modules électroniques.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 58890/M à :
Valeo Service Recrutement I & C — 43 rue Bayen — 75017 PARIS

PARFRANCE ANNONCES

TAT EXPRESS RESEAU NATIONAL
VOS COLIS DE DOMICILE A DOMICILE EN MOINS DE 24 H.

Vous êtes intéressés par une société de services à très forte expansion (40 %/an), filiale de la compagnie aérienne T.A.T.
Nous recherchons notre

Chef de centre de Lille

Le candidat - âge 25 ans minimum - aura des qualités de commercial et d'exploitant. Au terme d'une formation, il sera responsable d'un centre de transport : organisation de l'exploitation, gestion du personnel, gestion du parc véhicules, relations clientèle, développement commercial, suivi de la qualité de service.

Adresser lettre man., CV, et prét. s/réf. 71703/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Publivel

LA VILLE D'ARLES (BOUCHES-DU-RHONE) 50 000 HABITANTS

Recrute selon conditions statutaires
1 BIBLIOTHÉCAIRE DE 1re CATÉGORIE

Ce bibliothécaire sera responsable de la Médiathèque de l'Espace Van Gogh.

Au-delà des diplômes prévus par l'annexe 1 de l'arrêté du 24 janvier 1966 modifié relatif aux conditions de recrutement des personnels de bibliothèques communales, la préférence sera donnée aux candidats titulaires d'un diplôme d'archiviste paléographe ou d'un diplôme supérieur de bibliothécaire, et ayant une expérience professionnelle dans un emploi de direction.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, des photocopies de diplômes et d'une photo d'identité, doivent être adressées à M. le Maire d'ARLES, Service du personnel, 13637 ARLES,
avant le 31 décembre 1985.

BANLIEUE de LYON

Pour faire face à son très fort développement, **PMI spécialisée dans la conception et la réalisation d'ensembles industriels automatisés**, dont les clients sont tous des "grands", recherche un

Ingénieur Automaticien H-F

Nous accueillerons un **jeune ingénieur** à fort potentiel, de **formation électrotechnique**, possédant une première expérience significative de systèmes automatisés dans la grande industrie. A la tête d'une équipe de techniciens, il secondera le Directeur Industriel en étant responsable de **l'animation et de la coordination** des études, de la réalisation, des essais en atelier et de l'implantation chez le client d'équipements intégrant automatismes, électricité, mécano-soudure et tôlerie.
Ce poste convient à un candidat possédant de réelles aptitudes à la communication, voulant accéder à des actions **autonomes et polyvalentes** au sein d'un environnement jeune, dans une structure à taille humaine qui a su doubler son C.A. en un an et qui possède de réelles perspectives de développement à moyen terme.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous Réf. 041 M.

Cabinet Gatier



DU RECRUTEMENT... AUX RESSOURCES HUMAINES

Notre Société (Amendements, Engrais, Nutrition animale, Détergents...) recherche pour participer au développement de sa fonction Personnel un

responsable recrutement

SAINT-MALO

Rattaché au Directeur du Personnel, il aura en charge l'ensemble des opérations de recrutement du groupe, notamment au plan commercial (force de vente : 400 personnes). Après définition des besoins et profils avec les directions opérationnelles, il mettra en œuvre, dans une grande autonomie, la méthodologie de recherche la plus appropriée et assurera personnellement les entretiens de recrutement, ainsi que la présélection et le suivi d'intégration des candidats. Il assurera par ailleurs la mise en place d'une gestion des ressources humaines.
Ce poste, basé à SAINT-MALO et impliquant de fréquents déplacements, doit motiver un diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 4), âgé de 25 ans au moins et justifiant impérativement d'une première expérience de recrutement de personnel, si possible commercial. La taille du groupe autorise de réelles perspectives d'évolution.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2/1312 C à notre Conseil : EGOR OUEST ATLANTIQUE - 16, rue Charles Monselet 44000 NANTES. Discrétion assurée.

Le Groupe Roullier, de dimension internationale, est leader en agro-fourniture, et emploie 2 200 personnes.
Son CA est de 2,2 milliards de F.

groupe roullier

Organisation et Publicité



Computerland®

Leader mondial de la franchise spécialisée en micro-informatique professionnelle, avec plus de 800 centres ouverts, recherche pour son siège européen au Luxembourg:

UN RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ

Pour organiser et coordonner la publicité du groupe et des centres ComputerLand en Europe.
Le candidat idéal sera un professionnel de haut niveau avec plusieurs années d'expérience à un poste senior en agence de publicité. Il devra être capable de former et diriger une équipe performante, de gérer un budget publicitaire important et de coordonner les activités de promotion dans 14 pays, en collaboration étroite avec une agence internationale.
La maîtrise des langues française, anglaise et éventuellement de l'allemand est indispensable.

UN SPÉCIALISTE EN MARKETING PRODUITS

Pour rejoindre l'équipe en place, afin de collaborer à la sélection des groupes de produits, à la réalisation des études de marché et aux campagnes de lancement de nouveaux produits.
Le candidat idéal, âgé de 25 à 30 ans, aura une bonne expérience du marketing international et de préférence, aura déjà travaillé dans le domaine de la micro-informatique (matériel et logiciel).
Connaissance des langues française et anglaise requise.

Les dossiers de candidature avec C.V. sont à adresser au: Directeur du Personnel, ComputerLand Europe sarl, B.P. 2722, L-2632 Luxembourg.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGENIERIE PÉTROLIÈRE
recherche

UN INGÉNIEUR CHEF DE MISSION RÉSIDENT

pour la supervision de la construction et de la mise en service d'importantes installations de traitement de gaz en U.R.S.S.

La personne recrutée devra :
- *encadrer 10 à 20 ingénieurs et spécialistes de supervision de la construction et de la mise en service,*
- *représenterles intérêts de la Société vis à vis des Autorités Locales du Client, et le cas échéant, négocier les arrangements indispensables sur un chantier.*

Qualités requises :
- *Ingénieur position III*
- *expérience de Chef de Mission (ou éventuellement adjoint) pour un contrat en U.R.S.S.*
- *parler la langue russe.*

Durée minimale 2 ans (éventuellement 4) avec possibilité embauche définitive en fin de mission.

Rémunération attractive.
Adresser lettre manuscrite et C.V. à BANCE-PUB 18, rue Léon 75018 PARIS (merci de précis. s/envel. réf. 5212)

L'UNIVERSITÉ DE SYDNEY Australie)
CHAIRE EN PHILOSOPHIE
numéro de réf. 39/06

L'université cherche un professeur pour une nouvelle chaire dans la section de philosophie de la *faculté de lettres et* sciences humaines. Cette section comprend à présent deux départements séparés, département de philosophie générale et département de philosophie traditionnelle et moderne, dont l'intégration prochaine est envisagée. La nouvelle chaire, tout comme la chaire Challis tenue par le professeur D.M. Armstrong, fera partie du nouveau département.
Nous désirons des candidats cherchant à encourager l'enseignement et les recherches en philosophie pratique, l'histoire de la philosophie, la théorie des sciences naturelles et sociales et l'esthétique, dans le cadre des traditions de la philosophie contemporaine européenne.
Salaire brut : 54 984 $ australiens per annum.
Les dossiers, en double exemplaire (prière de rappeler le numéro de référence), comprenant un c.v., une liste d'ouvrages publiés et les noms et adresses de trois personnes qui fourniraient des références, devront être déposés avant le 15 janvier 1986 auprès de Registrar, University of Sydney, NSW 2006, Australia.

S'adr. au Registrar pour des renseign. complémentaires. L'université se réserve le droit de ne pas procéder à une nomination pour des raisons financières ou autres. L'emploi à l'université existe sous un régime de non-discrimination.

PROUVOST S.A.
recherche pour sa filiale
VITOS
(1200 personnes)

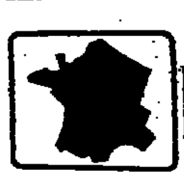
chef du service relations humaines

En poste au Siège à TROYES, sous l'autorité du Directeur Général, il participe étroitement à la définition et à la mise en œuvre d'une politique dynamique du personnel, pour chacun des 4 Etablissements de la Société.

Les tâches principales sont le Recrutement, la Gestion prévisionnelle et administrative, l'Etude des rémunérations, le plan de Formation et la Communication, notamment les relations avec les Partenaires sociaux et les Organismes extérieurs.

Ce poste requiert un candidat de formation supérieure, de plus de 30 ans et possédant une première expérience dans un poste similaire (de préférence en industrie).

Merci d'écrire avec C.V. détaillé à M. CHERMAT
PROUVOST S.A.
11, Boulevard de la Madeleine - 75001 Paris.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Val de Loire

RESPONSABLE PRODUCTION INFORMATIQUE

300.000 F+

Cette entreprise de 2.000 personnes, filiale d'un important groupe nationalisé, connaît, avec un chiffre d'affaires de 750 millions de francs, un taux de croissance annuel de l'ordre de 30 %. Elle recherche aujourd'hui un responsable de production informatique.

Rattaché au Directeur du Département basé au siège, et en autorité sur une vingtaine de personnes réparties en deux services, il sera chargé, dans une grande autonomie, de l'exploitation des applications. Responsable de ses budgets et de ses objectifs, il aura pour tâches principales la planification, la gestion, la surveillance et l'optimisation des traitements informatiques (préparation et lancement des travaux, rationalisation de l'exploitation, recherche, développement et mise en place d'outils, écriture de JCL, assistance technique, etc.), tout en assurant les relations technico-commerciales avec les utilisateurs.

Ce poste s'adresse à un informaticien désireux de s'exprimer dans des responsabilités d'exploitation, âgé de 32 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur ou universitaire), et pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années, impérativement acquise dans un environnement IBM/MVS. Une première approche de la gestion de production automatisée constituerait un atout. La lecture de l'anglais technique est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 1/1034 X à

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet – 44000 NANTES

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Importante société internationale fabriquant des biens de consommation durables, pour la filiale française d'un C.A. de 120 Millions de F. 250 km SUD-OUEST DE PARIS

Jeune adjoint au directeur administratif et financier

Son rôle consistera à seconder le Directeur Administratif et Financier dans toutes les fonctions inhérentes à ce poste (comptabilité générale, analytique, contrôle de gestion, budgets, reporting) suivant les normes anglo-saxonnes.

Expérience réussie de 2/3 ans minimum dans une fonction financière opérationnelle ou en cabinet d'audit. Très bonnes connaissances de la comptabilité anglo-saxonne exigées.

Formation supérieure DECS ou équivalent et parfaite maîtrise de l'anglais.

Précis, rigoureux, le candidat aura à s'intégrer dans une petite équipe très performante. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous réf. 25017-M à

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.



Dans le cadre de sa forte croissance, GOULD ELECTRONIQUE, filiale française du groupe américain GOULD, qui conçoit, fabrique et commercialise des instruments de MESURE et de CONTROLE électroniques (systèmes d'enregistrements, oscilloscopes, analyseurs logiques) ouvre une Agence dans le SUD-EST de la France et recherche son

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

Il aura la responsabilité de la gestion et de la commercialisation d'une gamme de produits étendue dans les milieux industriels et médicaux.

Ce poste demande :
- Une expérience réussie de la vente à haut niveau dans le domaine de l'instrumentation de mesure,
- Une formation technique supérieure en électronique,
- La connaissance du marché industriel et médical dans le Sud-Est.

La pratique ou la connaissance des micro-ordinateurs et de l'anglais seront des atouts appréciés.

Pour ce poste, il sera offert une rémunération motivante et une voiture de fonction

Les candidats feront parvenir CV et prétentions à :
GOULD ELECTRONIQUE, Direction du Personnel
57, rue Saint-Sauveur - BALLAINVILLIERS - 91160 LONGJUMEAU

P.R.

Responsable administratif et comptable HF

LA FNAC DE DIJON

Comptable expérimenté, vous avez su tirer avantageusement profit de vos années d'expérience et vous souhaitez maintenant élargir votre champ d'activité. La Fnac de Dijon vous propose, auprès du Directeur de Magasin de prendre en charge cette fonction.

Votre mission :
- Assurer le bon fonctionnement de la comptabilité fournisseurs, de la comptabilité générale et analytique, de la préparation de la paye.
- Participer à l'établissement des budgets et en suivre la réalisation.
- Gérer la trésorerie et être en relation avec les banques.

Vous aurez de plus la responsabilité d'une équipe composée de personnel administratif et de caissières.

Les candidats que nous souhaitons rencontrer seront âgés d'au moins 25 ans, de formation DECS, posséderont une expérience minimale de 5 ans acquise si possible dans la distribution et complétée par un passage en cabinet d'expertise.

Monique SIMON vous remercie de lui adresser votre lettre de candidature accompagnée de votre CV, précisant votre rémunération actuelle, et la référence RAC/DJ à Fnac 101, rue du Cherche Midi 75006 PARIS.



La fnac. L'oxygène de la tête.

média-system

Juristes ou fiscalistes confirmés une carrière de haut niveau à Lyon ouverte sur l'international

Le Cabinet Ratheaux, établi à Lyon, compte actuellement 23 Juristes et fiscalistes. Il connaît une phase de développement nouvelle, notamment au plan international, en association depuis un an avec **Peat Marwick**, l'un des premiers cabinets mondiaux de conseil d'Entreprises. De larges opportunités sont ainsi ouvertes à ses professionnels.

Ses clients sont en majorité des groupes français d'envergure internationale qui en apprécient l'éthique et les compétences. Le Cabinet accompagne leur expansion en participant aux restructurations juridiques et financières qu'elle implique (opérations sur le capital, prises de contrôle, fusions). Les interlocuteurs habituels sont les Directeurs généraux d'entreprises, leurs services juridiques et fiscaux, leurs banquiers, et parfois d'autres conseils extérieurs).

Deux conseils juridiques sont actuellement recherchés :
Juriste : Il a une expérience éprouvée dans la conception de montages juridiques et la rédaction d'actes et de contrats.
Fiscaliste : Il est l'expert dans son domaine et le conseiller de l'entreprise averti d'autres disciplines - tel le droit des sociétés.

Les candidats de formation supérieure Juridique ou Gestion ont nécessairement une expérience professionnelle d'environ 8 à 10 ans, acquise dans un cabinet de conseil d'entreprises national ou international et/ou dans un grand groupe. Ils parlent et rédigent en anglais et sont capables de négocier au plus haut niveau. Ils veulent réussir et maîtriser pleinement leur évolution de carrière.

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à A. PALPANT sous réf. JFR 609.



SOURCES



Importante Société de mécanique de série, filiale d'un Groupe de dimension Internationale, nous recherchons le

CHEF DU SERVICE MÉTHODES

de l'un de nos centres de production (1000 personnes) situé dans la région orléannaise. Rattaché au Directeur de l'Établissement, vous aurez pour mission l'automatisation et la robotisation des moyens de fabrication, tout en optimisant les équipements déjà en place.

Vous jouerez un rôle prépondérant dans le choix des investissements industriels qui atteignent aujourd'hui près de 30 millions de F. Vous serez également chargé de la mise en production des nouveaux produits et assurerez le suivi de la gamme déjà lancée.

Vous animerez un service de 40 personnes, dont 15 ingénieurs et cadres.

Nous recherchons un ingénieur mécanicien ayant déjà exercé cette responsabilité dans une activité similaire.

La taille du Groupe et sa politique en matières de ressources humaines sont des garanties de possibilités d'évolution de carrière pour un candidat de bon potentiel.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature sous réf. 81690/LM à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Société de Services et d'Ingénierie en Informatique, près de 500 personnes, filiale de PECHINEY, nous avons acquis une place de premier plan grâce à la qualité de nos prestations : Télégestion, Progiciels, Conseil, Système, Formation.
Notre Division TELEGESTION (délégation SUD-EST) recherche un

jeune ingénieur informaticien H/F

- débutant ou première expérience.
- connaissance CICS/DL1 et gestion industrielle appréciée.
- Lieu de travail : LYON.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. RM à notre Responsable du Recrutement Eric Schlumberger - SPI
98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY



Services et Progiciels Informatiques — MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

PECHINEY

Organisation et Publicité

C.E.R.A.L.

Le Centre d'Etudes des Chambres de Commerce et d'Industrie Rhône - Loire - Alpes recherche un

CHARGÉ D'ÉTUDES JURIDIQUES H/F

Il répond aux consultations juridiques et fiscales venant des CCI et réalise des études et des rapports sur des questions d'actualité législative et réglementaire.
Ce poste s'adresse à un juriste confirmé (Doctorat ou DEA indispensable), apportant une première expérience, même de courte durée, dans un cabinet juridique ou dans le service juridique et fiscal d'une entreprise. Homme d'étude mais aussi de contact, il affirme de solides qualités d'expression orale et écrite. Le poste est basé à LYON.
Merci d'adresser votre candidature manuscrite et argumentée avec CV, photo et prétentions, sous référence 8340 B, à RÉUSSITES - 11, quai Rambaud - 69002 LYON.
Membre de Syntec.



MEDIA PA

LE GROUPE DES MUTUELLES DU MANS

RECHERCHE
POUR SA DIRECTION COMMERCIALE

INSPECTEURS DU CADRE

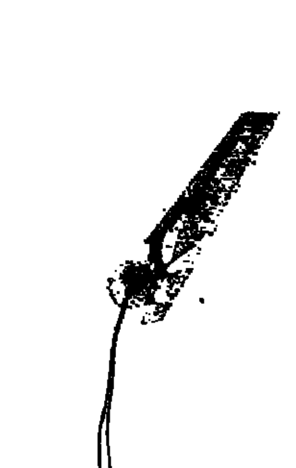
Vous êtes JEUNES DIPLOMÉS (E.S.C.A.E., Maîtrise Sciences Economiques/Droit + Institut Supérieur d'Assurances),

Nous vous offrons de devenir à la fois des techniciens en Assurance, des animateurs commerciaux et des conseillers en organisation et gestion d'Agences.

Pour cela, nous vous proposons une formation théorique et pratique de 18 mois.

L'évolution de votre carrière vous conduira à résider dans différentes régions où vous devrez vous déplacer très fréquemment.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé sous référence JLS/CL 03 à :
GROUPE DES SOCIÉTÉS MUTUELLE GÉNÉRALE FRANÇAISE
- Direction du Personnel - 19-21, rue Chanzy
72030 LE MANS CEDEX.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Biens d'équipement électro-mécaniques — **Lyon**

Pour un jeune ingénieur à fort potentiel :

Animer un laboratoire R. et D. en pleine évolution...

Notre Société leader sur son marché (1500 personnes, 850 MF de CA) appartient à l'un des plus puissants groupes industriels français. *Sa performance passe par le maintien de notre avance technologique et des méthodes modernes de management des hommes.*

Pour poursuivre son développement, le Directeur de notre Service R. et D. (60 personnes) cherche un ingénieur plein d'avenir pour diriger le laboratoire d'essais.

A la tête d'une équipe de 7 personnes, vous serez chargé d'animer et de piloter les programmes d'essais, évaluer les performances électro-mécaniques du matériel, proposer des améliorations sur les produits, en relation étroite avec les services Qualité et Marketing. Votre objectif : être le garant de l'évolution technologique à long et moyen terme.

Ingénieur Généraliste Grande Ecole (AM, ECL...) ou Universitaire 3ème cycle, vous possédez, à 30 ans environ, un solide niveau scientifique en mécanique (calcul de structures, RDM...) électrotechnique, et vous êtes ouvert au domaine physico-chimique. Vous avez acquis durant 5 ans environ une première expérience industrielle dans une fonction Etudes, Labo. ou Qualité. On vous reconnaît des qualités de Manager. Si, en outre, vous maîtrisez suffisamment l'anglais pour assurer les relations extérieures nécessaires au développement de votre poste, alors nous souhaitons vous rencontrer.

Pour cela, merci d'adresser dans un premier temps votre dossier de candidature - en mentionnant votre rémunération actuelle - à notre Conseil ALGOE sous référence 928 M. Pascale GEHIN le traitera en toute confidentialité.



ALGOE 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY cédex

MEMBRE DE SYNTEC — DESSEIN

Importante société européenne, de dimension internationale et leader sur son marché, très dynamique et utilisant les nouvelles techniques d'organisation, recherche pour son unité industrielle d'AMIENS

RESPONSABLE DE LA FONCTION PERSONNEL

Ce poste conviendrait à un candidat possédant plusieurs années d'expérience l'ayant familiarisé aux différents aspects de la fonction : recrutement et formation, relations industrielles, administration, communication et animation *des hommes, et capable de les* coordonner en s'aidant d'une équipe déjà structurée.

Il fera partie de l'équipe de direction de l'unité et sera relié fonctionnellement au Responsable des Relations Sociales du Siège.

Cette première affectation pourra être suivie par une évolution vers des postes de plus haute responsabilité pour une personne ayant démontré sa valeur.

Merci de faire parvenir un dossier de candidature au : CENOD, *60, rue Caumartin,* 75009 Paris.

CONTESSE

REGION RHONE-ALPES

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUISANT DES BIENS D'EQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNICITE LIVRES DANS LE MONDE ENTIER recherche

INGENIEUR METHODES-ACHATS

Cet Ingénieur Diplômé se verra confier une mission de réduction des coûts des composants intégrés dans les produits.
Il devra, à partir d'une analyse technique, détecter des économies potentielles d'achats avec remise en cause éventuelle de la conception.
Il aura à animer, en liaison avec les Bureaux d'Etudes, les Bureaux des Méthodes, la production et les fournisseurs une démarche systématique de la réduction des coûts d'achats.
Ce poste ne peut convenir qu'à un Ingénieur Diplômé ayant 3 à 5 ans d'expérience en bureaux des méthodes ou d'achats dans une industrie *mécanique ou électromécanique.*

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 42647M à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Béchevelin, 69363 Lyon Cedex 07, qui transmettra.

CONTESSE

Pour faire face à son développement, cet Etablissement Financier d'un puissant Groupe du secteur bancaire, recherche son :

RESPONSABLE DES CREDITS

Limoges

Il anime une équipe de chargés de clientèle PME-PMI (instruction des dossiers et suivi des concours).
Rompu au risque bancaire, ce décideur allie un langage simple à une haute technicité et sait entretenir des rapports de qualité avec l'ensemble de ses interlocuteurs.
Diplômé de l'enseignement supérieur, il possède *une expérience bancaire significative en tant que* chargé de clientèle PME-PMI.
La rémunération sera fonction de l'expérience et de la valeur du candidat retenu.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 24/1559 B1, à :

EGOR MIDI-PYRENEES
Le Sully, 1 place Occitane
31072 Toulouse Cedex

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

ACHETEUR TECHNIQUE

LOIRET

Nous sommes filiale d'un des premiers Groupes industriels français. Notre domaine : fabrications mécaniques en séries. Regrouper, restructurer, donner un nouvel essor : telle est la mission du nouveau Responsable du Service Achats. Il souhaiterait pour cela avoir auprès de lui un acheteur de formation *technique supérieure* (D.U.T. ou B.T.S. Fabrications mécaniques et pourquoi pas un jeune Ingénieur INSA ou ETACA désireux de se former à un nouveau métier ?) auquel il confiera une famille de composants et matières : fonderie, mécanique, métallurgie, sous-traitance nationale et internationale (environ 25 % de la valeur totale des achats d'ici fin 1986). Pour ce poste de Cadre à la rémunération ouverte, la pratique de l'Anglais est indispensable.

Adressez votre dossier sous N° M 876.

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes - 75017 Paris.

Contrôleur de Gestion

Bourgogne

Rattaché au Directeur Général, celui-ci dirigera les Services Comptables et Administratifs (15 personnes). A ce titre, il participera aux décisions de l'Entreprise, et gèrera l'ensemble des outils de gestion - mise en place et *suivi des budgets, analyse des résultats et des prix de revient, gestion de* trésorerie (FF, DM, £, Yens), optimisation des procédures, études, etc... Nous souhaitons rencontrer un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (ESC + DECS, IEP...) justifiant d'une expérience de quelques années en milieu industriel, s'exprimant correctement en anglais (et si possible en allemand). La connaissance du contexte international constitue un atout supplémentaire.
Notre société (600 personnes - 700 M de CA fabrique et commercialise des produits faisant appel à des techniques de pointe, destinés au marché mondial. Les conditions offertes et les perspectives d'évolution au sein d'un Groupe International sont de nature à motiver un candidat de valeur.

ORION vous garantit une absolue discrétion et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 510416

35, rue du Rocher 75008 Paris

ORION — l'homme et l'entreprise

APCOREM

Pour faire face à son développement, cet Etablissement Financier appartenant à un très puissant Groupe National, recherche son :

RESPONSABLE ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Limoges

Il sera Responsable de la mise en place, de l'optimisation et de la gestion de son nouveau système d'information.
Cet ingénieur (Grandes Ecoles ou équivalent), d'environ 30 ans, possède une première expérience de l'organisation et de l'informatique, de préférence dans un environnement bancaire.
L'attrait de la fonction, les conditions offertes, sont *de nature à intéresser une personnalité de valeur.*
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 24/1559 A, à :

EGOR MIDI-PYRENEES
Le Sully, 1 place Occitane
31072 Toulouse Cedex

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

LYON

Notre entreprise étudie et développe des équipements de mesures et de process de réputation mondiale, destinés aux laboratoires et à l'industrie.
Notre croissance est continue, c'est pourquoi nous recherchons :

jeune ingénieur électronicien

Vous avez une formation Grandes Ecoles, une expérience souhaitée en électronique analogique, en traitement de signal, le goût pour les réalisations concrètes, la capacité d'animer une équipe, le souci d'une bonne gestion.

Vous désirez travailler dans une ambiance jeune, utiliser des techniques de pointe, progresser avec une société de grand avenir, parce que située dans un marché nouveau et porteur.

Envoyez votre cv, photo et prétentions, s/réf. ID 10 à :

BERNARD MIGNOT CONSEIL
145, Chemin de Choulans - 69005 LYON

HOSPICES CIVILS DE LYON
recrutent

UN SPÉCIALISTE DE LA FORMALISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Maîtrisant parfaitement les bases de données et l'organisation.
Rémunération 160.000 F/an

Adr. C.V. à Hospice Civil de Lyon
Département de l'Information
3, quai des Célestins
69002 LYON.

GROUPE IMPORTANT DU SECTEUR DE L'EMBALLAGE

recherche pour l'une de ses papeteries intégrées

UN RESPONSABLE DE PRODUCTION

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN PAPETIER

Expérimenté ayant une longue pratique de la conduite des machines

Adr. lettre manus. et c.v. à RÉGIE-PRESSE s/nº 313 454 M 7, r. de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 q. tr.

---

société laitière du littoral

La commercialisation de produits laitiers auprès de la distribution nous amène à développer une politique de gestion de plus en plus performante.
Nous créons la fonction de

Conseiller de gestion

Marseille ***HF***

Objectifs :
- Edition des tableaux de bord et proposition de solutions adéquates...
- Analyse mensuelle des résultats de l'entreprise, analyse des écarts.

Profil :
25 ans minimum, formation supérieure, de bonnes connaissances informatique et surtout 5 à 10 ans d'expérience dans le contrôle de gestion.

Envoyer votre dossier de candidature sous référence BA 196 (CV et prétentions) à notre Conseil AJCR

44 La Canebière
13001 Marseille.



Importante société recherche un assistant d'ingénieur ***HF*** diplômé de l'enseignement supérieur (BAC + 2).

Ses connaissances techniques devront lui permettre de s'adapter rapidement à nos produits du domaine de l'électro-technique.

Dans le cadre de ses fonctions, il sera utilisateur d'outils informatiques et notamment de machines à traitement de texte.

La connaissance de l'anglais est indispensable ainsi que la pratique de la dactylo.

Le poste est à pourvoir dans une ville très agréable du centre de la France.

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une photo sous réf. 29 M à
Rolande Mandon
KEY MEN
2 rue Childebert
69002 Lyon

KEY MEN — PARIS-LILLE-LYON-NANTES-ORLEANS STRASBOURG-NEW YORK

MEMBRE DE SYNTEC

Le fonds régional d'art contemporain de Bourgogne

recherche

SON ADMINISTRATEUR

PROFIL :

- Etre inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de conservateur de musée ;
- Posséder connaissance approfondie de l'art du XXe siècle et faire état d'une expérience de la conservation des œuvres contemporaines, du montage d'expositions et de gestion.

Envoyer c.v. et dossier à Monsieur le Président du F.R.A.C de Bourgogne, conseil général de Bourgogne, B.P. 1602, 21035 DIJON CEDEX.

Importante société allemande de la machine-outil, à marché potentiel élevé en France, recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

basé en région LYON-GRENOBLE
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs de machines, il a au moins 5 ans d'expérience industrielle ou commerciale dans le domaine.
Entière responsabilité régionale prévue. Formation à l'usine en RFA. Position à salaire fixe + intéressement.

Merci d'adresser votre dossier complet à notre conseil :
AIM Industrieberatung
am Wasserfall 18
D 7871 FELDBERG (RFA).

Bernard Krief Consultants Rhône-Alpes

VOS INTERLOCUTEURS

Hervé Desprez, Directeur de Bernard Krief Consultants

Bernard Grob, Directeur de Bernard Krief Consultants Rhône-Alpes

BKC PARIS - LYON - NEW-YORK

LE BRITANNIA C
20, bld Eugène Deruelle, 69003 LYON PART DIEU
Tél. : (16) 78 60 36 73

IMPORTANT TOUR OPERATOR

RECHERCHE POUR PARIS

1 NÉGOCIATEUR(TRICE) ACHAT TOURISME

- ESCAE ou similaire.
- *Expérience professionnelle souhaitée.*
- Très grande disponibilité.
- Anglais courant écrit et parlé impératif.
- Autres langues souhaitées.
- Salaire annuel : 110 000 F.

Envoyer lettre manuscrite et c.v. à RÉGIE-PRESSE sous nº 310 352 M, 7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 qui transmettra.

CIO Crédit Industriel de l'Ouest
2800 personnes - 16 départements - 200 agences

Recherche pour des villes importantes de l'Ouest
FINISTÈRE - LOIRE-ATLANTIQUE

GESTIONNAIRES DE PATRIMOINE

Véritables banquiers de chacun de leurs clients (cadres, chefs d'entreprise, professions libérales...), ils mèneront leur action en matière de Conseil en gestion de patrimoine sur un portefeuille de clientèle de haut niveau qu'ils devront étoffer. Ces postes comportent une dominante "valeurs mobilières" mais requièrent également une bonne connaissance des produits de placement diversifiés. Des dispositions commerciales et une première expérience réussie dans une fonction similaire ayant fait suite à une formation supérieure et/ou bancaire seront déterminantes dans notre choix. Les candidats retenus bénéficieront d'une formation complémentaire permanente en particulier sur les produits "maison" performants. Développement de carrière à la hauteur de vos performances, de vos ambitions et aptitudes.

Adresser CV détaillé accompagné d'une lettre manuscrite précisant votre rémunération actuelle au

Crédit Industriel de l'Ouest
Direction du Personnel, 4 rue Voltaire
1 X 44040 NANTES cedex.

Important constructeur machines-outils recherche

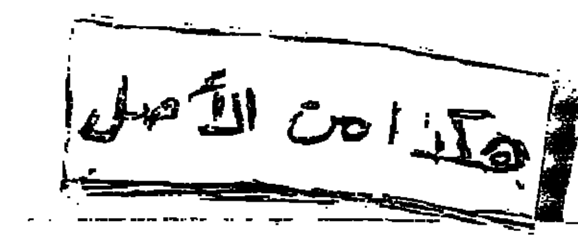
pour poste de responsabilité nécessitant expér. industrielle

UN INGÉNIEUR

chargé de la sécurité et des conditions de travail.

Ecr. avec photo et prétentions à Société Graffenstaden, 156, route de Lyon, 67401 ILLKIRCH Cedex.

VILLE DE MARTIGUES (Bches-du-Rhône), 45 000 habit. recrute pour son BUREAU du *PLAN et de l'URBANISME :*
– Un ADJOINT TECH. inscrit sur la liste d'aptitude ou par voie de mutation. Il sera affecté en priorité au renf. de la cellule « Urbanisme réglementaire », nécess. par le transfert des compétences en la matière.
Cand. accompagnées d'un C.V. détaillé et d'une photocopie des titres et dipl. à faire parv. avant le 15 NOVEMBRE 1985 à M. le Maire, serv. du Personnel B.P. 101, 13694 Martigues Cédex.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

gan

Notre société de réassurance, filiale du GAN, développe ses activités en France et à l'étranger

Nous cherchons un

DIPLOMÉ

ENSAE (1re division)
SUP (ou formation universitaire équivalente)

Au sein du bureau d'études techniques et actuarielles, il réalisera des études statistiques sur l'activité internationale de la société dans les branches IARD, participera à la tarification des contrats.

A un débutant motivé par ce secteur d'activité, nous proposons des stages de formation et des possibilités d'évolution au sein du groupe.
Le poste basé à Paris implique quelques déplacements, une bonne maîtrise de l'anglais et l'utilisation de l'informatique.

Merci d'adr. lettre man., c.v. détaillé et prét. au secrétariat général de la COMPAGNIE TRANSCONTINENTALE DE RÉASSURANCE, 15, rue Louis-le-Grand, 75002 PARIS.

Si vous saviez quelle cie d'assurances recrute vous ne manqueriez pas l'occasion....

Jeunes Universitaires

(ou école supérieure de commerce), devenez nos inspecteurs
d'assurance IARD

- Vous avez envie de bouger sur plusieurs départements,
- Vous avez du «PUNCH» commercial pour animer notre réseau,
- Vous aimerez recruter nos agents généraux, les former, les conseiller,
- Vous avez de l'imagination et de la créativité.

Nous vous proposons un métier, dix mois de formation interne avant de vous confier une circonscription, si le challenge vous dit....., alors,
adressez lettre manuscrite et C.V. sous référence 5059M à notre Conseil.

Publival

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

impact développement

IMPACT DEVELOPPEMENT 26 Rue Brunel 75017 PARIS

CONSEIL EN BREVETS
recherche

INGÉNIEUR

Grande école, électronicien ou mécanicien une bonne expérience dans la même fonction, le diplôme du CEIPI, le titre de mandataire européen ou de conseil sont des atouts déterminants pour le poste.
Anglais, allemand indispensables.
Néerlandais souhaité.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous nº 7.909 *Le MONDE* Pub service annonces classées 7, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

emplois régionaux

GRENOBLE
SOCIÉTÉ INGÉNIERIE INFORMATIQUE INNOVATRICE

- Informatique temps réel et industriel.
- Mini et micro.
- Logiciel et matériel.

recherche

- **INGÉNIEUR COMMERCIAL**
  Haut niveau technique
  Déplacements fréquents en vue de prendre poste direction
- **INGÉNIEURS CONFIRMÉS**
  – Expérience télécom.
  – Connaissance R.S.X. 11 M.
  – Connaissance solar + déplacements étranger.
- **INGÉNIEURS DÉBUTANTS**

Pour tous ces postes il est demandé un niveau d'ingénieur Grande École : X, ESE, Télécom, Centrale, Ensimag, Enserg, Enset.

Ecrire avec C.V. et prétentions Havas 2539
33, rue Colonel Bougault, 38100 Grenoble.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
diplômés Grandes Ecoles ou DEA Universitaire pour

TRAVAUX DE RECHERCHE BATIMENT

Plusieurs postes disponibles
PARIS – PROVINCE

Domaines : thermique, mécanique des fluides, mécanique des sols, électronique et économie du bâtiment.

Durée : 1 an temps partiel possible.

Adresser C.V. à : IRBAT
242 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS.

Directeur de production

UNE SOCIÉTÉ PERFORMANTE (fonderie de fonte, 350 personnes), filiale d'un des premiers groupes industriels français, recherche son Directeur de Production.

Rattaché au Directeur Général, il aura la responsabilité de :
- la fabrication,
- l'ordonnancement,
- l'entretien,
- l'étude et la réalisation des investissements industriels.

Ce poste conviendrait à un ingénieur AM ou école équivalente (+ ESF apprécié), ayant environ 10 ans d'expérience de production en fonderie ou en mécanique.
Il aura de solides connaissances des problèmes de productique et il réalisera un plan ambitieux de développement de l'outil industriel (robotique).
Il témoignera de qualités marquées d'organisateur et d'animateur et il aura un potentiel d'évolution lui permettant d'élargir ses responsabilités.

Poste : littoral atlantique sud-ouest.
Ordre de grandeur de rémunération : 300.000 F. +

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. DL 227 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Expert-comptable confirmé

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE TOUT PREMIER PLAN recherche un **Expert-Comptable confirmé.**

Il sera chargé de consolider les comptabilités des différentes unités et filiales du groupe et d'effectuer la comptabilité du siège. Il animera une équipe d'une vingtaine de personnes.
Ce poste important conviendrait à un candidat, expert-comptable diplômé, ayant acquis une solide expérience en cabinet ou dans une grande entreprise et dont les compétences techniques seront conjuguées avec d'excellentes qualités d'animateur et de contact.

Poste à Paris.

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. GZ 223 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Chef du service génie climatique

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE bien implantée sur ses créneaux auprès d'une clientèle diversifiée renforce son potentiel pour développer certaines de ses activités et recherche un **Chef du Service Génie Climatique.**

Il devra organiser, gérer et animer une équipe d'une vingtaine de personnes (dont 3 ingénieurs) chargée d'assurer la conception, la réalisation et l'installation d'équipements de climatisation.
Une formation supérieure d'ingénieur, une expérience d'au minimum quatre-cinq ans dans le même domaine comprenant la direction de chantiers, ainsi que des qualités incontestables de "manager" sont indispensables pour assurer le développement de ce secteur de l'entreprise.
Poste situé dans une ville du nord de la France.

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. FY 167 CM
Discrétion absolue



4, rue Massenet 75116 Paris etap

MATÉRIAUX COMPOSITES
Jeune ingénieur mécanicien

PUISSANT ORGANISME D'ÉTAT recherche pour l'une de ses divisions chargée de réaliser des structures en matériaux composites pour l'aéronautique et la construction navale, un **jeune Ingénieur d'Etudes.**

Intégré au sein de l'équipe "Etudes et Développement", il participera à des études de calcul de structures de matériaux composites de haute performance et en suivra le développement.
Après formation, il lui sera confié la responsabilité de programmes d'études et d'essais.
Ingénieur mécanicien (AM, ECL, ENSI...) il aura le goût du travail en équipe et de fortes capacités d'initiative. Première expérience possible mais non indispensable.

Lieu de travail : Toulon.

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. EM 228 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris etap

---

communiquer efficacement...

La communication efficace, nous y croyons ! Leader européen sur le marché des semences et du jardinage/loisir, nos enseignes sont en plein développement : aussi recrutons-nous aujourd'hui un(e)

ASSISTANT(E) COMMUNICATION

En étroite collaboration avec le Responsable du service et en rapport direct avec fournisseurs et agences, vous participerez à la mise en place de nos opérations publi-promotionnelles (radio, presse, catalogues, salons...).
De formation supérieure commerciale et/ou publicitaire, vous possédez quelques années d'expérience et vous êtes doué(e) pour l'organisation et la gestion.
Des connaissances en édition publicitaire seront un atout supplémentaire. Le siège de notre groupe est à 30 mn d'AUSTERLITZ.
Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 8035 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL D'ÉTAT *(2.000 personnes) à vocation de conception et réalisation de matériels navals offre à des ingénieurs débutants ou expérimentés de valoriser leur formation et leurs compétences dans un environnement particulièrement ouvert aux techniques de pointe.*
Il recherche :

• Un responsable gestion-production

Il animera les fonctions ordonnancement, planning charge, suivi de la sous-traitance (20 personnes) pour un département fabriquant des matériels mécaniques et électrohydrauliques complexes, à l'unité ou en petites séries, et participera aux études d'organisation, à l'élaboration et à la mise en place d'outils destinés au développement d'un projet important de GPAO.
Une formation d'ingénieur mécanicien, une solide expérience de la production, des qualités de rigueur et d'organisation, un tempérament d'animateur sont indispensables à la maîtrise réussie de ce poste. **référence CV 219 AM**

• Un ingénieur d'essais

Ce poste s'adresse à un ingénieur mécanicien débutant ou doté d'une première expérience, ouvert au travail en équipe.
Une formation spécifique en pyrotechnie est prévue afin de compléter sa formation de base et lui donner la compétence nécessaire.
Il pilotera et exploitera des programmes d'essais, participera à des études, réalisera des expertises destinées à garantir et à améliorer les performances et la sécurité des matériels (systèmes propulsifs, dispositifs électropyrotechniques...).
référence KW 220 AM

Postes : sud-ouest

Ecrire en précisant la référence
Annie SANTAMARIA
11, rue Calvé
33000 Bordeaux
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap

Ingénieur études générales
conception et réalisation

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE 1.200 personnes, filiale d'un groupe leader de 12.000 personnes, mettant en œuvre des techniques diversifiées, offre un poste très formateur à un **jeune Ingénieur** ECP, Mines, AM, ayant environ 3 ans d'expérience professionnelle.

Intégré à une équipe performante de bon niveau, elle-même rattachée au Directeur Général de la Société, il mènera des projets jusqu'à leur réalisation, touchant des domaines variés : introduction de nouvelles techniques, réalisation d'équipements, études économiques, informatique et méthodes.
La réussite dans ce poste implique : une grande curiosité intellectuelle, la capacité à s'adapter rapidement à des activités diversifiées, de bonnes capacités de contact et de pédagogie, un tempérament de réalisateur.
Réelles perspectives d'évolution ultérieure dans la société ou le Groupe à des postes fonctionnels ou opérationnels.
Poste à Lille.

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. BJ 225 AM
Discrétion absolue



4, rue Massenet 75116 Paris etap

Jeune cadre ESC + DECS
1 à 2 ans d'expérience ou débutant

FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANCAIS, spécialisée dans l'informatique de service, offre un poste évolutif à un **jeune Cadre** diplômé d'études supérieures débutant ou possédant une première expérience de comptabilité et de gestion.

Adjoint au Responsable Financier et Comptable de cette société à taille humaine (250 personnes), située dans un secteur en expansion, sa mission comprendra :
- la responsabilité de travaux comptables (comptabilité générale jusqu'au bilan, y compris la consolidation de plusieurs petites unités, comptabilité analytique),
- la participation active à l'amélioration des moyens et des méthodes pour accroître la qualité et l'efficacité des prestations du service comptable dans un environnement informatique sophistiqué.

Le poste implique une bonne qualification comptable et financière, si possible une connaissance de l'utilisation de la micro-informatique et un potentiel certain pour évoluer au sein du Groupe.
Poste La Défense (92)

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. FY 222 CM
Discrétion absolue



RESPONSABLE INFORMATIQUE

Etablissement Public recherche pour sa Direction Informatique le Responsable de son Département d'Etudes Fonctionnelles.
Ce service comprend une quinzaine de personnes et a pour fonction de définir puis de coordonner la mise en place des systèmes informatiques en liaison avec des équipes appartenant à divers organismes.
Le poste pourrait convenir à un ingénieur diplômé de Grande Ecole qui justifierait d'une expérience prouvée de plusieurs années dans une Société de Conseils en Informatique. La connaissance de méthodes de conduite de grands projets et d'analyse de Systèmes Merise ou équivalent est indispensable.
Le candidat devra faire preuve de réelles qualités d'animateur et être habitué aux négociations au plus haut niveau.
Le poste est à pourvoir à Paris, des déplacements de courte durée en province sont à prévoir.
Le salaire de départ est de l'ordre de 300 000 F suivant expérience.
Veuillez adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 4897 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS qui transmettra.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Marketing Pharmaceutique : à produits majeurs...

chefs de produits seniors...

Notre Laboratoire appartient à un grand de la Santé. Notre développement s'appuie sur des gammes diversifiées, concernant des produits bien introduits dans leur marché. Cependant, nous souhaitons vous confier LE PRODUIT LEADER, appelé à un grand avenir, tant au niveau français qu'à l'international. Si l'on y ajoute un produit qui occupe 38% du marché, vous admettez que notre nouveau

Chef de produits senior

devrait être comblé ! ...Pourquoi pas vous ? Vous êtes bien celui qui est capable d'adopter aussi bien une réflexion à moyen terme pour définir une stratégie produits, bâtir le plan publi-promotionnel..., que celui susceptible de « vendre » au réseau la campagne de promotion qu'il a mise sur pied ? Alors, sans tarder, rencontrez-nous...

René DAGIRAL, notre conseiller, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/CPS/LM,

AFCOREM



74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

CHEF DU SERVICE EXPORTATION

PARIS
Transmission de données
Commutation téléphonique



La Société SATELCOM International, filiale d'un groupe industriel français de premier plan, et qui occupe une position de leader dans le domaine de la communication d'entreprises (transmission de données et commutation téléphonique), recherche UN CHEF DU SERVICE EXPORTATION. Sous l'autorité du Directeur Général et dans le cadre d'objectifs à la définition desquels il aura participé, il devra développer les marchés «export» et les faire progresser de 20 à 30 % du chiffre d'affaires global de l'Entreprise. A cette fin, il gérera les contrats en cours et il prospectera de nouveaux pays pour y créer un réseau d'agences et de représentants chargés de commercialiser les productions de la Société sur leurs marchés respectifs. Il sera assisté d'une équipe d'ingénieurs technico-commerciaux pour les négociations les plus importantes. Il pourra faire évoluer les produits en fonction des spécifications techniques et normes imposées dans les pays concernés. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation Ingénieur type ESE, Sup. Telecom. ..., possèdera plusieurs années d'expérience de la vente à l'exportation des biens d'équipement faisant appel à des technologies de pointe. La connaissance parfaite de l'anglais est requise. Ce poste implique 40 à 50 % du temps en déplacements. Ecrire sous référence 800/M à :

GRH conseils 3 avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INF
INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERPECTIVES INFORMATIQUE NO
NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUE NOUVELLES PERSPECTI



Organisateur



SEITA - Direction des Systèmes d'Information

La SEITA, Société Nationale à vocation industrielle et commerciale employant 8 500 personnes, réparties en 40 établissements, conduit dans le cadre d'un schéma directeur décidé au plus haut niveau, une politique de développement en informatique, bureautique, télécommunication et robotique.

Le département Etudes de la Direction des Systèmes d'Information située à Paris est le Conseil en informatique des Directions fonctionnelles, opérationnelles et commerciales de la SEITA. Nous sommes équipés d'un ordinateur central (avec langage de 4ème génération) et d'un réseau, basé sur Transpac, de plus de 200 mini et micro-ordinateurs, complété des services de messagerie et de courrier électroniques.

Conseil auprès des divisions **Marketing** et **Distribution**, vous étudiez les systèmes d'information existants, participez à la réflexion et proposez des solutions judicieuses et opérationnelles.
Vous travaillez en étroite collaboration avec les chefs de projets informatiques au développement des systèmes, puis vous veillez à leur évolution et fiabilité. Pour ce faire, en relations permanentes avec les utilisateurs au siège et dans les établissements, vous pratiquez audit et actions de formation.

Après votre formation en école de commerce ou de gestion, vous avez acquis depuis au moins 5 ans une expérience en milieu industriel ou dans la distribution.

Nous vous offrons un environnement actif et évolutif, et des larges perspectives de carrière au sein de la SEITA.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manus., C.V.et prétentions) sous référence 22136/M à notre Conseil, Christine DEFECHE, Sélé-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT.



Curriculum

Chef de publicité de recrutement

Paris

Ecouter, dialoguer, conseiller ceux qui **recrutent** c'est l'essentiel de la fonction que nous vous proposons, à condition que le **téléphone** soit pour vous un réel outil de communication à partir duquel vos qualités humaines, vos aptitudes commerciales et la vivacité de votre esprit puissent s'exprimer pleinement.

Vous aurez pour mission de gérer une partie de notre importante clientèle.

Ce qui implique une grande faculté d'adaptation et d'analyse vous permettant de juger, de conseiller, de questionner à bon escient et de cerner rapidement le problème posé par les **Chefs du Personnel**, vos interlocuteurs.

Au sein d'une petite équipe, vous serez Responsable du budget communication de recrutement d'un certain nombre d'entreprises. A ce titre votre fonction de Conseil s'exercera tant au niveau du contenu des annonces et de leur **rédaction**, que du **conseil média**.

Si ce poste suscite en vous un réel intérêt, mettez-vous en rapport avec nous, en nous envoyant votre C.V., photo et prétentions, sous réf. 18726



CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, *qui vous garantit l'entière confidentialité.*

PARIS, LILLE, LYON, NANTES, STRASBOURG, TOULOUSE

Consultant Interne

Paris

Relations Humaines Stratégie d'entreprise

Un groupe européen détenteur de plusieurs sociétés en France (9 entreprises - effectif 750 pers. - CA : 1 milliard) recherche un spécialiste en organisation et relations humaines pour assurer la coordination entre le siège et les filiales, d'où des contacts internationaux fréquents.

Rattaché au Directeur des Affaires Sociales du Groupe il aura un rôle opérationnel en matière de relations humaines : gestion des carrières, appréciation, politique sociale, supervision des budgets de personnel ; et un rôle fonctionnel en matière de stratégie d'entreprise : conseil sur l'élaboration de politiques et les actions à mener.

Pour réussir dans ces fonctions, il faut une bonne maîtrise du droit du travail, une première expérience en relations humaines et management et une connaissance parfaite de l'anglais.

Pour l'avenir, qu'il suffise de savoir que l'actuel titulaire du poste prend dans le groupe une fonction de Direction.

Ecrivez à notre Conseil.
Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle en indiquant la réf. 3118. M



65 Avenue Kléber, 75116 PARIS

DESSEIN

MEMBRE DE SYNTEC *Paris - Lille - Lyon - Strasbourg*

TELMI

LA MAITRISE VIDEOTEX

Jeune société en très forte croissance, nous avons su développer les premiers des produits originaux concrétisant la richesse de l'alliance entre vidéotex et microordinateurs et prendre une part importante de ce marché en plein essor. Pour renforcer notre structure, nous recherchons :

CHEF DE PRODUITS

Nous vous confierons le marketing des nouveaux produits de la société. Vous assurerez en particulier : l'édition des logiciels en liaison avec les chefs de projets, la formation et l'assistance des distributeurs et des clients importants, la communication et la publicité en liaison avec la D.G. Vous avez une formation supérieure et une expérience similaire dans le domaine des logiciels. Réf. 01.

CHEFS DE PROJETS

Vous assurerez le développement de logiciels vidéotex sur microordinateur. Vous serez responsable de la mise au point des spécifications de réalisation, du développement proprement dit et de la finition. Vous êtes attiré par le domaine des systèmes multi-utilisateurs, multi-tâches, bases de données et télécommunications. Vous maîtrisez les langages C, Pascal, Basic ou Assembleur sur IBM-PC, Apple et compatibles. Vous devrez, selon l'importance des projets, savoir travailler seul ou diriger une petite équipe. Vous avez une formation supérieure et une expérience similaire ou proche. Réf. 02.

SUPPORT TECHNIQUE

Vous serez responsable de la maintenance, du support technique des produits et de l'installation de serveurs vidéotex en clientèle. Vous deviendrez rapidement l'interlocuteur technique de nos principaux clients et distributeurs. Vous disposez d'une première expérience de la fonction dans le domaine des microordinateurs. Réf. 03.

Pour tous ces postes, nous souhaitons rencontrer des professionnels ambitieux et pragmatiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à RÉGIE PRESSE, sous n° 313.888 M, 7, rue de Monttessuy, 75332 PARIS Cedex 07, qui transmettra, en précisant la référence du poste choisi.

Banques de données juridiques
Un challenge pour des

Juristes Commerciaux

Notre Société, filiale d'un organisme para-public, développe une activité de services offrant l'accès de ses banques de données juridiques aux praticiens du droit : Avocats, notaires, conseils juridiques, experts comptables, juristes d'entreprises et d'établissements financiers, administrations, etc...

Nos objectifs commerciaux sont ambitieux et réalistes ; pour les atteindre, notre Directeur Général recherche trois juristes alliant une solide connaissance du droit et de l'informatique à une vocation commerciale et l'esprit d'équipe.

Chef des Ventes

Dépendant du Directeur Général, ce juriste, de préférence du niveau DEA aura la responsabilité d'animer une équipe de six personnes «sur le terrain», donc de vendre lui-même, de contribuer à la définition et à la maintenance des produits ainsi qu'à l'élaboration de la stratégie de vente.
(Réf. CV/M)

Responsable Marketing et Vente Directe

Dépendant du Directeur Général, ce juriste de préférence niveau Maîtrise complétée d'une expérience marketing dans une branche similaire travaillera avec un chargé de relations extérieures et en synergie avec le chef des ventes pour assumer :

- **l'élaboration de la stratégie de vente et la promotion de l'image de marque de la société auprès de la clientèle tant institutionnelle que privée en sachant utiliser et créer l'évènement.**
- **la définition et la maintenance des produits en liaison avec le Chef des Ventes.**
- **l'appui ponctuel auprès de l'équipe de vente sur le terrain.**

Il maîtrise l'anglais courant, en raison de la politique internationale de la société et domine l'outil informatique.

(Réf. RMVD/M)

Responsable du secteur entreprises industrielles et commerciales

Dépendant du Chef des Ventes, ce poste de vendeur sur le terrain intéresse un juriste d'entreprise niveau maîtrise, ouvert à l'informatique et désireux d'orienter son avenir sur une carrière commerciale.

(Réf. RSE/M)

Chacun de ces postes, basé à Paris 8e, autorise une évolution de carrière intéressante de par les moyens importants de notre société sur des marchés porteurs, et une rémunération comportant un intéressement aux résultats personnels et globaux.

Il sera répondu à toute candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et délai de disponibilité, en précisant la référence du poste choisi, adressée à *notre Conseil*

G.S.H. 9 rue de la Belle Feuille 92100 Boulogne. Discrétion assurée.





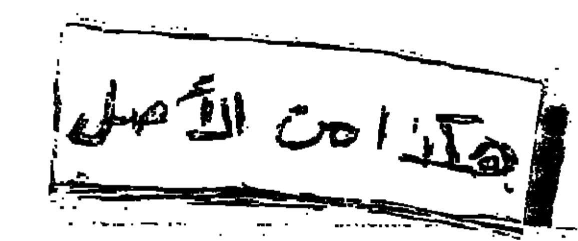












Grasse, capitale mondiale du parfum.

V.MANE FILS

Un des leaders de l'industrie des matières premières aromatiques vous propose d'

ACQUERIR UNE FORMATION TECHNIQUE DE HAUT NIVEAU, POUR ABORDER LE COMMERCE INTERNATIONAL

Face à vos interlocuteurs internationaux, seule la maîtrise technique vous permettra de dialoguer pour conclure des affaires de haut niveau.
V.Mane Fils est une entreprise de taille humaine orientée essentiellement vers l'exportation (57 % du CA) qui souhaite rencontrer de **jeunes diplômés d'études supérieures** possédant parfaitement l'anglais et si possible d'autres langues.

VMF

Dans le cadre d'un **contrat de qualification professionnelle**, *nous* vous proposons un savoir-faire qui vous permettra de gérer et développer une zone géographique précise.
Si le *commerce international* vous attire et que vous souhaitez y entrer bien armé, écrivez-nous. Envoyer votre dossier : lettre manuscrite, CV et photo à : Ets V.MANE FILS 06620 *Le Bar sur Loup.*

médie-system

DARTY DARTY DARTY DARTY DARTY

Eh oui, Monsieur Darwin nous croyons à l'évolution...

10 jeunes diplômés pourront prendre des responsabilités opérationnelles.

Leader incontesté de son marché, notre Groupe réalise plus de 4,3 Milliards de francs de Chiffre d'Affaires, avec un effectif de 5 000 collaborateurs.

Les raisons de son expansion ? le dynamisme, l'audace et le Contrat de Confiance Darty basé sur le respect du consommateur.

Cette évolution qui nous a permis de devenir un leader incontesté, nous la proposons aujourd'hui à 10 jeunes *diplômés, ayant ou non une expérience professionnelle.*

L'apprentissage de la vente sur le terrain est complété par une formation spécifique à notre pratique du marché.

Jeunes diplômés, chez Darty, l'évolution nous y croyons !

La preuve : dans les 2 ans, vous pourrez accéder à des responsabilités hiérarchiques dans les domaines :

- de la vente,
- des achats,
- de la gestion.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous organisons des réunions d'informations : si vous voulez y participer, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, sous référence M 19/344 AC à

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Filiale d'un grand groupe national, leader sur notre marché, nous concevons, fabriquons et commercialisons des *matériels* et des systèmes de radiocommunications civiles. Aujourd'hui, nous renforçons l'équipe chargée de l'*animation* de *notre* réseau direct de distribution (6 directions régionales – 17 agences), en créant le poste



D'ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL DISTRIBUTION

260.000 +

Après une *période de formation* à *nos* produits et à *notre* marché de distribution, vous serez chargé de :

- la mise en *place* et du suivi de notre nouvelle politique de distribution,
- la *coordination* des *"grands comptes"* décentralisés,
- l'interface entre les *directions régionales, les services techniques et les services marketings de la société.*

Vous avez une *formation* d'ingénieur (radio et/ou informatique) et une expérience de l'animation commerciale d'au moins cinq années.

Le poste basé en banlieue Nord-Ouest comporte de courts et fréquents déplacements en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 79190/M, à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Électronique de pointe

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

États-Unis

Filiale d'un important groupe industriel français, leader mondial dans l'électronique professionnelle, nous sommes spécialisés dans les composants de haute technologie. *Déjà présents aux États-Unis, où nous avons réalisé 30 millions de francs* cette année, nous voulons renforcer notre position.

Ingénieur électronicien de formation, vous avez acquis une première expérience commerciale (France ou export dans la vente de composants ou de systèmes) et vous avez séjourné au moins 6 mois aux États-Unis.

Basé en région parisienne, au sein d'une petite équipe export, appuyé localement par une structure commerciale et des centres de production, vous prendrez en charge le développement d'un portefeuille clients composé de grands équipementiers américains dans le domaine de l'aéronautique et des télécommunications.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération *actuelle*, à *Jacques* SCARINOFF, *sous réf.* M 32/1407 A.

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

S.D.M.O.

GROUPES ELECTROGENES

Nous sommes une importante société de construction et vente de groupes électrogènes.
Dans le cadre de notre développement sur la Région Parisienne, le Nord et l'Est de la France, ***nous recherchons :***

ingénieurs d'affaires confirmés

- *pour assurer la prospection, le développement et le suivi des affaires du secteur qui leur sera confié.*
- *De formation Ingénieurs Electromécaniciens (ou équivalents), les candidats auront de réelles aptitudes aux relations technico-commerciales à tous niveaux et devront pouvoir justifier d'une première expérience professionnelle réussie dans la vente de biens d'équipements électromécaniques ou en qualité de responsables dans des sociétés d'installations électriques.*

technico-commerciaux



- *Hommes de terrain, il leur sera demandé de développer et d'animer les secteurs de grande distribution et les réseaux de revendeurs.*
- *Jeunes (28 ans environ), dynamiques, les candidats outre une formation électromécanique de base (niveau DUT, BTS ou équivalent) devront justifier d'une grande disponibilité, d'un bon contact commercial et d'une première expérience de la vente.*

Les postes sont à pourvoir à Paris mais comportent de fréquents déplacements (voiture fournie).

Merci de nous faire parvenir votre candidature avec C.V. détaillé et prétentions à : S.D.M.O. - Service du Personnel
12 bis, rue de la Villeneuve - 29272 BREST Cedex.

Pierre Lichau S.A.

RISK MANAGEMENT

Chargé(e) de Mission de Haut Niveau

POUR L'UNE DES GRANDES BANQUES FRANÇAISES

Âgé d'environ 35 ans, vous participerez activement sous l'autorité du Directeur des Affaires Juridiques à la conception et à la mise en œuvre de la politique de risk management de la banque et de ses filiales.

Vous aurez pour mission générale d'assister le Service des Assurances et les Services de Sécurité dans l'étude des risques, de leur prévention et de leur financement. *Vous assumerez le secrétariat du Comité Technique de* RISK MANAGEMENT.

Les fonctions à exercer, d'un type nouveau dans l'entreprise, impliquent un sens développé des relations humaines à tous les niveaux à l'intérieur comme à l'extérieur de la banque.

La réussite dans ce poste nécessite une formation supérieure économique ou financière ainsi qu'une solide expérience acquise dans le domaine soit du risk management, soit de l'organisation ou de l'informatisation d'une entreprise.

De bonnes connaissances en droit et en assurance internationale et, éventuellement, une formation scientifique de base, seront appréciées.

La pratique parlée et écrite de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 90596/LM à HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal – 75001 Paris.

HAVAS CONTACT



INFORMATION SERVICES

General Electric Information Services Company

Nous sommes spécialisés dans la mise en place de systèmes informatiques intégrés internationaux et multisites, nous recherchons pour renforcer notre direction financière

Jeune analyste financier

De *formation* MBA - Sup de Co ou équivalent, vous bénéficiez d'une expérience d'un à *trois ans* dans une multinationale, vous connaissez la comptabilité analytique et maîtrisez parfaitement l'anglais. Ce poste vous offre de réelles possibilités d'évolution.
Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à GENERAL ELECTRIC Information Services Direction des Relations Humaines, 19, avenue Léon Gambetta, B.P. 338 92541 Montrouge Cédex.

deb's

röhm
ROHM FRANCE

Ingénieur chimiste ou équivalent, vous avez de réelles compétences commerciales...

Au sein de notre département produits chimiques (5 personnes) en plein développement, devenez le **vendeur technique de nos spécialités méthacryliques à usages industriels.**
A environ 35 ans, vous avez une formation chimique et vous avez fait vos preuves dans la vente en tant qu'ingénieur commercial, technico-commercial...

Votre mission, sous l'autorité du responsable de Division :
- *Participer à l'élaboration de la politique de vente en France de* groupes de produits pour les industries du textile, du papier, du traitement des eaux, des sols industriels...
- *S'assurer de son application et de la réalisation des objectifs fixés.*

Après une formation dans nos services commerciaux et techniques, vous assurerez le développement, le suivi de la clientèle et participerez à la gestion administrative du secteur d'activité.

Une bonne connaissance de l'allemand ou l'aptitude à l'acquérir *rapidement est* une condition nécessaire pour assumer ce poste. Vous serez basé à Paris, mais des déplacements sont à prévoir sur toute la France.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et *prétentions*) sous réf. M.O. à ROHM FRANCE, Direction du Personnel, 5 bis rue Mahias 92100 Boulogne Billancourt.

média system



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

PARIS
Importante Banque Secteur National
recherche

Responsable Gestion Administrative et Paie du Personnel

Au sein de la Direction des Relations Humaines, ce collaborateur devra animer une équipe de 10 personnes environ et assurer la bonne exécution des tâches de gestion administrative et de paie de plus de 1 000 personnes, en utilisant les systèmes informatiques existants.

- Niveau minimum : études supérieures.
- Expérience obligatoire d'au moins 4 à 5 ans dans une fonction similaire, de préférence dans le secteur bancaire.
- Aptitude à l'animation d'une équipe et goût des contacts.
- Bonne connaissance de la législation sociale.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature manuscrite (C.V., photo et prétentions) sous réf. 3000, à M. Jean GAUSSIN 104, rue de Richelieu 75002 PARIS.

RESPONSABLE MARKETING
± 200 000 F

Société française, leader mondial sur son marché recherche pour son siège situé en région parisienne son Responsable Marketing opérationnel.
De formation commerciale supérieure, ayant acquis une expérience de 3 à 5 années de vente et d'encadrement dans la distribution de biens d'équipement bureautique ou télématique pour les entreprises.
Il doit être méthodique et créatif. Il sera chargé de la conception, de la mise en œuvre et du contrôle des actions d'appui à la force de vente.
Il aura une large autonomie. L'importance de la société, aidée par une force d'expansion donnent à ce poste un caractère évolutif pour un candidat de valeur. Réf. 8538

RESPONSABLE ADMINISTRATIF
140 000/180 000 F selon expérience.

PME commercialisant des produits de décoration et réalisant 90% de son CA à l'export recherche pour Paris « Etoile » son Responsable Administratif.
Homme ou Femme, diplômé d'une école supérieure de commerce ou similaire. Vous êtes passionné par l'informatique, parlez et écrivez couramment l'anglais.
En sus des applications informatiques, vous prendrez en charge l'ensemble des tâches administratives de l'entreprise : contrôle de gestion, les problèmes spécifiques à l'import-export, les assurances, évaluation des propositions de prix et, progressivement, la comptabilité informatisée.
Ce poste diversifié et évolutif demande des qualités de rigueur, de précision et de bonnes qualités relationnelles.
2 à 3 années d'expérience dans une large structure seraient très appréciées. Réf. 8539

Adresser C.V., photo et salaire actuel au CABINET CLAUDE VITET, 6, rue Lauriston, 75016 PARIS en indiquant la référence.

CONTESSE

SOCIETE DE CONSEIL EN FORMATION
recherche un

Animateur de Formation
dans le secteur bancaire

chargé d'intervenir auprès des cadres de banque et directeurs d'agence pour l'approche de l'analyse des besoins et pour l'évaluation des risques de l'entreprise. Ce poste nécessite une bonne connaissance du secteur bancaire et si possible du secteur privé. Expérience souhaitée : cadre bancaire, niveau 6.

Poste à pourvoir rapidement, nombreux déplacements, rémunération motivante et évolutive.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions) sous réf. LM 2810 à Maryvonne LABEILLE

Cabinet Panissod-Suhner
109, rue de Turenne 75003 Paris

Négoce International

Filiale d'un groupe étranger important, cette jeune société en forte progression est spécialisée dans le négoce international. La Direction Financière, située à Paris recherche un Adjoint,

Jeune Cadre Comptable et Financier

Il centralisera et contrôlera les comptes en provenance des différents centres et les analysera. Il produira les différents états comptables et financiers selon les normes anglo-saxonnes. Il participera à l'élaboration des budgets, effectuera les calculs de provisions, etc... Il supervisera un Comptable et disposera d'un outil informatique.
Ce poste convient à un candidat de formation comptable supérieure, ayant 5 à 6 ans d'expérience dans une PME-PMI à environnement international. La langue quotidienne de travail est l'anglais. Une connaissance de l'arabe serait utile.
Le poste est basé à Paris et suppose quelques déplacements de courte durée à l'étranger.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la réf. 46010M à Nicole Marichez, TEG, 113 rue de l'Université - 75007 Paris.

The Executive Group (France) Management

DESSEIN



LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE

travaillant en coopération
avec l'ensemble des Laboratoires de Recherche PHILIPS

recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Réf. 33 : débutants ou quelques années d'expérience pour participer à des études de codage, d'enregistrement et de traitement numérique des signaux et des images en télévision ainsi qu'en diagnostic médical.

Réf. 21 : débutant avec complément de formation indispensable : Doctorat dans les options physique du solide, optique ou microélectronique, désireux de s'intégrer dans une équipe de recherche exploratoire dans le domaine des composants pour les télécommunications optiques.

Ecrire avec C.V. au Service du Personnel,
3, avenue Descartes - B.P. 15 - 94450 Limeil-Brevannes.

Importante société située en banlieue Sud
recherche
pour son service département Prix un

Technicien technico-commercial

(titulaire d'un D..U.T. en Techniques de Commercialisation)

Il sera chargé :
- de l'étude et de l'exploitation de devis et de documents techniques.
- de l'établissement des prix des matériels destinés à l'exportation.

Expérience souhaitée dans ces domaines.
Merci d'adresser votre dossier (CV et prétentions) sous réf. 1983 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra

Importante Banque Privée
recherche pour
Comptabilités des Sociétés du Groupe

ASSISTANTS H/F AU CHEF COMPTABLE

30 ans environ, niveau DECS ou expérience professionnelle équivalente souhaitée.
La connaissance de la comptabilité bancaire serait appréciée mais non indispensable.

Ecrire avec CV sous réf. 1538 sur enveloppe à **LT ASSCOM** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.



recherche
pour sa DIVISION AUTOMOBILE

Un chef de clientèle

SAINT GOBAIN VITRAGE fabrique des vitrages pour l'industrie automobile.
Vendeur de haut niveau, responsable d'un chiffre d'affaires important, le Chef de Clientèle assure les contacts commerciaux avec les acheteurs et les bureaux d'études d'un des constructeurs automobile français.
Les candidats peuvent être de formation technique ou commerciale. Ils doivent en tout cas présenter une expérience réussie de vente à des industriels. La connaissance des milieux de l'automobile serait appréciée.
Les services commerciaux automobiles de S.G.V. sont situés à proximité de Compiègne, les déplacements sont fréquents (50%) en région parisienne.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à
Madame F. TRIDON - Direction du Personnel
SAINT-GOBAIN VITRAGE
Cedex 27 - 92096 PARIS LA DEFENSE

OPPORTUNITES POSTES FINANCIERS

ANALYSTE FINANCIER — Paris 220 000 F
Une multinationale américaine recherche son analyste financier qui dépendra directement de la Direction financière. Première expérience professionelle et anglais nécessaires. Réf: J1117F

ASSISTANT CONTROLLER — Région parisienne 200 000 F
La filiale française d'une société britannique recherche son contrôleur financier adjoint. DECS ou grande école et anglais courant. Réf: J1074F

BANK AUDITORS — Paris 240 000 F
Une banque française et une banque américaine recherchent des auditeurs internes pour des missions en France et à l'étranger. Réf: J800F/J850F

CHEF COMPTABLE — Paris 240 000 F
Le quartier général européen d'un groupe américain recherche un Chef comptable possédant une excellente maîtrise des techniques comptables françaises et anglo-saxonnes. Réf: J1099F

SENIOR AUDITEUR — Paris 280 000 F+
Un important groupe américain recherche un auditeur senior pour auditer ses filiales françaises et européennes. Larges perspectives d'évolution de carrière au sein du groupe. Réf: J875F

JUNIOR AUDITEUR — Paris 220 000 F
Deux importants groupes industriels français recherchent des auditeurs juniors pour auditer leurs filiales françaises et étrangères. Evolutions possibles vers un poste de Contrôleur de gestion. Réf: J860F/J891F

Michael Page International est une société spécialisée dans le recrutement financier et comptable. Nous effectuons actuellement des missions de recrutement pour le compte d'importantes entreprises françaises et anglo-saxonnes en France et à l'étranger. Si vous êtes intéressés par des emplois en France ou à l'étranger téléphonez à Charles-Henri Dumon, James Forte ou Ivor Alex au 19/44/1/831 0431 ou envoyer un CV complet en mentionnant la référence à Michael Page International, 39-41 Parker Street, Londres WC2B 5LH, Royaume-Uni.



Michael Page International
Specialists in Finance Recruitment
London Brussels New York Sydney

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour PARIS

FISCALISTE

ENI ou DESS FISCALITÉ
expérience de cabinet

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à C. KRAEMER 88, rue d'Angoulême 91100 CORBEIL - ESSONNES qui fera suivre.

IMPORTANT ORGANISME
PUBLIC DE FORMATION PARIS
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent.
Environ 35 ans.
Expérience professionnelle de la micro-informatique appréciée.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 1011, Patricia PETIT
86, rue de Richelieu 75002 PARIS.

S.S.I.I.
recherche pour assurer
le développement de son nouveau
DEPARTEMENT INDUSTRIEL, des

INGENIEURS

— UNIX, langage C,
— microprocesseurs Motorola - Intel
Une expérience de 2 ans est demandée



Nous vous remercions d'adresser CV, photo et prétentions à
AGIR INFORMATIQUE
Référence : RI/010
4, rue de Léningrad - 75008 Paris

P.R.

AGENTS DE CHANGE MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE

recherche pour compléter son équipe
ANALYSE FINANCIERE

ANALYSTE FINANCIER BOURSIER

De formation supérieure, HEC, ESSEC, IEP... + SFAF très appréciée, vous offrez une expérience concrète de l'analyse financière (2 à 3 ans) acquise dans le cadre bancaire ou financier.

Au sein d'une équipe motivée et performante, il vous sera confié des missions d'Etudes Financières de Sociétés Françaises cotées en Bourse ou susceptibles de l'être et dont vous évaluerez les perspectives ECONOMIQUES et BOURSIERES.

Dans un environnement en fort développement et offrant des perspectives de carrière intéressantes, ce poste exige des qualités d'analyse et de synthèse, de rédaction, le sens du service, le goût du travail en équipe et des contacts à haut niveau, l'anglais courant.

Notre Société leader de la profession boursière offre de nombreux avantages sociaux et financiers prévus dans le cadre conventionnel.

Env. C.V. + photo et prétentions sous réf. AF à
Bernard CEYROLLE
MEESCHAERT-ROUSSELLE ET CIE
16, bd Montmartre - 75009 PARIS.

VALENS CONSEIL

Chef de Fabrication Electronique

Dans le cadre d'une politique de personnel qui favorise l'évolution et la mobilité, le responsable de notre atelier de fabrication électronique vient d'être appelé à d'autres fonctions. Pour lui succéder, nous souhaitons rencontrer un Jeune Ingénieur électronicien (H/F) motivé par l'organisation et l'animation, mais aussi désireux de participer à la réflexion conduite par les services Gestion de Production et Organisation Industrielle. Aidé de 4 agents de maîtrise, il dirigera les fabrications électroniques de l'usine (convertisseurs, alimentations et régulateurs de petites et moyennes séries), soit un atelier de 80 personnes se partageant les opérations d'équipement, assemblage, cablage et réglage des circuits imprimés. Notre société, filiale d'un groupe à vocation internationale, offre de multiples possibilités d'évolution. Poste basé à 1/4 d'heure de Pontoise.

ORION vous garantit une absolue discrétion et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence CLX.

35, rue du Rocher 75008 Paris



ARCOREM

Ingénieur

Responsable technique de l'une de nos unités de production

Notre Société transforme différents types de matières premières pour la fabrication d'emballages. Ses 4 unités de production sont en pleine évolution technologique. Nous recherchons pour notre usine la plus récente (45 personnes), spécialisée dans l'emballage plastique, le responsable technique capable de travailler en liaison étroite avec la Direction Technique du Groupe, d'assurer l'installation, le bon fonctionnement et la maintenance d'un matériel moderne. Il devra également suivre l'évolution technologique et créer de nouveaux produits.
Nous voyons à ce poste, un ingénieur diplômé, compétent en électronique, hydraulique et pneumatique, et ayant acquis 4 à 5 ans d'expérience dans une unité de production de séries. Ses aptitudes à l'organisation et à la communication lui permettront d'évoluer au sein du Groupe.
Poste basé à 25 km Nord-Ouest de Chartres, dans un environnement agréable.

Ecrivez à notre Conseil. Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre curriculum-vitae avec photo et rémunération actuelle sous référence 3115 M.



65, avenue Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

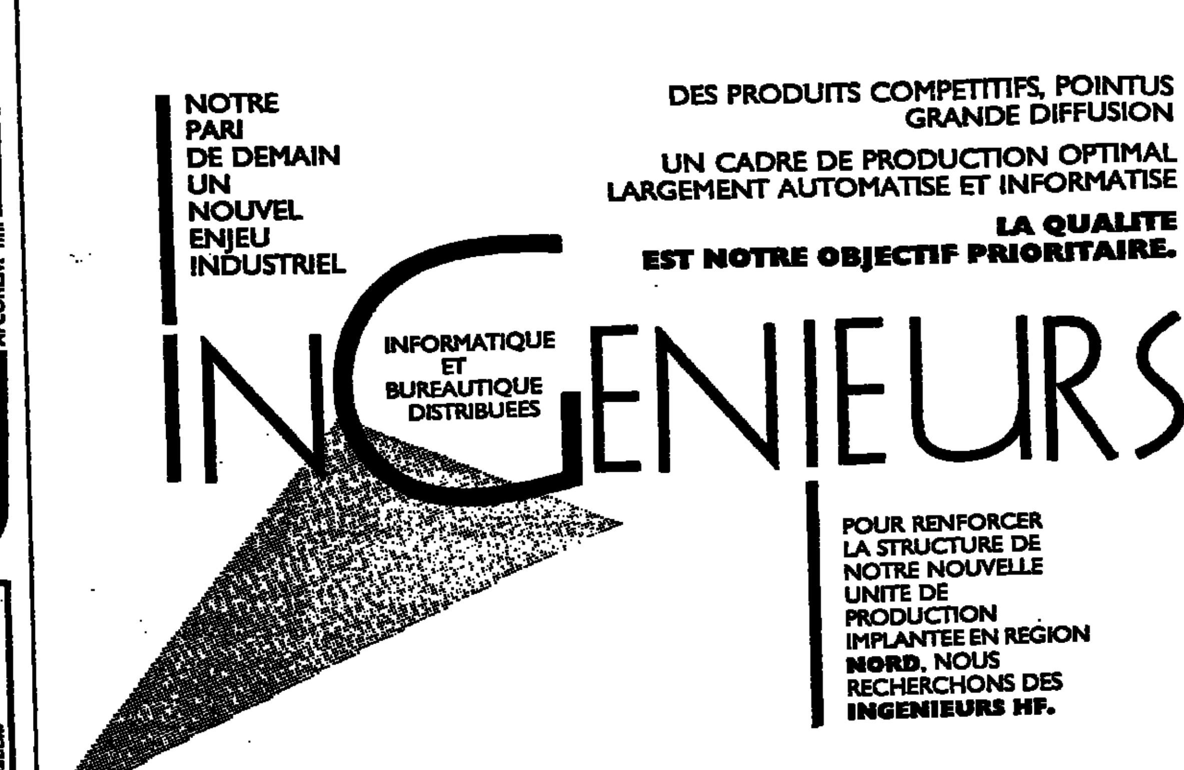
Pour la filiale française d'un important groupe informatique (51 000 personnes), nous recherchons pour le Siège Social à Paris son

RESPONSABLE DES SERVICES GENERAUX

200/240 000 F

Homme ou femme, juriste de formation ; esprit concret et organisateur, il possède une aptitude à gérer une équipe de 15 personnes, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.
Il aura pour mission :
- la rédaction et la mise en forme des contrats commerciaux,
- la révision et le suivi des contrats d'assurance,
- la responsabilité de la gestion des services généraux du siège et des succursales,
- la responsabilité des achats (parc voitures, photocopieur, fournitures, etc...).

Adresser CV, photo et salaire actuel au Cabinet Claude Viret, 6, rue Lauriston 75016 Paris sous référence 8540.



POUR RENFORCER LA STRUCTURE DE NOTRE NOUVELLE UNITE DE PRODUCTION IMPLANTEE EN REGION **NORD**, NOUS RECHERCHONS DES **INGENIEURS HF.**

RESPONSABLE FABRICATION

Très étroitement associé à la réalisation des objectifs de l'entreprise, il est l'organisateur et le gestionnaire de l'ensemble de la fabrication de nos produits, en assurant le contrôle et la mise en oeuvre des programmeurs de fabrication.
Avant tout animateur et homme de terrain, il s'appuie sur la compétence de ses équipes (180 personnes) dont il favorise la participation et la responsabilisation.
Ce poste convient à un Ingénieur Grande Ecole, option électronique ou mécanique, ayant fait la preuve d'une expérience réussie (5-10 ans) en Fabrication, si possible dans le cadre d'un atelier de production Grande Série. Réf. 4893M

RESPONSABLE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Il a la responsabilité de la conduite des projets informatiques concernant l'ensemble des applications de gestion pilotées par ordinateur (flux matière, production, stocks...)
Il assure la disponibilité des conditions d'exploitation des systèmes et réseaux internes de l'unité ; réalise la maintenance de ces systèmes ; conçoit leur évolution pour optimiser l'utilisation des matériels.
Nous lui demandons de participer au développement des implantations et d'apporter un soutien technique aux utilisateurs.
Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Grande Ecole ou option informatique, justifiant d'une expérience similaire réussie (2-3 ans) en milieu industriel, ou débutant et motivé par une orientation dans ce domaine. Réf. 4894M

RESPONSABLE INFORMATIQUE GESTION DE PRODUCTION

Animateur de l'équipe d'exploitation, il organise et met en place la gestion informatisée de la production, grâce à des outils très performants.
Il contrôle l'intégrité des fichiers de l'usine, le respect des plannings, délais et priorités. Il a également la responsabilité de la formation des utilisateurs.
Il assure la liaison constante avec les services utilisateurs et l'Informatique Industrielle, et l'interface entre la Gestion de Production Usine et l'Informatique de Gestion du Siège.
Ce poste convient à un Ingénieur, justifiant d'une expérience en milieu industriel d'environ 5 ans dans une activité similaire de gestion informatisée et d'animation d'une équipe. Réf. 4895M

Pour ces 3 postes, la pratique de l'anglais est nécessaire.
Adressez vos dossiers de candidature complets (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence du poste choisi à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

DESSEIN

GROUPE SYSECA

Le département SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS recherche dans le cadre de ses activités :
- PÉRICOMMUNICATION
- GESTION TECHNIQUE DE RÉSEAUX
- VIDÉOCOMMUNICATION
- RÉSEAUX

chefs de projet

ayant au minimum 8 ans d'expérience dont 2 ans dans la conduite de projets logiciels importants.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 2810 à : Groupe SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (280 MF de C.A., 800 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

Constructeur à taille humaine, pour ses 2 centres PARIS et TOULOUSE, références européennes. Nous concevons et réalisons des moyens de production optimisés. Importante situation.

Responsable Département « DEVELOPPEMENT ET COMMERCIAL »

Ingénieur diplômé Grande Ecole.
PROFIL : 35 ans, dynamisme et créativité, grande expérience milieu aéronautique - automobile - machines outils.
AVENIR : Bras droit du P.-D.G., il pourra prendre la Direction Générale.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/réf. 18537 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

ENTREPRISE PUBLIQUE DE PREMIER PLAN
SERVICE TELEMATIQUE (500 personnes)

ingénieurs

recherchés pour faire face à son développement dans le domaine des télécommunications, de la vidéo-communication et de la télématique. Les candidats retenus seront chargés des études de réalisation et de l'encadrement des équipes de maintenance.

Cette activité comprend des responsabilités humaines, techniques et financières et requiert des aptitudes de contact.

Réelle possibilité d'évolution ultérieure pour des collaborateurs de valeur.

Anglais utile pour d'éventuelles missions à l'étranger.
Une première expérience professionnelle serait appréciable.

Cabinet Leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Réf. 50246

Pierre Lichau S.A.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris recherche

UN AUDITEUR INTERNE

- Formation supérieure (grande école commerciale ou équivalent) complétée éventuellement par un DECS ;
- Ayant quelques années d'expérience de l'audit interne en structure de groupe.

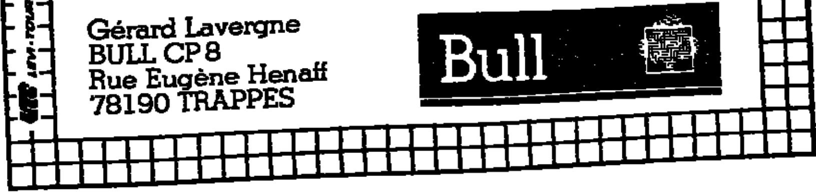
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à **C.C.I.P.** Direction du Personnel et des Relations Sociales 8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.

Le logiciel microprocesseur : votre future carte maîtresse.

INGENIEUR LOGICIEL

Ingénieur Grande Ecole (option informatique) ou équivalent, vous désirez vous spécialiser dans le logiciel microprocesseur.
Au sein d'une division de haute technologie, vous travaillerez en proche banlieue ouest, **au développement de la carte CP8.**

Cette offre vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 28M à



LEVI-TOURNAY/ABSCOM

IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE
(Siège PARIS) recherche pour son Département ASSURANCES COLLECTIVES

CADRE POUR ASSISTER LE RESPONSABLE DE LA GESTION

Sa mission :
contrôler et coordonner le fonctionnement des secteurs production, rédaction, cotisations et sinistres.
Il devra egalement assurer la liaison avec les services informatique et comptabilite.
Son profil :
Cadre de 35 ans environ, une expérience confirmée de 5 à 10 ans dans la branche avec de grandes capacités d'organisation et d'encadrement.
Une bonne compréhension des besoins informatiques de son secteur sera vivement appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo (restituée) et prét. sous réf. 18440 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription pour la pourvue de la CHAIRE DE LITTÉRATURE AMÉRICAINE
Entrée en fonctions : 1er sept. 1986 ou à convenir.
Titre requis : Doctorat ès lettres (Ph. D.) ou titre équivalent.
Les candidatures, accompagnées d'un CV et d'une liste de publications, doivent parvenir au doyen de la faculté des lettres, université de Lausanne, Bât. central, 1015 LAUSANNE Suisse. POUR LE 10 JANVIER 1986.
Pour tout renseignement complémentaire, écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.
Tél. : (021) 46-31-26.

Ecole Saint-Michel Saint-Mandé recherche prof. informatique, spécialiste mini. 6. Tél. 43-74-79-52 ap. 5 nov.

Société commissaires aux comptes recrute

RÉVISEURS

expérimentés

BTS + DECS ou équivalents. Nombreux déplacements en province.
Ecrire G. BECQUART, 6, rue Emile-Dubois, 75014.



Nous sommes une importante société internationale spécialisée dans les produits de grande consommation, avec des marques très connues du public. Nous réalisons en France un CA de 900 millions de Francs. Nous recherchons pour le Département Financier un

Jeune Cadre Financier et Comptable

Assisté de 5 personnes, il sera responsable de la comptabilité générale, du reporting à la *maison-mère*, des déclarations fiscales, de la gestion des immobilisations. Il participera au développement du système informatique ainsi qu'à l'établissement et au suivi de l'application des procédures internes.
Vous avez une formation supérieure (Grande Ecole + DECS) et une expérience de 2 à 3 ans dans une société internationale ou un Cabinet d'Audit. Vous parlez bien l'anglais.
Votre fort potentiel vous permettra de trouver à travers ce poste des possibilités d'évolution.
Le poste est basé en proche banlieue sud.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel sous réf. 48010 à Nicole Marichez, TEG, 113 rue de l'Université - 75007 Paris.

The Executive Group (France) Management

DESSEIN

Votre Domaine d'évolution: la connexion réseaux

Ingénieur d'études

ESE, CENTRALE, TELECOM

PAYMATEC SCHLUMBERGER, recherche dans le cadre d'un projet de connexion des équipements de station-service à des réseaux de télécommunication, un ingénieur débutant à 2 ans d'expérience, de formation Grande Ecole, option électronique.
En liaison avec le marketing, les Services Industrialisation *et qualité, vous prenez en charge la rédaction du cahier* des spécifications techniques, l'étude du produit, la réalisation du dossier de fabrication, le suivi des prototypes.
Responsable d'une petite équipe, votre évolution au sein de notre groupe sera fonction de votre réussite dans cette mission.
Pour ce poste basé à Montrouge, des déplacements sont à prévoir.
L'anglais courant est nécessaire.
Merci d'adresser CV sous réf. 2910 M au Service du Personnel, ASTER BOUTILLON, 12 place des Etats-Unis, 92541 Montrouge Cédex.

PAYMATEC
Schlumberger

LE DEPARTEMENT CONSEIL
de l'un des tous premiers cabinets d'audit implantés en France, membre d'un des principaux réseaux internationaux
recherche de

JEUNES CONSULTANTS CONFIRMÉS

EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Pour agrandir son équipe en relation avec le développement de ses missions en France et à l'étranger, au sein d'une organisation réputée pour la variété de ses interventions auprès de sociétés de dimension nationale ou internationale.
Des déplacements de moyenne ou longue durée hors de France, donnant lieu à des avantages particuliers, sont à prévoir.
Les postes proposés offrent la possibilité de poursuivre parallèlement le cursus de l'expertise comptable et d'accéder à des perspectives de carrière très motivantes.
Une formation grande école ou assimilée est requise, accompagnée de préférence du DECS ancien ou nouveau régime.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence C 086 à BEFEC-MULQUIN & ASSOCIÉS - Département du Personnel 12, rue Margueritte 75017 PARIS

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

Filiale d'un Groupe International recherche pour le 16me arrondissement

ATTACHE DE CLIENTELE

Ce collaborateur sera chargé du développement d'une clientèle de haut niveau.
Ce poste nécessite :
- une expérience de plusieurs années en matière de gestion de fortune,
- une formation supérieure (I.T.B. ou équivalent),
- une excellente présentation, de l'aisance dans les contacts alliée à des réelles aptitudes commerciales et le *sens du service à rendre au client.*

Merci d'adresser C.V., photo et prét. s/ réf. 18184 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
ÉVOLUANT DANS UN SECTEUR DE POINTE
RECHERCHE POUR L'UNE DE SES DIRECTIONS UN :

Responsable des Relations Publiques

homme ou femme

MISSIONS : Rattaché(e) au Directeur, il est chargé de promouvoir la société auprès des pouvoirs publics et d'assurer les relations avec ceux-ci.
Il conçoit et met en place une politique de communication avec les pouvoirs publics, politique qu'il anime au sein de la Direction et coordonne au sein de la société. Il assure des missions ponctuelles à la demande du Directeur.
PROFIL : 30-35 ans, de formation supérieure (IEP par exemple) ce poste conviendrait à un professionnel des relations publiques ayant une solide expérience du milieu informatique et de l'Administration, ou à un Responsable commercial senior ayant assuré la diffusion de produits informatiques dans le secteur public.
Le poste offre des perspectives de carrière très intéressantes au sein d'un groupe à vocation internationale. Poste en région parisienne.
Merci d'adresser sous réf. AM30 : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre conseil :
STANDARDATA - 128 Bd Haussmann
75008 Paris.

STANDARDATA

POUR RÉPONDRE A UN SURCROIT D'ACTIVITÉ
(FÊTES DE FIN D'ANNÉE)

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRO DOMESTIQUE

recherche

POUR PLUSIEURS MAGASINS
A PARIS ET EN RÉGION PARISIENNE

VENDEURS
MAGASINIERS COMPTOIR
EMPLOYÉS(ÉES) DE BUREAU - CAISSIERS(ÈRES)

Les postes sont à pourvoir en Novembre et Décembre avec possibilité de contrat ultérieur pour les meilleurs éléments et, s'adressent à des hommes ou femmes jeunes, ayant de préférence une première expérience professionnelle dans la vente.

Les périodes de travail sont les suivantes :
TEMPS PARTIEL du lundi au vendredi
ET/OU TEMPS COMPLET en fin de semaine

Adresser lettre manuscrite de candidature avec C.V. et photo sous référence nº 2.962 à PRAIRIAL
47, rue des Tournelles, 75003 PARIS
qui transmettra (Ne pas téléphoner).

PETITE ÉQUIPE RATTACHÉE A DE PUISSANTS GROUPES D'ÉDITION AMÉRICAINS édite et commercialise depuis de nombreuses années en France, un produit professionnel à forte notoriété.

Son PDG recherche

E.S.C. OU ÉQUIVALENT

H. ou F.

- pour être secondé dans la fonction administrative (comprenant amélioration des procédures informatiques.
- pour intégrer à l'étude de banque de données en cours de mise au point et en assurer rapidement sa mise en œuvre technique et humaine.

- Le candidat doit donc posséder aptitudes et expérience des organisations informatiques.
- Esprit d'analyse et de synthèse, il saura rédiger avec aisance.
- Dynamique et tenace, il ne craint pas l'effort.
- Un bon contact humain lui permettra d'intégrer l'équipe.
- Une connaissance des techniques graphiques de points serait un atout supplémentaire.

- 3 années expérience nécessaire.

Adresser lettre manuscrite av. CV + photo et prétent. s/s réf. 1.346 à PUBLICITÉ GAUTRO, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- FORMATION : Études supérieures niveau maîtrise informatique.
- PRATIQUE de 1 où 2 ans du langage COBOL et du S.G.B.D. TOTAL
- CONNAISSANCE souhaitée d'une méthode de programmation.
- CONNAISSANCE du matériel BULL DPS8 si possible
- SALAIRE ANNUEL : 125.000 F à 143.000 F.

Adresser candidature et CV à M. le Directeur de la CNAMTS 66, avenue du Maine, 75682 PARIS Cedex 14.

ORGANISME PARIS 14e recherche

Pour PÉRIODIQUE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

SECRÉTAIRE RÉDACTION CONFIRMÉ (E)

- Formation physique chimie niveau maîtrise ou équivalent.
- Expérience professionnelle dans le domaine de l'Édition technique (préparation de la copie — REWRITING — procédé d'impression, maquettage.
- Maîtrise parfaite de la langue française.

Envoyer CV, photo et prét. s/réf. 593 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

TECHNICO-CIAL

30 ans mini., expérience matériels T.P. et bâtiment recherché par sté prestation de service région MARNE-LA-VALLÉE (77) pour direction.
Adres. C.V., photo et prét. s/réf. 11.217 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02 qui trans.

ERIN

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

DUT ou licence informatique. 3/4 ans d'expérience.

Connaissances PASCAL Assembleur 68000, Solar, Mitra appréciées.

Écrire avec CV s/réf. 808 à AXIAL PUBLICITÉ 27, rue Taitbout 75009 Paris qui transmettra.

INFORMATIS

INGÉNIERIE INFORMATIQUE TECHNIQUE DE POINTE
CAO — ROBOTIQUE — MONÉTIQUE — RÉSEAUX — PROCESSUS — VIDÉOTEX — MESSAGERIE — ÉLECTRONIQUE — TEMPS RÉEL

INGÉNIEURS MINI 6
PROJETS MONÉTIQUES
INGÉNIEURS SYSTÈME
TPS RÉEL MOTOROLA 68000
INGÉNIEURS RÉSEAUX
PROTOCOLES et TRANSPAC
INGÉNIEURS BULL DPS8
PROJETS RÉSX/VIDÉOTEX
INGÉNIEURS VAX 780
PROJETS CAO
PROJETS TECHNIQUES TRÈS VALORISANTS
26, r. Daubenton, 5e. 43-37-99-22.

Maison d'accueil éducatif 95 VAL-D'OISE recevant enfants (6-16 ans) Cas sociaux en structure internat, recherche

ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)

Motivé(e) pour cette forme de prise en charge.

S'adresser au Directeur 81, rue A.-Prachay, 95590 PRESLES. Tél. : 34-70-28-15.

ORGANISME PUBLIC D'ANALYSE STRATÉGIQUE ET DE FORMATION AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES

recherche

UN RESPONSABLE POUR SÉMINAIRE DE FORMATION EN PRODUCTIQUE

Solide expérience.
Tél. : 46-34-32-52
demander Mme SLAMA.

ALEF SAUDI SERVICES recrute

DÉMARCHEURS

français musulmans ayant le sens commercial, parlant arabe de préférence pour placer des produits d'épargne auprès d'une clientèle de tradition musulmane en région parisienne.

Env. c.v. avec photo pour un éventuel rendez-vous à Alef Saudi Services, 14, av. Hoche, 75008 Paris.

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE RECRUTE SUR TITRES

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

rattaché au directeur général Il aura la responsabilité de la mise en place progressive du service départemental des installations téléphoniques (380 bâtiments départementaux).

Ce concours est ouvert aux candidats :
- de nationalité française,
- âgés au 1er janvier 1985 de 40 ans au plus (sauf dérogations exceptionnelles prévues par dispositions particulières en vigueur),
- titulaires d'un diplôme d'ingénieur.

Rémunération brute annuelle de départ : 78.400,00 F.
Prime annuelle de technicité : (de l'ordre de 24.000,00 F. en 1984).

Les demandes de participation devront parvenir accompagnées :
- d'un curriculum vitae détaillé,
- de la photocopie des diplômes,
- d'une fiche individuelle d'état-civil et de nationalité française,
- d'une photographie d'identité,
- de 2 enveloppes timbrées portant nom et adresse.

au plus tard : le 15 novembre 1985, le cachet de la poste faisant foi, à :

l'Hôtel du Département du Val-de-marne

Direction du personnel départemental
Bureau du recrutement
Pièce 404
Avenue du Général-de-Gaulle
94011 CRETEIL Cedex.
Téléphone : 42-07-25-00, poste 24.98.

Une direction technique vous attend !

Vous êtes CREATIF, dynamique, polyvalent;
Venez rejoindre notre société, spécialisée dans les composants automobiles, filiale d'un groupe international.

INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Formation mécanique/électrique - ARTS ET METIERS de préférence.

Vous aurez pour mission de développer des produits originaux, les industrialiser et prendre très rapidement la Direction Technique de l'usine.
Votre salaire sera motivant et fonction de votre potentiel.
Lieu de travail : Banlieue Parisienne.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 18521 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

GERANT OBLIGATAIRE

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (ISFA, X, CENTRALE, ESSEC, HEC...).
Vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans dans la GESTION DE PORTEFEUILLES OBLIGATAIRES au sein d'un établissement bancaire ou financier, ou dans une charge d'Agent de Change.
Nous vous offrons la possibilité de confirmer votre compétence au sein d'une équipe motivée.

Adressez lettre manuscrite, C.V. + photo sous réf. TS20

Service Recrutement
Carrières Formation
44 rue de Courcelles
75088 Paris

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

SOURCES

220 - 240 000 F

2 RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

PARIS-NORD (réf. LM 1) BOURGES (réf. LM 2)

Ces postes sont à pourvoir dans deux sociétés prestataires de services techniques, filiales d'un groupe de dimension nationale.
En relation avec le siège de notre maison mère, votre rôle sera d'assurer la gestion administrative et financière (hors trésorerie) d'un centre de profit - qui va connaître une forte croissance - en mettant notamment en place un contrôle de gestion et en développant les applications informatiques existantes.
L'un ou l'autre de ces postes vous convient si, gestionnaire de formation (sup de CO + DECS de préférence), doué du sens relationnel, vous bénéficiez d'une première expérience dans le contrôle de gestion ou dans l'exercice de fonctions similaires dans une PME. Maîtrisant bien la comptabilité, vos capacités d'analyse et de synthèse vous permettent d'aborder et de résoudre les problèmes en généraliste.
Ces deux postes présentent de très intéressantes perspectives d'évolution dans notre groupe, notamment en ce qui concerne celui de BOURGES.

Merci d'adresser lettre + CV + photo en précisant la référence du poste qui vous intéresse à COMMUNICO [illegible] qui transmettra.

COMMUNICO

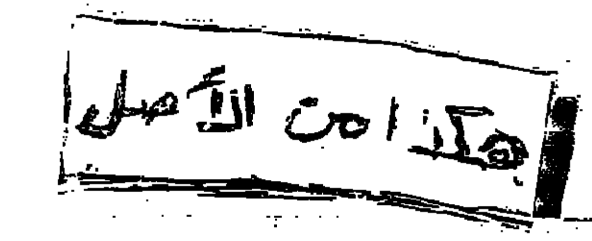
Un ingénieur grande école spécialiste propriété industrielle

VOTRE ROLE SERA LE SUIVANT
PROTEGER LE PATRIMOINE TECHNIQUE
DE LA SOCIETE EN
- établissant en commun avec l'inventeur le dossier de demande de brevet
- dialoguant avec les ingénieurs dans le but de détecter les idées inventives
- recensant les acquis techniques valorisables.

VOUS DEVREZ POSSEDER
- Une solide culture technique vous permettant de dialoguer efficacement avec des ingénieurs de spécialités diverses
- des connaissances juridiques dans le domaine des propriétés industrielles
- des aptitudes pour les contacts humains,
- des capacités d'adaptation aux techniques nouvelles.

Adresser C.V. détaillé + photo sous référence 1981 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité.



OFFRES D'EMPLOIS

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
EN FORTE EXPANSION
recherche

Médecin « chef de produit »

- *Chargé d'une spécialité située parmi les leaders de sa classe thérapeutique.*
- *Rattaché à notre Direction du Marketing, il devra élaborer et mettre en œuvre (avec la collaboration de son assistant) le plan promotionnel du produit.*
- *Dynamique et créatif, il a le sens de la communication, un réel besoin de responsabilités et recherche une rémunération motivante.*
- *Agé d'environ 30 ans, il possède de préférence une expérience de 2 ou 3 ans dans l'industrie pharmaceutique et dans une fonction similaire.*

Ce poste est à pourvoir en région parisienne.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo récente + prétentions) à : Mme THION M.
4, rue Jacques Salomon - 78210 SAINT CYR L'ECOLE.

Pierre Lichau S.A.

LA BANQUE HERVET
renforce ses équipes d'exploitation
et recherche

3 EXPLOITANTS

Classe V, VI

pour leur confier le développement et la gestion d'un portefeuille d'entreprises

Ces postes basés en province font appel à une expérience d'au moins 3 années fortement orientée vers la prospection commerciale et soutenue par une formation de base supérieure ou bancaire.

Vous appréciez votre autonomie, mais vous aimez travailler en équipe et savez favoriser la communication et les échanges.
Votre évolution de carrière est liée aux performances professionnelles et aux qualités humaines que vous développerez dans cette fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) à la Direction des Relations Sociales et du Personnel de la Banque Hervet, Centre Administratif de Fussy, B.P. 126, 18003 BOURGES CEDEX.

BANQUE HERVET

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche

INGÉNIEUR GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES

pour assurer des dévelop.
- Langage C/UNIX ou
- Assembleur, Pascal
- Logiciel de base
- Assembleur Motorola.

Ecrire au : 78-80, av. Gallieni
Tour Gallieni 1
93174 BAGNOLET CEDEX.
Tél. 360 13-54-55.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
pour son siège parisien

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Avec exp. sur IBM 34/36
Langage GAP 2
(Batch et interactif).
Adr. CV détaillé + photo et prét. s/réf. 1543 L. T.ASSCOM
31, bd Bonne Nouvelle,
75083 Paris Cedex 02.

Centre réacteurs et processus de l'Ecole des mines
recherche
INGÉNIEURS pour thèse ou docteurs pour recherches en thermodynamique appliquée : mesures pour procédés d'extraction supercritique ; théorie des solutions et sur le séchage.
Env. CV à H. RENON
60, bd St-Michel, 75006 PARIS.

ÉDITEUR
cherche pour travaux ponctuels

REWRITERS

avec expérience
journalisme ou sciences.
Ecrire à M. BLOND, 9, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

secrétaires

L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
recherche

SECRÉTAIRE
BILINGUE ANGLAIS
PARIS, PALAIS-ROYAL

Votre mission : – assurer le *secrétariat de l'Administrateur général,*
– collaborer à l'organisation des concerts, – participer à la négociation des contrats d'artistes auprès des agents artistiques.

Votre profil : 25/30 ans env., – formation secrétariat international, – Anglais exigé, allemand souhaité, – 3/4 ans d'expérience (une connaissance du domaine artistique serait un atout).

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo récente retournée) *sous référence* MG 28 à Bruno SCUDELLER – CNPG Conseil 105, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS.

STAGES-FORMATION PROFESSIONNELLE

UN MÉTIER DANS :

L'ORGANISATION ET LA GESTION DE LA QUALITE

Le Groupe BTE propose
– *à des ingénieurs, cadres demandeurs d'emploi de plus de 3 mois et habitant exclusivement dans le département 92, un stage de formation débouchant sur les postes de :*
▶ RESPONSABLE DE QUALITÉ ▶ INGÉNIEUR QUALITÉ ▶ INGÉNIEUR FIABILITÉ

– Durée : 5 mois 1/2 – Début : Début NOVEMBRE 1985

bte

Adressez vous auprès de votre ANPE et prenez contact avec le BTE,
72, rue Jean Bonal 92250 LA GARENNE COLOMBES
Tél. (1) 47.80.72.65 poste 324 - Madame COSNIER.

Formation Professionnelle d'Analyste-Programmeur
en 7 mois = 1000 h.
sur Micros : Olivetti M 24, Ericsson PC, IBM PC
+ Gros système IBM et Sperry Univac
Niveau requis : Bac et assimilé
Assistance au placement (propositions d'embauche permanente sous réserve de réussite et de mobilité géographique)
CREDIT ETUDIANT 100 % - CENTRE AGRÉÉ PAR ERICSSON
Centre International d'Etudes
et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi
11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740.12.22
Mo Arcueil-Cachan - 10' des Halles

FLORIAL

GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS
École Nationale Supérieure
des Télécommunications de Bretagne

TECHNICIENS SUPERIEURS

DUT ou BTS + 3 années d'expérience professionnelle en électronique,
informatique ou télécommunications pour une
FORMATION D'INGÉNIEUR DIPLÔMÉ
filière de formation promotionnelle

Inscription avant le 31 décembre 1985 :
E.N.S.T. de Bretagne
B.P. 832 - 29285 Brest Cedex - ☎ 98.00.13.30

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR !
DEVENEZ
ANALYSTE PROGRAMMEUR
STAGE sur IBM 38 & périphériques
NIVEAU REQUIS : BAC GESTION
SCIENTIFIQUE OU ÉQUIVALENT
Meilleure garantie : notre image de marque auprès des employeurs
Un exceptionnel parc disponible pour la formation + 70% de pratique. Durée + 742 h. Crédit étudiant. Assistance au placement sous réserve de réussite (12/20) et de mobilité géographique.
PARIS/NANTES : IBM 38 - LYON/LILLE : IBM 34 + complément 38
INSTITUT EUROPEEN INFORMATIQUE
41, rue Volta - 75003 PARIS - Tél. 16 (1) 42.74.33.28

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B. P. 291.09, PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 40209, PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Renault 20 LS, 7 CV, 1983, 53 000 km radio, amortisseurs neufs. Excel. état. Px 40 000 F. Tél. : 69-01-45-59.

de 8 à 11 C.V.

AUDI 80 GTE
Avril 78 – 140 000 km gris métal – très bon état
Prix : 9 000 F
Tél. : 886-88-34 après 20 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE COMMERCIAL - 36 ANS
Diplômé ESC Reims
recherche poste
ADJOINT DIRECTION COMMERCIALE ou RESPONSABLE ADMINISTRATION
France Export.
Basé sur PARIS NORD.
Ecrire s/no 6822, LE MONDE Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

MANAGER P.M.E.
Formation supérieure (Ing. + Gest.)
15 ans expérience Chef entreprise dans
- Industrie équipement et bâtiment ;
- Services ;
- Ingénierie.

RECHERCHE
DIRECTION FRANCE OU ÉTRANGER

Ecrire sous no 6.809, *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

VÉRITABLE ASSISTANTE DE DIRECTION

26 a., *BTS secrétariat direction,* espagnol (lu, écrit, parlé), 5 ans d'expérience. Ayant assuré directement avec le secrétariat général et le P.D.G. d'une association toutes tâches relatives à ce service (secrét., organ. réunions, déplacem. Directeurs, direction service : 2 sténos-dactylos) recherche situation haut niveau. Ecr. no 18.190 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, *qui transmettra.*

---

50 ans, secrét. de dir. ou *d'avocat en excel. forme phys.* et intellect. ch. poste 6e, 7e. Téléphone : 354-81-32.

CADRE DIRIGEANT
ayt expérience confirmée milieu *bancaire (spécialiste d'études)* et ensuite de la direction d'un organisme du logement social (12 ans) recherche fonction de DIRECTION ou de CONSEILLER d'un président de la domaine financier et ou / logement. Ecr. s/réf. GK Publicité Orbis 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e.

J.F. 30 ans, BTS SECRÉTARIAT DE DIRECTION, 10 ans expérience contentieux, cherche emploi Paris-Est ou 93. Libre 1986. Mme Françoise Trichard, 6 ter, rue Marcel-Dourat, 93250 Villemomble.

J.H.-30 ans, Dauphine CNAM contrôle de gestion organisation, exp. Tél. : 46-04-67-09.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION confirmée, sér. réf., compét., exp. jurid., sténodact., sans resp., ch. *poste collab. avec initiat.,* sal. 9 500-10 000 × 13, disponible immédiatement. Ecr. s/no 3 170 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. pigiste, CFPJ, IFP, niveau doctorat en sciences de l'information, bilingue anglais, 4 ans d'expérience. Etudie toutes propositions : journalisme, relat. publiques, audiovisuel. Ecr. s/no 3 173 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 19 ans, ayant BEP compta-informatique, cher. emploi dans bureau. Tél. : 43-00-51-83.

DOCTEUR-INGÉNIEUR

physique-chimie, 30 ans, exp. *physique de surface verres,* semi-conducteurs mes. physiques, infrarouges, capteurs, cherche *poste* Paris, Rhône-Alpes, Bouches-du-Rhône. Tél. M. Bul. 78-94-12-32.

J.F. bonne pésentation, dynamique, format. arts plastiques, parfaite connais. secrétariat. Rech. emploi mi-temps, galerie d'art, pub. ou presse. Téléphone : 46-36-71-35.

SECRÉTAIRE COMMERCIALE ADMINISTRATIVE, accueil, contacts tél., goût des chiffres, responsabilités, rech. poste stab. Tél. 39-81-71-86.

J.F. trilingue all. angl., dipl. traduc., exp. secr., ch. poste *traductrice-secrét.* mi-temps Paris. Tél. : 45-43-82-25.

J.F. allem., bilingue, étud. sup., prof. d'allemand, photographe, bonnes connaissances secteur imprimerie, sens de l'organisation, cherche emploi RP, de préférence dans l'édition. Téléphone : 43-55-75-18.

HOMME 35 ans, TRILINGUE, prof. du voyage, 12 ans activité ASIE DU SUD-EST ET MEXIQUE souhaite exploiter exp. terrain et aptitudes. Etudie toutes propositions commerce ou R.P. internat. export. voyage. Ecr. s/no 3.175 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

---

44 ans, diplômé arts-déco., 2 ans droit marketing gest., 10 ans resp. cciale Int niveau, négociat. Fr./étr.-encadrement force de vente, bil. angl.-esp., cherche poste respons. ccials. J.-P. Chevallet, 38, r. Guynemer, 75006 Paris. T. : 42-22-53-86.

Cadre comm. yougoslave, 31 a., 7 ans exp. IMPORT/EXPORT, *quadrilingue* Franc., Angl., Ital., disponible imm. Basé Belgrade, libre voyager. Cherche emploi en rapport. Ecr. s/no 7.971 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille possédant Bac F8 (secrétariat médical), recherche *poste secrétaire* ou employée bureau. Libre de suite. Téléphone : 48-40-90-98.

DESIGNER

25 ans de design de produit, design graphique, architecture intérieure, recherche poste à responsabilités dans agence de design ou bureau d'étude intégré. Tél. : 46-26-62-27.

CADRE FINANCIER

Possédant solide expérience comptabilité gestion fiscal., ancien AUDIT auprès groupes, ESCP anglais, 56 ans, mais profil et esprit jeunes, caract. pragmatique et dynamique, cherche poste temps complet ou partiel.

Ecr. s/no 3.168 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 21 a., bil. angl. esp., niv. BTS tourisme, option prod. et vente, *connaissance informatique,* divers stages pratiques. Étudie toute propos. sérieuse. Ecr. s/no 6.823 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 31 ans, secrétaire sténo-dact. depuis 1971, (niv. direction), bonne présentation, vous remercie d'écr. pour pte stable de préférence importante société (ex : bancaire) et pour secrétariat tradit. *(sans traitement de texte)*

KWOLEK Sonia, 13, rue *Paul-Bert, 75011 Paris.*

J.H. ch. place garde du corps et *chauffeur, bon phys., trilingue,* expér. armes, permis internat. Tél. : (4) 644-65-05.

J.H. 31 a., diplôme 3e cycle, SC.-PO, droit, éco., comm. intl. exp. CFCE, CCI, PME, SICOB, gest. informatique. Cherche emploi toutes régions. Ecr. s/no 3.171 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 *ans ch. empl. stable se*crétariat, saisie écran, exp. 5 ans. Disp. de suite. Tél. : 807-03-83 ou écrire à Mle Z. OULDAMOU, 27, rue Morand, 75011 PARIS.

Commercial, 56 ans, dynamique, expérience, recherche situation, *responsabilité.* Secteur 06.83. Ecrire Menand, 27, avenue du Belvédère, 83420 La Croix-Valmer.

Cadre supérieur

50 ans, négociateur à haut niveau

Expérimenté
COMMERCE INTERNATIONAL
Gestion PME-PMI

Homme de terrain, efficace, très bonne connaissance transport industriel, transit interne.

Expérience des marchés
AMÉRIQUE DU SUD
MOYEN-ORIENT
ASIE-MAGHREB.

Connaissances anglais-espagnol.

Libre rapidement.

Etudierai toute proposition FRANCE et ÉTRANGER.

Ecrire sous réf. M.92559, BLEU Publicité, 17, r. Lebel, 94307 Vincennes Cedex.

Chauffeur avec voiture personnel ou fourgon, 3,5 t., Paris, prov., 24 h/24. 60-05-43-30.

INGÉNIEUR E.S.E.

+ C.P.A., 15 ans d'expérience télécommunications *publiques,* études et industrialisation, parfaitement bilingue anglais, rech. poste à *responsabilités,* télécom. privée, recherche et développement. opérations consulting. Ecrire s/réf. 10074 à PUBLIVAL, 27, route des Gardes, 92190 MEUDON, qui tr.

J.F. 24 ans, sérieuse, BAC A5, avec une année d'école libre, attachée de presse, licence philosophie, maîtrise philosophie, DEA de philo, niveau DEUG pour entrée licence de psycho *clinique,* ch. emploi *mi-temps* ou 3/4 de temps dans maison édition ou dans la publicité. *Ecrire sous référ.* 4 710 à P. LICHAUD S.A., 10, rue Louvois, 75083 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE — 140 m²
Imm. XVIIe, gd stand. asc. LIV. 3 chbres, 3 bains. GARBI : 45-67-22-88.

5e arrdt

MOUFFETARD
BEL IMMEUBLE TT CFT
2 P. cuis., bains, 45 m²
GARBI : 45-67-22-88.

6e arrdt

Seine-bx-arts, asc., 47-03-32-44
85 m² CARACTÈRE.

7e arrdt

VANEAU — 65 m²
Imm. récent, séj. + chbre 3e ét. BALCON PARKING GARBI : 45-67-22-88.

Alma 3 p. pl. ciel 47-03-32-31.
BALCON, VUE SEINE.

9e arrdt

MAUBEUGE-ROCHECHOUART
Beau 3 P. bains, 72 m². Bel imm.. 650.000. 45-26-98-04.

13e arrdt

TOLBIAC, rue calme, 6 p., 165 m², 2 entrées, VUE DÉ-*GAGÉE. Tél. :* 48-33-29-17.

PROX. PARC MONTSOURIS 4 P. 2 sanitaires. Park. dble. Imm. récent. 750.000 F. IMMO BALZAC 42-98-14-38.

14e arrdt

PRÈS DENFERT, 120 m² séjour + 3 chambres + patio, jardin d'hiver, calme, charme. 1 670 000 F. T. 46-44-86-07.

15e arrdt

GRENELLE
VUE PANORAMIQUE
9e ét., superbe 2 p., 90 m², IMM. STANDING, BALCON, parfait état. 1 400 000 F. 42-61-84-52 h. de bureau.

16e arrdt

TROCADERO 5 P.
2.600.000 F. 45-67-47-47.

93 Seine-Saint-Denis

MÉTRO LES LILAS
(à 600 m), dern. ét., asc., 3 p., 65 m², duplex 6e/7e ét. + terr. 60 m², bal. 3 m², 590 000 F. *L.I.C., 42-22-27-87.*

Province

Nice, 4 P., gd stand., quart. résid., *vue imprenable sur mer,* à 200 m, Baie des Anges, prom. des angl. 900.000 F. Tél. (16) *93-83-72-15, mat., soir.*

appartements achats

ORPI
Première force de vente à PARIS recherche tous appts RÉALISATION RAPIDE.
ORPI 45-89-79-73.

GROUPE DORESSAY
3, rue du Vieux-Colombier, 6e rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PIÈCES et HOTEL PARTICULIER, achat ou LOCATION. T. 45-48-43-84.

Recherche 1 à 3 pièces PARIS préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

MARAIS beaux appts 3 et 4 pièces + 2 pièces et studios. *Imm. classé,* 47-08-31-94.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS
rech. APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres multinationales. Tél. : 45-62-78-99.

Pour cadres et employés BANQUE FRANÇAISE rech. appts ttes catégories, moyens et *luxes, studios, villas,* Paris, banlieue. T. 45-04-04-45.

Région parisienne

ÉTUDE CHERCHE PR CADRES villas ttes banl., loy. garanti. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. T. 42-85-11-08.

pavillons

Part. vd chalet 50 m² sur jardin, 2 chbres + séjour + s. de b. + cuis. T. : 239-57-25 de 13 h à 19 h. Px 120.000 F.

villas

Prox. CASSIS-13, part. vd mais. 250 m² + 200 m² s/sol, gar., terr. 6.000 m² arboré. Px 1.200.000. T. : 285-19-00, p. 14-65, M. Slimani.

propriétés

A 20 KM AIX
Tr. belle propriété 1,3 ha, villa prov., 3 chambres, piscine.
VALEUR 1.600.000 F
VENDU S/VALEUR 1.150.000 F
Téléphone : (91) 37-06-21.

PARC 35.000 m²
AVEC VUE IMPRENABLE
1 HEURE PARIS PAR A 6
PROPRIÉTÉ 9 P. habitables cuis., s. de bns, w.-c., dépend., chauf. 850.000 F avec crédit 80 %. L. THYRAULT 89170 Saint-Fargeau, ou tél. (16) 86-74-09-12, hb et apr. 20 h : (16) 38-31-48-74.

LANGUEDOC
Près BÉZIERS et CAP-D'AGDE
Propriété sur 2.700 m²
R.-D-CH. : hall, gd studio + cuisine, salle d'eau, w.-c.
1er NIVEAU : salon, salle à manger, cuisine aménagée, w.-c., 2 gdes terrasses.
2e NIVEAU : 3 chbres, salle de bains, lingerie, w.-c., chauffage électrique. Habitable de suite. Confort.
PRIX NET : 900.000 F
Tél. : 16 (67) 23-03-15.

Part. vd belle propriété 16.500 m² entre BIARRITZ et *ST-JEAN-DE-LUZ 300 m² au* sol, construction de 7 ans, chauff. fuel, salle de billard, *plus maison de gardien.* Vue sur mer et mont. Terrain boisé pin. Prix : 4.000.000 F. Ecr. s/no 6821 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

maisons de campagne

10 KM CAHORS
46150 ESPERE
Particulier vend dans bourg *maison de plain-pied*
(6 pièces dont 1 salle à manger, 4 chambres, 1 salon + 1 salle d'eau et w.-c., + cellier) grenier aménageable, garage + pièce d'été. Terrain 500 m². Tél. M. ATGIE, GRAYSSAC, 46150 Catus. Téléphone : 65-20-00-11.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers, 35, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 355-61-58.

F. CRUZ 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e
Conseil, 48 ans d'expérience. Px rentes indexées, garanties. *Etude gratuite discrète.*

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE, fondé en 1876, 8, rue Greffulhe, 75008 PARIS. Téléphone : (16) 42-66-46-40.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de société démarches, secrétariat, etc.
ACTE S.A. 43-59-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Élysées : 47-23-55-47.
Nation : 43-41-81-81.

BUSINESS BURO
LE CENTRE D'AFFAIRES pour entreprendre à Paris
DOMICILIATIONS
avec secrétariat partagé
(1) 43-16-00-55.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
SOCIÉTÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC. 42-93-60-50 +

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLE DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TÉLEX
Tél. (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX, SECRÉTARIAT
DÉMARCHES, CONSTITUTIONS
AGECO 42-94-95-28.
STATIONNEMENT AISÉ.

fonds de commerce

Ventes

Vends fonds garage station-service Département de l'Orne. CA 300.000 F. Bien placé, seul au pays, libre de suite. *Téléphone :* 33-39-72-10.

sports

ATHLÉTISME

Grette Waitz, reine de New-York

Le marathon de New-York garde la palme de l'intensité athlétique dramatique. Dimanche, 27 octobre, le Djiboutien Saleh, vainqueur de la dernière Coupe du monde à Hiroshima, qui tentait de reprendre le record d'Afrique à son compatriote Robleh (2 h 8 mn 2 s) a été tétanisé par les crampes en arrivant dans Central Park et n'a pas pu résister à l'Italien Pizzolato qui, à la surprise générale, a confirmé son succès de l'an passé (2 h 11 mn 34 s). Peu de temps après, la Norvégienne Grette Waitz gagnait pour la septième fois l'épreuve féminine. Un record.

Quand Fred Lebow a organisé il y a quinze ans le premier marathon de New-York, il n'escomptait sans doute pas un succès foudroyant : moins de deux cents concurrents étaient au départ en 1970, et il y en avait près de vingt mille dimanche sur le pont de Verrazano. Son concurrent, Bob Bright, qui attire désormais, une semaine auparavant, les vedettes du macadam à Chicago à coups de dollars, est parvenu à obtenir des performances chronométriques exceptionnelles sans approcher la popularité des 42,195 kilomètres de la Grosse Pomme.

Quand Fred Lebow a invité pour la première fois en 1978 une institutrice d'Oslo avec son mari, il a failli le regretter : en arrivant à New-York Grette Waitz lui avait avoué qu'elle n'avait jamais couru plus de 20 kilomètres à l'entraînement et plus de 5 kilomètres en compétition. Sa première tentative sur la distance paraissait irrémédiablement vouée à l'échec. Pourtant, la Norvégienne devait non seulement remporter l'épreuve en établissant une meilleure performance mondiale, mais elle allait devenir, en huit participations, une véritable héroïne de l'épreuve.

Dimanche, elle a en effet égalé un des plus vieux records du marathon : elle a franchi pour la septième fois en triomphatrice la ligne d'arrivée à Central Park, faisant aussi bien que l'Américain de Mar sur le célèbre parcours de Boston entre 1911 et 1930.

Certes, Grette Waitz a réalisé une performance chronométrique (2 h 28 mn 34 s) realtivement modeste comparée à celle de sa compatriote Ingrid Kristiansen (2 h 21 mn 06 s) et de l'Américaine Joan Benoit (2 h 22 mn 43 s). Mais le tracé newyorkais est autrement difficile que les parcours londonien et bostonien où ces temps ont été établis. De surcroît, Grette Waitz, qui était accompagnée par ses frères Jan et Anderson, n'était pas aiguillonnée par une opposition féminine très relevée. *« En marathon, il faut attacher plus d'importance à la victoire qu'à la performance »*, a-t-elle coutume de dire. Pourtant, elle a amélioré quatre fois le record de la distance et a été la première femme à passer sous les 2 h 30 mn en 1979. Elle disputait dimanche le douzième marathon de sa carrière. Elle en a terminé dix et gagné huit, dont celui des championnats du monde 1983 à Helsinki. Elle n'a été battue que deux fois : à New-York en 1981 par la Néo-Zélandaise Alison Roe, sur blessure; à Los Angeles lors des Jeux olympiques par l'Américaine Joan Benoit, à la régulière.

Agée de trente-deux ans, Grette Waitz, qui détient aussi le record des victoires aux championnats du monde de cross-country, n'envisage pas encore de prendre sa retraite. Sur un parcours plus *« roulant »* que celui de New-York, où elle a reçu 35 000 dollars pour sa victoire, elle espère *maintenant devenir* la première femme à réaliser, pour 50 000 dollars, moins de 2 h 20 mn, c'est-à-dire moins que le Tchécoslovaque Zatopek (2 h 23 mn 03 s) et le Français Mimoun (2 h 25 mn) aux Jeux olympiques d'Helsinky (1952) et de Melbourne (1956).

ALAIN GIRAUDO.

PAPY FAIT DE L'ENDURANCE

Trente mille coureurs se sont lancés dans la foulée du Britannique Milovsorov, le dimanche 27 octobre, sur les 17,5 kilomètres du traditionnel Paris-Versailles. Et parmi eux, Eugène Simonneau, quatre-vingt-onze ans. *Ce grand-père qui* trottine à 6 kilomètres à l'heure a avalé pour la huitième fois la célèbre côte des Gardes.

Le secret de la bonne santé de cet ancien d'Indochine qui vit depuis seize ans dans une maison de retraite à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) : passer peu de temps à table et faire beaucoup d'exercice. Chaque matin, il se lève à 5 heures et s'exerce aux haltères pendant une heure avant de prendre un petit déjeuner et de partir faire 10 kilomètres le long de la plage. Il a aussi arrêté de fumer il y a plus de vingt ans. Résultat : son cœur bat à 60 pulsations/minute et les organisateurs de Paris-Versailles lui ont remis pour la huitième fois le trophée revenant au plus vieux concurrent.

TENNIS

Le prix d'une exhibition

Le numéro un mondial Ivan Lendl a gagné à Tokyo son quatrième tournoi consécutif en dominant Mats Wilander (6-0, 6-4). Cette épreuve officielle du grand prix tennistique était dotée de 1 300 000 dollars pour les joueurs. Pendant ce temps, au palais omnisports de Paris-Bercy, Henri Leconte enlevait une exhibition à laquelle avaient participé McEnroe, Noah et Edberg pour une bourse totale de l'ordre de 2,3 millions de dollars.

Quelque trente mille spectateurs ont suivi, samedi 26 et dimanche 27, les matches entre Leconte, McEnroe, Noah et Edberg. En oubliant parfois la retenue qui sied au public de la petite balle. Pourtant, cette exhibition a été riche d'enseignements

Premièrement, elle a montré que la loi du genre n'est pas systématiquement le trucage. S'il en avait été ainsi, les organisateurs auraient arrangé une « finale » McEnroe-Noah, beaucoup plus attractive pour le public. *« Quand il y a quinze mille spectateurs, on donne le meilleur de soi-même parce que notre réputation est en jeu »*, a remarqué McEnroe.

En second lieu, le palais des sports a montré que, quelques accommodations près (éclairage et place des tribunes notamment), il serait le cadre parfait pour le tournoi des *« super-séries »* inscrit au calendrier officiel 1986. McEnroe a d'ailleurs annoncé qu'il y participerait, ce qui en relèvera encore l'intérêt.

Bref, il s'est agi d'un rodage heureux pour une épreuve officielle. Mais cela ne doit pas masquer le fait que quatre des meilleurs joueurs mondiaux – les deuxième, sixième, septième et vingtième au classement ATP – ont « séché » les trois tournois du Grand Prix disputés cette semaine à Tokyo, Melbourne et Cologne pour toucher des cachets énormes : 120 000 dollars pour McEnroe, 45 000 pour Noah, 30 000 pour Leconte et 20 000 pour Edberg. Plus que ne pourrait leur rapporter une victoire dans un des « vrais » tournois où ils ont cependant établi leur réputation.

Même si cela a permis de faire le bonheur de la dizaine de gamins sélectionnés pour échanger des balles avec McEnroe dimanche matin, l'addition est très lourde. Pour la régler, il a fallu un commanditaire principal qui a financé le cachet des joueurs, et une quarantaine d'annonceurs qui ont vu défiler leurs panneaux sur le bord du court, grâce à un nouveau procédé d'affichage publicitaire. Mais tous ces « parrains » qui ont versé au total 5 millions de francs ne se sont lancés dans l'aventure qu'avec l'assurance d'une couverture télévisée. Celle-ci a été assurée par FR3, qui a fait prendre en charge par la société qui a monté l'exhibition une partie, *« légère », a-t-on assuré, de ses frais* techniques. Finalement, tout le monde y a malgré tout trouvé son compte, y compris le public qui n'a pas été dupé.

A. G.

SPORTS ÉQUESTRES

Dix parrains pour douze chevaux

Pour la troisième année consécutive, Frédéric Cottier a remporté l'Audi Masters devant Hubert Bourdy, Michel Robert et Philippe Rozier. Créée en 1982 sous l'impulsion d'un commanditaire, cette épreuve, calquée sur le principe des finales de Coupe du Monde, réunit les quatre meilleurs cavaliers français de l'année, désignés par le classement FEF-Audi (autre innovation du sponsoring). Originalité de cette finale : chaque concurrent monte tour à tour son cheval et ceux de ses adversaires.

A ce petit jeu, l'expérience est un atout maître. Cottier n'en manque pas, et *Flambeau C* a confirmé qu'il était bien le meilleur cheval français de saut d'obstacles, quel que soit son cavalier.

L'argent dont on fait de l'or

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – Jeune président de la Fédération équestre française (FEF), M. Jean-François Chary, quarante et un ans, a une ambition, qu'il résume en une phrase : *« Refaire de la France la première nation équestre du monde. » « Pour cela,* estime-t-il, *il faut que nous soyons aidés. »* L'État ? *« Il se désengage. »* Le privé ? *« Je trouve très sain que des entreprises investissent dans le sport pour cultiver leur image,* estime-t-il. *Nous avons mis au point une nouvelle stratégie qui prendra effet dès l'an prochain. L'objectif est de doubler le chiffre d'affaires du sponsoring chaque année pendant trois ans. »*

L'équitation ne boude pourtant pas les recettes publicitaires. Elles rapportent actuellement 4 millions de francs par an à la fédération sur un budget total de 30 millions. Outre l'Audi Masters et le Grand Prix Audi, le Jumping international de Strasbourg accueillait les Prix Mammouth, Digital, Adidas, Heineken, Quick Hamburger... Les trophées du cavalier le plus élégant, du meilleur ceci et du meilleur cela portaient tous une griffe. Même les chevaux ont quelquefois des noms de marque : Moët et Chandon, Volvo, Malesan... La nouvelle politique de la FEF vise à maîtriser ce foisonnement.

Abandonnant la responsabilité des parrainages ponctuels aux organisateurs des manifestations, la fédération se réserve d'attirer *« un sponsor principal par discipline »*. Et elle travaille surtout à la constitution d'un encore muystérieux Club des Dix. *« Il s'agit,* explique M. Jean-François Chary, *d'associer dix investisseurs à l'idée de victoire de la France aux Jeux olympiques de Séoul. »* Leur apport permettra de compléter le financement traditionnel (subventions publiques) de l'« écurie France », une structure imaginée pour *« contrôler la carrière des meilleurs chevaux français »*.

La hantise du président Chary est de voir ceux-ci partir à l'étranger à quelques mois des grandes échéances internationales. *« Le Club des dix devrait permettre d'entretenir une douzaine de chevaux de haut niveau dans chacune des trois disciplines olympiques. »* M. Chary compte sur un sondage spécialement commandé à la SOFRES pour convaincre les sponsors pressentis que l'image de marque du sport équestre, en particulier le saut d'obstacles, est de plus en plus porteuse. Mais le temps presse : l'« écurie France » doit être opérationnelle le 1er janvier prochain.

Un Roland-Garros du cheval

Sollicité, le constructeur automobile Audi fait et refait ses comptes. A lui seul, il représente 25 % des recettes sponsoring de la fédération. *« Notre souci est d'optimiser notre investissement »*, déclare M. René Chevalier, directeur du marketing de VAG-France. Traduction : le jeu en vaut-il la chandelle ? *« L'action menée depuis six ans avec la fédération a été bénéfique à notre marque,* reconnaît M. Chevalier. *Audi avait une image technologique grâce à ses victoires en rallyes. En s'associant à un univers privilégié de consommateurs haut de gamme, elle cherchait à devenir une marque de prestige. Aujourd'hui, elle est une alternative à Mercedes et à BMW. La sponsorisation y a sans doute beaucoup concouru. »*

Impossible cependant de mesurer les retombées réelles d'un investissement égal à 10 % du budget publicitaire de VAG en France. L'association, en 1979, de la firme allemande avec le sport équestre français était *« un pari audacieux basé sur l'intuition »*. Les sponsors invités à signer pour trois ans au Club des dix ne disposeront pas de critères plus scientifiques. Une médaille olympique reste du domaine de la glorieuse incertitude, même si M. Jean-François Chary fait remarquer que *« dix-huit médailles au total seront attribuées à Séoul »* ; ce serait bien le diable si...

Sans attendre, la FEF s'engage en contrepartie à mener une *« politique commerciale »* agressive. *« Une partie des sommes versées par les sponsors sera immédiatement réinvestie pour développer la qualité de l'image de notre sport »*, promet Jacinte Giscard d'Estaing, présidente de la toute nouvelle commission « promotion et communication » de la FEF. En décidant de fixer le CSIO annuel à Fontainebleau le dernier week-end de juin, elle espère en faire *« un événement équivalent au concours d'Aix-la-Chapelle ; un Roland-Garros du cheval »*. L'objectif de M. Chary est de *« doubler le nombre des licenciés en trois ans »*.

Le succès populaire de la quatrième édition de l'Audi Masters (3 500 personnes ont assisté à la victoire de Cottier et les médias audiovisuels se sont rués à Strasbourg) ne peut que le conforter dans sa volonté d'établir un synergie entre l'*« argent privé »* et le cheval.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES NOUVELLES FONCTIONS DE MARCEL ROZIER

M. Marcel Rozier, contesté depuis les Championnats d'Europe de Dinard, début août, et placé au centre d'une polémique depuis l'*« affaire Junipérus »* (*le Monde* du 1er octobre) cessera officiellement ses fonctions d'entraîneur national le 31 octobre prochain. Nommé conseiller technique fédéral, un poste créé sur mesure, il participera à la désignation de son successeur à qui il aura pour mission de mettre *« le pied à l'étrier »*. Par ailleurs conseiller du président de la FEF pour la mise en place de l'Ecurie France et la promotion du saut d'obstacles, M. Marcel Rozier a fait part, dimanche 27 octobre à Strasbourg, de son intention de constituer une écurie privée.

FOOTBALL

Hooligans chinois

Le football chinois a aussi ses hooligans. Cinq mois après la première émeute intervenue sur un stade chinois, un deuxième incident s'est produit récemment, au cours duquel plusieurs spectateurs ont été blessés, plusieurs véhicules détruits et deux personnes arrêtées, a rapporté un quotidien de Canton, le Guangzhou Ridao.

Cette dernière émeute s'est produite le 15 octobre à Chijiazhuang, à 240 km au sud-ouest de Pékin, lorsque l'arbitre a annulé un but marqué par l'équipe locale de la province de Hebei au cours des dernières vingt minutes d'un match disputé contre Shanghai et comptant pour les championnats de Chine.

Les supporters de l'équipe de Hebei ont protesté en jetant des pierres sur l'arbitre international Liu Jingli. Shanghai a finalement gagné par 1 à 0, et les supporters de l'équipe locale se sont alors déchaînés pendant plus de trois heures, insultant les joueurs et l'arbitre, cassant les vitres et les portes des vestiaires, et blessant plusieurs membres des services de sécurité du stade.

A l'extérieur, les émeutiers ont fait voler en éclats les vitres de six voitures, et un supporter a tenté d'incendier une motocyclette de la police. D'autres supporters en colère ont poursuivi les joueurs jusque chez eux et ont exigé que l'arbitre soit démis de ses fonctions. – (AP.)

RUGBY

Hara-kiri japonais

Les rugbymen japonais vont regagner l'empire du Soleil-Levant, les valises lourdes des 276 points et des 52 essais encaissés lors de leur tournoi en France. Lors du second test-match disputé devant quelque vingt-cinq mille spectateurs, le 26 octobre, au stade de la Beaujoire à Nantes, ils ont fait encore plus mal qu'une semaine auparavant à Dax contre les hommes de Philippe Dintrans : 52 à 0, encaissant dix essais.

Bref, ce n'était pas une préparation très sérieuse pour le XV national dans la perspective du prochain Tournoi des cinq nations d'abord, de la première édition de la Coupe du monde ensuite. Afin d'aguerrir ses hommes, le responsable de la sélection, Jacques Fouroux, a donc décidé de lancer un défi, dès l'été prochain, à trois équipes de l'hémisphère sud, les Pumas argentins, les Kangourou australiens et les All Blacks néo-zélandais. Au cours de cette tournée « new-look », qui comportera un test par semaine, les Français rencontreront assurément une opposition plus musclée que celle offerte par les Nippons.

AUTOMOBILISME

Prost avec la bénédiction du pape

Le champion du monde 1985 de formule 1, Alain Prost, a été reçu en compagnie de son épouse, le samedi 26 octobre, par Jean-Paul II au Vatican. Au cours de l'entretien privé, le pape aurait approuvé la participation des pilotes au récent Grand Prix d'Afrique du Sud. « Le souverain pontife m'a dit que j'ai très bien fait d'y aller, *a confié Alain Prost*, dans la mesure où, selon lui, le sport doit unir les peuples et essayer de les rassembler quand ils sont divisés, et qu'en aucun cas il ne fallait mélanger sport et politique. »

« Ces paroles de Jean-Paul II m'ont rassuré », *a ajouté le champion français. Après avoir offert au pape un modèle réduit de sa McLaren et un chèque à l'intention des sinistrés du Sahel, Alain Prost a évoqué avec le chef de l'Eglise catholique l'éventualité d'organiser un grand prix de formule 1 en Pologne.*

DOPAGE

Les meetings européens sous contrôle

Réunie en congrès le samedi 26 octobre, à Oslo (Norvège), l'Association européenne d'athlétisme (AEA) a décidé de rendre obligatoire, la saison prochaine, les contrôles antidopage lors de tous les meetings internationaux. Critiquant vigoureusement les « grandes organisations qui ne prennent pas suffisamment au sérieux les abus de drogues dansle sport et négligent les contrôles », *le président de l'AEA, Sir Arthur Gold, a suggéré à la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA) – qui envisage de modifier le système actuel des sanctions antidopage – de supprimer aux athlètes convaincus de dopage leurs gains lors des épreuves du Grand Prix.*

Il a également demandé à la FIAA de prendre « une décision claire et sans ambiguïté » *au sujet de la publicité sur les vêtements des athlètes, certaines délégations s'étant prononcées pour l'autorisation d'une* « publicité limitée ».

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A
Neuvième tour aller

Villeurbanne b. *Avignon	98-91
*Limoges b. Monaco	127-94
*Orthez b. Vichy	100-80
*Antibes b. Le Mans	86-85
RCF Paris b. *Stade Français	98-92
*Caen b. Challans	90-87

Classement. – 1. Villeurbanne, 18 pts ; 2. Antibes, 15 ; Orthez et Monaco, 15.

Football

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Première division
(Fin de la 17e journée)

*Laval et Bordeaux	0-0
*Sochaux et Nantes	1-1

Classement. – 1. Paris-SG, 30 pts ; 2. Nantes et Bordeaux, 23 ; 4. Lens, Nancy et Monaco, 19 ; 7. Laval, 18.

Deuxième division
(Seizième journée)

GROUPE A

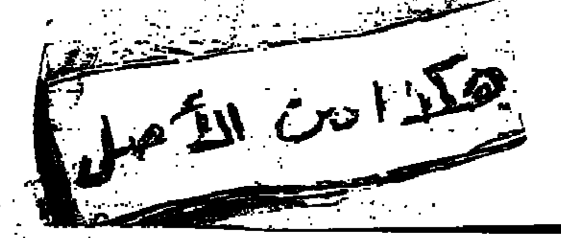
*Cannes b. Saint-Etienne	2-1
*Alès b. Nîmes	1-0
*Montceau b. Sète	2-0
*Le Puy et Lyon	0-0
*Red Star b. Thonon	2-1
*Tours b. Grenoble	3-0
*Béziers b. Chaumont	2-0
Martigues b. *Istres	3-1
*Montpellier et Gueugnon *(match arrêté à la 65e minute à cause d'un violent orage et reporté à une date ultérieure)*.	

Classement. – 1. Saint-Etienne, 22 pts ; 2. Alès, 21 ; 3. Le Puy et Sète, 19.

GROUPE B

*Guingamp et RC Paris	2-2
*Mulhouse et Caen	0-0
*Sedan b. Reims	2-0
*Limoges b. Niort	2-1
Angers b. Abbeville	2-1
*Besançon b. Quimper	3-0
*Beauvais et Rouen	0-0
Valenciennes b. Lorient	2-0
*Dunkerque et Orléans	0-0

Classement. – 1. RC Paris, 27 pts ; 2. Guingamp, 25 ; 3. Mulhouse, 20.



Le Monde

ECONOMIE

LA CONSTANCE DE LA CONTRAINTE EXTÉRIEURE

Fragiles équilibres

L'ATTENTION se tourne maintenant vers le commerce extérieur, point faible de la conjoncture avec le chômage. Dans ses propositions pour une nouvelle politique économique, le CNPF en fait le thème central de ses préoccupations en mettant le doigt sur la faille du système : *« A l'heure actuelle,* déclare-t-il, *l'obstacle majeur à l'expansion, et donc à la création d'emplois, n'est pas la demande finale, mais l'insuffisance et l'inadaptation du capital productif. »*

En clair, les entreprises françaises n'ont pas su, ou pas pu, profiter pleinement de la reprise du commerce mondial. Les chiffres sont là pour le dire : en 1984, la part de la France dans les exportations des grands pays industrialisés en produits manufacturés n'a été que de 8,3 %, ce qui la ramène au bas niveau des années 1968-1969. Elle était de 10,4 % en 1979.

De toute manière, comme le démontre l'étude d'André Sellier, la France connaît un déficit chronique dans ses échanges industriels avec ses dix principaux partenaires. Présentement, la surévaluation du franc par rapport au deutschemark ne fait qu'accroître les difficultés.

Certes, la balance commerciale des produits industriels reste globalement excédentaire, fort heureusement, car elle compense pour moitié le déficit des produits énergétiques, toujours aussi lourd à supporter (187 milliards de francs en 1984). C'est justement le rôle capital joué par l'industrie qui fait s'interroger sur ses capacités à réduire le déséquilibre des échanges. En dehors même de la situation observée envers les Dix, n'est-ce pas la structure des échanges qui est en cause ?

Selon une note de conjoncture du CNPF publiée en juillet dernier, si le montant des grands contrats intéressant les équipements lourds n'a que faiblement diminué depuis quatre ans, revenant de 130 milliards de francs en moyenne au début des années 80, à 120 milliards en 1984, cela tient aux commandes d'armement qui se sont sensiblement accrues. La part grandissante des exportations de matériel militaire devient le nerf de la guerre et joue un rôle décisif pour limiter le déficit commercial.

Malgré Airbus

L'excédent en matériel militaire a été de 36,2 milliards de francs en 1984 contre 61 milliards pour l'ensemble des produits manufacturés, hors armement. Malgré Airbus, souligne cette note, les contrats civils signés sont tombés au niveau moyen de 56 milliards de francs en 1983-1984, alors qu'ils atteignaient 90-95 milliards au cours des deux années précédentes.

Restent les services, dont la part s'est nettement accrue en dix ans, passant de 28 % des exportations de marchandises en 1975 à plus de 30 % en 1984. C'est grâce à eux que la France est parvenue à un équilibre de sa balance des paiements courants et qu'elle peut espérer un excédent en 1985. Dans sa lettre de conjoncture de septembre dernier, la BNP rappelle que les services ont rapporté net 25 milliards de francs en 1984, couvrant 60 % du déficit des échanges de marchandises.

Faut-il transformer la France en Disneyland pour engranger des devises ?

Toutefois, précise la BNP, *« les bonnes performances reposent en fait sur deux rubriques : les services liés aux échanges de technologie et les voyages. Les premiers ont rapporté net 30 milliards de francs en 1984 et rassemblent les revenus afférents aux grands travaux, à la coopération technique, aux services de gestion. Les performances de l'ingénierie française sur les marchés internationaux ont permis ces gains trente fois supérieurs en valeur à ceux d'il y a dix ans* (...). *Les seconds ont fait rentrer en France 29 milliards de francs nets en 1984. »*

Depuis 1977, est-il rappelé, le taux de croissance annuel moyen de l'excédent touristique dépasse 40 %. Faut-il s'en réjouir ?

L'importance de ces deux postes a l'inconvénient de masquer les déficits croissants des autres services courants (frais accessoires sur marchandises, transport maritime, brevets et redevances). Aussi important qu'il soit par ailleurs, l'excédent des services demeure très inférieur à celui que connaissent nos partenaires anglo-saxons, du fait que, si l'on exclut le transport et le tourisme, la France achète aussi deux fois plus de services à l'étranger que les Anglais et les Américains.

Dès 1981, la France s'était hissée au deuxième rang des exportateurs de services derrière les Etats-Unis, assurant 9 % des exportations mondiales et 22,2 % de celles de la CEE. Parallèlement, elle s'est largement ouverte à la pénétration étrangère, devenant le quatrième importateur de services, après la RFA, le Japon et les Etats-Unis.

Le seul tourisme

Pour bien se tenir sur ce marché, peut-on s'appuyer sur le seul tourisme ? Sans lui, l'excédent de la balance française des services, exprimée en francs constants, ne cesse de se dégrader depuis 1978, tombant de 8,9 milliards de francs à 5,7 milliards en 1984. On ne peut envisager de transformer le pays en un vaste Disneyland, alors même que la baisse du dollar va rendre moins attrayants les voyages en France. Par quels moyens compte-t-on attirer au moins autant de touristes que par le passé ?

Fausse question, bien sûr, car il s'agit moins de soutenir un marché qui fonctionne normalement que de renforcer des secteurs menacés. En matière de services, l'avenir n'est pas au tourisme, les véritables enjeux sont d'une tout autre importance puisqu'il concernent l'avenir technologique. On oserait dire l'avenir tout court, s'il est vrai qu'il sera tissé de tous les mots en « tique » (bureautique, informatique, monétique).

La France dispose d'atouts importants en ces domaines. Elle a le second réseau bancaire mondial pour son implantation géographique et se trouve également au premier rang pour les programmes informatiques – les logiciels. Elle occupe le troisième rang, après la Suisse et la Grande-Bretagne, dans le domaine de l'assurance en termes de chiffres d'affaires à l'exportation.

Pourquoi donc s'inquiéter, nous dira-t-on ? Tout simplement parce que ces marchés demeurent fragiles dans la mesure où ils sont tous menacés par le grand vent de la déréglementation. Les efforts des Etats-Unis pour mettre la libéralisation des échanges de services à l'ordre du jour de la prochaine réunion du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) donnent l'idée de l'ampleur des combats qui se préparent. Si la France devait perdre du terrain en ce domaine, c'est la contrainte extérieure – jusqu'à présent constante – qui pèserait davantage sur l'économie et la politique du pays.

FRANÇOIS SIMON.

Persistant déficit industriel avec les Dix

Depuis plus de vingt ans l'équilibre n'a jamais été atteint avec les dix principaux partenaires occidentaux

par ANDRÉ SELLIER (*)

L'ÉQUILIBRE de la balance commerciale d'un pays comme la France dépend de sa capacité industrielle. Il s'agit, bien entendu, d'une notion relative : la capacité industrielle se mesure par rapport à celle des autres, à un moment donné, pour des marchés donnés, en fonction de la technologie du moment. Rien n'est assuré.

Il y a de tout dans l'expression de capacité industrielle : l'importance de l'outil de production et son aptitude à s'adapter aux vicissitudes du marché, la maîtrise technologique et la faculté d'innover, la qualité des réseaux commerciaux, la compétitivité des prix. Les échanges avec l'étranger sont la mesure de la valeur de cet ensemble complexe, dont les éléments ne doivent pas être arbitrairement isolés les uns des autres.

Le déficit permanent des échanges de produits industriels avec les pays industriels est le problème le plus sérieux du commerce extérieur français, et peut-être de la conduite de l'économie française tout entière. L'importance de ce problème n'a rien de surprenant.

La France, sans être pauvre, est un pays aux ressources naturelles limitées, spécialement sur le plan minéral. Les échanges extérieurs sont marqués par un déficit pour les matières premières, et surtout pour l'énergie. Le commerce de produits agricoles et alimentaires laisse généralement, depuis quinze ans, un excédent appréciable, mais il est très insuffisant pour compenser le déficit de l'énergie et des matières premières.

Il faut donc à la France se situer au meilleur rang possible dans la concurrence que se livrent les pays développés pour les produits industriels. D'un côté, les échanges avec ces pays sont pour l'essentiel des échanges courants, sans crédits à long terme et sans risques politiques ou économiques, donc profitables. D'un autre côté, si la France est bien placée dans ses échanges avec les pays industriels, elle a les meilleures chances de les concurrencer victorieusement sur les marchés des autres pays.

Le rang réel de la France dans le monde s'apprécie par la manière dont s'équilibre le commerce de produits industriels avec ses principaux rivaux, c'est-à-dire avec les dix pays qui sont les premiers fournisseurs de la France pour ces produits (par ordre d'importance, en 1984, RFA, Italie, Etats-Unis, Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL), Royaume-Uni, Pays-Bas, Japon, Espagne, Suisse, Suède). L'an dernier, les échanges industriels ont été excédentaires avec le Royaume-Uni et la Suisse et, exceptionnellement, avec les Etats-Unis. Ils ont été à peu près équilibrés avec les Pays-Bas. Ils ont été déficitaires, plus ou moins gravement, avec les autres pays. Au total, le taux de couverture des importations par les exportations, pour ces échanges, a été de 83,9 %, un des meilleurs taux enregistrés depuis vingt ans, et qui n'a été dépassé qu'en 1978 et 1979.

Taux de couverture des importations par les exportations

100 % – 90 – 80 – 70 – 60

1963 64 1965 66 67 68 69 1970 71 72 73 74 1975 76 77 78 79 1980 81 82 83 1984

Moyenne sur 20 ans (80 %)

Le taux de couverture a subi trois « creux » en 1969, en 1976 et en 1982. On peut être tenté d'incriminer les dirigeants de l'époque (au 1er juillet de chaque année), c'est-à-dire le président de la République, le premier ministre, le ministre de l'économie et le ministre du commerce extérieur, soit, par ordre alphabétique, MM. Barre, Chaban-Delmas, Chirac, Delors, Fourcade, Giscard d'Estaing (2 fois), Jobert, Mauroy, Mitterrand et Pompidou.

Ces dirigeants peuvent, à bon droit, récuser une telle responsabilité en estimant que les résultats d'une année donnée dépendent de décisions prises un an ou deux ans auparavant. On est ainsi amené à établir des listes, correspondant au 1er juillet de 1967, 1974 et 1980, ou de 1968, 1975 et 1981, qui ne sont pas moins intéressantes. On peut aussi estimer qu'il s'agit, à chaque fois, de concours de circonstances complexes, et que la politique économique du gouvernement français n'est qu'un élément entre autres. Ce serait sans doute une manière sage de considérer les choses, d'une manière permanente. – A. S.

A trois reprises

La moyenne arithmétique des taux de couverture, de 1963 à 1984, se trouve être, très exactement, de 80 %. On est descendu nettement en dessous de cette moyenne à trois reprises : en 1969, à la suite d'une baisse régulière survenue à partir de 1966 ; à nouveau, brusquement, en 1976, après le chiffre élevé de 1975 ; en fin en 1982, à la suite d'une baisse depuis 1979. Chaque creux s'est traduit par des modifications de taux de change et a été suivi de remontées nettes. Il serait cependant hasardeux de voir dans ces remontées l'effet immédiat et automatique des dévaluations.

Ce qui paraît d'abord le plus important, au-delà des vicissitudes – même graves – est de bien marquer les caractéristiques d'un déficit aussi constant et finalement aussi régulier. L'analyse détaillée des résultats des années récentes montre qu'on peut distinguer, *grosso modo,* trois catégories de produits industriels.

● La première catégorie comprend les demi-produits, pour lesquels les échanges sont à peu près équilibrés dans l'ensemble, avec des variations conjoncturelles aux conséquences importantes. C'est vrai de la chimie de base, organique ou minérale, des métaux, des textiles (peignés, fils et tissus). Il y a toutefois, dans cette catégorie, des secteurs nettement plus faibles : papiers et cartons, matières plastiques, engrais manufacturés, par exemple.

● La seconde catégorie comprend toute une série de produits pour lesquels la France a un rang médiocre : parachimie, meubles, imprimés, ouvrages en matière plastique, etc. Elle comprend surtout l'équipement, à usage professionnel ou domestique, sous presque tous ses aspects, sauf la construction d'automobiles particulières, la construction aéronautique et la construction ferroviaire.

● Enfin la troisième catégorie, pour laquelle la France enregistre des excédents notables, se limite à quelques postes bien connus : huiles essentielles et parfumerie, lunetterie, bijouterie. Il faut y ajouter encore les pneumatiques. Mais les automobiles particulières et les vêtements et chaussures ne font plus vraiment partie de cette catégorie.

Le déficit des échanges de biens d'équipement avec les autres pays développés est l'élément le plus préoccupant du déficit général qui affecte les produits industriels, et cela à un double titre : ce déficit pèse d'un poids considérable, et ce poids s'accroît encore si la France fait un effort particulier d'investissement, que ce soit dans l'industrie, dans l'agriculture ou dans les services.

Ce déficit atteint d'abord ce qu'on peut appeler les biens d'équipement classiques : mécanique, ouvrages en métaux, construction électrique. Pour les dernières années, le taux de couverture a évolué entre 58,9 % et 46,7 % pour la mécanique, entre 73,1 % et 62,6 % pour les ouvrages en métaux, entre 80,4 % et 69,7 % pour la construction électrique. Entre 1967 et 1972, les taux extrêmes avaient été de 51,1 % et 40,5 % pour la mécanique, de 81,6 % et 69,2 % pour la construction électrique. Dans cet ensemble complexe de produits à usage professionnel ou domestique, mais surtout professionnel, il en est peu qui échappent au déficit, quand on considère les choses à un niveau plus détaillé.

La situation n'est pas globalement plus satisfaisante pour les biens d'équipement plus modernes : matériel informatique, machines de bureau, matériel électronique professionnel ou grand public, matériel de précision électronique ou non. Ces matériels font l'objet d'échanges en croissance plus forte que les biens d'équipement classiques, et le renouvellement des produits est également plus rapide. Il est particulièrement nécessaire de ne pas perdre pied dans ce domaine.

En 1984, dans les échanges avec les pays industriels, la France a atteint un taux de couverture de 53,4 % pour le matériel d'informatique et les machines de bureau, de 72,3 % pour le matériel professionnel de télécommunications, de 52,2 % pour les appareils de précision. Les chiffres sont plus difficiles à interpréter pour les composants et le matériel grand public, compte tenu des fournitures des nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Extrême-Orient. On connaît, en tout cas, l'étendue du déficit sur les magnétoscopes.

(Lire la suite page 30.)

(*) Conseiller commercial.



La contrainte extérieure

Persistant déficit industriel avec les Dix

(Suite de la page 29)

Les déficits avec les Dix sur les biens d'équipement classiques et sur les biens d'équipement modernes sont à peu près de même ampleur : 30,6 milliards de francs pour les premiers et 35,4 milliards pour les seconds en 1984. Mais la répartition géographique des déficits n'est pas la même. Pour la mécanique et les ouvrages en métaux, les huit pays d'Europe interviennent pour 22,6 milliards sur un déficit total avec les Dix de 26 milliards. Pour la construction électrique, le déficit est de 1,5 milliard avec les Huit et de 3,2 milliards avec les Etats-Unis et le Japon.

Pour les biens d'équipement modernes, un déficit de 36,8 milliards avec les Etats-Unis et le Japon est compensé à hauteur de 1,4 milliard par un excédent sur les huit pays d'Europe. Du côté des équipements classiques, il s'agit de la faiblesse ancienne de la France par rapport à ses concurrents européens. De l'autre, il s'agit de l'aspect français du déficit européen à l'égard des Etats-Unis et du Japon.

Pendant les années 70, le déficit sur les biens d'équipement était compensé en partie par un excédent tout aussi constant sur les automobiles particulières. En 1978 et 1979, les exportations de voitures vers les dix pays ont ainsi représenté à peu près exactement le double des importations en provenance de ces pays. Dès 1980, le taux de couverture était tombé à 156,9 % ; en 1981, il était à 119,1 % et en 1982, à 92,3 %.

Cet effondrement s'est traduit par le passage d'un excédent important, qui atteignait 19,3 milliards de francs constants (de 1984) en 1979, à un déficit de 2,2 milliards en 1982. Deux mouvements ont cumulé leurs effets : un accroissement de moitié des importations entre 1979 et 1982, une diminution d'un tiers des exportations de 1979 à 1981 (avec un faible redressement en 1982). Sur l'ensemble des échanges de biens industriels avec les Dix, cette détérioration rend compte du quart de l'accroissement des importations, de plus de la moitié de la baisse des exportations, du tiers de l'aggravation du *déficit entre 1979 et 1982.*

Les échanges de biens industriels avec les Dix ont de toute manière traversé une crise très sérieuse pendant cette période. Quand on examine, pour les diverses catégories de produits, la courbe traduisant l'évolution du taux de couverture, on constate, dans la majorité des cas, un infléchissement vers le bas entre 1979 et 1980. Parfois ce fléchissement s'amorce entre 1978 et 1979 ; parfois il se produit entre 1980 et 1981. Il se limite très rarement à une baisse de 1981 à 1982. Pratiquement aucun redressement ne s'amorce avant 1983, mais le redressement est à peu près général en 1983 et 1984.

Au total, c'est l'ensemble des biens d'équipement domestiques et surtout professionnels qui est responsable, à *côté des* automobiles particulières, des principales aggravations de la balance commerciale : quelque 28 milliards de francs dont 22,6 milliards pour l'accroissement des importations. Quand on défalque 2,9 milliards pour les magnétoscopes, cassettes, etc., et 300 millions pour l'électrodomestique, il demeure plus de 19 milliards d'accroissement pour les importations de matériel informatique, de mécanique, d'électonique professionnelle, etc.

On se trouve en face d'une économie qui, sur sa lancée, continue d'importer au même rythme de croissance des biens d'équipement et des produits intermédiaires, alors que les marchés à l'exportation, loin de se développer simultanément, stagnent et très souvent régressent. On arrive ainsi, en 1982, au terme d'un processus cumulatif qui a démarré après 1978 ou 1979.

De 1982 à 1984, le déficit, dans les échanges de produits industriels avec les Dix, est tombé de 121,9 à 72,9 milliards de francs constants (de 1984). Sur ce rétablissement de 49 milliards, 19 milliards sont dus au échanges avec les seuls Etats-Unis et 30 milliards aux échanges avec les huit pays européens, le solde avec le Japon étant resté à peu près le même.

Compte tenu de la relative fragilité de l'amélioration de la balance avec les Etats-Unis, qui vaut d'ailleurs au même titre pour les autres pays européens, le redressement de 1983-1984 n'en comporte pas moins un aspect très positif. Il est en effet intervenu alors que les importations n'ont pas globalement diminué entre 1982 et 1984, ni en provenance des Etats-Unis et du Japon, ni en provenance des huit pays européens. Il est dû exclusivement à un accroissement des exportations, de 22,6 milliards vers les Etats-Unis et de 42,5 milliards vers les Huit. Et cet accroissement, à peu près général, a été plus net toutefois pour les secteurs modernes : informatique, électronique, chimie organique, que pour les secteurs traditionnels.

Ce redressement a permis de stopper l'hémorragie là où les choses prenaient mauvaise tournure et de renforcer les tendances les plus prometteuses pour l'avenir. Il n'a pas permis d'atteindre l'équilibre des échanges industriels avec les Dix, mais cet équilibre n'avait jamais encore été atteint dans le passé. Et c'est le problème qui demeure, dans toute son étendue, et avec tous les risques qu'il comporte.

ANDRÉ SELLIER.

Dans les deux sens

Évolution du déficit industriel de 1979 à 1982.

(En milliards de francs constants 1984.)

	Importations	Exportations	Solde
Chimie de base, pharmacie	+ 2,0	+ 1,5	− 0,5
Parachimie (peinture, lessives, surfaces sensibles)	+ 2,6	+ 0,4	− 2,2
Parfumerie	+ 0,3	+ 0,7	+ 0,4
Matières plastiques et ouvrages	+ 0,9	− 1,0	− 1,9
Pneumatiques	+ 0,2	− 0,9	− 1,1
Métaux communs (ferreux et non ferreux)	− 4,3	− 2,7	+ 1,6
Textiles et cuirs (demi-produits)	− 1,5	− 2,9	− 1,4
Papiers, cartons et ouvrages	+ 1,9	+ 0,8	− 1,1
Mécanique et ouvrages en métaux	+ 6,0	− 4,5	− 10,5
Construction électrique, électrodomestique	+ 2,3	− 0,9	− 3,2
Informatique, électronique, précision	+ 13,2	+ 0,8	− 12,4
Automobiles particulières (et ppd et moteurs)	+ 10,3	− 11,4	− 21,7
Véhicules utilitaires	+ 1,1	− 0,8	− 1,9
Vêtements (en tissus, bonneterie, etc.), chaussures	+ 2,1	− 1,7	− 3,8
Meubles	+ 1,4	+ 0,1	− 1,3
Aéronautique, nucléaire, métaux précieux	+ 2,7	+ 4,6	+ 1,9
Autres produits	+ 1,2	− 2,2	− 3,4
Total produits industriels	+ 42,2	− 20,1	− 62,5

Globalement la détérioration a joué dans les deux sens. Dans le détail il en est généralement de même, non seulement pour les automobiles mais pour les produits les plus variés. Toutefois la situation est parfois plus complexe. Il peut y avoir eu, simultanément, hausse des importations et des exportations, pour des secteurs en expansion. Dans d'autre cas, au contraire, il y a eu diminution simultanée des importations et des exportations, comme pour les produits sidérurgiques. Quant à la ligne « aéronautique, nucléaire, métaux précieux », qui comprend aussi les (rares) bateaux, ce rassemblement hétéroclite est fait de postes que l'on peut qualifier de normalement irréguliers.

Le tableau montre une dégradation des échanges pour des biens de consommation comme les vêtements et les chaussures. Le cas des vêtements est spécialement intéressant, car on est passé progressivement, de 1978 à 1982, d'un excédent à un déficit. En francs constants, l'excédent était de 3,8 milliards en 1978, de 2,4 en 1979, de 2,1 en 1980 et de 1,0 en 1981, et s'est transformé en un déficit de 0,7 milliard en 1982. Le déclin des exportations a été à peu près constant de 1978 à 1982 ; les importations ont progressé fortement de 1978 à 1979, puis de 1981 à 1982.

Source

Les statistiques utilisées sont celles que les douanes établissent en suivant la nomenclature du commerce extérieur des Nations unies, la classification type pour le commerce international (CTCI), dont il y a eu deux versions en usage successivement, jusqu'en 1977 et depuis 1978.

On a considéré comme produits industriels les produits repris sous les « sections » 5 à 8 de la CTCI. Il s'agit de produits industriels civils. Sont exclus les armes de guerre et leurs munitions, les chars et automobiles blindés, les navires de guerre et les avions militaires.

Les valeurs citées sont, sauf indication contraire, en francs constants de 1984. Les chiffres des autres années ont été calculés à partir d'un tableau déflateur simple.

Le point de départ de l'étude est l'année 1963, à partir de laquelle les douanes ont publié un *Annuaire abrégé*, selon diverses nomenclatures. Venant après la libération des échanges avec la plupart des pays et après l'indépendance de l'Algérie, cette année-là est un point de départ satisfaisant.

Une réorientation géographique

On a constaté que la crise des échanges industriels en 1980-1982 s'était accompagnée de changements dans la structure des importations et des exportations, la croissance du matériel informatique et la baisse des métaux communs étant, par exemple, également marquées. Des changements sont intervenus aussi dans l'importance relative des pays concernés.

Le premier de ces changements est la contraction des échanges avec la RFA, et surtout avec l'UEBL. En francs constants, les importations en provenance de RFA sont restées stables de 1978 à 1981 ; elles ont progressé de 1981 à 1982, et se sont maintenues jusqu'en 1984 à ce nouveau palier. Les importations en provenance d'UEBL ont atteint un maximum en 1980, et ne l'ont pas encore retrouvé en 1984.

Dans l'autre sens, le niveau le plus élevé a été atteint en 1979 pour les exportations vers la RFA et l'UEBL. Le redressement qui a suivi le creux de 1981-1982 a été insuffisant pour revenir au niveau de 1979 : c'est là qu'on trouve, le plus nettement, l'effet de la baisse des ventes d'automobiles particulières et de vêtements.

Le second des changements a été l'importance accrue de l'Italie, et aussi de l'Espagne, qui s'est surtout manifestée entre 1978 et 1980. Le résultat est net : en 1978, les importations en provenance d'Italie représentaient 52,15 % des importations en provenance de RFA, et les exportations vers l'Italie 50 % des exportations vers la RFA ; en 1984, après diverses vicissitudes, les pourcentages sont passés respectivement à 60,4 % et à 58,3 %.

Un troisième changement est l'accroissement, à l'importation, de la part du Japon, en dépit d'un léger recul en 1983. Les ventes au Japon ont également progressé, mais à un niveau plus bas, et le déficit s'est accru d'année en année.

Avec les Etats-Unis, il y a eu, à vrai dire, plusieurs changements entre 1978 et 1984. Les importations en provenance des Etats-Unis ont d'abord fortement progressé, en francs constants, de 1978 à 1981 ; elles se sont stabilisées de 1981 à 1983, et ont légèrement repris en 1984. Les exportations vers les Etats-Unis ont baissé de 1978 à 1980, se sont redressées en 1981 et 1982, et plus nettement encore en 1983. Elles ont surtout exceptionnellement progressé en 1984, au point de dépasser les importations. Le taux de couverture est ainsi passé de 66,2 % en 1981 et 1982, à 77,3 % en 1983 et à 102,3 % en 1984, ce qui est un changement considérable.

A. S.





La contrainte extérieure

Nouvelle manche avec l'Italie

Après avoir perdu la bataille de la maille les fabricants français contre-attaquent sur le tissu

A vos couleurs ! Puisque c'est sa gamme de couleurs qui a fondé les succès commerciaux d'une vedette italienne de la bonneterie, vendant ses produits sur le thème « *United colors of Benetton* », c'est sur ce même registre que contre-attaque le français New Man : « *La vie est trop courte pour s'habiller triste.* »

Ayant identifié l'Italie comme le principal responsable de la dégradation des échanges de vêtements avec les dix principaux partenaires, c'est contre elle que les fabricants français se mobilisent aujourd'hui. Ils veulent contenir les ventes italiennes de confection en tissu, s'ils n'ont pas pu tenir sur le marché de la bonneterie.

Déjà des résultats traduisent un renversement de la tendance. Le taux de couverture des importations par les exportations pour le vêtement féminin est remonté en 1984 au taux de 1979, soit 2,5 points de progression en un an. Progression comparable, mais partant de plus bas, dans le vêtement homme – 16,5 % contre 14,2 % en 1983. Reflux ou simple pause des Italiens avant de reprendre une attaque comparable à celle qui a fait céder à la France 44 % du marché de sa bonneterie ?

Sept fois plus

Tous vêtements confondus, la France importe sept fois plus de l'Italie que du Benelux, deuxième fournisseur industrialisé de la France. Au léger redressement du commerce bilatéral de la France avec l'Italie correspond un redressement de son commerce avec les dix pays industrialisés. Reste à savoir si cet encombrant voisin est responsable ou bouc émissaire des malheurs français sur cet ancien créneau que constituait la mode. En tout cas, depuis 1981, la France achète plus à ses partenaires industriels qu'elle ne leur vend de vêtements et d'accessoires – les bonnes performances des vêtements féminins ne suffisent plus à compenser le déficit de la bonneterie et de la confection masculine.

Les Français semblent résignés à la perte de la maille au profit des bonnetiers italiens. « *Ils sont doués* », « *c'est leur spécialité* », un « *phénomène* », se justifient-ils. Mais les mêmes arguments valent aussi pour expliquer les déboires du vêtement tissé.

Les fabricants accusent tout particulièrement la rigidité imposée par les lois sociales, qui viennent alourdir encore un tissu industriel déjà pesant. Impossible, disent-ils, de résister à la souplesse des petits ateliers familiaux italiens. « *Il faut être fou pour être producteur aujourd'hui* », constate un ancien fabricant – pourtant « né dans le métier » – devenu importateur qui précise : « *On travaille de plus en plus dur, pour gagner de moins en moins d'argent, avec de plus en plus de contraintes.* »

Des contraintes d'autant plus insupportables que la production subit des coups d'accordéon : creux de novembre et décembre, puis de mai à juin, correspondant à la soudure entre la collection d'été et celle d'hiver.

Les fabricants français refusent toutefois de suivre l'exemple de l'Italie. Ou du Sentier, qui « *reproduit au niveau confidentiel ce que l'Italie produit à l'échelon industriel* ». Surtout qu'en l'occurrence la sous-traitance généralisée cache souvent un important travail au noir, fréquent dans une industrie si légère. « *Deux stylistes, une machine à coudre, et voilà un atelier qui échappe à tout contrôle : une concurrence difficilement acceptable pour ceux qui respectent les règles sociales* », tranche la Fédération du prêt-à-porter féminin.

Le raisonnement en coûts de production ne suffit pourtant pas à rendre compte du déclin du vêtement français. Quant à la baisse de la consommation, (– 2,7 % en volume de 1983 à 1984 sur les seuls vêtements féminins et pour enfants), elle n'explique pas la progression des importations en provenance des pays à forts salaires. Pour plusieurs raisons. D'abord, il est un phénomène contre lequel les français ne peuvent rien : l'exotisme. Comment expliquer autrement l'engouement récent pour la veste autrichienne en laine « foulée » (bouillie) ? Le modèle, identique au bouton près, à celui dessiné, plusieurs siècles auparavant, au Tyrol, n'a même pas été adapté au goût du consommateur français. Cela aurait gâché l'effet. « *Les Français voyagent par le vêtement* », tente d'expliquer l'importateur.

Par contre, les français sont responsables pour leur manque de créativité, flagrant en matière de bonneterie. Un des secrets de Benetton a été de teindre les pièces au dernier moment, pour toujours être au goût et à la couleur de la mode. Un autre secret consiste à informatiser le système de gestion, pour pouvoir surveiller les ventes, dans les 2 400 boutiques ouvertes en Europe occidentale.

Le juge de paix

Car nul ne peut prévoir la mode. « *La rue est le juge de paix. On peut tout inventer. Si le consommateur refuse, cela ne passe pas.* » Au point de remettre en question les deux traditionnelles collections : été, hiver. Déjà les Allemands en présentent au moins six, ne serait-ce que pour jouer sur l'effet de nouveauté, en différant la présentation de certains articles et, au besoin, en les adaptant.

En plus, le Français est piètre vendeur. Soit les petits producteurs, agressifs sur les marchés étrangers, remportent des commandes qu'ils sont parfois incapables d'honorer, soit les « grands » – dont l'accession au second marché témoigne du dynamisme – exportent peu. Seulement 6 % pour Manoukian (pulls), 16 % pour Clayeux (layette) et 10 % pour Le Bourget (manteaux).

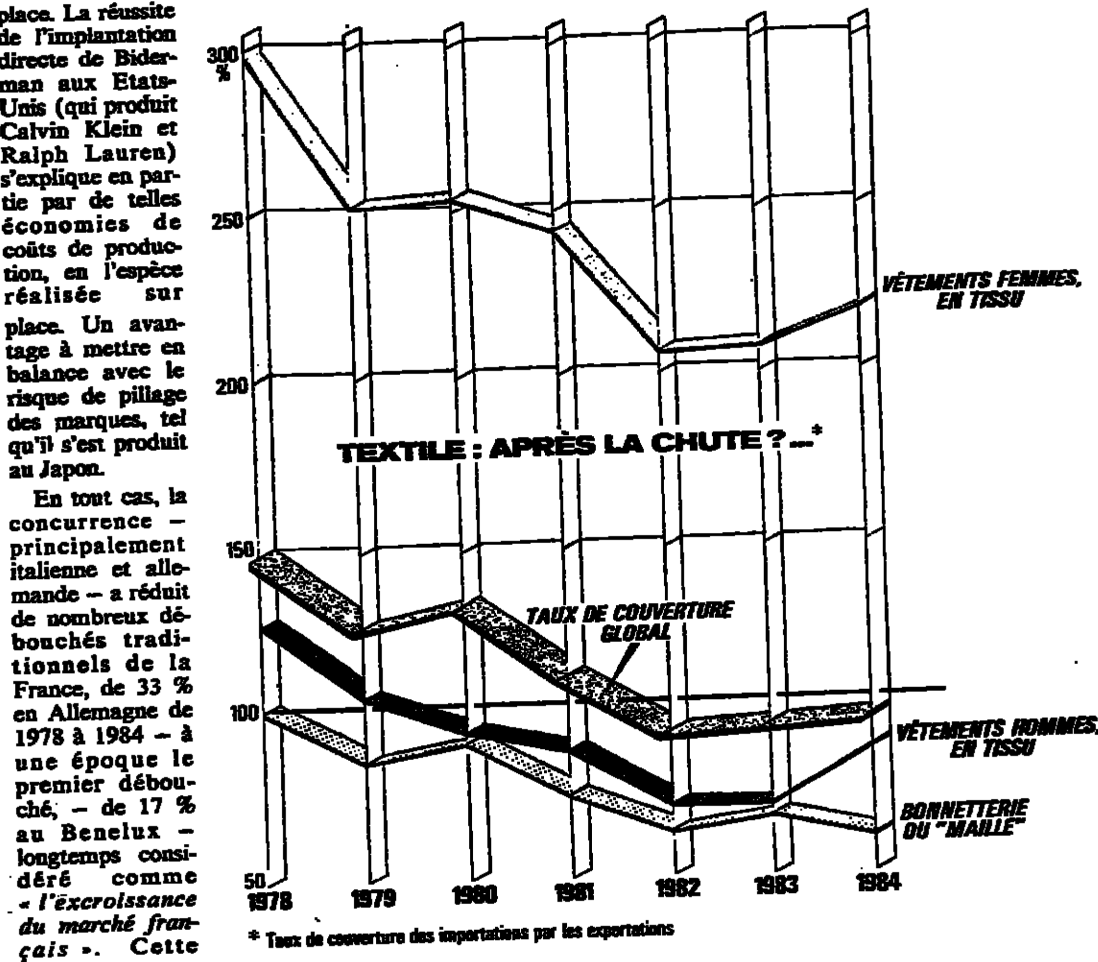
On accuse aussi les Français de préférer souvent la vente sous licence – s'évitant ainsi l'effort de production – à l'exportation directe. Un procédé justifié pour éviter la lenteur des douaniers japonais et les droits de douane parfois élevés (42 % pour l'importation de vêtements ornementés aux Etats-Unis contre 24 % pour le régime normal), ce qui oblige à coudre le crocodile de Lacoste sur place. La réussite de l'implantation directe de Biderman aux Etats-Unis (qui produit Calvin Klein et Ralph Lauren) s'explique en partie par de telles économies de coûts de production, en l'espèce réalisée sur place. Un avantage à mettre en balance avec le risque de pillage des marques, tel qu'il s'est produit au Japon.

En tout cas, la concurrence – principalement italienne et allemande – a réduit de nombreux débouchés traditionnels de la France, de 33 % en Allemagne de 1978 à 1984 – à une époque le premier débouché, – de 17 % au Benelux – longtemps considéré comme « *l'excroissance du marché français* ». Cette même concurrence explique aussi la progression moins forte que prévu sur les marchés anglais – ouvert aux exportations depuis seulement 1972 – et américain. Sur ce dernier pays, et rien que sur le marché de la femme, on remarque que la progression des ventes françaises (+ 73 %) est nettement inférieure aux performances italiennes (+ 134 %) et même allemandes (+ 96 %). L'Allemagne partait, il est vrai, d'une position inférieure : les Allemands ont moins de 0,5 % du marché américain, contre 1,6 % aux Français et 3,4 % aux Italiens. Tout compte fait, les exportations françaises de vêtements, si vantées, représentent un chiffre inférieur aux exportations de lunettes.

Au ministère de l'industrie, on estime que l'essentiel sera de prendre le tournant de la révolution technologique. Déjà les grandes sociétés françaises pratiquent la découpe informatisée. Dans l'ensemble textile-habillement, l'investissement a dépassé 3,5 milliards de francs par an en moyenne depuis 1982, après avoir régressé les sept années précédentes.

Reste l'inconnue de la modernisation italienne. En attendant, une satisfaction pour la France, dont l'emprise sur la mode est aujourd'hui ébranlée : il existe un pays industriel sur lequel les ventes progressent régulièrement, un pays dont elle est le premier fournisseur étranger : l'Italie.

DOMINIK BAROUCH.



* Taux de couverture des importations par les exportations



La chronique de Paul Fabra

Questions à Fernand Braudel

« *Si l'échange est aussi vieux que l'histoire des hommes* », comme l'écrit Fernand Braudel, auquel le centre de Châteauvallon (1) vient de consacrer trois « journées », en la présence — ô combien active ! — du grand historien âgé aujourd'hui de quatre-vingt-trois ans, le capitalisme serait selon lui, une « *superstructure* » qu'il convient de distinguer soigneusement de l'économie de marché. Dans son imposante trilogie *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, l'auteur marque les étapes entre le XVe et le XVIIIe siècle, ainsi que la place et la nature de ces deux phénomènes supposés fondamentalement distincts (voir aussi la chronique du 4 juin intitulée : « Le capitalisme qu'es aco ? »).

Cette thèse pose plus de questions qu'elle n'en résout, ce qui est le cas de tous les grands modèles explicatifs.

Braudel nous fait comprendre le rôle tout à fait insolite de ces capitalistes qui, dès l'aube des temps modernes, c'est-à-dire en plein Moyen Age, sont déjà à la fois grands marchands, manufacturiers, financiers, car éminemment capables — c'est une de leurs caractéristiques — de faire le choix entre les placements les plus rentables ; de ces capitalistes qui, bien au-delà des murs de l'Etat-ville (Bruges, Venise, Anvers, Gênes...), d'où rayonne leur activité, tissent un réseau d'échanges extrêmement lucratifs englobant dans ses mailles, sur une surface considérable de territoire, ce qu'il appelle une « *économie-monde* » (l'ensemble des économies-mondes formeraient l'économie mondiale). Dans le filet ainsi tendu se trouvent prise, et bientôt manœuvrée comme par en haut, l'économie de marché proprement dite, dont le prototype est constitué par les foires. Les échanges y portent sur les produits et les services fournis par la multitude des modestes fabricants et artisans.

Entre le passé, fût-il le plus lointain, et le présent, dont il nous entretient aussi à l'occasion, il n'y a jamais, selon Braudel, de complète discontinuité. Il en donne magistralement la preuve en insufflant la vie à l'énorme masse d'informations qu'il nous fournit.

Le doute commence à s'introduire quand cette incomparable description de la vie économique sert à justifier la fameuse dualité à laquelle il a été fait allusion. La raison n'en serait-elle pas qu'à cette grandiose histoire des échanges manque une conception nette de ce qu'est l'échange ? En témoignent les hésitations de Fernand Braudel sur le choix à faire entre une vision de l'économie animée par la dynamique de l'offre (schéma classique, datant de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe) ou par l'effet d'entraînement de la demande selon le modèle néo-libéral conçu pendant le dernier quart du XIXe siècle et poussé à l'extrême par la suite. L'investigation du passé ne défend pas Braudel contre les tentations et, oserai-je dire, certaine facilités de l'esprit du temps, je veux dire de notre époque. D'où le discrédit qu'il jette à son tour sur le principe fondateur de l'économie politique classique que Jean-Baptiste Say (1767-1832), lui-même un économiste de second plan, a formulé avec bonheur dans la célèbre loi des débouchés. Celle-ci ne fait qu'exprimer l'idée que, logiquement, l'offre précède la demande, car il ne peut y avoir de demande solvable sans une offre préalable.

Fernand Braudel écrit sans sourciller que Keynes (1883-1946) « *a renversé sans effort* » cette loi que Ricardo (1772-1823) avait déjà fait sienne, en affirmant tout simplement que l'interposition de la monnaie ne doit pas faire oublier qu'en définitive « *les produits s'échangent contre les produits* », ce qui est la façon la plus radicale de marquer la primauté de l'offre. La vérité est non pas qu'on a, à l'époque moderne, réfuté cette loi, *mais qu'on a délibérément* ignoré les conséquences qu'elle implique dans la conduite des affaires économiques d'un pays. L'ignorance dans laquelle on l'a tenue a donné naissance à l'illusion qu'on peut durablement stimuler la demande sans passer par l'offre, autrement dit distribuer des revenus dont le montant soit supérieur — c'est l'effet ordinaire d'un déficit budgétaire permanent — au total des revenus versés par l'appareil de production sous forme de salaires, d'impôts, de dividendes, etc...

Il me semble qu'on pourrait démontrer sans trop de difficulté que l'oubli de la relation organique entre l'offre et la demande qu'exprime (sous une forme rudimentaire) la loi des débouchés est à l'origine des dérèglements qui ont abouti à la longue et sévère crise actuelle.

C'est à une épreuve plus cruciale qu'il faudra encore soumettre l'interprétation de Braudel. Il nous y invite en faisant siennes les thèses de tel ou tel pamphlétaire de l'époque, comme John Galbraith, selon qui les très grandes sociétés sont en mesure d'« administrer » les marchés. Il écrit dans la même veine : « *Les lois économiques n'existent pas pour les grandes entreprises.* » C'est sur cette affirmation que repose en définitive la notion d'« extériorité » du capitalisme (par rapport à l'économie de marché), pierre angulaire de la construction braudélienne.

Une première remarque s'impose : le progrès économique consiste à faire passer progressivement le monde de la « production » sous l'empire de l'échange. N'est-ce pas là le résultat de la division du travail qui aboutit à la spécialisation des tâches et à la diversification des entreprises ? Les multinationales, qui répartissent leurs usines et leurs ateliers pour tirer au maximum parti des différences de coûts, sont passées maîtres à ce jeu. Avant de se demander si elles sont en mesure de s'affranchir de la loi du marché, force est d'observer qu'elles fondent leur existence sur l'utilisation à plein de cette loi. Le phénomène *n'*échappe pas tout à fait à Braudel, mais il ne s'y attarde pas.

Pour lui, l'économie de marché est soumise à l'influence de la concurrence, tandis que le capitalisme, disposant d'énormes capitaux accumulés, peut se permettre « *le jeu, le risque, la tricherie.* » Comment ne pas succomber à la force persuasive de la description braudélienne ?

Cependant la concurrence n'est-elle pas souvent, pour ne pas dire toujours, la plus vive sur le marché international où se déploie l'activité des très grandes entreprises ? Selon la théorie de Braudel, la concurrence sur le marché national serait le fait des petites boutiques, pas des supermarchés. A quel concept de la concurrence se réfère un auteur qui écrit, comme il le fait, qu'elle est au-dessous des monopoles, « *réservée aux petites et* médiocres (c'est moi qui souligne) *entreprises* ». N'est-on pas là en présence d'une conception contradictoire plus sentimentale que scientifique ?

Ne serait-ce pas une même forme de romantisme qui amènerait Braudel à prêter la plus grande attention à la théorie de Kondratieff sur les cycles de très longue durée (au moins quarante ans) ? L'attrait que peut avoir pour un historien un tel découpage du temps économique se comprend aisément, mais doit-il pour autant raisonner comme si l'hypothèse de Kondratieff, contestée par la plupart des économistes, avait tous les attributs de la vraisemblance et de l'authenticité ?

Il reste que toute une dimension qui échappe aux économistes de profession est mise en lumière par l'œuvre de Braudel. C'est un fait d'histoire que le phénomène universel de la hiérarchisation se retrouve dans l'économie qui s'organise en « économies-mondes ». Chacune de ces zones est diversifiée. Pourtant, selon la théorie économique, le marché tend à égaliser coûts et profits. Sans doute la contradiction est-elle partiellement prise en compte par l'irruption du capitalisme au sens braudélien du terme. Elle n'en est pas complètement résolue pour autant. Sans aller jusqu'à soutenir, comme son collègue américain Immanuel Wallerstein, que le triomphe de l'économie de marché pourrait se révéler comme le signe du... socialisme (par élimination de la « superstructure » capitaliste), on est tenté de se demander si, paradoxalement, ce n'est pas en la tirant vers l'utopie que la thèse de Braudel apparaît la plus féconde : l'assujettissement de l'ensemble de l'activité proprement économique à la loi de la concurrence n'est-elle pas le meilleur gage de rationalité ? La perpétuation des très grandes entreprises et des conglomérats ne nuit-elle pas à la recherche de la productivité maximale ? C'est ce que l'on semble (re)découvrir aujourd'hui.

(1) Centre de rencontres de Châteauvallon, 83190 Toulon-Ollioules.

A TRAVERS LES REVUES FRANÇAISES

Le lent ajustement des taux d'intérêt

Contrairement à la théorie, les taux s'ajustent beaucoup moins vite que les salaires.

par DANIEL VITRY (*)

La dernière livraison de la revue *Economie appliquée* (1985, nº 1) est intégralement consacrée aux questions monétaires. Christian de Boissieu y expose des « Eléments d'une analyse de la rigidité à la baisse des taux d'intérêt ». Dans les pays de l'OCDE, on constate depuis 1982 une baisse des taux d'inflation ; les taux d'intérêt nominaux n'ayant pas suivi le mouvement, les taux d'intérêt réels, estimés par la différence entre les taux nominaux et le taux d'inflation, sont en hausse. Contrairement à la théorie traditionnelle, les taux d'intérêt s'ajustent actuellement beaucoup moins vite que les salaires. Comment expliquer cela ?

L'auteur donne plusieurs explications. La première est l'inertie des anticipations inflationnistes. Or le taux d'intérêt nominal d'une échéance future se forme par la somme d'un taux réel et d'une prime de risque liée à l'inflation prévue. Si les agents économiques, ne croyant pas au succès des politiques de lutte contre l'inflation, raisonnent encore avec des taux d'inflation à deux chiffres, les taux d'intérêt réels constatés, calculés à partir du taux d'inflation réalisé, vont croître.

La deuxième explication est l'utilisation simultanée d'une politique monétaire restrictive et d'une politique budgétaire expansive aux Etats-Unis, malgré les efforts faits. La troisième explication repose sur l'évolution de la productivité du capital. Or il y a nécessairement une très grande proximité entre les taux d'intérêt réels et la productivité du capital.

Il y aurait un autre facteur explicatif de la hausse des taux d'intérêt réels. Depuis plus de dix ans se sont développés, en particulier aux Etats-Unis, de nouveaux produits financiers qui évitent d'avoir à choisir entre la liquidité d'un placement et la rentabilité. Il s'est ensuivi une hausse du coût de la collecte des fonds par les institutions financières.

La France n'est pas restée absente de ce mouvement de création de produits financiers nouveaux. Jean-Christian Metz, dans son article paru dans *Analyse financière* (premier trimestre 1985), « Le marché financier et l'innovation », donne la liste des principales innovations financières depuis la loi Mauroy qui avait permis, en 1978, de donner un nouveau souffle aux actions françaises. Jacques Delmas-Marsalet, dans la même revue, analyse « L'influence des nouveaux produits sur la structure de l'épargne et sur le couple rentabilité-risque », en France. On assiste à un renversement complet de tendance.

Pendant trente ans, les taux d'intérêt réels ont été très faibles, voire parfois négatifs. Il y avait, de ce fait, un transfert de l'épargnant vers les emprunteurs. Les Français obtenaient des revenus élevés et indexés, mais ils perdaient une partie du produit de leurs épargnes. Depuis 1978, les pouvoirs publics ont cherché à réorienter l'épargne vers des placements longs, plutôt industriels qu'immobiliers. En outre, ils ont cherché à favoriser l'épargne qui se place sur le marché financier plutôt que celle qui reste liquide. Pour cela, la fiscalité a été modifiée et les modalités collectives de gestion de l'épargne développées avec les SICAV ou les fonds communs de placement. C'est là qu'interviennent les innovations financières qui permettent de réduire le risque ou d'augmenter le rendement des placements obligataires.

Depuis 1981, les entreprises épargnent plus ; leur taux d'épargne, défini par le rapport de l'épargne à la valeur ajoutée, passe en effet de 9,5 % en 1981 à 12 % en 1984. Mais les ménages épargnent moins, leur taux d'épargne, défini par le rapport de l'épargne au revenu net d'impôts, revient de 15,8 % en 1981 à 14,5 % en 1984. C'est surtout l'épargne destinée à l'immobilier qui a baissé. L'épargne financière est actuellement mieux rémunérée, puisque les taux d'intérêt réels sont devenus positifs, mais les placements sont devenus plus risqués, car l'augmentation du risque accompagne toujours l'augmentation du rendement.

Masse monétaire

Parallèlement à la politique de renforcement du système financier, les autorités monétaires ont cherché, depuis 1979, à ralentir la croissance de la masse monétaire à un taux inférieur à la croissance du produit intérieur brut (PIB), pour lutter contre l'inflation. C'est à ces aspects de la politique monétaire que Jean-Paul Pollin s'est intéressé dans son article : « Les agrégats de monnaie et de crédit : leur utilisation dans la conduite de la politique monétaire française », paru dans *Economie appliquée* (1985, nº 1). L'intérêt de l'article est d'éclairer sur la stabilité de vitesse-revenu de certains agrégats monétaires. Par vitesse-revenu, on entend le rapport entre le PIB en valeur et un agrégat monétaire.

Sur la période 1971-1983, c'est M1, l'agrégat monétaire le plus étroit, qui est le plus stable par rapport au PIB. Cela est une surprise. En effet, M1 ne comprend que les pièces, les billets et les dépôts à vue ; au cours de la période analysée, les habitudes de paiement ont beaucoup changé, si bien qu'il y a eu des substitutions entre moyens de paiement. On se serait donc attendu que les agrégats monétaires plus larges soient plus stables par rapport au PIB.

L'auteur s'est aussi intéressé au dernier-né des agrégats de crédit. La Banque de France a, en effet, construit une nouvelle série statistique, le « crédit global ». Cet agrégat intègre tout le financement interne des agents non financiers ainsi que leurs emprunts à long et à moyen terme faits à l'étranger. C'est le plus large des agrégats de crédit ; c'est aussi celui qui s'avère être le plus stable par rapport au PIB.

La stabilité d'une relation entre deux variables ne renseigne en rien sur le sens de la causalité entre ces deux variables. L'auteur s'intéresse à la relation causale entre le PIB et les agrégats monétaires pour pouvoir prévoir le PIB en valeur à partir de différents agrégats. Les résultats sont surprenants. Quoique M1 soit l'agrégat monétaire le plus stable par rapport au PIB, ce n'est pas lui le meilleur pour prévoir le PIB.

C'est M3, l'agrégat monétaire le plus large, qui permet le mieux de prévoir le PIB en volume. Plus surprenant encore, l'agrégat crédit global ne permet en rien de prévoir le PIB. Enfin, il s'avère qu'aucun agrégat de monnaie ou de crédit ne permet de prévoir le niveau général des prix. Tout se passe comme si le taux d'inflation était indépendant des variables monétaires et financières.

Devant ces résultats, il était tentant de tester les relations inverses, c'est-à-dire l'influence du PIB et des prix sur les agrégats. Le PIB, en volume ou en valeur, explique bien l'agrégat crédit global. Cela signifie que les crédits sont endogènes par rapport à l'activité économique. De plus, les variations de prix ne commandent pas les variations des agrégats monétaires ; comme on a vu que la relation inverse n'existe pas non plus, il semble donc qu'il n'existe aucun lien entre les prix et les agrégats monétaires. Par contre, les variations des prix sont la cause du crédit global. Il y a là de quoi au moins jeter le doute sur l'efficacité de la politique monétaire.

(*) Professeur à l'université de Paris-II.

L'Etat parfait

La revue *Politiques et management public* (juin 1985) a poursuivi la publication d'une série d'articles sur « Le management public entre les politiques nationales et les stratégies des organisations publiques ». Jean-Dominique Lafay y présente un papier sur « Les entreprises publiques selon la théorie économique de la politique ». La théorie traditionnelle de l'économie publique présuppose que l'Etat fait toujours au moins aussi bien que le marché. Si l'Etat doit intervenir, c'est pour compenser les défauts du marché ; l'Etat est lui-même sans défaut. Cette approche est toujours normative, cherchant plus à dire ce qu'il conviendrait de faire qu'à se pencher sur les pratiques effectives.

La théorie économique de la politique s'est bâtie autour du refus d'un tel *a priori*. Cette théorie regroupe une série de recherches sur les choix sociaux, les choix publics ou encore sur la réglementation ; elle raisonne en supposant que les décideurs ont des objectifs et sont rationnels en cherchant à maximiser certains critères. Les entreprises publiques qu'elle analyse sont toutes les entreprises dans lesquelles l'Etat a des participations suffisantes pour ne pas avoir à se préoccuper des réactions d'autres actionnaires, quand il y en a.

Il convient de distinguer la fourniture publique et la production publique. Tous les services publics, mis à part la défense et l'ordre au sens le plus général, peuvent être fournis par l'Etat mais produits par des entreprises privées. Pour la puissance publique, le choix à faire est entre acheter à autrui en établissant des contrats et produire elle-même.

Bureaucratie

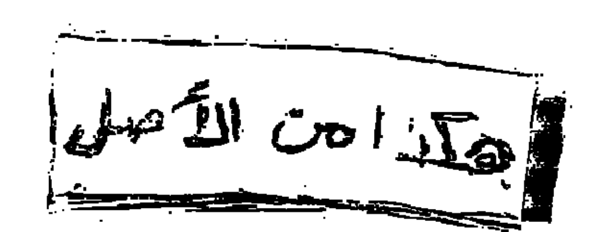
Dans le premier cas, il faut établir un cahier des charges qui va faire intervenir entre les dirigeants politiques et l'entreprise productrice un agent économique nouveau, la bureaucratie. C'est cette dernière en effet qui établira le cahier des charges. Entre la bureaucratie et l'entreprise contractante, il y a quelques risques de coalition de fait. Lorsque l'Etat veut non seulement fournir des biens ou des services, mais en outre inciter à des transformations très rapides, il délaisse le contrat et passe à la production publique en faisant concurrence à la production privée, soit en se garantissant un monopole.

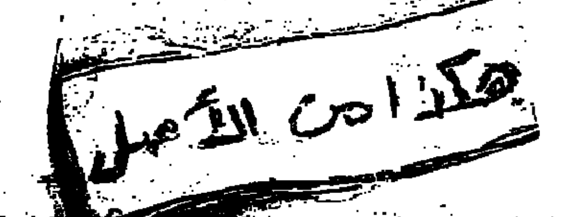
Du fait que les hommes politiques ont *a priori* pour objectif de se maintenir au pouvoir, la rationalité de l'affectation des ressources semble bien avoir un moins grand poids que les objectifs de stabilisation ou de redistribution. Ces derniers sont en effet très clairement perçus par les électeurs. Il y a là un résultat de l'analyse nouveau, car la théorie traditionnelle de l'économie publique insistait surtout sur l'affectation des ressources.

Comment fonctionnent les entreprises publiques ? Trois groupes d'agents sont en cause : les consommateurs, qui sont aussi les électeurs, le gouvernement qui souhaite conserver le pouvoir, enfin la bureaucratie. Celle-ci poursuit son objectif propre, qui est souvent de produire le plus possible. Dans ce jeu à trois, on montre facilement que l'information sur l'offre et la demande, que chaque partenaire peut se procurer moyennant un coût, a un impact décisif sur le résultat final et le gain que chacune des parties peut en tirer.

La bureaucratie a ici le beau rôle puisqu'elle réunit très facilement l'information. Par rapport à une entreprise privée, elle a l'avantage de ne pas avoir à craindre la réaction des actionnaires. Cependant, sa liberté n'est pas sans limite ; il existe en effet une sorte de marché des dirigeants d'entreprises publiques. Du point de vue de la méthode, cette dernière remarque permet de souligner la place centrale tenue par la théorie du comportement des agents économiques dans la théorie de l'économie de la politique.

D. V.




هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : stabilité à 8,07 F environ

Sur des marchés des changes très calmes, les cours du dollar en Europe sont restés stables à 8,07 F environ et 2,6450 DM. En revanche, ils ont amorcé une baisse significative à Tokyo, où le « *billet vert* » a « *décroché* » *des 215-216 yens, où il se cantonnait* depuis trois semaines pour glisser à 213,60 yens. Rappelons que de 245 yens avant la fameuse réunion du groupe des « cinq » à New-York, le 22 septembre, il avait fléchi, le vendredi 4 octobre, à 211,50 yens, avant de se raffermir. Ce fléchissement, qui correspond à une hausse de la monnaie nippone, a été provoqué par un relèvement brutal des taux d'intérêt à Tokyo, décidé à la veille du week-end par la Banque du Japon pour rendre les *placements en yens plus attirants, aux dépens de ceux effectués en* dollars par les investisseurs du pays du Soleil-Levant.

Automobile : accord chez Chrysler

Les salariés de Chrysler ont finalement obtenu satisfaction, non seulement sur leurs revendications salariales, mais également en matière de garantie de l'emploi. Selon M. Owen Bieber, président du syndicat United Auto Workers, le texte approuvé dimanche 27 octobre par plus de 80 % des employés a satisfait « *à la moindre revendication syndicale* » et donne aux employés du troisième constructeur automobile américain un « plus » sur les conditions précédemment obtenues par leurs collègues des deux autres grandes firmes automobiles américaines, General Motors et Ford. Sur le point le plus délicat, la sous-traitance, l'accord établit que, pour tout contrat affectant plus de 25 % des emplois syndiqués, la direction ne pourra signer sans avoir précédemment consulté un comité local mixte (syndicat-patronat), qui pourra éventuellement faire appel. Le deuxième point de l'accord crée une « banque d'emplois », dotée de 170 millions de dollars, appelée « *système de sécurité de l'emploi* », destinée à protéger les employés de Chrysler des licenciements. En revanche, le troisième point est une victoire pour la direction, puisqu'il prévoit que les nouveaux employés ne recevront, à leur embauche, que 85 % du salaire normal et n'atteindront la parité avec les anciens qu'après dix-huit mois (et non plus trois). Autre concession du syndicat, Chrysler ne s'est pas formellement engagé à produire aux Etats-Unis les modèles du plan « Liberty » — des voitures produites en réduisant les coûts de production de 2 000 dollars par véhicule. Les avantages salariaux ont, sans doute, été décisifs pour convaincre les ouvriers de cesser une grève qui a coûté près de 250 millions de dollars à Chrysler, notamment des augmentations de salaires de 2,25 % en 1986 et des primes pour rattraper les retards de salaires acceptés par les employés au moment des difficultés de l'entreprise (*le Monde* du 25 octobre).

Les députés veulent accroître les fonds destinés à la maîtrise de l'énergie

Les députés socialistes déposeront, dans les prochains jours, un amendement au projet de budget 1986, afin d'accroître de 100 à 150 millions de francs (de 20 à 30 %) les subventions publiques accordées à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Les députés estiment le budget prévu insuffisant pour permettre un maintien de la politique poursuivie depuis 1982, « *le budget 1986 traduit, certes, une volonté louable de maîtriser les dépenses, mais il ne faut pas que cette volonté devienne contradictoire avec la politique de maîtrise de l'énergie* », a déclaré M. Robert Chapuis, député socialiste de l'Ardèche, en présentant le 22 octobre un rapport d'information parlementaire consacré au bilan de cette politique.

Les députés estiment, en effet, que la politique menée depuis quatre ans doit « *absolument être poursuivie et intensifiée* » dans les années qui viennent, « *sinon nous aurions gâché de l'argent* », a assuré M. Chapuis. Soulignant la nécessité d'assurer un financement « *plus régulier et plus diversifié* » à cette politique, les parlementaires suggèrent de maintenir l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) qui « *doit avoir pour les dix ans à venir un rôle essentiel d'opérateur direct, et pas seulement un rôle d'incitation* », et de lui garantir un financement plus stable que par le passé.

Ce financement devrait provenir, propose le rapport, de quatre sources différentes : budget, allocation d'une part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), emprunt et rémunération directe d'un certain nombre de services rendus par l'Agence, dans le cadre de contrats conclus avec les bénéficiaires de ces actions.

LE JAPON FACE AU PROBLÈME DE SON EXCÉDENT COMMERCIAL

« Achetez étranger »

M. Nakasone a promis d'ouvrir le marché japonais et de relancer la demande intérieure. En aura-t-il les moyens, se demandent les occidentaux ? Les plus critiques sont encore... les Japonais.

De notre correspondant

Tokyo. — « *Acheter étranger.* » Cette formule, en japonais et en anglais, figure désormais au dos des billets d'avion achetés au Japon. Comme les affiches représentant des starlettes se déclarant « *avides de connaître le monde* » (et ses produits) ou ces « *fêtes de l'importation* », sorte de bazars itinérants des produits étrangers, ces messages s'inscrivent dans le cadre de la campagne menée par le cabinet du premier ministre afin de promouvoir les importations et de tenter de désamorcer les critiques dont est l'objet le Japon, qui accumule les excédents commerciaux sur ses partenaires.

De louables intentions, même si certaines de ces initiatives peuvent paraître ingénues, mais dont on peut surtout se demander si elles auront un effet concret. Le problème des excédents commerciaux du Japon n'est pas nouveau. Depuis une décennie, le même scénario se répète. Les Etats-Unis et la CEE vitupèrent ; le Japon fait le gros dos, temporise, prend des mesures d'apaisement (c'est-à-dire qu'il remédie aux effets sans vraiment s'attaquer aux causes), et, l'année suivante, tout recommence.

Le « programme d'action » mis en place en juillet et destiné à ouvrir le marché japonais, ainsi que, dernièrement, le plan de relance de la demande intérieure annoncé en grande pompe la veille du départ du premier ministre Nakasone aux Etats-Unis, n'ont que partiellement répondu aux attentes de Washington et des pays de la Communauté européenne. Le plan de relance a d'ailleurs été accueilli avec le plus grand scepticisme par la presse japonaise.

A force d'esquive et de mesures dont l'effet est pour le moins incertain (l'*Asaki shimbun* qualifiait récemment dans un éditorial le plan de relance de la demande intérieure de « gestes futiles »), le Japon risque d'entamer sa crédibilité internationale. M. Nakasone, qui affirmait encore la semaine dernière devant l'Assemblée générale des Nations unies la volonté de son pays de jouer un rôle accru sur la scène mondiale, n'ignore pas que, « noblesse oblige », Tokyo doit commencer par démontrer son sens des responsabilités dans la crise que traverse l'économie des pays industrialisés. Le Japon est, en effet, devenu la troisième puissance économique du monde en consommant peu (les conditions de vie des Japonais restent qualitativement inférieures à celles de la majorité des pays industrialisés) et en réinvestissant ses profits quasi uniquement dans des opérations de renforcement de sa capacité productive.

M. Nakasone est parfaitement conscient de la nécessité de faire entrer l'économie japonaise dans une phase de maturité, caractérisée par un meilleur équilibre entre la richesse accumulée et le bien-être social. Mais il est aussi placé devant un dilemme : d'un côté, il manifeste une prise de conscience, incontestablement plus réelle qu'auparavant, du caractère critique de la situation, mais, de l'autre, il sait sa marge de manœuvre très limitée.

Le problème de l'excédent commercial japonais est moins de nature conjoncturelle (même si cette fois il a été aggravé par une diminution des importations) que structurelle. Depuis la crise pétrolière, la croissance japonaise est « tirée » par les exportations. En l'absence, depuis des années maintenant, d'une réelle politique de stimulation de la demande intérieure, les industries, disposant souvent d'une *surcapacité* de production, se sont avant tout orientées vers les marchés extérieurs. Il y a vingt ans, alors que la capacité de production était moindre, les Japonais faisaient peu de profits à l'exportation. Aujourd'hui, en raison notamment d'un marché intérieur trop étroit, la situation s'est *inversée. Selon le Nihon Keizai* (journal économique), au cours des six premiers mois de l'année, les exportations ont compté pour plus de la moitié dans la croissance du PNB.

Des barbecues

A ces facteurs s'ajoute l'attitude des milieux d'affaires. Chacun, dans son secteur, est plus préoccupé par ses intérêts bien compris que par la politique globale du Japon à l'égard de l'étranger, s'il y a un marché, on *s'y engouffre. D'une manière générale*, prévaut dans les milieux d'affaires le sentiment que les Japonais n'ont pas à être pénalisés parce qu'ils sont plus compétitifs. La réaction du Keizai Doyukai (l'un des organismes du patronat) aux récentes critiques américaines est d'une désarmante logique : « *Si vous voulez exporter plus au Japon, soyez plus compétitifs en matière de qualité et de prix.* » De manière symptomatique, lorsque récemment Toyota a dépêché aux Etats-Unis une mission d'achat de pièces détachées automobiles, celle-ci n'ayant pratiquement rien trouvé dont le premier constructeur automobile nippon est besoin, s'est contentée d'importer des équipements de camping et des barbecues pour manifester sa bonne volonté.

Sous-jacent aux « mini-patriotisme » des entreprises, il existe, en particulier chez les hommes d'affaires de l'ancienne génération (la majorité, étant donnée la gérontocratie régnante au Japon), une mentalité autarcique diffuse : pauvres en matières premières, les Japonais ont toujours accordé la priorité aux moyens leur permettant d'assurer leurs approvi*sionnements*, notamment en dégageant des excédents sur les produits qu'ils n'ont pas impérativement besoin d'acheter à l'étranger.

Dans la crise actuelle avec les Etats-Unis (l'excédent japonais se chiffrera à 50 milliards de dollars), les industriels nippons s'estiment d'autant moins responsables (*a fortiori* coupables) qu'ils attribuent la cause du déficit commercial américain à la sous-évaluation du dollar. Ils ajoutent que ce déficit est partiellement compensé par les massifs investissements japonais réalisés dernièrement aux Etats-Unis (grâce aux bénéfices accumulés par les entreprises nippones sur les marchés étrangers). Les maisons de commerce, les entreprises de construction et les compagnies d'assurances japonaises ont investi plus de 1 milliard de dollars aux Etat-Unis au cours des sept premiers mois de *l'année, et l'on s'attend que ce montant* soit multiplié par trois en 1986.

Il y a là un ensemble de facteurs (structurels, conjoncturels et tenant aux mentalités) qui ne laisse guère prévoir à court terme une modification des orientations économiques du Japon. Afin de ramener l'excédent commercial nippon à un niveau plus tolérable pour ses partenaires, il faudrait une réelle volonté politique.

Sans doute peut-on faire crédit à M. Nakasone d'être conscient de la nature du problème. Il a d'ailleurs récemment créé un comité présidé par un ancien gouverneur de la Banque du Japon, M. Naekawa, chargé d'étudier une restructuration de l'appareil productif japonais. Mais l'on attend guère de miracles des travaux de ce comité pour la simple raison que, quelles que soient ses recommandations, M. Nakasone n'est pas politiquement en mesure d'imposer les changements en profondeur qui seraient nécessaires.

Affronter le patronat

En juin prochain, il doit en effet affronter des élections sénatoriales (peut-être couplées à des élections générales) dont les résultats seront *déterminants* pour ses ambitions : briguer un troisième mandat. Dans la perspective de ces échéances politiques, Il est peu vraisemblable qu'il prenne des mesures allant à l'encontre des intérêts des milieux d'affaires (qui financent le Parti libéral démocrate). Or le patronat n'est pas disposé à risquer un affaiblissement de certaines industries en procédant à des changements drastiques favorisant une relance de la demande intérieure. par exemple par une réduction des heures de travail (actuellement des Japonais travaillent en moyenne 2 300 heures par an, soit 500 heures de plus que les salariés américains ou européens), qui s'inscrirait dans une politique globale d'amélioration des conditions de vie et de stimulation de la consommation individuelle, comme le demande notamment la confédération syndicale Sohyo. En l'absence d'une telle politique, il est vain d'attendre des Japonais qu'ils dépensent plus pour leur logement (comme y incite le nouveau plan de relance de la demande intérieure) alors qu'ils ne rentrent chez eux que pour dormir.

L'amélioration du bien-être social des Japonais est l'objet d'un vieux débat (déjà à l'ordre du jour du cabinet Miki en 1975). Depuis, la priorité est passée à la réduction du déficit budgétaire (dont l'encours représente un montant égal à 42 % du PNB). Compte tenu de cette situation, le ministère des finances s'oppose à toute réduction d'impôt *qui ne serait pas compensée par de* nouvelles taxations, ainsi qu'à une augmentation des dépenses publiques.

M. Nakasone n'a fait figurer aucune réforme fiscale dans son plan de relance. Il s'est contenté de l'axer sur une augmentation des *dépenses en travaux publics dont on* voit mal, pour l'instant, d'où viendront les financements. Même s'ils sont trouvés, les experts japonais sont très sceptiques sur la portée de ce programme. Selon le *Nihon Keizai*, dans le meilleur des cas il n'augmentera la croissance que de 0,3 % (plus de 1 % selon le gouvernement) et n'engendrera que 700 millions de dollars en importations supplémentaires (2 milliards selon le gouvernement). Ces projections pessimistes sont, au demeurant, étayées par l'exemple du plan de relance de la demande intérieure de 1983, également décidé afin de calmer les par*tenaires commerciaux du Japon. Il* fut loin d'avoir les effets attendus : l'excédent commercial passa de 20 milliards de dollars à 37 milliards en 1984, tandis que l'épargne augmentait et que le nombre de logements construits diminuait, comme le rappelle l'*Asahi*.

Dans ces conditions, la seule possibilité d'une éventuelle diminution de l'excédent commercial tient au renforcement du yen par rapport au dollar, sans pour autant que cette nouvelle parité modifie substantiellement le déséquilibre entre exportations et importations. Elle risque, en revanche, à moyen terme de provoquer une chute de la croissance (entraînant une baisse des importations pourtant, théoriquement, facilitées par la réduction des droits de douane sur près de deux mille produits, qui entrera en vigueur le 1er janvier). Tel un porte-avions, le Japon du sémillant M. Nakasone, plus apprécié sans doute par la presse internationale que par celle de son pays, ne change pas de cap aisément.

PHILIPPE PONS.

M. Delors propose d'amender le traité de Rome pour faire progresser la coopération monétaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La relance de la construction européenne, l'établissement d'ici sept ans d'un grand marché intérieur incluant la libre circulation des capitaux, impliquent une cohésion monétaire accrue. Il est opportun qu'on puisse ensuite aller de l'avant, que la conférence intergouvernementale chargée par le conseil européen de Milan de donner un souffle nouveau à la Communauté et à son fonctionnement confirme cet objectif de manière solennelle par un amendement au traité de Rome qui a institué la CEE. Tel est le sens de la communication que M. Jacques Delors, le président de la Commission, soumet ce lundi 28 octobre aux ministres des finances des Dix et qui rejoindra ensuite l'ensemble du document préparatoire au conseil européen des 2 et 3 décembre.

L'idée de la Commission consiste à préciser les choses, à inclure dans le traité un cadre juridique qui permette de faire progresser la coopération monétaire sans ratification des Parlements nationaux aux nouvelles conférences intergouvernementales. La substance de cette coopération, c'est le mécanisme de change qui, depuis sept ans, assure avec succès la *stabilité des monnaies de la Communauté*. On sait que la livre et la drachme ne participent pas au système de change et que la lire y est associée selon des modalités plus souples que celles qui lient les autres monnaies. La commission souhaite que les Etats membres après avoir reconnu que le SME contribue à la *stabilité interne et externe des relations* entre les monnaies, s'engagent à le renforcer, autrement dit à consolider par des mesures appropriées le système de change géré par les banques centrales. Dans le même esprit, l'amendement en forme de déclaration d'intention que préconise la commission devrait confirmer *la volonté des Douze de* favoriser l'accroissement du rôle de l'ECU.

Ces considérations apparemment formelles sur la monnaie seront-elles d'un grand apport dans un débat où les questions centrales sont l'établissement d'un grand marché sans frontières, l'amélioration du processus de décision par l'usage systématique du vote, la solidarité Nord-Sud au sein de la Communauté ou encore l'accroissement des pouvoirs du Parlement ? Pour la Commission, la réponse est bien sûr positive. Si elle parvient à faire admettre au plus haut niveau à l'occasion d'une *réforme de nature constitutionnelle* que la coopération monétaire représente une dimension indispensable de la relance; qu'on ne peut pas tout à la fois vouloir le grand marché et refuser la solidarité monétaire, elle apporte un renfort politique appréciable à ceux qui, à l'intérieur de la Communauté, se battent pour que la politique monétaire des gouvernements membres; élément-clé de la souveraineté, devienne plus solidaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'excédent commercial de la RFA pourrait atteindre 300 milliards de francs en 1986

L'excédent commercial ouest-allemand pourrait passer de 80 milliards de marks (240 milliards de francs) en *1985* à *100* milliards de marks (300 milliards de francs ou 38 milliards de dollars), record absolu, prévoient, dans un « rapport d'automne », quatre grands instituts de conjoncture de RFA (DIW de Berlin-Ouest, HWA de Hambourg, RWI d'Essen, et celui de l'université de Kiel).

En deux ans, cet excédent aura plus que doublé : « *Il irrite grandement les partenaires étrangers de l'Allemagne, et celle-ci devra se justifier au sommet des principaux pays industrialisés en mai 1986 à Tokyo* », comme doit le faire actuellement le Japon.

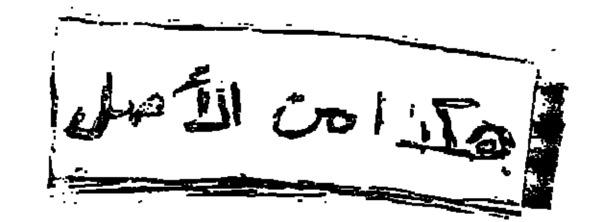
Les instituts pronostiquent également un nouveau bond de l'excédent de la balance des paiements à 50 milliards de marks (150 milliards de francs) contre 35 milliards de marks (105 milliards de francs) en 1985, et, dans la foulée, une réévaluation du mark contre la plupart des monnaies européennes.

Ils notent, dès maintenant, un ralentissement de la concurrence des exportations allemandes, plus marquée en 1986 (+ 4 % seulement) en raison du repli du dollar, compensé par un fléchissement du coût des importations de matières premières, dont les cours sont orientés à la baisse, accentuée encore par le reflux du « billet vert », ce qui explique l'excédent commercial record.

Le fait saillant de 1986 sera la nette reprise de la consommation des ménages (+ 3 %) qui prendra, en partie, le relais de la demande extérieure, la croissance du PNB passant de 2,7 % en 1984 à 3 % après avoir fléchi de 2,25 % en 1985. Le taux d'inflation ne dépassera pas 2 %, tandis que le chômage restera stationnaire (2,25 millions de sans-emploi contre 2,3 millions cette année).

Le problème fondamental, en ce domaine, est l'absence d'une véritable dynamique de la reprise qui ralentira la progression des investissements.

Les instituts demandent donc au gouvernement d'avancer d'un an la deuxième tranche d'allégements fiscaux (10 milliards de marks, soit 30 milliards de francs) prévue pour le début de 1987, ce qui a été immédiatement rejeté par le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann.



AFFAIRES

HYPERMARCHÉ, DROIT SOCIAL ET PUBLICITÉ

«Touche pas à mon dimanche»

Répondant à l'appel de FO et de la CFDT, trois cents manifestants environ, accompagnés de plusieurs personnalités politiques de l'Essonne, dont le sénateur Jean Colin (Union centriste), ont bloqué, dimanche 27 octobre, l'entrée de l'hypermarché Continent, aux cris de «*Touche pas à mon dimanche*». L'entrée fut ensuite dégagée par les gendarmes mobiles. De son côté, la Fédération française des associations de commerçants a demandé une «*condamnation sévère*» et la «*stricte application de la législation en vigueur*».

L'ouverture des magasins le dimanche est un serpent de mer qui resurgit de temps à autre depuis trente ans. La situation varie d'un département à l'autre, d'une ville à l'autre, d'un type de commerce à l'autre, puisque la réglementation en la matière dépend de la préfecture du département. C'est en effet le préfet qui, par un arrêté, autorise, par dérogation, les commerces à fermer un autre jour que le dimanche (1). Il est question là de droit social, puisqu'il s'agit du repos dominical des salariés (article 221-9 du code du travail), et c'est par ce biais que l'Etat tente de concilier localement les nécessités du commerce, les règles d'une concurrence loyale et les besoins du consommateur.

Le groupe Promodès (26,9 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé en 1984) a axé la publicité de l'ouverture de son vingt-sixième hypermarché, à l'enseigne Continent, sur l'ouverture du dimanche. La campagne publicitaire (faite par Taurus, une filiale du groupe Belier, lui-même filiale d'Eurocom, c'est-à-dire de l'agence Havas) a coûté, selon un responsable de Promodès, 500 000 F, un peu plus cher qu'en province. Mais cette ouverture le dimanche a valu à cet hypermarché de faire beaucoup parler de lui dans tous les médias de l'information, ce qui n'entrait pas dans le coût de la campagne.

S'appuyant sur un arrêté préfectoral du 24 décembre 1936, qui donnait aux commerces alimentaires de Seine-et-Oise la liberté de choisir comme jour de fermeture le dimanche, le lundi ou le mercredi, le magasin a choisi unilatéralement de fermer le lundi sans en demander l'autorisation et sans que cette décision ait été négociée avec les représentants du personnel comme il est d'usage. M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, envisage de rappeler par circulaire les règlements en vigueur. Dimanche 27 octobre, les agents de l'inspection du travail sont donc venus constater le nombre de salariés au travail, sur les 320 qu'emploie le magasin. Il en coûte de 1 200 F à 3 000 F par salarié, l'ampleur de l'amende à l'unité étant laissée à l'appréciation de l'administration. Si le magasin ouvre le 3 novembre, il en coûtera 6 000 F par personne au travail.

Pour 250 salariés, cela coûtera de 300 000 F à 750 000 F pour la journée du 27 octobre et 1 500 000 F les dimanches suivants. Il est vrai que Promodès avait annoncé que le magasin serait ouvert le dimanche, «*à titre expérimental*».

J. D.

(1) C'est le cas de grandes surfaces de meubles, mais aussi de petits commerces alimentaires comme les boucheries, les charcuteries, les boulangeries, les fleuristes...

Le mouvement coopératif vinicole est saisi par le virus de l'innovation

La coopération vinicole innove. Pour la première fois a été organisé à Paris un salon ouvert au public pour les vins produits par les entreprises coopératives. Quelque quatre-vingts sociétés venues de toutes les régions viticoles de France ont été représentées du 25 au 27 octobre dans les salons Hoche (9, avenue Hoche, Paris-8e).

Cette manifestation a pour objectif de démontrer que les vins des coopératives sont aussi des produits de qualité élaborés avec les techniques de vinification les plus modernes.

Il existe 1163 caves qui regroupent 251200 apporteurs de raisin travaillant 495000 hectares, soit la moitié du vignoble français. La coopération vinicole affirme représenter 60 % de la vinification des vins de table (et donc aussi des vins de pays) et 42 % des vins d'appellation — appellation d'origine contrôlée (AOC) et vins délimités de qualité supérieure (VDQS).

Ce salon était aussi innovateur par lui-même. Pour trois raisons. On y trouvait, pour la première fois, des vins primeurs, légers, à consommer dans les semaines suivant la vinification, venus de plusieurs régions de France, battant ainsi en brèche la suprématie du beaujolais... nouveau.

Seconde raison : les vins de cépages purs font leur chemin. Le marché mondial et bientôt, peut-être, le marché français sont intéressés par des produits qui disent leur nom et non plus seulement leur origine géographique. Dans cette optique, quatre organismes expérimentaux du Languedoc-Roussillon et l'Institut coopératif du vin présentaient des produits qui ne sont pas encore commercialisés, tels que des chardonnay ou des cabernet-sauvignon issus de l'Aude et de l'Hérault... D'autres jouaient la carte du cépage traditionnel de la région, tel ce syrah primeur de la coopérative de Servian (Hérault).

Le vin en boîte

On sait, cependant, que la baisse de la consommation de vin aggrave la superproduction structurelle dans les régions de vins de table, essentiellement le Languedoc-Roussillon. Aussi est-il intéressant de noter l'effort réalisé dans le domaine des produits nouveaux à base de raisin présentés par le CEVILAR (Comité économique des vins du Languedoc-Roussillon). On trouve le moût concentré rectifié ou sucre de raisin qui peut servir à la chaptalisation, mais aussi comme édulcorant. Ce produit, créé en 1983, est en cours de commercialisation. Il en va de même pour les «tomettes», ou gels de jus de raisin, ressemblant à une pâte de fruit, qui peuvent aussi, sous forme de petits sachets, représenter un élément énergétique très concentré.

La grande révolution vient des vins légers, en boîtes métalliques ou en bouteilles, conçus comme des boissons gazeuses de type soda (vin lime blanc ou rouge) ou comme vins de table : à 9°, comme le Printanet, élaboré pour le marché français par la SICA de Peyriac (Aude), ou le Sangard de la société AREXVI-Méditerranée, ou les French One Wine Cooler de la SICA des Vignerons du Val-d'Orbieu, titrant soit 5° soit 9° pour la France et l'exportation, les Casino Cooler vendus en packs de quatre bouteilles dans les magasins Casino du sud de la France, ou encore le Palm Beach, un «wine cooler» de 4° exporté en boîtes dans seize pays.

Alors que ces vins à faible teneur en alcool contenant des arômes de fruits additionnés selon les recettes de citron, de sucre ou d'eau gazeuse font un malheur sur le marché américain, en France la législation fiscale en empêche le développement. Celle-ci ne connaît que les vins au-delà de 9° ou les boissons à base de fruits en deçà de 3°. Entre les deux, les produits sont considérés comme des dilutions alcooliques et taxés au prix fort.

JACQUES GRALL.

ENTREPRISES

Monsanto procède à la plus vaste restructuration de son histoire

Rien ne va plus chez Monsanto, cinquième chimiste des Etats-Unis (57 milliards de francs de chiffre d'affaires). A cause de la crise agricole, de la conjoncture détestable dans l'industrie des semi-conducteurs — deux activités dans lesquelles le groupe est très engagé, — mais aussi des frais très lourds occasionnés par le récent rachat des laboratoires pharmaceutiques Searle (2,7 milliards de dollars, soit 21,6 milliards de francs), ses résultats ont chuté de 60 % pour le troisième trimestre (31 millions de dollars) et de 39 % pour les neuf premiers mois (242 millions de dollars).

Devant cette situation, la direction de la firme de Saint-Louis (Missouri) a décidé de procéder à la plus vaste restructuration de son histoire. Après avoir, il y a peu, manifesté son intention de céder ses actifs pétroliers et trouvé un acquéreur pour sa chimie de base en Grande-Bretagne (usine de Seal Sands), Mosanto va, notamment, se désengager de la pétrochimie (plate-forme de Texas City) et arrêter la production de phosphore à Columbia (Tennessee). D'autres cessions interviendront, dont le groupe n'a pas relevé la teneur. Compte tenu des plus-values que Mosanto espère retirer de ces ventes, la perte pourrait être limitée à 225-250 millions de dollars. Cela ne permettra sans doute pas au groupe d'équilibrer ses comptes, qui seraient dans le rouge pour l'exercice entier.

Buitoni contrôle un des principaux producteurs de riz italiens

Le groupe alimentaire italien Buitoni vient de prendre 75 % du capital de Riseria Virginio Curti, l'un des principaux producteurs italiens de riz. Cette société appartenait à la famille Curti, qui conserve les 25 % restants. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 90 milliards de lires (environ 405 millions de francs) et un bénéfice net de 333 millions de lires (environ 1,5 million de francs). Cette acquisition complète la gamme des produits distribués par Buitoni. Le numéro un de l'alimentation en Italie (5 milliards de francs de chiffre d'affaires) avait été racheté en février 1985 par le groupe d'informatique Olivetti et son président, M. Carlo de Benedetti, qui avait alors devancé le français BSN. Après une forte augmentation de capital en avril (de 185 à 750 millions de francs), Buitoni a tenté de reprendre les participations agro-alimentaires détenues par l'Etat italien au sein de la SME (Societe meridionale finanziaria), mais le contrat de vente a été remis en cause par le gouvernement de M. Craxi. Buitoni reste candidat au rachat de la SME, qui devrait avoir lieu d'ici à février 1986. Quatre autres groupes sont sur les rangs.

AFFAIRES

SOCHAUX

Les projets de développement de Peugeot impliquent le détournement du cours d'une rivière

De notre correspondant

Besançon. – A Sochaux, les projets d'extension du centre de production des automobiles Peugeot passent par le détournement du cours d'une rivière. L'Allan, affluent du Doubs, traverse en effet les usines sochaliennes occupant environ 10 hectares de terrain. Peugeot a fait savoir que les projets de modernisation de l'usine (en particulier l'automatisation des ateliers de soudage, d'assemblage et de peinture), pour lesquels un programme d'investissement de 3 milliards de francs est prévu, passaient par la construction de bâtiments sur ce terrain.

Le coût des travaux que nécessiterait la déviation de l'Allan est estimé à 153 millions. Peugeot accepte de prendre 20 % à sa charge, mais pas davantage. L'Etat, pour sa part, participerait à hauteur de 30 %.

Il manquerait donc pour l'instant 50 % du financement. Le préfet de Franche-Comté, M. Jean Amet, mène des négociations en vue d'obtenir une participation de la région, du département du Doubs, du district urbain de Montbéliard, des communes concernées, voire de la chambre de commerce du Doubs.

Dans la balance, Peugeot met les 658 millions de francs versés ces trois dernières années au titre de la taxe professionnelle et surtout quelque 7 000 emplois qui ne pourraient être maintenus (le centre de production de Sochaux occupe actuellement 27 000 salariés), si la firme devait chercher un autre site pour développer ses fabrications haut de gamme (on parle de Rennes, notamment).

Par ailleurs, la déviation de l'Allan était prévue dans les plans de mise à grand gabarit du canal du Rhône au Rhin. Il ne s'agirait donc en fait que d'un début d'exécution pour un projet qui sera au cœur de l'assemblée générale de l'association Mer du Nord - Méditerranée qui se tiendra, le lundi 28 octobre, au palais du Luxembourg, sous la présidence de M. Edgar Faure.

CLAUDE FABERT.

SOCIAL

LES QUARANTE ANS DE L'UNAF

M. Fabius promet une « remise à niveau » des prestations familiales au 1er janvier 1986

A l'occasion du quarantième anniversaire de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), en présence de six anciens ministres de la famille, M. Laurent Fabius a promis, le samedi 26 octobre, une *« remise à niveau »* des prestations familiales au 1er janvier 1986, comme cela fut fait au 1er janvier 1985, après *« la dernière baisse du pouvoir d'achat de 1,4 % en 1984 ». Les hausses de 1985 s'élevant* à 5,9 % pour les allocations familiales et à 5 % environ pour les prix, un nouveau réajustement de 0,5 % serait nécessaire. Le premier ministre a proposé que les modalités en soient fixées après consultation de l'UNAF, d'ici à la prochaine conférence annuelle des familles (dans la première quizaine de décembre). Il a rappelé la suggestion d'utiliser *« l'enveloppe »* pour les familles nombreuses et les jeunes familles, afin de poursuivre *« l'effort prioritaire »* en leur faveur défini par le IXe Plan, dans un but de *« solidarité et par souci démocratique ».*

M. Fabius a d'autre part promis un *« congé de représentation »* aux représentants des associations familiales dans les différentes instances officielles. Il s'agit d'une ancienne demande de l'UNAF. Celle-ci, en effet, qui regroupe des unions départementales et des mouvements associatifs divers (de la Confédération nationales des associations catholiques, conservatrice, à la Confédération syndicale des familles, à gauches), possède un statut semi public assez exceptionnel.

L'ordonnance du 3 mars 1945 qui l'a créée (1), lui a en effet donné le monopole de la représentation des familles dans toute une série d'organismes, du Conseil économique et social aux caisses de sécurité sociales, en passant par les offices d'HLM. Cette tâche de représentation (élargie par la loi du 11 juillet 1975) explique sans doute que l'UNAF n'ait pratiquement pas cessé de se renforcer : depuis dix ans, le nombre d'adhérents a augmenté de moitié, atteignant aujourd'hui 800 000 familles à travers 6 200 associations.

Une politique « globale »

M. Roger Burnel, président de l'UNAF, a rappelé les positions traditionnelles des associations familiales : défense d'une politique familiale dite « globale » (allant de la petite enfance à l'entrée au travail des jeunes, et couvrant l'ensemble des aspects de la vie, du logement à l'éducation des enfants) ; revendication d'un *« statut parental complet donnant de réelles possibilités de choix aux parents »* (notamment pour le nombre d'enfants et l'activité professionnelle de la mère).

Sur ces derniers points, M. Burnel a jugé les mesures prises en faveur des mères de famille *« timides, frileuses et incomplètes ».* Dans ce registre traditionnel, il a aussi protesté contre les prestations accordées sous conditions de ressources – la compensation des charges familiales ne devant pas, selon l'UNAF, se confondre avec *« la redistribution des ressources assurées par l'impôt »* – et contre les avantages accordés dans certains cas par la législation fiscale aux couples non mariés par rapport aux couples mariés.

M. Burnel a également profité du 40e anniversaire de la Sécurité sociale célébré récemment pour rejeter *« toute protection sociale à deux vitesses ».* D'autre part, après avoir réaffirmé que *« la famille n'est ni de droite, ni du centre, ni de gauche »,* que *« le gouvernement quel qu'il soit est l'interlocuteur »* de l'UNAF et que celle-ci *« ne sera pas une machine de guerre électorale »,* il a dénoncé *« ceux qui veulent reconstituer le racisme »,* l'UNAF rassemblant *« toute les familles vivant en France ».*

GUY HERZLICH.

(1) En fait, la structure avait déjà été établie par la loi Gounot : 1942 dont l'ordonnance de 1945 a repris l'essentiel.

● **Reprise du travail à la CFEC.** – Le travail a repris vendredi 25 octobre à l'usine de Gennevilliers de la Compagnie française d'électrochimie (CFEC, 250 salariés), à la suite d'un accord entre les représentants du personnel et la direction. Celle-ci a abandonné la procédure de licenciement engagée contre vingt personnes, dont les huit délégués de la CFDT (syndicat majoritaire dans l'usine), à la suite de l'occupation des locaux du 5 au 15 octobre, puis du 18 au 24. Un accord est intervenu sur le paiement des journées de grève; les discussions doivent se poursuivre sur les conditions de travail.

LA RENCONTRE « TURBULENCES 85 » DES JEUNES CFDT

M. Maire plaide pour un renouveau de l'action syndicale

Lors de la rencontre nationale Turbulences 85, organisée par la CFDT pour les jeunes, les 26 et 27 octobre à Angers, en présence de mille quatre cents militants cédétistes, M. Edmond Maire a prononcé un plaidoyer pour *« l'action syndicale de demain »*, en soulignant qu'il fallait *« faire autre chose que de se plaindre »*. Dans une conférence de presse, le secrétaire général de la CFDT a commenté la journée d'action de la CGT en affirmant que *« l'action syndicale ne doit plus se cantonner aux actions de type grève »* mais prendre en charge des *« rencontres, forums, temps de formation ou de loisirs ». « Il ne s'agit plus de se battre aujourd'hui seulement pour défendre des acquis, mais il nous faut des objectifs ambitieux, un travail plus intéressant, plus utile, plus motivant. »*

De notre envoyée spéciale

Angers. – *« On dit souvent qu'il n'y a pas de jeunes à la CFDT. »* Cette constatation, M. Michel Sailly, secrétaire confédéral, responsable des jeunes cédétistes, l'explique par plusieurs raisons : les jeunes connaissent mal les syndicats. Alors que la période de recherche d'un premier emploi s'allonge, les jeunes travaillent de plus en plus en intérim ou dans les PME.

Même lorsqu'ils sont intégrés dans les structures syndicales, ils manquent d'enthousiasme. Le « jargon » des syndicalistes leur est étranger, et surtout, alors que les organisations sont centrées sur la vie de l'entreprise, les négociations, les revendications, les jeunes négligent les sections, les unions locales ou départementales, pour militer dans les associations contre le racisme, organisant l'aide au tiers-monde, ou tout simplement les loisirs (voyages, musique, etc.). Ici des jeunes syndicalistes des PTT se sont réunis dans une association de solidarité, là ils ont organisé un voyage au Brésil.

C'est en tenant compte de ces préoccupations des jeunes que le week-end a été organisé. Tandis que dans une salle des groupes musicaux se succédaient, les stands du ministère du travail, des ANPE, des missions locales pour la coopération sociale des jeunes en difficulté, du ministère des droits de la femme, cinq comités de chômeurs voisinaient avec des associations, la JOC, SOS Racisme, le MRJC (Mouvement rural des jeunes chrétiens) et un espace loisirs. Enfin c'est une troupe du théâtre « de l'opprimé » qui organisait l'un des débats.

Si la CFDT a des difficultés à rencontrer les jeunes, elle a également eu du mal à intéresser les entreprises à son initiative. Les rangs de l'espace « Métiers » étaient plus clairsemés que prévu. Quant aux associations, elles acceptaient volontiers de jouer le rôle de relais qui leur était dévolu : *« Les jeunes ont peur de se faire récupérer. Ils craignent d'avoir une étiquette »,* affirmait un exposant.

Ce week-end les aura-t-il convaincus ? *« Les syndicats sont trop politisés,* affirmait un jeune venu en curieux. *Ils devraient être plus proches de nos préoccupations. ».*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

EN BOURSE

A raider, raider et demi...

Les choses sont en train de changer au Japon. Fin août, les milieux boursiers de Tokyo connaissaient leur première OPA sauvage à la manière américaine (*le Monde* du 20 août et du 10 septembre). Mais les choses se passaient entre Japonais : la proie convoitée était la société Sankyo, spécialisée dans les équipements de précision, et son attaquant le groupe Minebea, leader mondial des roulements à billes de précision. Depuis le 25 octobre, les boursiers nippons ont affaire à une autre grande première, une OPA étrangère sur une société japonaise. L'ironie de l'histoire veut que le chasseur soit devenu gibier : c'est en effet Minebea, qui fait l'objet d'une OPA lancée par les groupes financiers américain Trafalgar Holding Ltd et britannique Glen International Financial Service Co. Ltd.

Le vice-président de Minebea, M. Iwato Ishizuka, a déclaré que sa société résisterait jusqu'au bout à cette tentative de prise de contrôle, précisant que la proposition de Trafalgar et de Glen contenait *« beaucoup de choses qui sont légalement impossibles ».* En septembre dernier, le président de Minebea, M. Takami Takahashi, avait affirmé que sa société avait pris des dispositions pour empêcher le succès d'une OPA, en émettant des obligations convertibles réservées à des banquiers ou des investisseurs amis, ce qui lui assurait, disait-il le contrôle de 51 % du capital. M. Takahashi savait, en effet, sa société fragilisée par les émissions et emprunts lancés sur le marché international pour financer ses acquisitions à l'étranger, et notamment aux Etats-Unis. Trafalgar, allié à Glen, affirme avoir ainsi pu acheter des titres qui, une fois convertis, représenteraient 23 % du capital de Minebea.

Pour réussir leur OPA, Trafalgar et Glen doivent – outre l'effort financier que représente la conversion des titres détenus en actions ordinaires – surmonter un certain nombre d'obstacles dus à la législation japonaise (*le Monde* du 10 septembre). Le ministère japonais des finances peut en particulier s'opposer à cette OPA, en raison du caractère « stratégique » de Minebea, dont les roulements à billes sont utilisés dans des systèmes d'armes.

Cependant, il semble, chez Minebea comme dans les milieux financiers japonais, que l'on considère l'OPA de Trafalgar et Glen comme une opération purement spéculative, dans le style des raiders américains, destinée à contraindre le japonais à racheter ses titres convertibles à un prix très supérieur à celui du marché.

C. B.

Espace

UN CONCURRENT CHINOIS POUR ARIANE

Un lanceur Ariane-4 mettra en orbite, fin 1988 le satellite des communications maritimes Inmarsat-2 F2. Le contrat en a été signé, vendredi 25 octobre, entre la société Arianespace et l'organisation Inmarsat. Cette commande porte à 35, dont 25 encore à lancer, le nombre de satellites confiés à la fusée européenne. Le satellite est construit par un consortium international, mené par British Aerospace, auquel participe la société française Matra. Six autres satellites ont été commandés par Inmarsat à ce consortium.

D'autre part, la Chine a annoncé qu'elle mettait sur le marché ses lanceurs Longue Marche-2 et Longue Marche-3. Un nouveau concurrent pour Ariane.

هكذا من الأصل

LE BILAN DE L'EMPLOI 1984

L'année où tout bascule

Avec le recul, 1984 apparaît comme une année charnière pour le chômage et l'emploi. Des cycles ont été modifiés, des habitudes rompues, et des comportements, même, ont évolué. En quelques mois, on est passé du traitement social du chômage, devenu inopérant, aux prémices d'une prise en charge active, qui, pour partie, expliquent les résultats obtenus en 1985. Le « Bilan de l'emploi 1984 », publié par le ministère du travail, témoigne de ce changement profond. (1)

Que d'événements au cours de l'année 1984 ! La progression du chômage, constatée depuis le premier trimestre 1983, sonne le glas de la politique de traitement social. Incapable d'endiguer la montée des effectifs (306 000 demandeurs d'emploi de plus en un an, soit 13,4 % de chômeurs supplémentaires), celle-ci ne résiste pas à l'action conjuguée de deux facteurs essentiels : la baisse du nombre d'emplois disponibles et l'augmentation de la population active.

Côté emploi, la situation est catastrophique : 230 000 postes de travail ont disparu en douze mois (– 1,1 %), après 217 000 en 1983 (– 1 %) et un maigre gain de 67 000 en 1982 (+ 0,3 %). Les effectifs salariés, déjà amputés de 147 000 personnes en 1983, diminuent de 170 000 en 1984. Le bâtiment et les travaux publics s'effondrent (67 000 emplois de moins), et le secteur tertiaire, grand pourvoyeur d'emplois, ne parvient plus à compenser la chute (58 000 postes nouveaux en 1984, contre 99 000 en 1983). Il faudra attendre le premier trimestre 1985 pour voir la situation s'améliorer de ce point de vue, avec seulement 25 000 emplois de moins, et une baisse en pourcentage plus faible (– 0,2 %).

Sur le front de l'emploi, pourtant, d'autres indications montraient bien qu'un changement était possible à l'époque. Pour la deuxième année consécutive, la production industrielle progressait de 2,3 %, permettant l'augmentation de 2 % du PIB marchand. Surtout, les gains de productivité (+ 5,9 % en glissement pour l'industrie) retrouvaient des niveaux élevés, sans doute dus à la disparition des entreprises les moins performantes et à l'ampleur de la restructuration.

Côte population active, 190 000 personnes de plus, estime-t-on, se présentaient sur le marché du travail. Loin d'être arrêté par la crise, le développement du travail féminin se poursuivait, et 100 000 femmes, âgées de vingt-cinq à trente-quatre ans venaient augmenter la population active en 1984. Au total, tous mouvements confondus, on évalue à 160 000 actifs supplémentaires (qu'ils aient un travail ou qu'ils en cherchent un) la progression de 1984, et on prévoit qu'elle sera de 150 000 en 1985. Préoccupante, cette évolution aurait cependant été plus grave si l'on avait constaté une augmentation des taux de scolarité, chez les jeunes, et une tendance à l'allongement des études.

Un second souffle

Compte tenu de ce double mouvement de l'emploi et de la population active, particulièrement accentué en 1984, le niveau du chômage ne pouvait que s'élever au cours de l'année écoulée. A moins d'avoir recours à de nouveaux dispositifs d'assistance, toujours plus dispendieux et hors de portée budgétaire, il devenait impossible, dans ces conditions, de se maintenir sur la crête des deux millions de chômeurs, un chiffre âprement défendu pendant dix-huit mois depuis 1982.

De fait, c'est ce qui se produisit, tandis que le fameux « traitement social du chômage », en bout de course, épuisait ses ultimes effets. Dans l'impasse, la politique sociale d'accompagnement de la modernisation économique jetait ses derniers feux. A l'évidence, il fallait trouver une autre voie, rechercher un second souffle.

De glissement en rupture, un certain nombre d'éléments se sont déplacés, bouleversant parfois fondamentalement un paysage trop connu. Ainsi, les mesures pour les cessations anticipées d'activité. Provoquées en masse par les départs dans le cadre des contrats de solidarité jusqu'en 1983, les préretraites ne se sont pas reproduites en 1984, le dispositif ayant été abandonné. D'une année sur l'autre, on observe même une diminution du nombre de bénéficiaires (148 200 contre 187 400). Longtemps efficaces, et elles aussi supprimées, les garanties de ressources voient leurs effectifs s'amenuiser (408 300). Désormais, les interruptions prématurées d'activité prennent la forme des contrats FNE (Fonds national de l'emploi), en constante progression (55 600 contrats dans l'année, pour 119 600 bénéficiaires), qui accompagnent la réduction d'effectifs ou, dans le meilleur des cas, proviennent de l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite, qui aura entraîné 76 400 retraits supplémentaires en 1984 (52 000 en 1983), sans que l'on puisse distinguer, dans cet afflux, le retard d'enregistrement dû aux dossiers en instance.

> *Au moment où le chômage atteint un niveau record, la politique sociale passe d'un système d'assistance à un régime de soutien aux initiatives.*

Parallèlement, les grandes actions annoncées alors en faveur de la sidérurgie, de la construction navale et des pôles de conversion n'ont pas encore eu d'impact, hormis pour les retraits d'activité des sidérurgistes déjà prononcés (21 400 bénéficiaires au total).

Lutter contre le sentiment d'assistance

Réalisme ? Toujours est-il qu'au système d'aide en vigueur on substitue progressivement les dispositifs de soutien à la prise de décision – certains diraient à l'autonomie – pour des évolutions rendues nécessaires. Peu à peu, chacun est appelé à se prendre en charge, et les mesures ne sont définies que pour faciliter les initiatives. Ainsi en est-il des formules arrêtées au cours de l'année 1984, qui vont des congés de conversion pour les secteurs industriels en mutation aux aides au retour pour les travailleurs immigrés qui auraient un projet de réinsertion dans leur pays d'origine. A chaque fois, on tente de développer le sens de la responsabilité contre le sentiment d'assistance.

Un programme s'ébauche. Il comprend l'aide, renouvelée, aux chômeurs créateurs d'entreprise, qui seront seulement 35 000 en 1984 (plus de 50 000 à la mi-1985) et dont on sait que les trois quarts sont toujours en activité un an après ou qu'un quart a procédé à une embauche supplémentaire. Il devait être complété par le projet de contrats-formation-reclassement (CFR) qui ne prendra naissance qu'en juillet 1985, dans une version édulcorée. On devait faire la part belle aux contrats de solidarité - réduction du temps de travail, voués à l'échec (2 000 emplois seulement) malgré des subventions très incitatrices. Plus tard encore, il se dotait de facilités – jusqu'à 6 000 francs de prime – pour l'embauche de chômeurs de longue durée avec un contrat de travail à durée déterminée.

Cet aggiornamento conduisait à arrêter, ou à avaliser, toute une série de mesures en faveur des jeunes, plus frappés que d'autres catégories par le chômage. 1984 fut également l'année de lancement des TUC (travaux d'utilité collective), dont le succès est tel que l'on comptait 235 000 stagiaires de ce type à la fin de septembre 1985, n'occupant que 65 % des postes proposés. Ce fut aussi le moment choisi pour donner l'élan à la campagne pour la formation en alternance réclamée par le CNPF et promise à un objectif ambitieux de 300 000 stages en année pleine (100 000 en cumul actuellement, selon le patronat ; 35 000 selon le ministère, qui ne comptabilise que les jeunes effectivement rétribués par ses soins). Quantité d'autres projets naquirent alors, au nom de la simplification ou de la nécessaire adaptation, comme les fonds d'initiative jeunes, les entreprises intermédiaires, les associations main-d'œuvre - formation (AMOF) et la notion d'employeurs collectifs.

Tout cela s'étant produit en 1984, ou y ayant pris naissance, il serait commode d'y voir la conséquence d'un changement de gouvernement intervenu en juillet. Mais si le transfert du pouvoir de M. Pierre Mauroy à M. Laurent Fabius a facilité les choix, il n'explique pas tout. Un système se mourait, qu'il fallait remplacer sous peine de naufrage, et, déjà insensiblement, des modifications étaient intervenues, qui campaient un décor obligé.

Au bout du compte, ces divers facteurs, additionnés, auront produit une mutation, en 1984, dont les prolongements expliquent les caractéristiques de 1985. Les chômeurs, comme les salariés, ne peuvent plus s'appuyer de la même façon sur un système d'assistance. Le marché de l'emploi s'est un peu modifié. Le chômage partiel s'est développé pour atteindre un niveau record avec 15,2 millions de journées indemnisées, soit 4 % de plus qu'en 1983. Le travail à temps partiel décolle légèrement (+ 0,4 % en un an) et est accepté par 5,5 % des salariés, le plus souvent des femmes. De manière décisive, la précarité dans l'emploi ou dans le statut se répand et accroît la mobilité de la main-d'œuvre. Pour 1 000 salariés au travail en 1984, on comptait 193,7 embauches dans l'année (212 en 1983), dont seulement 54,5 étaient fermes et définitives (73 en 1983) et 113,1 sous contrat de travail à durée déterminée (106 en 1983).

Décidément, 1984, année noire du chômage, annonce bien des comportements nouveaux et la rupture avec de vieilles habitudes. Pour le meilleur comme pour le pire, même si l'échec de la négociation sur la flexibilité, en décembre justement, paraît avoir freiné – pour combien de temps encore ? – un élan irrépressible.

ALAIN LEBAUBE.

(1) « Bilan de l'emploi 1984 », *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, nᵒˢ 12-13, septembre 1985. Prix : 90 F. Diffusé par la Documentation française.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Dans le cadre de sa nouvelle collection

« ANALYSES DE COMPORTEMENTS »

Le groupe DAFSA KOMPASS vient de publier une étude sur :

LES PRINCIPALES ENTREPRISES FRANÇAISES ET ITALIENNES DE L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT

La stagnation marquée du marché de l'habillement (1) depuis les années 70 a entraîné un ensemble d'ajustements des industries des pays producteurs en Europe.

Face à la pénétration des pays de l'Asie du Sud-Est, les principaux pays producteurs ont réagi – d'une part avec la mise en œuvre de mesures protectionnistes (2) – d'autre part, par des ajustements structurels : ainsi la RFA s'est en partie désengagée (au profit des industries amont), l'Italie a développé une production de masse en mettant à profit les écarts salariaux. Cela lui a permis d'occuper une part importante du marché par la nature de ses produits. La France a tout à la fois réduit ses coûts salariaux par la délocalisation de sa production (dans le bassin méditerranéen) et accentué la spécialisation de ses produits sur le haut de gamme.

Le développement de l'interpénétration des marchés a entraîné une concurrence accrue entre les industries italienne et française, notamment au cours des cinq dernières années. L'un des enjeux est la maîtrise du renouvellement du produit (importance de la création et de la mode), d'autant que les industries des deux pays visent de plus en plus le même marché (géographique : implantation aux Etats-Unis, et par type de produits : développement du haut de gamme).

L'étude de l'échantillon présenté (20 firmes françaises et 7 italiennes) montre l'impact des différences de conjoncture : reprise de la consommation en France en 1981-1982, à l'inverse de l'Italie où la production stagne, malgré l'importance des ventes à l'étranger. Cet écart est amplifié au niveau de la valeur ajoutée, qui chute fortement chez les grandes sociétés italiennes, en liaison avec un recours accru à sous-traitance.

Ces différences d'évolution, minorées dans chacun des pays par les interventions de l'Etat (plan textile en France, « Cassa Integrazione » en Italie), se répercutent sur les marges des firmes. Celles des françaises se relèvent depuis 1982, tandis que celles des italiennes s'érodent et deviennent voisines des françaises en fin de période (de l'ordre de 25 % de la valeur ajoutée).

L'évolution plutôt plus favorable des firmes françaises, liée aux effets du plan textile, leur a donné la possibilité de fournir un effort d'investissement qui leur permet de soutenir la comparaison avec l'Italie depuis 1983. Toutefois, les investissements en immobilisations ne représentent qu'une partie des capitaux investis : en effet, on observe que structurellement ceux-ci correspondent à moins de la moitié des capitaux investis, le solde étant constitué d'éléments d'exploitation (stocks et encours clients...). En Italie, ceux-ci apparaissent plus importants en raison de l'intégration plus précoce et plus importante de la distribution (par exemple Benetton), à l'inverse de la situation française dans ce domaine.

En France, certaines entreprises ont eu des choix de développement qui ont entraîné une évolution favorable des marges, de l'investissement, et de la croissance (Devanlay, Bidermann, Albert, Eminence notamment...) et permis de faire appel, le cas échéant, à l'épargne publique par la cotation en Bourse.

(1) Vêtements de bonneterie et de confection.
(2) Accords multifibres.

Cette étude est disponible à DAFSA
7, rue Bergère, 75009 PARIS. Tél. : 42-33-21-23.

COFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni le 17 octobre 1985 sous la présidence de M. Jean Weil.

Il a notamment pris acte de la conclusion, à la fin du mois de juin, de la vente en bloc des 620 logements composant le programme de Villeneuve-la-Garenne. Cette vente, jointe à celle du programme lorrain de Moyeuvre, intervenue en début d'année, et aux importants arbitrages de l'exercice 1983, permet de conforter la valeur à terme du patrimoine, désormais plus resserré et situé pour l'essentiel au cœur des agglomérations de Paris, Marseille et Lyon.

Le conseil a également pris connaissances des comptes du premier semestre 1985. Ceux-ci enregistrent en particulier les plus-values exceptionnelles correspondant aux cessions d'actifs qui contribuent à porter le bénéfice net de la période à 61,1 millions de francs contre 54,8 millions au premier semestre 1984.

Cependant, en raison de la diminution notable des produits financiers corrélative au remploi d'une grande partie de la trésorerie dans les nouveaux immeubles de la rue des Orteaux à Paris et de la gare de La Part-Dieu à Lyon, le bénéfice de l'exercice 1985 en son entier devrait être sensiblement équivalent à celui de l'exercice précédent.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 22 octobre 1985, a pris connaissance de la situation comptable au 30 juin 1985.

Le bénéfice extériorisé au cours du premier semestre s'établit à 32,9 MF dont 1,4 MF de plus-values à la suite d'une levée partielle d'option d'achat. Hors plus-values, la progression du bénéfice s'élève à 9 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Ce taux de progression devrait se maintenir pour le deuxième semestre.

Pour cette même période, les recettes locatives se sont élevées à 68 MF au lieu de 63,2 MF au premier semestre 1984.

Depuis le 1er janvier, SICOTEL a engagé des opérations nouvelles pour 85,7 MF, dont 39,4 MF en location simple, confirmant ainsi le redressement de sa production engagé en 1984 grâce à l'émission d'un emprunt convertible.

En Bourse, le cours du titre SICOTEL reste bien orienté après la forte progression enregistrée au cours de l'été et se maintient à plus de 380 F.

GENERALI

BILAN CONSOLIDE 1984



Sous la présidence de Monsieur Enrico Randone, Président de la Compagnie, le Conseil Général des Assicurazioni Generali s'est réuni à Venise pour examiner le bilan du Groupe 1984. L'état du patrimoine est le suivant:

ACTIF (en 000 Dollars U.S.) (*)	1984	1983
Immeubles et entreprises agricoles	1.760.705	1.592.177
Titres à revenu fixe	4.215.960	3.587.731
Actions et participations	529.615	457.830
Prêts	408.764	354.679
Dépôts de réassurance	269.130	216.509
Dépôts bancaires	385.212	301.335
Débiteurs et autres actifs	1.088.356	931.322
	8.657.742	7.441.583

PASSIF (en 000 Dollars U.S.) (*)	1984	1983
Patrimoine net	944.775	824.076
Provisions techniques	6.601.153	5.664.752
Dépôts de réassurance	120.731	139.115
Autres passifs	877.394	742.437
Bénéfice de l'exercice	113.689	71.203
	8.657.742	7.441.583

(*) Les montants en Lires italiennes de 1984, ainsi que ceux de 1983, ont été convertis en Dollars au taux de change du 31.12.1984.

- *On a consolidé 45 Compagnies d'Assurances opérant sur une quarantaine de marchés* (y compris 6 Sociétés Europ Assistance), 16 Sociétés financières, 18 immobilières et 3 agricoles, dans lesquelles la Société mère détient directement ou indirectement une participation supérieure à 50%.
- L'exercice présente un bénéfice de Dollars U.S. 113,7 millions (+59,7%).
- Les primes brutes se montent à Dollars U.S. 3.152,1 millions (+16,5%), ainsi répartis:

	Vie %	Dommages %	Total %
Italie	10,1	20,9	31,0
Autres pays de la CEE	13,0	27,7	40,7
Europe hors Marché Commun	4,2	18,0	22,2
Pays extra-européens	0,7	5,4	6,1
	28,0	72,0	100,0

- *Les provisions techniques nettes s'élèvent* à Dollars U.S. 6.601,2 millions (+16,5%).
- Le total des investissements est de Dollars U.S. 7.569,4 millions (+16,3%), ainsi répartis:

	Vie %	Dommages %	Total %
Italie	22,2	11,0	33,2
Autres pays de la CEE	30,0	14,8	44,8
Europe hors Marché Commun	9,9	9,1	19,0
Pays extra-européens	0,7	2,3	3,0
	62,8	37,2	100,0

- Le revenu des investissements s'établit à Dollars U.S. 707,3 millions (+18,8%) qui proviennent pour 65,5% des titres à revenu fixe, pour 16,4% des biens immobiliers, pour 3,9% des actions et participations, pour 6,1% des dépôts bancaires et pour 8,1% d'autres formes d'investissements.
- Le patrimoine net est de Dollars U.S. 944,8 millions, dont 88,6% reviennent au Groupe Generali et 11,4% représentent la quote-part de tiers.

Depuis 1831 une tradition de professionnalisme

Compagnie Mère: Assicurazioni Generali - Direction Centrale à Trieste (Italie)

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 17 octobre
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	418 928
dont :	
Or	248 370
Disponibilités à vue à l'étranger	87 265
ECU	66 899
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 402
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	31 198
dont :	
Concours au Trésor public	23 580
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	158 660
dont :	
Effets escomptés	82 179
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 613
5) DIVERS	8 932
Total	690 333

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	205 222
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 183
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	15 918
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	81 320
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	17 814
5) ECU A LIVRER AU FECOM	66 899
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	17 807
Total	690 333

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	18 oct.	25 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	115,8	119,2
Valeurs industrielles	105	107,4
Valeurs étrangères	93,3	93,5
Pétrole-Energie	88,4	88,9
Chimie	112,7	114,9
Métallurgie, mécanique	122,1	128,2
Electricité, électronique	118,8	121,1
Bâtiment et matériaux	126,3	129,9
Ind. de consommation non alimentaire	96,4	99,9
Agro-alimentaire	94,9	96,8
Distribution	115,6	118,6
Transports, loisirs, services	109,4	116,4
Assurances	193,8	198,8
Crédit banque	126,1	128,8
Sicomi	112,7	114
Immobilier et foncier	125,6	128,3
Investissement et portefeuille	161,4	169,7
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	103,3	103,4
Emprunts d'Etat	102,8	102,8
Emprunts garantis et assimilés	103,7	103,7
Sociétés	102,8	103,1
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1 808,7	1 861,9
Valeurs étrangères	2 948,2	2 954,6
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	261	268,6
Valeurs étrangères	398,8	399,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	113,5	113,6
Emprunt d'Etat	113,1	113,1
Emprunts garantis et assimilés	113,8	113,8
Sociétés	114,2	114,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	211,8	217,2
Produits de base	159,8	160,7
Construction	150,1	154,3
Biens d'équipement	210,1	216,7
Biens de consom. durables	205	211
Biens de consom. non durables	261	266,8
Biens de consom. alimentaires	233,4	238,2
Services	188,7	195,1
Sociétés financières	316,3	327,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	213,3	216
Valeurs industrielles	196,3	200,4
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	186,7	188,1

AUTOUR DE LA CORBEILLE

INTRODUCTION D'ALAIN MANOUKIAN A 250 F. – L'introduction des actions de la société Alain Manoukian s'est effectuée le 25 octobre 1985 au second marché de la Bourse de Lyon sur la base d'un cours de 250 F par titre, soit le prix fixé dans le cadre de l'offre publique de vente. Le nombre de titres demandés étant supérieur à celui des actions offertes (100.000 initialement, auxquelles se sont ajoutées 1 209 titres supplémentaires, mises en vente par les introducteurs), les demandes ont été satisfaites à raison de 2,1 % des ordres présentés.

SUSPENSION DE COTATION D'EURAFREP. – Informée d'un projet d'opération financière concernant les actions de la société EURAFREP, négociées au marché hors-cote de la Bourse de Paris, la Chambre syndicale a décidé, le 25 octobre 1985, de suspendre la cotation de ces actions jusqu'à nouvel avis.

LANCEMENT LE 28 OCTOBRE DE L'EMPRUNT PIRELLI. – Émis par Tréficâble, filiale française du groupe, l'emprunt de 200 millions de francs (*le Monde* du 26 octobre) sera lancé le 28 octobre au taux de 8,10 %. Les obligations auront une valeur nominale de 10 000 F.

A chacune d'entre elles seront attachés sept « warrants » exerçables, au gré du porteur, soit sur 100 actions de la société Pirelli SPA de Milan au cours de 3 230 lires, soit sur une action Société internationale Pirelli (SIP) de Bâle à 390 francs suisses, soit sur un bordereau de participation de la SIP à 380 francs suisses. La période d'exercice du « warrant » est de cinq ans du 1er mars 1986 au 28 février 1991.

RHONE-POULENC : LES VENTES CONTINUENT D'AUGMENTER. – Pour les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires atteint 42,31 milliards de francs, progressant ainsi de 11,4 % par rapport à la période correspondante de 1984. A structure comparable, la progression est de 8,3 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	24 oct.	25 oct.
Valeurs françaises	115,4	115,8
Valeurs étrangères	94,1	93,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 oct.	25 oct.
Indice général	215,8	217,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 octobre .... 9 5/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 oct.	28 oct.
1 dollar (en yens)	214,90	213,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 35	0 205
5 %	48 40	3 658
3 % amort. 45-54	....	0 707
Emp. 7 % 1973	8083	..
Emp. 8,80 % 77	122 89	3 761
9,80 % 78/93	97 55	2 846
8,80 % 78/86	99 08	7 667
10,80 % 79/94	100 20	1 539
13,25 % 80/90	105 47	5 264
13,80 % 80/87	106 20	0 378
13,80 % 81/89	108 50	10 738
16,75 % 81/87	110 75	2 111
16,20 % 82/90	117 85	12 694
16 % juin 82	118 43	6 093
E.D.F. 7,8 % 61	147 60	11 636
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 75	5 363
Ch. France 3 %	164 50	..
CNB Bques janv. 82	101 60	3 548
CNB Paribas	102 30	3 549
CNB Suez	102 30	3 549
CNI janv. 82	101 52	3 549

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	129	130
A.G.F. (St Cent.)	4452	4485
Amrep	32 40	29 80 o
André Roudière	246	....
Applic. Hydraul.	377	378
Arbel	70	70
Artois	1226	1275
Avenir Publicité	1050	1030
Bain C. Monaco	460	482 d
Banque Hypoth. Eur.	378	379
B.G.I.	276	276
Blanzy-Ouest	415	415
B.N.P. Intercontin.	159	160
Bénédictine	3300	3220
Bon-Marché	375	384 90
Caff	572	586
Cambodge	335	312 o
C.A.M.E.	150 80	157
Campenon Bern.	166	163
Carbone-Lorraine	300 20	305
Caves Roquefort	1300	1300
C.E.G.Frig.	450	....
C.E.M.	52	53
Centen. Blanzy	866	861
Centrest (Ny)	120 60	120 60
Cerabati	40 10	39
C.F.C.	242	242
C.F.S.	600	605
C.G.V.	267	267
Chambon (M.)	420 50	420
Chambourcy (M.)	1015	....
Champex (Ny)	134 90	134 20
C.I. Maritime	505	525
Citram (B)	180	....
Clause	705	705
Cofradel (Ly)	534	534
Cogifi	380	350
Comiphos	223 10	223 10
Comp. Lyon-Alem.	320	320
Concorde (La)	712	740
C.M.P.	10 20	10 20
Crédit (C.F.B.)	283	280
Créd. Gén. Ind.	618	616
Cr. Universel (Cie)	630	632
Créditel	143	144
Darblay S.A.	383 70	399
Darty Act. d. p.	1270	1280
De Dietrich	806	805
Degremont	1 23	1 18
Delalande S.A.	820	820
Delmas-Vieljeux (Fin.)	800	800
Didot-Bottin	540	540
Drag. Trav. Pub.	94	92 50
Duc-Lamothe	133	....
Eaux Bass. Vichy	1461	1520
Eaux Vittel	1123	1045
Economats Centre	506	500
Electro-Banque	324	319 10
Electro-Financ.	570	579
Elf-Antargaz	268	268
E.L.M. Leblanc	326	332
Ensifi-Bretagne	175 20	179 90
Entrepôts Paris	470	451 20
Epargne (B)	1280	....
Escaut-Meuse	830	830
Europ. Accumul.	60	60
Eternit	1320	1310
Exor	2000	2045
Finalens	178	180
FIPP	199 90	205
Fnac	475	470
Foncière (Cie)	370	375
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2565	2570
Foncina	330	330

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Forges Strasbourg	295	300
Forinter	1070	1060
Fougerolle	90	88 60
France I.A.R.D.	344	379 50
France (La)	3110	3140
From. Paul Renard	556	517 o
GAN	6380	6200
Gaumont	617	620
Gaz et Eaux	1780	1780
Gerry S.A.	432	432
Gér. Arm. Hold.	85	88 40
Gévelot	343 20	329 30
Gr. Fin. Constr.	320	320
Gde Moul. Paris	443	443
Groupe Victoire	1800	1800
G. Transp. Ind.	188	189
H.G.P.	14100	14300
Hydroc. St-Denis	130	132
Immindo S.A.	355	354 80
Imminvest	260	259 50
Immobail	434	434
Immobanque	686	687
Immob. Marseille	5400	5340
Immofice	437	439 50
Industrielle Cie	1700	1720
Invest. (Sté Cent.)	1250	1250
Jaeger	155	158
Lafitte-Bail	418	415
Lambert Frères	55 50	57 70 d
La Brosse-Dupont	404	404
Lille-Bonnières	336	336
Locabail Immob	768	765
Loca-Expansion	290	290
Locafinancière	396	398
Locatel	280 20	280 20
Lordex (Ny)	145	145
Louvre	1410	1450
Machines Bull	48 30	48 80
Magasins Uniprix	136	140 40
Magnant S.A.	82 60	....
Maritimes Part.	214	216
M. H.	86 40	83
Métal Déployé	357	360
Mors	132 50	130
Naval Worms	157 40	155
Navig. (Nat. de)	101	101
Nicolas	424	430
OPB Paribas	210	213
Optorg	125	130
Origny-Desvroise	165 10	165 50
Palais Nouveauté	459	454
Paris France	215	210
Paris-Orléans	165	185
Part. Fin. Gest. Im.	870	900
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (Cert. Inv.)	200	200 50
Piles Wonder	880	880
Piper-Heidsieck	521	....
P.L.M.	150	148
Porcher	188 50	189
Providence S.A.	970	980
Publicis	1700	1740
Raff. Souf. R.	152 60	146 50
Révillon	374 50	369 50
Ricqlès-Zan	136 50	136 50
Rochefortaise S.A.	249 80	250
Rochette-Cenpa	35	35
Rosario (Fin.)	212	212
Rougier et Fils	62 10	60 50
Sacer	58	....
Sacilor	22 80	23 70 d
SAFAA	265	268
Safic-Alcan	354	354
SAFT	1017	1017
Saunier-Duval	22 50	23 40 d
Salins du Midi	315	318
Santa-Fé	142	144
Satam	156	159
Savoisienne (M)	112	112
SCAC	238 50	238
Senelle Maubeuge	420	450
S.E.P. (M)	177	....
Serv. Equip. Véh.	31 90	32
Sici	53	53
Sicotel	380	380
Sintra-Alcatel	710	650
Sinvim	189	189
Siph (Plant. Hévéas)	273	263
SMAC Acieroid	88	84 50
Sté Générale (c. inv.)	735	735
Sofal financière	905	910
Soffo	231	....
Soficomi	638	638
S.O.F.I.P. (M)	90 10	90 10
Sofragi	835	833
Soudure Autog.	220	218
Sovabail	749	729
Speichim	119 20	119 20
S.P.I.	500	520
Spie Batignolles	238 50	244 90
Suez (Fin. de)-C.I.P.	741	735
Stemi	476	460
Taittinger	1650	1650
Testut-Aequitas	610	568

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner S.M.D.	400	391
Ugimo	338	338
Unibail	765	760
Unidel	133 50	....
U.A.P.	6290	6500
Un. Imm. France	407	407
Un. Ind. Crédit	895	900
Usinor	4 99	5 25
U.T.A.	1045	1086
Vicat	333	345
Virax	97	93
Waterman S.A.	364 90	....
Brass. du Maroc	154	154
Étrangères		
A.E.G.	620	....
Akzo	335	339
Alcan Alum	195	133
Algemeine Bank	1378	1397
Allied Corp.	356	356
American Brands	470	467
Am. Petrofina	416	....
Arbed	292	340 d
Asturienne Mines	125	....
Bco Pop Espanol	99	99
Banque Ottomane	856	....
B. Régl. Internat.	26700	26500
Br. Lambert	388	402
Canadian-Pacific	99	95 05
Commerzbank	805	817
Dart. and Kraft	312	303
De Beers (port.)	40 75	....
Dow Chemical	306	306
Dresdner Bank	1046	1030
Gén. Belgique	331	356
Gevaert	690	690
Glaxo	162	....
Goodyear	215	....
Grace and Co	318	309 50
Gulf Oil Canada	116 50	116
Honeywell Inc.	488	490

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Hoogoven	156	....
I. C. Industries	278	282
I.H.C. Caland N.V.	74	....
Int. Min. Chem	301	....
Johannesburg	710	620 o
Kubota	14 40	14 40
Latonia	237	237
Mannesmann	795	804
Midland Bank Plc	47	49
Mineral-Ressourc.	51 50	53 50
Noranda	86	85
Olivetti	26	25 80
Pakhoed Holding	185	186
Pfizer Inc.	375	378
Procter Gamble	470	478
Ricoh Cy Ltd	37 70	37
Rolinco	189 20	188
Robeco	208 50	208 30
Rodamco	385 10	385 10
Shell fr. (port.)	78	....
S.K.F. Aktiebolag	233	245
Sperry Rand	385	385
Steel Cy of Can.	121	120
Stilfontein	49 90	49 90
Swedish Match	212	214
Tenneco	303	303
Thorn EMI	42 50	42 50
Thyssen c. 1 000	400	460 d
Toray indust. inc	19 55	19 50
Vieille Montagne	1055	1061
Wagons-Lits	630	625
West Rand	28	25 20 o

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pacamelle-R.D.	2540	....
BAFIP	615	635
Belfond	127	128
B.I.P.	584	588
Calberson	290	298
Cardif	710	720

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cap Gemini Sogeti	1035	1036
C.D.M.E.	690	680
C. Equip. Elect.	258	250
C. Occid. Forestière	125	125
Delsa	240	232
Dauphin O.T.A.	1545	1550
Devanlay	635	635
Deville	718	718
Elect. S. Dassault	720	720
Filipacchi	473	475
Guy Degrenne	700	705
Merlin Immobilier	368	360
Métallurg. Minière	241	244
M.M.B.	300	321 40
Navale-Delmas	410	410
Om. Gest. Fin.	322	321
Petit Bateau	287	280
Petrofigaz	650	665
Pochet	1623	1660
Poron	284	264
Razel	....	....
St-Gobain Emballage	790	790
S.C.G.P.M.	177 40	177 40
S.E.P.	736	766
Sofibus	229	230
Sovac	900	900
Valeurs de France	260	260

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cochery	50	....
Coparex	507	500
Hydro-Energie	286	....
Rorento N.V.	124 50	124 70
S.P.R.	136	135
Thann et Mulhouse	559	238 o
Ufimex	360	....
Union Brasseries	137 60	138 20

SICAV 25/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	508 23	496 81 ◆
Actions France	308 70	294 70
Actions-Investiss.	269 28	257 07
Actions sélectives	438 06	418 20
Aedificandi	492 20	469 88
A.G.F. 5000	349 67	333 81
Agimo	491 19	468 92
A.G.F. Interfonds	376 23	359 17
Altefi	210 23	200 70
A.L.T.O.	188 87	180 31
Amérique Gestion	383 65	366 25
Argonautes	270 98	258 69
Assoc. St-Honoré	13028 33	12963 51
Associc	23871 88	23871 88
Bourse-Investiss.	336 93	321 65
Bred Associations	2434 06	2426 78
Capital Plus	1477 65	1477 65
Columbia (ex W.I.)	691 29	659 94
Convertimmo	290 98	279 79
Cortal court terme	10974 81	10974 81 ◆
Cortexa	864 83	825 61
Credinter	362 34	345 91
Croiss. Immobil.	455 11	434 47
Déméter	12659 59	12659 59 ◆
Drouot-France	410 47	391 86 ◆
Drouot-Investiss.	765 99	731 26 ◆
Drouot-Sécurité	202 74	193 55 ◆
Drouot-Sélection	114 26	109 08 ◆
Ecuric	1028 24	1013 04
Elicoop Sicav	10323 32	10297 58
Energie	226 67	216 39
Eparcic	60162 70	60042 81
Epacourt Sicav	7196 58	7178 63
Epargne Associations	23856 46	23785 10 ◆
Epargne-Capital	6746 27	6679 48 ◆
Epargne-Croiss.	1270 86	1213 23
Epargne-Industr.	483 25	461 34
Epargne-Inter	564 31	538 72
Epargne-Long-Terme	1258 94	1201 85
Epargne-Oblig.	187 20	178 71
Epargne-Unie	896 22	855 58
Epargne-Valeur	342 07	326 56
Eparoblig	1221 72	1219 28
Eurocic	8406 21	8025 02
Euro-Croissance	429 45	409 98
Europe Investiss.	1326 93	1266 76 ◆
Financière Plus	22342 23	22121 02
Foncier Investiss.	839 32	801 26
Foncival	203 85	194 61
France-Garantie	288 20	287 62
France-Investiss.	440 67	420 68
France-Net	116 57	113 95
France-Obligations	398 07	394 13
Francic	265 88	253 82
Fractidor	226 03	222 69 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	500 09	477 41 ◆
Fructivar	71283 72	71105 96 ◆
Fructi-Première	11351 79	11184 03
Gestilion	57676 52	57431 94
Gestion Associations	115 97	113 14
Gestion Mobilière	561 36	535 90
Gest. Rendement	466 21	445 07
Gest. Sél. France	498 19	475 60
Haussmann-Epargne	1151 28	1151 28
Haussmann Oblig.	1329 56	1269 26
Horizon	914 01	887 39
I.M.S.I.	466 22	445 08
Indo-Suez Valeurs	601 27	574
Ind. française	13090 09	12774 60
Interoblig.	10091 55	9703 41
Intersélect France	324 61	309 89
Intervaleurs Indust.	423 01	403 83
Invest. net	12801 43	12775 88
Invest. Obligataire	15146 99	15116 76
Invest. Placements	859 53	820 56
Japacic	113 41	108 27
Laffitte-crt-terme	118929 43	118929 43
Laffitte-Expansion	645 84	616 36
Laffitte-France	236 36	225 64
Laffitte-Japon	222 83	212 73
Laffitte-Oblig.	147 39	140 71
Laffitte-Placements	116341 79	116225 56
Laffitte–Rend.	195 32	186 46
Laffitte-Tokyo	916 79	875 22
Lion-Associations	11751 18	11751 18
Lion-Institutionnels	23406 91	23348 54
Lionplus	62525 92	61906 86
Livret portefeuille	480 24	486 25
Mondiale Investissem.	359 33	343 04
Monecic	54522 72	54522 72
Multi-Obligations	435 11	415 38
Mutuelle Unie Sél.	118 14	112 78 ◆
Natio.-Assoc.	5969 84	5957 92 ◆
Natio.-Epargne	13185 07	13054 52 ◆
Natio.-Inter.	925 86	883 88
Natio.-Obligations	470 67	449 33
Natio.-Patrimoine	1054 50	1026 28
Natio.-Placements	63891 98	63891 98 ◆
Natio.-Valeurs	537 19	512 83
Nord-Sud Développ.	1068 34	1064 21
Oblicoop Sicav	1227 64	1203 47
Oblifion	1149 06	1096 95
Orient-Gestion	110 45	106 44
Parourope	633 14	604 43
Paribas Epargne	13734 31	13679 59
Paribas Gestion	508 25	483 29
[illegible]-Valor	1041 41	1040 37 ◆
Patrimoine-Retraite	1403 96	1376 43
Phénix Placements	246 78	245 56
Pierre Investiss.	537 16	512 79

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Placement crt-terme	61837 07	61837 07
P.M.E. St-Honoré	298 52	284 98
Pro'Association	21010 10	21010 10
Province Investiss.	350 66	334 75
Rentacic	153 66	151 39
Revenus Trimestriels	5505 52	5451 01
Revenu Vert	1048 09	1048 08
St-Honoré Bio-aliment.	521 52	497 87
St-Honoré Pacifique	379 99	362 76
St-Honoré Réel	10637 33	10584 41
St-Honoré Rendement	11783 16	11734 49
St-Honoré Technol.	601 95	574 65
Sécuricic	10382 18	10371 81
Sécur. Mobilière	414 74	395 93
Sél. court terme	11898 82	11811 24
Sélec. Mobil. Div.	350 66	334 76
Sélection-Rendem.	176 82	171 53
Sélect. Val. Franç.	229 19	218 72
Séquanaise Associat.	59066 92	59066 92
Séquan. court terme	58845 04	58845 04
Séquan. Obligations	55887 74	55887 74
Sicaden (Crédit BP)	696 84	676 69
Sicav A.G.F. ECU	1032 31	1017 05
Sicav-Associations	1261 03	1258 51 ◆
S.F.I. fr. et étr.	461 96	441 01
Sicavimmo	602 19	574 88
Sicav 5000	241 98	231 01
Sivafrance	367 16	350 50
Sivam	332 02	316 96
Sivarente	201 08	191 97
Sivinter	347 43	331 68
S.I.–Est	1058 15	1008 26
S.I.G.	757 79	723 10 ◆
S.N.I.	1034 48	987 57
Soleinvest	431 56	411 99
Sogepargne	330 36	318 42
Sogevar	866 86	827 55
Sogintar	1074 38	1025 68
Soleil Investiss.	416 41	397 53
Technocic	992 74	947 72
U.A.P. Investiss.	334 28	319 12
Uni-Associations	114 55	114 55
Unifrance	303 49	289 73
Unifoncier	900 86	860
Uni-Garantie	1304 44	1277 59
Unigestion	658 94	629 06
Uni-Japon	1029 99	983 28
Uni-Régions	1891 30	1805 54
Unirente	1914 49	1851 54
Univer	169 43	169 43
Univers-Obligations	1199 27	1159 84
Valorem	391 13	373 39
Valorg	1332 34	1331 01
Valrest	71404 63	71333 30

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1594	4,5 % 1973	1555	1555 10	1556 20	+ 0 01
4038	C.N.E. 3 %	4060	4099	4094	+ 0 83
936	B.N.P.	933	938	938	+ 0 32
964	C.C.F.	964	984	964	....
1390	Electricité T.P.	1408	1400	1405	– 0 21
1031	Renault T.P.	964	955	955	– 0 93
1523	Rhône-Poul. T.P.	1523	1504	1504	– 1 24
1135	St-Gobain T.P.	1131	1130	1130	– 0 08
1153	Thomson T.P.	1154	1160	1160	+ 0 51
250	Accor	256	261 50	261 50	+ 2 14
745	Agence Havas	750	750	750	....
530	Air Liquide	548	545	545	– 0 54
726	Als. Superm.	728	725	725	– 0 41
137	A.L.S.P.I.	138 10	138 90	139 50	+ 1 01
300	Alsthom-Atl.	305	315	317	+ 3 93
820	Arjom. Prioux	840	855	850	+ 1 19
50	Aussedat-Rey	54	53	52 90	– 2 03
970	Av. Entrepr.	970	970	968	– 0 20
1160	Av. Dass.-Br.	1200	1200	1180	– 1 88
345	Bail-Equipem.	340	345	345	+ 1 47
785	Bail-Investiss.	785	785	785	....
685	Cie Bancaire	695	690	690	– 0 71
250	Bazar H.-V.	262	280	280	+ 6 87
250	Béghin-Say	252	250	253	+ 0 39
255	Berger	257	260	260	+ 1 16
430	Bic	468	463	465	– 0 64
620	B.I.S.	630	603	628	– 0 31
1310	Biscuit (Génl.)	1385	1380	1378	+ 0 95
1630	Bongrain S.A.	1530	1460	1460	– 4 57
710	Bouygues	728	723	723	– 0 68
2150	B.S.N.	2200	2290	2300	+ 4 54
610	Carnaud	648	646	647	– 0 15
2250	Carrefour	2315	2353	2385	+ 3 02
875	Casino	875	875	875	....
875	Casino A.D.P.	869	855	865	– 1 61
690	Cedis	671	671	671	....
700	Cetelem	729	729	729	....
1050	C.F.A.O.	1056	1026	1028	– 2 84
175	C.F.D.E.	181	175	176	– 2 76
670	C.G.I.P.	715	714	713	– 0 27
695	Chargeurs S.A.	716	706	706	– 1 39
53	Chiers-Châtill.	55	53 60	53 50	– 2 72
330	Ciments franç.	333	331	332	– 0 30
1170	C.I.T. Alcatel	1192	1187	1187	– 0 41
415	Club Méditerr.	435	442 50	442 50	+ 1 72
135	[illegible]	142	137 20	137 20	– 3 38
285	Cofimeg	287 50	288	288	+ 0 17
290	Colas	294	290	292	– 0 68
156	Compt. Entrepr.	167 50	169 90	169	+ 0 89
310	Compt. Mod.	316	300 20	300 20	– 5
740	Créd. Foncier	743	749	751	+ 1 07
290	Crédit F. Imm.	304	309	310 10	+ 2
650	Crédit Nat.	654	658	658	+ 0 61
187	Crouzet	197	197	197	....
1480	Damart-Servip.	1510	1508	1510	....
1580	Darty	1635	1583	1580	– 2 78
205	Dév. Rég. P.d.C.	205	210	210	+ 2 43
230	D.M.C.	238	243	243	+ 2 10
1100	Docks France	1106	1100	1100	– 0 45
715	Dumez	730	739	740	+ 1 36
640	Eaux (Gén.)	655	659	665	....
1440	Esso	1430	1549	1550	+ 4 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
177	Elf-Aquitaine	184	183 60	184	....
174	– (certific.)	174	176	176	+ 1 14
1220	Epeda-B-Faure	1220	1230	1230	+ 0 81
1820	Essilor	1832	1830	1830	– 0 10
430	Esso S.A.F.	422	434	433	+ 2 60
1610	Eurafrance	1614	1650	1648	+ 2 10
665	Eurocom	692	696	698	+ 0 86
1000	Euromarché	1020	1030	1030	+ 0 98
790	Europe n° 1	829	829	827	– 0 24
1100	Facom	1165	1160	1160	– 0 42
640	Fichet-Bauche	639	602	610	– 4 53
196	Finextel	199 90	196	196	– 1 95
310	Fives-Lille	329 90	329 10	329	– 0 27
59	Fonderie (Gén.)	60 50	60 80	60 80	+ 0 49
81	Fraissinet	75 30	75 60	75 60	+ 0 39
345	Francarep	350	352	353	+ 0 85
820	Fromageries Bel	825	809	809	– 1 93
645	Gal. Lafayette	560	678	677	+ 2 57
580	Gén. Géophys.	550	548	550	....
480	Gerland	490	490	480	....
285	GTM-Entrepose	256	270	270	+ 5 46
350	Guyenne-Gasc.	348	350	351	+ 0 86
1290	Hachette	1384	1375	1375	– 0 65
470	Hénin (La)	482	482	482	....
71	Imétal	74	74	73 50	– 0 67
510	Imm. Plaine-M.	520	530	530	+ 1 92
1810	Inst. Mérieux	1870	1869	1869	– 0 05
510	Interbail	513	518	518	+ 0 97
1760	Intertechnique	1770	1769	1770	....
300	J. Lefebvre	319	327	327	+ 2 50
1080	Lab. Bellon	1188	1120	1120	– 5 72
520	Lafarge-Coppée	525	534	535	+ 1 90
1040	Lebon	1048	1050	1050	+ 0 19
2020	Legrand	2040	2035	2030	– 0 49
710	Lesieur	705	705	710	+ 0 70
395	Locafrance	393	396	396	+ 0 78
835	Locindus	835	839	839	+ 0 47
735	L. Vuitton S.A.	755	752	750	– 0 68
440	Luchaire	471	508	505	+ 7 21
850	Lyonn. Eaux	875	862	862	– 1 48
162	Mais. Phénix	167	175	171	+ 2 39
720	Majorette (Ly)	730	730	730	....
103	Manurhin	102	107	107	+ 4 90
295	Mar. Wendel	322 50	322	317	– 1 70
1310	Martell	1368	1371	1389	+ 1 53
1560	Matra	1560	1501	1500	– 3 84
1980	Merlin-Gerin	2090	2068	2068	– 1 05
1020	Michelin	1080	1100	1110	+ 2 77
3160	Midi (Cie)	3239	3240	3235	– 0 12
285	Midland Bk S.A.	290	290	291	+ 0 34
540	M.P.C. Salagne	540	547	547	+ 1 29
54	M.M. Penarroya	57 90	58 80	58 50	+ 1 03
1850	Moët-Hennessy	1872	1935	1935	+ 3 36
550	Mot. Leroy-S.	561	565	565	+ 0 71
51	Moulinex	52 70	53 40	54 40	+ 3 22
420	Navig. Mixtes	429	436 50	437	+ 1 86
106	Nord-Est	108 30	107 90	107 40	– 0 83
455	Nordon (Ny)	455	453	453	– 0 43
150	Nouvelles Gal.	152	153	153	+ 0 65
845	Occident. (Gén.)	680	655	654	– 0 90
1090	Omn.F.Paris	1090	1090	1090	....
160	Olida-Caby	163	161	161	– 1 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
240	Opfi-Paribas	248	245	245 20	– 0 32
2270	Oréal (L')	2340	2354	2369	+ 1 23
128	Papet. Gascogne	129 90	132	132	+ 1 61
1010	Paris-Réescomp	1015	1025	1025	+ 0 98
420	Pechelbronn	428	435	435	+ 1 63
875	Penhoët	874	875	875	+ 0 11
665	Pernod-Ricard	674	701	701	+ 4
86	Pétroles B.P.	86 50	87 50	87 50	+ 1 15
370	Peugeot S.A.	378	386 50	389	+ 2 91
60	Poclain	64 90	65 15	65 15	+ 0 38
590	Polier	600	630	620	+ 3 33
182	Pompey	180	180	180	....
470	P.M. Labinal	477	488	488	+ 2 30
1700	Presses Cité	1700	1650	1650	– 2 94
1160	Prétabail Sic.	1175	1195	1195	+ 1 70
325	Primagaz	325	326	326	+ 0 30
290	Printemps	286	285 10	285 50	+ 0 17
1000	Promodès	1002	1000	1000	– 0 19
171	Prouvost S.A.	179	183 90	183 80	+ 2 68
325	Radiotechn.	348	347	344	– 1 14
60	Raffin. (Fse)	60 50	57 50	57 50	– 4 95
1470	Redoute (La)	1500	1530	1540	+ 2 66
1380	Roussel-Uclaf	1483	1490	1495	+ 0 80
1050	Roussel-C.N.I.	1085	1089	1100	+ 1 38
2820	Rue Impériale	2800	2805	2805	+ 0 17
210	Sade	215	211	211	– 1 86
1700	Sagem	1750	1750	1750	....
290	St-Louis B.	298	298 90	298 90	– 0 03
1820	Salomon	1820	1820	1820	....
880	Salvepar	681	700	700	+ 1 30
585	Sanofi	576	585	585	+ 1 56
310	S.A.T.	325 10	328 80	327 10	+ 0 61
400	Saupiquet Cie	402	405	405	+ 0 74
240	Schneider	242	240	240	– 0 82
101	S.C.O.A.	104 90	103 90	104	– 0 86
97	S.C.R.E.G.	89	85	83	– 6 74
295	Seb	297	298	298	+ 0 33
350	Sefimeg	350	353	353	+ 0 85
1150	S.F.I.M.	1240	1250	1250	+ 0 80
54	S.G.E.-S.B.	58	58	58	....
380	Sign. Ent. El.	383	360	355	– 2 20
730	Silic	754	750	750	– 0 53
440	Simco-U.P.H.	449 50	445	444 50	– 1 11
285	Spanor	270	280	280	– 3 70
1240	Skis Rossignol	1280	1270	1270	+ 0 79
665	Siminco	689	686	686	– 0 43
172	Sodero	175	175	175	....
1910	Sodexho	1918	1920	1920	+ 0 10
430	Sogerap	457	450	457	....
595	Sommer-Allib.	609	603	603	– 0 98
415	Source Perrier	424	419	420	– 0 94
210	Synthelabo	213	212	215 10	+ 0 98
495	Talcs Luzenac	506	490	490	– 3 16
2460	Tél. Elect.	2500	2525	2530	+ 1 20
530	Thomson-C.S.F.	552	564	562	+ 1 81
255	Total (CFP)	267	264	263	– 1 49
61	– (certific.)	63 50	64	64 40	+ 1 41
1920	T.R.T.	1965	1980	1990	+ 1 27
555	U.F.B.	580	582	586	+ 1 03
790	U.I.S.	818	806	806	– 1 46
315	U.C.B.	327	331	333	+ 1 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
230	Valéo	234 90	245	245	+ 4 28
127	Vallourec	136 50	140	140	+ 2 56
2650	V. Clicquot-P.	2640	2650	2650	+ 0 37
345	Via Banque	350	349	350	....
955	Elf-Gabon	959	985	984	+ 2 60
95	Amax Inc.	96	92 80	92 80	– 3 33
365	Amer. Express	363	357	355	– 2 20
171	Amer. Teleph.	170	165 80	165 80	– 2 47
80	Anglo Amer. C.	81 80	82	82 20	+ 0 48
480	Amgold	476	474	471 50	– 0 94
820	BASF (Akt)	825	815	819	– 0 72
770	Bayer	789	778	779	– 1 26
188	Buffelsfont.	190 10	190 50	190 50	+ 0 21
23	Charter	24 10	23 90	24 05	– 0 20
455	Chase Manh.	455	458	458	+ 0 65
295	Cie Pétr. Imp.	306 50	297 50	297 50	– 2 93
34	De Beers	35 10	34 50	34	– 3 13
2050	Deutsche Bank	2067	2063	2055	– 0 58
69	Dome Mines	71 50	71 40	71 40	– 0 13
118	Driefontein Cté	120 70	120 50	120 50	– 0 16
470	Du Pont-Nem.	478	481	480	+ 0 84
340	Eastman Kodak	346	349 90	350	+ 1 15
37	East Rand	40 90	39 50	39 60	– 3 17
305	Electrolux	321 10	335 10	335	+ 4 32
205	Ericsson	211	210	210	– 0 47
430	Exxon Corp.	434	430	430	– 0 92
380	Ford Motors	376	369	369	– 1 86
165	Free State	170 50	167 40	167	– 2 05
70	Gencor	74 80	70	70	– 6 41
485	Gén. Electr.	488	481	481	– 1 43
325	Gén. Belgique	331	355	356	+ 7 55
540	Gen. Motors	550	528	528	– 4
61	Goldfields	51 20	52	52	+ 1 56
40	GdMetropolitain	40 60	40 70	41	+ 0 98
74	Harmony	75 05	75	75	– 0 06
28	Hitachi	27 30	27 05	27 10	– 0 73
765	Hoechst Akt.	780	775	773	– 0 89

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
75	Imp. Chemical	76 50	74 70	74 70	– 2 35
83	Inco. Limited	94 80	91 50	91 50	– 3 48
1040	IBM	1072	1046	1045	– 2 51
285	ITT	290	293	293	+ 1 03
116	Ito-Yokado	112 50	111 30	114 50	+ 1 77
45	Matsushita	46	45 20	45 60	– 0 86
920	Merck	920	919	919	– 0 10
630	Minnesota M.	637	622	622	– 2 35
245	Mobil Corp.	247 30	247 50	247 50	+ 0 08
28260	Nestlé	28500	29350	29000	+ 1 75
138	Norsk Hydro	138 80	143	143	+ 3 02
985	Petrofina	998	975	980	– 1 80
595	Philip Morris	600	589	597	– 0 50
131	Philips	134 80	135	134 20	– 0 44
139	Pres. Brand	139 50	138	137 80	– 1 21
168	Président Steyn	185	183	183	– 1 21
305	Quilmès	307	309	311	+ 1 30
530	Randfontein	542	542	542	....
510	Royal Dutch	512	509	508	– 0 78
81	Rio Tinto Zinc	62 25	62 80	62 90	+ 1 04
85	St Helena Co	89 50	91	91 40	+ 2 12
265	Schlumberger	272	266	268	– 1 47
79	Shell transp.	80	78 90	79	– 1 25
2020	Siemens A.G.	2002	1975	1990	– 0 59
137	Sony	143	144	143 30	+ 0 20
149	T.D.K.	154	150 20	150 50	– 2 27
14	Toshiba Corp.	14 65	14 05	14 10	– 3 75
900	Unilever	909	911	911	+ 0 22
320	Unit. Techn.	321	320 60	320 60	– 0 12
465	Vaal Reefs	482	461	462	– 4 14
225	Volvo	240	238 60	238 60	– 0 58
230	West Deep	238 50	231 60	234	– 1 88
191	West Hold.	198	193 30	195	– 1 51
380	Xerox Corp.	396	389 40	389 40	– 1 86
1 35	Zambia Corp.	1 45	1 40	1 44	– 0 68

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 080	8 068	7 700	8 300
ECU	6 746	6 742	....	....
Allemagne (100 DM)	304 960	304 980	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 051	15 049	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 360	270 330	262	277
Danemark (100 krd)	84 100	84 050	79	87
Norvège (100 k)	101 860	101 640	97 500	103 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 533	11 478	11 100	11 800
Grèce (100 drachmes)	5 196	5 207	4 100	5 800
Italie (1 000 lires)	4 519	4 521	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 780	372	3 610	3 770
Suède (100 krs)	101 600	101 420	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 380	43 410	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 985	4 980	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 929	4 915	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 911	5 894	5 680	6 080
Japon (100 yens)	3 725	3 756	3 630	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/10
Or fin (kilo en barre)	84950	84700
Or fin (en lingot)	86000	85000
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	421	....
Pièce suisse (20 fr)	544	550
Pièce latine (20 fr)	488	490
Souverain	615	612
Pièce de 20 dollars	3365	3410
Pièce de 10 dollars	1890	1880
Pièce de 5 dollars	1350	....
Pièce de 50 pesos	3150	3105
Pièce de 10 florins	506	507
Or Londres	325 95	325 65
Or Zurich	326 50	326
Or Hongkong	326 45	325 95
Argent Londres	6 17	6 16

Le Monde

En Argentine

Un état de siège ambigu

Buenos-Aires *(AFP, Reuter)*. – La bataille juridique a repris, samedi 26 octobre, en Argentine entre les pouvoirs exécutif et judiciaire, après qu'un juge eut ordonné la mise en liberté de trois des douze personnes soupçonnées d'atteinte à la sécurité de l'Etat, dont le gouvernement avait ordonné la détention.

Moins de vingt-quatre heures après la proclamation de l'état de siège, le juge d'instruction Luis Enrique Velazco a ordonné la *« libération immédiate »* du colonel Pascal Guerrieri, du journaliste Daniel Horacio Rodriguez et du capitaine Leopoldo Cao, estimant qu'il n'existait *« aucune preuve, moitié de preuve ou indice »* pouvant étayer les accusations formulées à leur encontre.

Cette décision a provoqué une réaction immédiate du gouvernement. Le ministre de la justice et de l'éducation, M. Carlos Alconada Aramburu, a déclaré que le juge s'était *« arrogé les pouvoirs de l'exécutif »* et annoncé que le gouvernement ferait appel de cette décision et irait, si nécessaire, devant la Cour suprême. En réponse, le juge Velazco a reconnu au gouvernement le droit de déclarer l'état de siège, alors que le Parlement est en vacances, mais a défendu le droit de la justice de se prononcer sur les mesures adoptées par le pouvoir exécutif en vertu de l'état de siège.

Les douze personnes (six militaires et six civils) dont le gouvernement avait ordonné l'arrestation lundi 21 octobre par décret figurent sur un décret complémentaire à la déclaration de l'état de siège. Les avocats des accusés, dont sept sont effectivement détenus, avaient immédiatement présenté des demandes d'*habeas corpus*.

Ces déclarations interviennent alors que l'état de siège est passé quasiment inaperçu par la population argentine, les libertés publiques, notamment celle de réunion et de presse, étant maintenues. Ce qui renforce l'opinion des observateurs, pour qui cette décision a été prise pour permettre l'arrestation sans décision juridique de personnes soupçonnées d'atteinte à la sécurité.

L'état de siège devient d'ailleurs un thème de campagne électorale, à quelques jours des élections législatives du 3 novembre, l'opposition accusant le gouvernement de l'avoir imposé pour tenter de rehausser son image. La confédération syndicale CGT et les dirigeants de l'opposition péroniste ont réclamé une session extraordinaire du Parlement pour l'examen et l'éventuelle abrogation de la mesure prise par le chef de l'Etat.

El Salvador

ENLÈVEMENT DU DIRECTEUR DE L'AVIATION CIVILE

San-Salvador (*AFP, AP, Reuter, UPI*). – Le colonel Omar Napoleon Avalos, directeur de l'aviation civile salvadorienne, a été enlevé, le samedi 26 octobre, par un groupe de dix hommes armés près de San-Salvador. Ce nouveau rapt d'une personnalité – le colonel Avalos a été le chef des services de sécurité du palais présidentiel – survient deux jours après la libération de la fille de M. Duarte. Aucune revendication n'a encore été formulée mais le président, a pour sa part, affirmé que ce deuxième enlèvement témoignait de la volonté de la guérilla d'avoir recours au *« terrorisme »* pour combattre son gouvernement.

La libération d'Ines Duarte, obtenue après des négociations avec la guérilla et entraînant des échanges de prisonniers, continue par ailleurs de susciter des réprobations dans l'opposition. Ainsi, la droite a estimé que de tels échanges *« portent des coups au moral des forces armées et mettent en danger la sécurité nationale »*. Le parti d'Alliance républicaine nationaliste (ARENA) a annoncé qu'il allait présenter un projet de loi interdisant à l'avenir au gouvernement d'engager des négociations similaires. Dans l'armée, certains officiers ont exprimé en privé leurs réserves sur des négociations, qui ont conduit à la libération de vingt et un guérilleros et l'autorisation de sortie du territoire d'une centaine d'autres.

LE PRÉSIDENT NICARAGUAYEN SE DIT CONVAINCU DU SOUTIEN DE M. GORBATCHEV

Managua (*AFP, Reuter*). – Le Nicaragua achètera de nouvelles armes, après *« l'échec de sa mission de paix la semaine dernière aux Nations unies »*, a déclaré le président Ortega, cité dimanche 27 octobre par le journal *Barricada*. Il ne précise pas le type d'armes dont l'achat est envisagé ni le pays qui livrera ce matériel. Les principaux fournisseurs du Nicaragua ont été jusqu'à présent l'Union soviétique et ses alliés.

D'autre part, plusieurs accords de coopération, dont le montant n'a pas été communiqué, ont été signés entre le Nicaragua et le COMECON, ce qui représente selon des sources officielles un important accroissement de l'aide accordée par cet organisme au régime sandiniste. M. Ortega s'est d'ailleurs déclaré certain que M. Mikhaïl Gorbatchev apportera son soutien au droit à *« l'autodétermination et à l'indépendance »* du Nicaragua lors de sa rencontre avec M. Reagan en novembre à Genève.

Ces déclarations interviennent alors que les principaux partis nicaraguayens d'opposition s'apprêtent à demander au gouvernement de lever les mesures d'exception décrétées le 16 octobre. Cette demande doit être formulée le mardi 29 octobre par les conservateurs-démocrates, les socialistes, le Parti social-chrétien, les communistes et les libéraux indépendants.

LA NOUVELLE NUMÉROTATION TÉLÉPHONIQUE

Le message est bien passé

« Tout va bien ». Tel était le message qu'on pouvait recueillir, le dimanche 26 octobre, au centre de coordination Murat, d'où est contrôlé le changement de numérotation téléphonique en France. Le taux d'appels incorrects liés à la nouvelle numérotation n'est que de 15 %. On est donc loin des taux supérieurs à 30 % qui avaient été envisagés par les responsables de la nouvelle numérotation, comme pouvant être acceptés sans encombre par le réseau. Dans les trois quarts des cas, les abonnés rectifient d'eux-mêmes, sans faire appel aux 36-11 et 36-12 où ils peuvent trouver des renseignements. Du coup, le directeur général des télécommunications, M. Jacques Dondoux, a décidé, samedi, de supprimer le message « nouvelle numérotation » que certains centraux envoyaient aux appelants en lieu et lace de la tonalité habituelle. Les réactions du public ont montré que ce message était déroutant, et finalement plus gênant qu'utile.

Seul problème, plus ennuyeux pour la police ou les pompiers que pour les PTT : de nombreux Parisiens n'ont pas saisi que c'est le 4 qui doit maintenant précéder leur ancien numéro. Ils le font précéder du 1, conformément à la règle générale qui veut qu'on complète l'ancien numéro par l'ancien indicatif de zone. Or le chiffre 1 en début d'appel oriente sur les services spéciaux à deux chiffres. La police (17) et les pompiers (18) ont donc reçu beaucoup d'appels qui ne leur étaient pas destinés.

Mais le week-end est une période de faible trafic. C'est ce lundi matin qu'on devait pouvoir mieux juger les réactions des abonnés. Les vérifications faites au long du week-end ont montré que 98,5 % des installations téléphoniques privées – qui ne fonctionnent guère qu'aux heures ouvrables – étaient bien adaptées à la nouvelle numérotation. Il n'est donc pas attendu de problème sérieux de ce côté-là.

Ce lundi 29 octobre à l'heure de pointe (11 h 30) l'écoulement du trafic était normal.

M. A.

● *M. Zhao Ziyang en Amérique latine.* – Le président du conseil chinois a entamé, ce lundi 28 octobre, un voyage de deux semaines en Amérique du Sud, qui le conduira successivement en Colombie, au Brésil, en Argentine et au Venezuela. Cette série de visites devrait lui permettre d'affirmer la présence de Pékin au détriment de celle de Taiwan. Il s'agit du premier voyage d'un chef de gouvernement chinois en Amérique latine. – (*Reuter.*)

● *Accident de voiture à Paris : deux morts et deux blessés graves.* – M. Joseph Manget, dix-neuf ans, et M. Denis Babusiaux, vingt-cinq ans, domiciliés à Paris, ont été tués lors d'une collision de cinq voitures dimanche vers 16 h 50, à la hauteur du 54, avenue de New-York à Paris (16e).

Quatre autres personnes ont été blessées, dont deux grièvement.

● *« Le Peuple » échappe à Robert Hersant.* – *Le Peuple*, quotidien socialiste édité à Charleroi (Belgique), deviendra la semaine prochaine la propriété du groupe Rossel, qui possède le quotidien bruxellois *le Soir*. M. Robert Hersant s'était porté candidat au rachat du quotidien socialiste, mais le conseil d'administration lui a préféré le groupe belge. M. Hersant contrôle déjà trois journaux en Belgique : *le Rappel* (Charleroi), *l'Echo du Centre* (La Louvière) et *le Journal de Mons*, il est également membre du conseil d'administration du *Soir*, mais sans pouvoir de décision. *Le Peuple* est le deuxième échec de Robert Hersant dans sa stratégie de constitution d'un groupe régional à cheval sur la frontière franco-belge. Le journal *la Province* (Mons) avait en effet déjà échappé au patron du *Figaro*, qui possède dans le nord de la France le quotidien *Nord-Eclair*.

Le numéro du « Monde » daté 28 octobre 1985 a été tiré à 416 156 exemplaires

A B C D E F G

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

LUNDI 28 OCTOBRE
Allô « le Monde »
préparé par FRANÇOIS KOCH
47-20-52-97
BOMBE ATOMIQUE
BOMBE A NEUTRONS
ET POLLUTION
avec ROGER CANS

MARDI 29 OCTOBRE
« Le Monde » reçoit
HUGUETTE BOUCHARDEAU
ministre de l'environnement
avec PHILIPPE BOUCHER

Sur le vif

Les bonnes manières

Qu'est-ce que c'est que cette façon de répondre aux gens ? C'est ça qu'on vous a appris quand vous étiez petit, Laurent ? Ça m'étonnerait. En voilà des manières ! Si, si, je regrette, c'est très important les manières quand on discute, comme ça, devant le monde. La Bruyère le disait : « C'est ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal. » Moi, j'étais stupéfaite. Et consternée. Enfin, quoi ! Vous, le crack des médias, normalement, Chirac, vous deviez n'en faire qu'une bouchée. On en était tous convaincus. Vous le premier.

C'est ça qui vous a perdu. A force de vous faire encenser par des journalistes complaisants, vous avez gravement sous-estimé la force et le mordant de votre challenger. Pourquoi avoir pris d'entrée de jeu ce petit ton supérieur et suffisant ? Pourquoi avoir multiplié ces remarques, ces attaques personnelles : vous dites n'importe quoi, vous faites une fixation anti-communiste ? Pourquoi ces rappels à l'ordre : allons, allons, restons calme ? Pour une fois, l'autre était tout sauf énervé. Pourquoi ces remarques de pion : vous êtes obligé de consulter vos notes, ou encore : vous feriez mieux de les réviser, vos notes ?

C'est vrai qu'il peut être exaspérant, Chirac. Ce sourire ironique, arrogant, piqué aux debaters communistes – c'est une de leurs spécialités, – qu'il oppose systématiquement aux arguments de l'adversaire, moi ça me met les nerfs en boule. C'est d'ailleurs l'effet recherché. Ce n'est pas une raison pour tomber dans le panneau, en arborant des airs condescendants et en le priant d'effacer ce rictus.

C'est vrai, aussi, que sur le chômage et la Nouvelle-Calédonie, le maire de Paris a aligné des chiffres truqués, tronqués. Dans ces cas-là, on rectifie, on n'insulte pas, on ne traite pas les gens de menteur. C'est un peu court. Et c'est choquant. Faut pas oublier que, dans le temps, cette injure-là, on la lavait dans le sang.

Et puis, pour tout arranger, quand après avoir interrompu Chirac sans arrêt – les arbitres vous ont rappelé à l'ordre cinq fois, lui une seule, – il vous traite de roquet, vous avez le culot de vous draper dans votre dignité : comment ose-t-on parler sur ce ton au premier ministre de la France ? Et l'autre, il était quoi de 1974 à 1976, à Matignon ? Majordome ? Huissier ?

Je suis drôlement déçue. J'avais parié sur vous. Trois bouteilles de whisky. Je les ai paumées. Vous me les devez. Sous forme d'une revanche. Contre Barre.

CLAUDE SARRAUTE.

Polémique entre « le Figaro-Magazine » et Mme Dufoix sur l'immigration

« Serons-nous encore français dans trente ans ? » Le Figaro-Magazine pose cette question dans son numéro du 26 octobre et y répond dès sa page de couverture, qui présente un buste de Marianne voilé à la musulmane. Le journal publie surtout une série de tableaux chiffrés qui tendent à accréditer l'idée d'une prolifération spectaculaire des *« étrangers non européens »* dans notre pays, allant jusqu'à annoncer la création prochaine *« d'enclaves étrangères dans l'Hexagone »*. Selon cette étude réalisée par M. Gérard-François Dumont, président de l'Association pour la recherche et l'information démographiques, la population de nationalité française aura perdu 5 200 000 individus en 2015, tandis que les *« étrangers non européens »* en auront gagné autant. Résultat : *« Nous nous acheminons vers l'irréversible »*, commente l'écrivain Jean Raspail, qui annonce une armée française *« terriblement basanée »*, un pays déstabilisé, basculant *« vers 1995 »* dans des *« troubles graves »*.

Le ministère des affaires sociales a riposté dès samedi à la publication de ce dossier. Selon lui, *le Figaro-Magazine « adopte la « méthode de Le Pen »* et son article *« rappelle les théories les plus folles du nazisme »*. Le ministère de Mme Dufoix qualifie de *« mensongers »* les chiffres utilisés par *le Figaro-Magazine* et annonce la publication prochaine d'un dossier *« pour montrer que des statistiques fiables existent »*.

[L'enquête du *Figaro-Magazine* s'appuie sur le décalage existant entre le taux de fécondité des femmes françaises et des « non européennes » (1,7 pour les premières et 4,69 pour les secondes). Elle table d'une part sur un effondrement de la fécondité des Françaises (1,25 de 1992 à 2015), hypothèse extrême puisque ce chiffre est stable depuis dix ans, et d'autre part sur un maintien du taux de fécondité élevé des femmes non européennes. Or cette éventualité est peu probable, puisque ces femmes, dont la fécondité baisse déjà à leur arrivée en France, tendent ensuite à se rapprocher du niveau des Françaises (entre 1965 et1982, le taux de fécondité des femmes algériennes est passé de 7,37 % à 4,29 %). De plus, le regroupement familial, qui conduit en France des femmes et des enfants, ne demeurera probablement pas longtemps à son niveau actuel.

Enfin, l'article du *Figaro* s'appuie sur une population « non européenne » de 2,6 millions de personnes alors que le recensement de 1982 n'en dénombre que 1,9 million.]

Ph. Be.

